BÂTISSEURS
CONSTRUCTION DURABLE - LOGEMENT - TRAVAUX PUBLICS OUTRE-MER
N° 02 - Avril / Juillet 2025 - 10 € - CPPAP 0626 T 95304 / ISSN 3039-4406

BÂTIR DURABLEMENT AUJOURD'HUI,
LES OUTRE-MER DE DEMAIN !

LE SALON DES BÂTISSEURS
TRAVAUX PUBLICS - BÂTIMENTS - LOGEMENT - TRANSPORT
12 & 13 DÉCEMBRE 2025



BÂTIR L'AVENIR

BTP & INFRASTRUCTURES face aux défis ultramarins

EAU - ÉNERGIE - LOGEMENTS - PORTS - ROUTES


SFR
vous pouvez compter sur SFR
N°1*
en sites
5G
avec 99 sites déployés dans la bande 3.5 GHz sur 23 communes en Martinique, Guadeloupe et Guyane
sfrcaraibe.fr
*Réseau 5G en cours de déploiement. Antennes 3.5 GHz déclarées et allumées au 9/4/25 en Martinique, Guadeloupe (hors iles du Nord) et Guyane avec 99 sites 5G pour OMT/SFR Caraïbe et 69 pour Orange. Informations sur www.sfrcaraibe.fr/ sites-5g-mis-en-service-dans-la-bande-3-5-ghz/ Source ANFR – Cartoradio (www.cartoradio.fr). Outremer Telecom, RCS FdF n°383 678 760 - ZI La Jambette - 97200 Fort de France.



POUR JOINDRE LA RÉDACTION :
ANTILLA SARL, 7 Rue Paul Gauguin
97232 Le Lamentin, Martinique
Tél.: 0696 73 26 26
Email : philippe@antilla-martinique.com
CPPAP 0626 T 95304 / ISSN 3039-4406
DIRECTION/RÉDACTION
Directeur de la publication :
Philippe PIED : 0696 73 26 26
Rédaction :
Philippe Pied, Laurianne Nomel, Fitah Manscar, Nathalie Laulé, Morgan Gunot, Nicolas Manceau,3ed, Antilla
Conception :
Philippe Pied
Marketing et Publicité :
ANTILLA
Tél.0696 73 26 26
philippepied@gmail.com
SITE INTERNET :
www.batisseurs-outremer.com

NOS PARTENAIRES

LES TRAVAUX PUBLICS FÉDÉRATION NATIONALE
ActionLogement RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE
BTPR LA PROTECTION SOCIALE
FÉDÉRATION BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS GUADELOUPE
FRBTP MARTINIQUE
SFR

ÉDITORIAL

BÂTIR OU PÉRIR : L'HEURE DU SURSAUT COLLECTIF

Il y a des secteurs dont la vitalité conditionne bien plus que des indicateurs économiques. Le BTP en fait partie. Dans les Outre-mer, il est à la fois un pilier du développement, un levier d'emploi local et une réponse directe aux besoins vitaux de nos populations : se loger, se déplacer, vivre dignement.

Or aujourd'hui, ce pilier s'effondre.

*Dans ce second numéro du magazine Bâtisseurs, les témoignages recueillis dressent un constat sévère : **les professionnels du BTP sont à bout.** Chantiers gelés, retards de paiement, désindustrialisation, explosion des coûts de construction et absence de stratégie à long terme minent la survie même du secteur. En **Martinique**, le niveau d'activité est revenu à celui des années 1970. En **Guadeloupe**, les prix de référence n'ont pas été actualisés depuis 2019. À **La Réunion**, plus de 1 200 emplois ont été perdus en un an et moins de 1 000 logements sociaux ont été livrés malgré des dizaines de milliers de demandes en attente. En **Guyane**, les mises en chantier chutent de 21 %. Et à **Mayotte**, le cyclone Chido a ravagé l'île, avec 40 morts, des milliers de sinistrés, et un effort de reconstruction estimé à 3,5 milliards d'euros – mais entravé par des tensions logistiques, un tissu économique fragilisé et un manque criant de moyens.*
pertinents

*Mais Bâtisseurs ne se contente pas d'alerter. Il met aussi en lumière les initiatives porteuses d'avenir. **Le dossier consacré à Action Logement** montre à quel point le logement social, loin d'être un fardeau, est un moteur d'aménagement équilibré, de dignité sociale et de transition écologique. De la réhabilitation ambitieuse de tours à la création de quartiers mixtes, les exemples se multiplient dans tous les territoires. Ils prouvent que des solutions existent, si la volonté politique et les financements suivent.*

*Autres leviers majeurs mis en avant : **la gestion de l'eau** – essentielle pour la santé publique, le pouvoir d'achat et la préservation des ressources – et la stratégie des **Grands Ports Maritimes,** véritables hubs économiques, énergétiques et logistiques. À travers des entretiens pertinents, Bâtisseurs vous plonge dans ces dynamiques qui redéfinissent les priorités : connecter les territoires, maîtriser les flux, irriguer un développement endogène.*

Le temps n'est plus aux demi-mesures. Face aux fractures économiques, sociales et climatiques, il faut reconstruire sur du solide. Former, planifier, entretenir, innover : voilà les fondations du futur.

C'est notre responsabilité collective.

Philippe Pied

Directeur de publication

MARTINIQUE

LE SALON DES BÂTISSEURS
LE SALON DU BÂTIMENT, DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA CONSTRUCTION ET DU LOGEMENT
VOIR PAGE 9

SOMMAIRE

EN PREMIERE LIGNE P.18

18 - LA FNTP : Acteur Clé de la Transition Écologique et du Développement Territorial

26 - Olivier Salleron en Martinique : *"Unir nos forces pour relever les défis du BTP local"*

32 - le BTP dans la tourmente, entre urgences, blocages et espoirs de relance

34 - Crise historique dans le **BTP en Martinique** : Les professionnels tirent la sonnette d'alarme.

36 - La **prolifération des carrières illicites en Martinique** : Une menace pour l'environnement et l'économie locale

38 – Martinique. Interview de Fernand Odonnat – CTM : *"Maîtriser l'existant, imaginer l'avenir"*

42 - La situation critique du BTP en Guadeloupe par José Gaddarkhan (FRBTPG)

44 - L'avenir incertain du BTP en Guyane : entre tensions et défis par Franck Ho Wen Szé

46 - Crise du BTP à La Réunion : causes, enjeux, solutions par Philippe Lebon (BTPR)

50 – SIDELEC Réunion : *"La Réunion doit gagner en* autonomie énergétique ». Par Maurice Gironcel

54 – Martinique - BTP : une crise profonde, des solutions urgentes à trouver. Par Serge Capgras, président du Cobaty Martinique

56 – Mayotte - entre ravages et renouveau, l'appel de Nizar Assani Hanaffi

58 – Mayotte - le BTP face au défi d'une reconstruction hors norme

ACTUALITÉ DES BAILLEURS P.14

60 - ARMOS Réunion : la vision de Valérie Lenormand pour le logement social réunionnais

64 – La SÉDRÉ Une Vision Durable et Humaine pour l'Aménagement de La Réunion

66 – ALMA Mayotte : Innover pour répondre à la crise du logement révélée par Chido

68 – SMHLMR : Répondre à la crise du logement social, une mission essentielle pour La Réunion

72 SIKOA : Rénnovation urbaine et écoquartiers : la feuille de route de Nicolas Gigot pour le logement

76 – la SEMAG : *"Une entreprise au service du développement durable et économique de la Guadeloupe et de la Martinique."*





















80 – OZANAM : Vieillissement, réhabilitation, transition : les réponses d'Antoine Roffiaen

84 – SIMAR . Construire l'avenir en bâtissant pour tous les âges. Les réponses de Jean-Luc Galy

88 - La SIG ou le développement humain

92 – SIMKO/SIGUY - Crystelle Dib-Pitrolle : *«Construire ensemble un habitat durable, adapté et inclusif pour la Guyane »*

Collectivité Territoriale de Martinique

LES GRANDS Projets





Phase 1

2024-2025
Mise hors d'eau de la RN5

Phase 2

2025-2026
Voie réservée aux transports en commun et vélos

Investissement total :
10 800 000 €

Nou Fè'y épi zot !

LES 1ERES RENCONTRES TERRITORIALES OUTRE-MER

96 - Action Logement : acteur clé du logement en Outre-mer

98 – Bruno Arcadipane : Transformer le logement social : un enjeu d'aménagement durable

100 – Frédéric Carré veut « faire le logement, ensemble »

102 - L'engagement d'Action Logement pour l'Outre-mer avec **Jacques Fayel**

104 - Bâtir l'avenir du logement ultramarin. Rencontre avec **Nadia Bouyer**

108 - La réhabilitation des tours de Beauperthuis : le pari osé de Sikoa

110 - "Maison Rouge" : Un nouveau quartier qui se dessine en Martinique.









LES GRANDS PORTS MARITIMES D'OUTRE-MER : DES HUB DURABLES POUR DEMAIN

120 - Guadeloupe : Le Grand Port, un modèle de développement économique et de responsabilité environnementale

124 - Guyane. Stéphane Tant **:** le nouveau capitaine du Grand Port Maritime de Guyane

128 - La Réunion . Le Grand Port Maritime, un atout stratégique pour l'économie insulaire et régionale

132 - Martinique. Faire du Grand Port Maritime de la Martinique un Hub stratégique de la Caraïbe, l'interview de Bruno Mencé.









EAU & ASSAINISSEMENT DANS NOS TERRITOIRES

138 - MARTINIQUE : Eau, assainissement, vie chère : le combat de Lucien Saliber

143 - GUYANE : le droit à l'eau suspendu… et le BTP à l'arrêt

144 - GUADELOUPE : Une gestion de l'eau adaptée aux défis environnementaux

148 - LA RÉUNION : *«Préserver l'eau, c'est assurer l'avenir de La Réunion »*









ILS BÂTISSENT DEMAIN

154 - CAUE GUADELOUPE : Des ambitions durables pour le territoire

158 – CAUE MARTINIQUE : Acteur clé d'un aménagement durable et désirable.

162 – Innovation et compétitivité en Guyane avec Thara Govindin

163 - Former pour bâtir : l'innovation du **CFAI Hors les Murs en Guyane**

164 – Vinci Construction Outre-Mer Réunion : Bâtir durable, innover local

166 - Photovoltaïque en toiture : Systeko, 10 ans d'expertise au service des entreprises

168 – Groupe NDA Mayotte et Réunion : Résister, rebondir, bâtir. Rencontre avec Jean-François Ozbolt

172 - Sainte-Suzanne, un modèle de transition énergétique pour La Réunion

174 – Sodim Caraïbes : Répondre aux besoins en logements tout en bâtissant des projets durables et équilibrés. Rencontre avec Jonathan Henry

176 - Diriger **BIOMETAL** vers une industrie plus durable en Martinique. L'interview de Thomas Monestier













Ouverture de la Déchèterie de **Batimat Recyclage** en partenariat avec **Valobat.**

Bonne nouvelle ! Pour les entreprises de travaux et les artisans de la Martinique, **Batimat Recyclage** est votre **nouveau site pour déposer vos déchets triés de chantier.**



ADRESSE :
CARRIÈRE MORNE DORÉ
97232 Le Lamentin, Martinique

Batimat Recyclage

valobat

Type de déchets de chantier **acceptés :**

Plâtres



Menuiseries vitrées



Inertes
(Béton, gravats, tuile, céramique...)

Bois du bâtiment

Métaux

www.valobat.fr
01 80 83 60 70

Choisissez l'efficacité pour vos APPELS D'OFFRES

GUADELOUPE & MARTINIQUE



EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE & SÉCURITÉ JURIDIQUE

ENCORE PLUS SIMPLE !

ENVOYEZ JUSTE UN MAIL AVEC VOTRE ANNONCE LÉGALE

BATISSEURS
CONSTRUCTION DURABLE - LOGEMENT - TRAVAUX PUBLICS OUTRE-MER

CONTACTEZ-NOUS :
AL@BATISSEURS-OUTREMER.COM
0696 73 26 26

www.batisseurs-outremer.com

LE SALON DES BÂTISSEURS

TRAVAUX PUBLICS - BÂTIMENTS - LOGEMENT - TRANSPORT

12 & 13 DÉCEMBRE 2025

LE LAMENTIN
Ville Lover
MARTINIQUE

ENSEMBLE, CONSTRUISONS LA MARTINIQUE

Collectivité Territoriale de Martinique
Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
FRBTP
LES TRAVAUX PUBLICS FÉDÉRATION NATIONALE
FFB
ActionLogement
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE
ADEME
DEAL Martinique
Caisse Générale de Sécurité Sociale Martinique
CIBTP ANTILLES-GUYANE
France Travail
CERC
CMA Chambres de Métiers et de l'Artisanat
CCI MARTINIQUE

LE SALON DES BÂTISSEURS

TRAVAUX PUBLICS - BÂTIMENTS - LOGEMENT - TRANSPORT

12 & 13 DÉCEMBRE 2025

























POURQUOI LE SALON DES BÂTISSEURS ?

Le Salon des Bâtisseurs : Rendez-vous incontournable du BTP en Martinique

C'est avec une immense fierté que nous allons bientôt vous accueillir pour **Le Salon des Bâtisseurs les 12 et 13 décembre 2025**, un événement conçu pour mettre en lumière l'excellence et la résilience des professionnels du BTP en Martinique. Face aux défis économiques, aux enjeux environnementaux et aux besoins en formation, ce salon ambitionne de fédérer tous les acteurs du secteur autour d'une vision optimiste et durable pour l'avenir de la construction sur notre territoire.

Le BTP est un pilier essentiel du développement de la Martinique, porté par des milliers de professionnels qui, chaque jour, bâtissent les infrastructures et les logements de demain. Pourtant, le secteur est confronté à des défis majeurs : hausse des coûts des matériaux, difficultés de recrutement, évolution des normes... **Le Salon des Bâtisseurs est un rendez-vous stratégique pour échanger, trouver des solutions et renforcer les synergies** entre entreprises, institutions et organismes de formation.



Nous sommes particulièrement fiers d'offrir aux visiteurs une **expérience unique**, un espace où les professionnels du BTP pourront se rencontrer, développer des collaborations et mettre en valeur leur expertise. Pour les exposants, c'est **une opportunité exceptionnelle** de démontrer leur savoir-faire et d'être au cœur des mutations du secteur. Pour les visiteurs, c'est une occasion précieuse d'explorer les innovations, de s'informer sur les évolutions réglementaires et de mieux comprendre les enjeux du BTP en Martinique.

UN HOMMAGE AUX GRANDS BÂTISSEURS DE LA MARTINIQUE.

Un **hommage sera rendu aux grandes figures qui ont marqué l'histoire du BTP.** Leurs portraits seront exposés, accompagnés d'un **QR Code** permettant de découvrir leur parcours et leurs réalisations. **Des trophées seront remis aux familles,** en reconnaissance de leur contribution au développement du territoire.

Nous vous invitons à **vivre pleinement cet événement,** à rencontrer les exposants, à participer aux conférences et à explorer toutes les opportunités qu'offre **Le Salon des Bâtisseurs.** Ensemble, faisons de cette première édition une réussite et un moteur pour la transformation du secteur du BTP en Martinique.

Philippe PIED



LE SALON DES BÂTISSEURS
TRAVAUX PUBLICS - BÂTIMENTS - LOGEMENT - TRANSPORT
2025

LES TEMPS FORTS DU SALON DES BÂTISSEURS

Espace d'exposition

Plus de 80 stands dédiés aux professionnels du BTP, entreprises, institutionnels et fournisseurs de solutions innovantes. Un large éventail de secteurs représentés : construction, logement, équipements, matériaux, formation professionnelle et sécurité.

Conférences et tables rondes

Des experts du secteur interviendront sur les grandes tendances du BTP : réglementation, gestion des déchets, qualité, innovations... Un programme riche pour rester informé et anticiper les évolutions du marché.

Job dating

Une opportunité supplémentaire afin de trouver de nouvelles pépites et pour les jeunes et demandeurs d'emploi de rencontrer des entreprises en recrutement.
En partenariat avec Pôle Emploi et les missions locales de Martinique.



Concours des talents du BTP

Un concours organisé avec les CFA du BTP, mettant à l'honneur les meilleurs talents en formation.

Concours Inter-entreprises de manipulateurss d'engins

Un défi technique mettant en avant les compétences des conducteurs d'engins.
2 jours de compétition, deux types d'épreuves (Précision avec une pelle de 5 tonnes, Remplissage de gobelets)

Trophées de la construction durable

Récompense les projets exemplaires en écoconstruction. Le jury, composé d'experts, décerne des prix selon 5 catégories : Grand Prix du Jury, Projet Neuf, Projet Rénové, Performance énergétique et Innovation.



Espace Numérique

Un univers immersif dédié aux nouvelles technologies : réalité virtuelle, BIM, CAO, 3D...
Un espace pédagogique où écoles et professionnels partagent leur expertise.

Hommage aux grands Bâtisseurs

Exposition de portraits avec QR Code, des grands Bâtisseurs d'Hier et d'aujourd'hui de la Martinique. Des trophés seront remis aux familles.

Démonstrations en direct

Un espace vivant avec des démonstrations techniques et essais de nouveaux matériels : engins de TP, manutention, transport... toutes marques confondues.

LE SALON DES BÂTISSEURS
TRAVAUX PUBLICS - BÂTIMENTS - LOGEMENT - TRANSPORT
2025

Scannez-moi !

POURQUOI PARTICIPER AU SALON DES BÂTISSEURS ?



- Mettre en avant vos savoir-faire
- Présentez vos nouveautés
- Rencontrer vos clients
- Echanger avec la profession
- Découvrir l'actualité du secteur
- Rencontrez vos futurs talents

+ 80 EXPOSANTS

NOS VISITEURS

LE SALON DES BÂTISSEURS
TRAVAUX PUBLICS - BÂTIMENTS - LOGEMENT - TRANSPORT
2025

- **Professionnels du BTP :**
 ouvriers, chefs de chantiers, artisans, ingénieurs, techniciens
- **Entrepreneurs et dirigeants :**
 maîtres d'œuvre, PME, promoteurs immobiliers, bureaux d'études
- **Particuliers et futurs propriétaires :**
 porteurs de projets de construction ou de rénovation
- **Institutionnels & collectivités :**
 élus, décideurs, services techniques des collectivités locales
- **Investisseurs et porteurs de projets :**
 personnes souhaitant investir dans le secteur du BTP
- **Jeunes en formation, Scolaires, CFA... :**
 apprentis, lycéens en filières techniques, étudiants en architecture ou ingénierie
- **Curieux et passionnés du bâtiment :**
 grand public intéressé par l'univers du BTP





RÉSERVEZ VOTRE ESPACE

LE SALON DES BÂTISSEURS
TRAVAUX PUBLICS - BÂTIMENTS - LOGEMENT - TRANSPORT
2025

1 2 3 4

1. PARTENAIRES OFFICIELS

- 1 page de publicité dans le magazine officiel
- 30 invitations pour le cocktail officiel du jeudi soir
- Présence sur toutes les communications (TV, radio, affiches, presse)
- Distribution de goodies autorisée
- Stand tout équipé de **6m x 5m** avec TV, salon, comptoir d'accueil avec tabouret, frigo, plantes

2. PARTENAIRES

- 1 page de publicité dans le magazine officiel
- 10 invitations pour le cocktail officiel du jeudi soir
- Présence sur les communications (affiches, presse)
- Distribution de goodies autorisée
- Stand tout équipé de 5m x 5m avec TV, comptoir d'accueil avec tabouret, salon, frigo, plantes

3. STANDS 25 M² (5x5m)

- Possibilité de distribuer des goodies à l'entrée
- Stand équipé de 5m x 5m (comptoir d'accueil avec tabouret, table, chaises)
- 5 invitations pour le cocktail officiel du jeudi soir

4. STANDS 12,5 M² (2,5x5m)

- Stand avec tables, comptoirs et Chaises
- 3 invitations







LE SALON DES BÂTISSEURS
TRAVAUX PUBLICS - BÂTIMENTS - LOGEMENT - TRANSPORT
12 & 13 DÉCEMBRE 2025

MORGAN : 0696 05 90 06
GILDA : 0696 85 85 55
PHILIPPE : 0696 73 26 26

WWW.LESALONDESBATISSEURS.COM













Ils mettent leurs énergies
et leurs talents pour bâtir nos
BATISSEURS




OFFICE
DE L'EAU
RÉUNION










BÂTISSEURS
BÂTIR DURABLEMENT AUJOURD'HUI, LES OUTRE-MER DE DEMAIN !
LE SALON BÂTISSEURS 2025
BÂTIR L'AVENIR
BTP & INFRASTRUCTURES
face aux défis ultramarins
EAU - ÉNERGIE - LOGEMENTS - PORTS - ROUTES
Territoires.

FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

LA FNTP : ACTEUR CLÉ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Christian Surget, président à la Fédération Nationale des Travaux Publics du conseil des régions métropole, des territoires ultra-marins, nous a accordé un entretien pour discuter des défis actuels du secteur, de l'importance d'une vision globale pour les territoires ultra-marins et de la nécessité d'investir dans la formation des jeunes.



Lors de notre dernière rencontre en début d'année en Guadeloupe, vous nous aviez partagé vos premières impressions sur le secteur des Travaux Publics. Qu'est-ce qui a changé depuis au sein de la Fédération des Travaux Publics, tant au niveau national que dans les territoires ultra-marins ?

Concernant la Fédération, rien n'a changé fondamentalement. Les structures adaptées aux nouvelles orientations écologiques sont en place. Le nouveau président de la **FNTP Alain Grizaud** élu depuis un an assure cette phase de transition. Ce qui a vraiment changé, c'est l'environnement économique. Nous traversons une période de troubles, voire de turbulences. L'inquiétude d'aujourd'hui réside sur la baisse annoncées des investissements, la baisse du fond vert, les collectivités jugées dispendieuses, la valse des orientations, la succession des ministres, exemple : 6 depuis 2020 pour les Dom !

Vous mentionnez les investissements. Quelles sont vos préoccupations à ce sujet, notamment en ce qui concerne les collectivités territoriales, qui sont vos principaux donneurs d'ordre ?

Les collectivités territoriales sont essentielles pour l'aménagement du territoire, la transition écologique, la proximité avec le citoyen, elles sont effectivement nos premiers donneurs d'ordre, plus de 70 % de l'activité de nos entreprises de TP. Ces entreprises construisent l'avenir des territoires, départements, régions, notamment en matière de transition écologique, assurent l'avenir environnemental des nouvelles générations, de nos enfants, petits-enfants mais aussi de nos anciens qui ont débuté des carrières pénibles, souvent très jeunes et qui ont droit à une fin de vie décente. Pour eux Les semaines de travail n'étaient pas 35 heures.

Notre Pays manquerait, nous dit-on, de moyens pour investir alors que les collectivités, globalement, peu endettées (en Métropole essentiellement), disposeraient d'un trésor de plus de soixante milliards d'euros. Il est indispensable que ces fonds dormants soient mobilisés pour entretenir notre patrimoine qui se délabre et préparer l'avenir. Il est hélas vrai que nos îles ne disposent pas d'une telle richesse, c'est pourquoi la continuité territoriale doit être appliquée, que nos amis Antillais se sentent Français tout en conservant leur identité, comme moi je n'oublie pas mes origines Corréziennes.

ACTEURS POUR LA PLANÈTE

LES TRAVAUX PUBLICS

Énergie

Ressources en eau

Mobilité bas carbone

Protection des territoires

Lutte contre les inondations

Reconquête urbaine

Génie écologique

Captation CO_2

Face au changement climatique, il est urgent de choisir d'investir dans les infrastructures de la transition écologique.

Contact
Fédération Nationale des Travaux Publics
3, rue de Berri
75008 PARIS
01.44.13.31.44
infos@fntp.fr

Rejoignez-nous sur

LES TRAVAUX PUBLICS FÉDÉRATION NATIONALE



› *Alain GRIZAUD président National FNTP*

Qu'est-ce qui freine, selon vous, l'utilisation de ces fonds par les collectivités ?
Tout d'abord la volonté de faire. La complexité administrative n'aide pas non plus. Toutes les différentes strates, État, régions, départements, communautés de communes, syndicats divers, communes, ont des normes qui s'empilent les unes sur les autres, et qui sont autant des machines à ralentir voir à empêcher de faire. Se rajoute la «route bashing», la chasse à la bagnole, laquelle heureusement évoluera techniquement mais ne disparaîtra pas. Imaginer un monde sans voiture est une utopie. Imaginer dans un territoire comme la Martinique, "Tous à vélo" est un mirage. Les infrastructures resteront et pour longtemps encore indispensables ; La voiture électrique ou autre ne circulera pas sur des chemins à bœufs, fussent-ils tirants de nos arrières grands parents

Quelle solution proposez-vous pour surmonter ces obstacles et dynamiser les investissements dans les territoires ultra-marins ?
Il faut imaginer un grand projet d'intérêt général, un projet péyi, plutôt que soupoudrer des projets isolés, mieux serait de les intégrer, parce que utiles localement. Je suggère que les édiles choisissent une personne compétente, neutre, de haut niveau, libre de réflexion, qui après consultation de tous, élus, représentants des citoyens etc., proposera un projet d'aménagement global pour le territoire, **un peu comme** Christian Blanc l'a réalisé **pour le Grand Paris**. Le gâteau ne serait pas conçu par tranches mais dans son ensemble. C'est ensuite que les priorités seront découpées, réalisées suivant les urgences et en fonction de la programmation des financements globaux programmés et obligatoirement obtenus. Les financements pour la construction d'aménagements de transport très importants et innovants tels que téléphérique, nouvelle route du littorale ou des tamarins, pour ne citer que ceux-là ont bien été obtenus pour la Réunion, pourquoi pas ici !

Vous avez évoqué l'action "Acteurs pour la planète" lancée par la Fédération. Pouvez-vous nous en dire plus ?
"Acteurs pour la planète" est une initiative pour adapter nos entreprises à la transition écologique, tant au niveau du matériel que de l'humain. Il s'agit de former nos collaborateurs aux enjeux environnementaux et de rendre nos métiers plus attractifs pour les jeunes. Nous voulons les convaincre qu'ils sont les bâtisseurs de leur cadre de vie de demain, que nos métiers sont indispensables pour assurer le quotidien des citoyens. Notre profession construit les réseaux d'eau potable, assainissement, fibre, énergies, les infrastructures de transport dans des conditions modernes et conformes aux dispositions écologiques. Elle ne doit pas être vue comme une contrainte liée aux conditions d'exécution mais comme nécessaire et indispensables à la sauvegarde de notre planète.

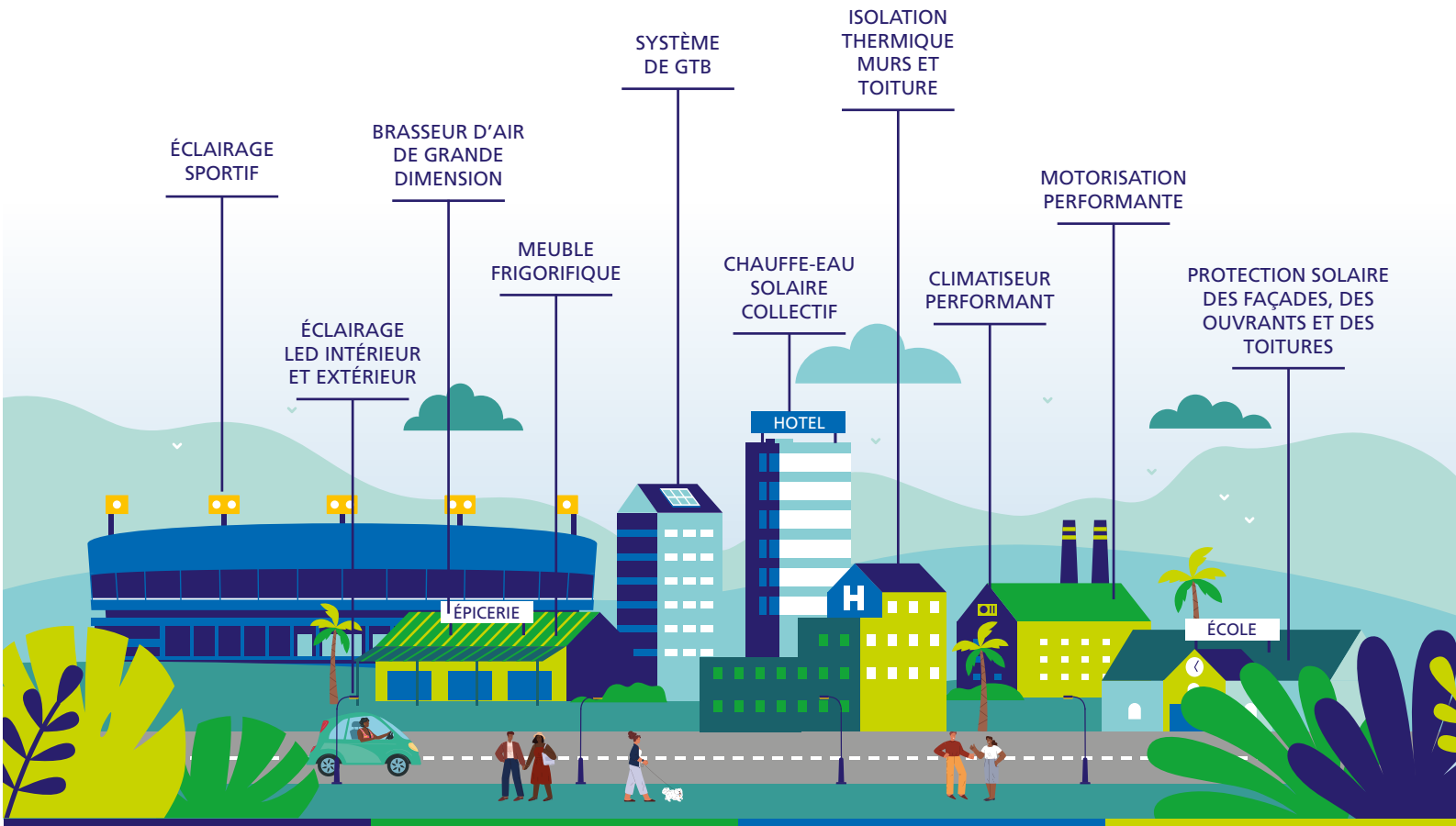
Sans entretien des infrastructures, c'est tout un territoire qui se fige, et un avenir écologique qu'on compromet pour nos enfants.

DES SOLUTIONS QUI S'ADAPTENT À VOUS !

Industriels, entreprises tertiaires, collectivités, etc, parce que les travaux d'efficacité énergétique sont aujourd'hui, plus que jamais, un levier de performance économique, EDF en Martinique vous accompagne techniquement et financièrement avec les nouvelles primes Agir Plus. Investissez sur l'acquisition d'équipements performants et réalisez jusqu'à 30% d'économies sur votre facture.

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?
Contactez nos chargés d'affaires : agirpluspro-mq@edf.fr

Agir aujourd'hui pour économiser demain.



MEUBLE FRIGORIFIQUE ET FROID INDUSTRIEL :

prime jusqu'à
250€/ml

RÉCUPÉRATION DE CHALEUR SUR GROUPE DE PRODUCTION DE FROID :

prime jusqu'à
0,55€/kWh

CLIMATISATION PERFORMANTE :

prime jusqu'à
650€/unité

EAU CHAUDE SOLAIRE :

prime jusqu'à
0,4€/kWh

En savoir plus sur nos aides financières sur edf.mq/agir-plus

EDF vous accompagne pour réaliser des économies d'énergie dans le cadre du dispositif des CEE EDF SA au capital social de 2 084 365 041 euros - 552 081 317 RCS Paris.

Justement, comment comptez-vous attirer les jeunes vers les métiers des travaux publics ?
La FNTP a recruté de jeunes ambassadeurs pour intervenir dans les collèges, dès la classe de troisième, au moment scolaire ou les élèves s'orientent. Les jeunes se comprennent mieux entre eux. La majorité méconnait la variété, la richesse de nos métiers, la formidable opportunité de carrière offerte par notre profession. Des micros-trottoirs réalisés en Métropole l'ont démontré. Notre ambition est d'informer et d'attirer les jeunes mais aussi les moins jeunes vers ces métiers de constructeurs du monde et de l'environnement de demain. Nous souhaitons qu'ils s'approprient leur avenir. Nos ambassadeurs expliquent et valorisent ce que sont réellement les travaux publics, loin des idées reçues. Cette jeune population doit saisir ces opportunités de carrières prometteuses. Nos métiers ne sont pas suffisamment connus, valorisés, c'est ce que nous voulons changer.

Vous avez également mentionné des difficultés liées aux délais de paiement. Pouvez-vous nous en dire plus ?
Il s'agit bien d'un problème sérieux, particulièrement marqué dans les territoires ultra-marins. Beaucoup d'entreprises sont en difficulté parce que non réglées dans les délais légaux alors que les entreprises, sous peine d'amende, règlent les fournisseurs et assurent les salaires en fin de mois. Cette situation met en péril la vie des entreprises donc de l'emploi et met à mal l'économie.
Certaines sont proches du dépôt de bilan. Pour survivre temporairement quelques-unes ont recours au Dailly, procédure onéreuse de crédit à court terme dont le cout est supérieur aux marges nécessaires et indispensables pour assurer la pérennité des entreprises.

Il est utile de rappeler que les marges nettes dans notre secteur d'activité sont faibles, de l'ordre de 2 à 3%.
La FNTP travaille avec le ministère des finances pour que les règlements soient effectués dans les délais, que les textes soient respectés, y compris le règlement automatiques des intérêts moratoires.

> **Les travaux publics ne sont pas une charge, mais une chance : celle de bâtir des vies durables, connectées et respectueuses de l'environnement.**

IL EN VA DE LA SURVIE DES ENTREPRISES

Avez-vous des échanges avec le nouveau gouvernement sur ces problématiques ?
Le Président et les services de la FNTP sont en contact permanent avec les instances et les différents Ministères concernés. Il est à noter que la valse des ministres ralentit la décision donc la mise en application, même si les services qui suivent les dossiers assurent au mieux.

Vous insistez également sur l'importance d'entretenir les infrastructures existantes. Pourquoi est-ce si crucial ?
Tout d'abord, nous craignons que les dépenses d'investissement fassent les frais des ajustements budgétaires.
De plus, les séquences d'élections successives sont rarement propices aux investissements sous prétexte que les travaux nuisent au quotidien des citoyens. Un paradoxe d'approche et une information biaisée. Les travaux sont au service du citoyen, pas l'inverse. Il est bien évident que ne pas entretenir les infrastructures, c'est réduire le service, reporter à demain et à grand frais ce qui doit être réalisé au quotidien pour entretenir ce patrimoine déjà bien malade.

Prenez l'exemple des réseaux d'eau en Martinique : le rendement est faible , ce qui signifie qu'une quantité importante d'eau pompée, traitée, transportée est gaspillée à cause de réseaux défaillants. Les coûts d'exploitations, sont de ce fait élevés, le prix de l'eau en découle pour partie. L'eau à l'origine est gratuite, pas son traitement, transport et entretien. Améliorer les réseaux, c'est baisser l'impact environnemental, baisser le coût donc le prix au robinet de chacun.

Il en est de même pour la qualité des routes, la sécurité, les transports, la mobilité. Le temps passé dans les bouchons devient insupportable! Ce temps inutilement perdu augmente les temps de transport donc le cout des livraisons, la consommation des énergies etc. Une situation opposée à la transition écologique.

Pour conclure, quel message souhaitez-vous adresser aux élus et aux acteurs locaux des territoires ultra-marins ?
Il faut imaginer les territoires ultra marins de demain avec

BTPR
LA PROTECTION SOCIALE

La marque Retraite, Prévoyance, Action sociale et Santé, du monde du BTP aux Antilles-Guyane

SANTÉ



GROUPE BTPR LA PROTECTION SOCIALE
50 ans à vos côtés
1975-2025

L'OFFRE SANTÉ BTPR

Bénéficiez de formules adaptées à notre secteur du BTP :

1 BTPR 150

2 BTPR 250

3 BTPR 400

Vous êtes couverts pour toutes vos dépenses santé effectuées en Outre-mer et en France métropolitaine.

- 100% SANTÉ pour tous les salariés et leur famille, grâce au contrat responsable et solidaire souscrit par leur entreprise
- Un large choix d'équipements pris en charge à 100% (frais dentaires, optiques, aides auditives...)

AIDE SANTÉ

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

* Aide au financement du reste a charges sur les frais dentaires, optiques et auditifs

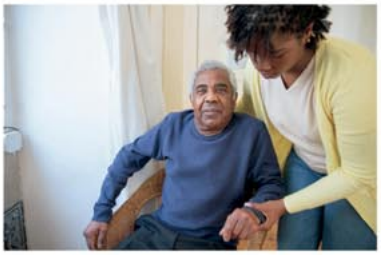
SOINS SANTÉ

* Prise en charge des soins médicaux non remboursés par la Mutuelle BTPR Santé (sur présentation de la prise en charge Sécurité sociale et Mutuelle) : Optique, auditif, dentaire, dépassement d'honoraire, etc.

CONSULTATION PSYCHOLOGUE

* Si adhérent BTPR Santé, aide en complément de prise en charge sur une séance de consultation.

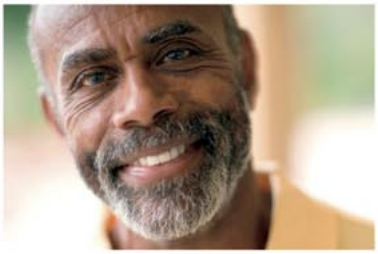
*BTPR, c'est aussi



Action sociale



Prévoyance



Retraite

RETRAITE COMPLEMENTAIRE agirc-arrco

Guadeloupe : 0590 82 22 57
Martinique : 0596 50 48 70
Guyane : 0594 31 32 39

www.btpr.fr

@BtprAntillesGuyane



des projets ambitieux et coordonnés. Nos îles sont parmi les plus belles au monde. Nous devons les préserver, les développer pour les générations futures.

Un tourisme et des aménagements et investissements modernes et de qualité pour attirer les investisseurs, produire sur place, développer l'autonomie alimentaire. Ces territoires sont la France, ils doivent bénéficier de ce label et de la continuité.
Cela nécessite une volonté collective des élus, des entreprises et des citoyens.
Les entreprises de travaux publics et la FNTP sont au cœur de la transition écologique ; nous sommes prêts pour nous engager, pour participer au projet aux cotés des pouvoirs publics pour peu qu'une vision claire des objectifs à atteindre soit écrite.

Le communiqué de presse qui suit de la FNTP met en lumière des inquiétudes quant aux choix budgétaires du gouvernement. Comment ces mesures pourraient- elles impacter le secteur des travaux publics, notamment dans les territoires ultra- marins ?
Christian Surget : Les mesures annoncées, si elles sont adoptées, risquent d'avoir un impact négatif sur nos activités. La réduction des investissements locaux affectera directement nos entreprises, qui dépendent majoritairement des commandes publiques. Cela pourrait freiner des projets essentiels pour la transition écologique et accentuer les fractures territoriales. Il est crucial que le gouvernement reconsidère ces choix pour soutenir l'économie et préparer l'avenir.

Comment la FNTP compte-t-elle agir pour influencer les décisions gouvernementales ?
Christian Surget : Alain Grizaud, notre Président et la FNTP par son organisation par Régions, va continuer à dialoguer avec les parlementaires et les responsables politiques pour faire valoir nos arguments. Nous souhaitons que le Parlement opère des arbitrages budgétaires cohérents avec les enjeux de la transition écologique et le développement de nos territoires. Il en va de la santé de nos entreprises, de l'emploi et de la qualité de vie des citoyens.

Propos recueillis par Philippe Pied ■

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

La FNTP dénonce un projet de budget qui aggravera la dette écologique et les fractures territoriales

Par un Communiqué de presse en date du 10 octobre 2024, La Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) s'alarme des mesures annoncées par le Gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances pour2025. Les choix opérés auraient un effet récessif sur l'économie française et, contrairement aux ambitions affichées, permettraient seulement de stabiliser le déficit public.

Le Gouvernement privilégie des hausses de prélèvements, alors que la France est déjà à un niveau record par rapport aux pays de l'OCDE, et des coupes drastiques en matière d'investissement local qui représente plus de 70 % de l'investissement public civil. Ces choix porteraient gravement préjudice à la croissance, contribueraient à accroître les déséquilibres territoriaux et sacrifieraient la transition écologique.
Effondrement du fonds vert, baisse de deux points du taux du fonds de compensation pour la TVA, amputation du budget de l'Agence de financement des infrastructures de transport, création d'un fonds d'épargne imposé, cette politique de « stop and go » serait en contradiction totale avec les impératifs catégoriques de la transition écologique et du soutien à nos territoires.
La FNTP regrette ces options d'ajustement budgétaire par des « coups de rabot », au lieu de s'attaquer à la réduction des déficits publics par des réformes de structure portant
sur les dépenses sociales - représentant plus de la moitié des dépenses publiques - et les dépenses courantes de l'Etat. Les pays qui ont réussi à réduire leurs déficits publics, sans porter atteinte à la croissance, ont préservé leur investissement.
Face au « mur d'investissements » de la transition écologique et aux besoins vitaux de nos territoires, la FNTP en appelle à la responsabilité du Parlement pour opérer des arbitrages budgétaires en cohérence avec le souci de la préparation de l'avenir et du redressement national.
Pour Alain GRIZAUD, Président de la FNTP : « La réduction du déficit public est une impérieuse nécessité mais elle doit se faire en préservant l'investissement local afin de réussir la transition écologique, prendre soin des territoires et ne pas trop peser sur la croissance ». ■



VINCI CONSTRUCTION Outre-mer

DIRECTION RÉGIONALE RÉUNION

PLUS DE 60 ANS D'ŒUVRES UTILES AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE RÉUNIONNAIS









28 rue Jules Verne - 97420 LE PORT

02 62 42 45 00

sbtpc-sogea@sbtpc-sogea.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT

OLIVIER SALLERON EN MARTINIQUE :

"Unir nos forces pour relever les défis du BTP local"

Le président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) était récemment en visite en Martinique pour officialiser le rapprochement entre la Fédération Régionale du Bâtiment et des Travaux Publics de Martinique (FRBTP), présidée par Steve Patole, et la FFB Martinique, (en 2024) présidée par Eddy Ouly. Dans cet entretien, il revient sur les enjeux du secteur, les défis à relever et les perspectives pour la filière du bâtiment, tant au niveau national que local.

Monsieur Salleron, pouvez-vous nous rappeler votre parcours et votre rôle actuel à la tête de la FFB ?

Olivier Salleron : J'ai été élu président de la Fédération Française du Bâtiment le 20 mars 2020, deux jours après le début du confinement lié au Covid. C'était un baptême du feu, mais cela m'a permis de prendre rapidement la mesure des défis qui nous attendaient. J'ai été réélu en mars 2023 pour un second mandat de trois ans.

Mon parcours est celui d'un homme de terrain. Je suis plombier-chauffagiste, à la tête d'une entreprise d'une quarantaine de salariés en Dordogne. Avant d'accéder à la présidence nationale, j'ai été président départemental en Dordogne puis président régional en Nouvelle-Aquitaine. Cette expérience s'avère précieuse pour comprendre les réalités quotidiennes de nos entreprises sur tous les territoires.

Le secteur du bâtiment traverse actuellement une période difficile. Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confronté ?

Nous faisons face à une crise majeure du logement neuf. Depuis deux ans, nous observons une chute brutale des permis de construire. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs. Je peux citer : l'inflation, la hausse des taux d'intérêt qui a désolvabilisé de nombreux acheteurs, la restriction des critères d'octroi du PTZ, l'application - en avance de phase - de certains principes liés à l'artificialisation des sols et malheureusement l'absence de politique nationale en matière de logement depuis plusieurs années.

> **Le logement n'est pas une option, c'est un droit fondamental.**

Il faut bien comprendre que cette crise du logement a des répercussions sur l'ensemble de l'économie et de la société. Le logement constitue une des premières dépenses des ménages en France. Quand on demande aux Français leurs préoccupations, le logement arrive largement en tête, devant la santé, la sécurité ou même le chômage d'après certaines enquêtes. C'est dire l'importance de cet enjeu. À cela s'ajoutent les défis liés à la transition écologique, avec la nécessité de rénover massivement le parc existant pour réduire notre consommation énergétique. C'est un chantier colossal qui nécessite des investissements importants et une main-d'œuvre qualifiée.

Vous évoquez l'instabilité gouvernementale comme un frein. Quel message souhaitez-vous adresser au nouveau gouvernement ?

En quatre ans et demi de mandat, j'en suis à mon sixième ministre du logement. Cette instabilité est préjudiciable car elle empêche la mise en place de politiques de moyen et long termes dont notre secteur a besoin. Les entreprises ont besoin de visibilité pour investir tant en matière d'équipements que de ressources humaines et de formation.



› OS FFB-©-Arthur Maia



Cependant, je veux rester optimiste. La nomination de Valérie Létard à la tête du ministère du logement et de la rénovation urbaine est un signal positif. La nouvelle ministre est une femme de terrain qui connait bien les enjeux de l'aménagement du territoire et du logement. Notre message est clair : il faut des mesures d'urgence et une politique ambitieuse pour débloquer la construction de logements et permettre la massification de la rénovation. Cela passe par le retour du prêt à taux zéro sur l'ensemble du territoire, y compris pour la maison individuelle, la relance de l'investissement locatif et un soutien accru à la rénovation énergétique.

Nous demandons également un assouplissement du dispositif "zéro artificialisation nette" (ZAN) des sols, qui freine actuellement la construction dans de nombreux territoires et le développement économique parallèlement. Il faut trouver un équilibre entre la nécessaire protection de l'environnement et le besoin de construire des logements, notamment à proximité des bassins d'emploi. Il n'y aura pas de réindustrialisation sans une politique du logement volontariste.

Vous étiez récemment en Martinique. Quels sont les enjeux spécifiques aux territoires ultra-marins ?

Les problématiques sont multiples car les situations s'avèrent différentes dans les territoires compte tenu de leur situation démographique notamment. Il y a toutefois des préoccupations que l'on retrouve partout : coût plus élevé des matériaux, enjeux liés au transport, octroi de mer, délais de paiement souvent très longs... Par exemple, en Martinique, le délai moyen de paiement des collectivités locales serait de 98 jours, ce qui met en grande difficulté nos entreprises. Il y a aussi des enjeux spécifiques comme la rénovation de l'habitat existant, qui nécessite des investissements importants et sans doute des procédures adaptées compte tenu des enjeux fonciers et d'indivision. J'ai pu constater lors de ma visite qu'il y a un besoin énorme de rénovation, que ce soit pour améliorer le confort des habitants ou pour adapter les bâtiments aux contraintes climatiques locales.

Pour mieux prendre en compte ces réalités, j'ai proposé de créer, il y a environ deux ans, une « région » supplémentaire au sein de la FFB, dédiée aux territoires d'Outre-mer. Cela nous permet de partager collégialement, avec toutes les fédérations, les problématiques et de pouvoir les remonter au niveau national à l'ensemble des acteurs concernés. Nous avons également nommé un représentant des Outre-mer qui siège au Conseil des régions et au Bureau de la FFB. Cela change tous les ans pour permettre une représentation tournante équilibrée.

Les territoires ultra-marins constituent des richesses indéniables et nous avons à y trouver des inspirations.

Le BTP, ce n'est pas seulement du béton et des chiffres, c'est de l'humain, de la passion, du territoire et de la fierté.

CaribLoc

LA SOLUTION *LOCATION*

Pour des chantiers réussis, faites appel à CARIBLOC, votre partenaire depuis plus de 30 ans.



LOCATION VUL-VI | LOCATION VENTE ENGINS MATÉRIELS ET ACCESSOIRES TP
MANUTENTION | GROUPES ÉLECTROGÈNES | NACELLES

FRAIKIN
YOU DRIVE, WE CARE

THE Rental STORE

Basé en Martinique depuis 1991, CARIBLOC dispose aujourd'hui du plus large choix de matériels et véhicules professionnels disponibles à la location.

480 Chemin de Californie - LE LAMENTIN - MARTINIQUE
0596 **504 765** - Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h
www.caribloc.com - contact.caribloc@gbh.fr

Vous avez évoqué la fusion des fédérations du BTP en Martinique. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Effectivement, je suis venu pour officialiser le rapprochement, et nous l'espérons, la fusion prochaine des deux fédérations en Martinique : la FRBTP présidée par Steve Patole et la FFB Martinique présidée par Eddy Ouly. Un protocole a été signé officiellement le 12 novembre en présence des présidents des chambres consulaires.

C'est une étape importante. Ce rapprochement vise à permettre au BTP de parler d'une seule voix dans l'écosystème local et à afficher la volonté du secteur de participer au développement de l'activité pour répondre aux besoins des martiniquais. Il s'agit aussi de définir un plan d'action pour renforcer l'attractivité des métiers, valoriser le secteur et réussir la transition écologique.

Quelles sont les perspectives pour le secteur du bâtiment en 2025 ?

Nous espérons que les mesures annoncées récemment par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances (PLF), notamment le retour du prêt à taux zéro sur l'ensemble du territoire et pour la maison individuelle, seront confirmées à l'issue des débats. Il faut aussi relancer l'investissement locatif et soutenir la rénovation, qu'elle soit de confort ou énergétique.

Le secteur du bâtiment représente 215 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023. Le logement représente 63% de cette activité et le non-résidentiel 37%.La rénovation énergétique pèse pour 30 milliards d'euros , soit un peu plus d'un quart de l'activité d'amélioration-entretien.

« La création d'une région Outre-mer au sein de la FFB est une avancée majeure pour mieux entendre, comprendre et agir collectivement. »

Ces chiffres montrent l'importance de notre secteur pour l'économie nationale. Nous sommes un moteur de croissance et d'emploi, avec 1,759 million d'actifs dans le bâtiment, dont 1,286 million de salariés.

Quelles sont vos propositions pour sortir de la crise actuelle du logement ?

Pour surmonter cette crise, nous avons besoin de mesures ambitieuses et immédiates. Tout d'abord, il est crucial de rétablir un Prêt à Taux Zéro (PTZ) sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales et ultramarines, afin d'encourager l'accession à la propriété. Ensuite, nous devons prolonger et améliorer le dispositif Pinel, ou créer une alternative efficace, pour relancer l'investissement locatif.

Il est également essentiel d'augmenter les aides à la rénovation car on sait que le coûts d'une ré-



LES CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR DU BÂTIMENT

- **Chiffre d'affaires 2023** : 215 milliards d'euros
- **Part du logement dans l'activité :** 63%
- **Activité de la rénovation énergétique** : 30 milliards d'euros
- **Nombre d'actifs :** 1,759 million, dont 1,286 million de salariés

novation globale s'élève en moyenne à 40-60 k€.

Par ailleurs, l'allègement des charges des entreprises est nécessaire pour préserver les emplois et encourager l'embauche.

Enfin, nous préconisons une simplification des démarches administratives liées aux appels d'offres publics, permettant ainsi à un plus grand nombre d'entreprises de participer. Ces actions sont indispensables pour relancer le secteur et répondre efficacement aux besoins en logement des Français.



Un mot sur l'attractivité du secteur auprès des jeunes ?

C'est un enjeu majeur et j'en ai fait ma priorité. Nous avons beaucoup investi dans la communication, notamment via les réseaux sociaux, pour valoriser nos métiers qui sont de plus en plus technologiques. Les résultats sont là : en cinq ans, nous sommes passés de 60 000 à 100 000 apprentis au niveau national.

Nous devons continuer sur cette lancée, en montrant que le bâtiment est un secteur d'avenir, notamment par sa dimension environnementale. Nos métiers évoluent, avec l'utilisation croissante du numérique, de nouveaux matériaux biosourcés, des techniques innovantes comme les exosquelettes pour faciliter le travail des ouvriers.

Le message que je veux faire passer aux jeunes, c'est que le bâtiment offre des opportunités passionnantes, des carrières évolutives et la possibilité de contribuer concrètement à la transition écologique. Nous construisons littéralement le monde de demain, et c'est une grande source de fierté.

Quel message final souhaitez-vous adresser au gouvernement et aux acteurs du secteur du bâtiment ?

Le secteur du bâtiment est à un tournant crucial et il faut une action urgente et décisive. Le logement n'est pas une option, c'est une nécessité fondamentale pour des millions de Français. Chaque jour qui passe sans décision concrète aggrave la crise.

J'appelle le gouvernement à prendre ses responsabilités et à agir rapidement. Nous sommes prêts à travailler étroitement avec l'État, mais cela exige des engagements clairs : investir massivement dans le logement, soutenir les entreprises du bâtiment et garantir un cadre fiscal stable et incitatif.

Aux entreprises du secteur, je veux dire de garder confiance malgré les difficultés actuelles. Notre industrie a toujours su s'adapter et se réinventer face aux crises. Nous avons des atouts formidables : un savoir-faire reconnu, des entreprises innovantes et des professionnels passionnés.

L'avenir du bâtiment s'annonce passionnant, avec de grands défis à relever en matière de logement, de transition écologique et de transformation numérique. Je suis convaincu que nos entreprises sauront saisir ces opportunités pour construire un avenir durable et prospère, tant dans l'hexagone que dans les territoires ultramarins.

Ensemble, nous pouvons relancer le secteur du bâtiment et en faire un moteur de croissance et de cohésion sociale pour notre pays. C'est ce message d'espoir et d'ambition que nous devons porter collectivement pour assurer la pérennité et le dynamisme de notre filière.

LA FFB EN OUTRE-MER

Création d'**une région dédiée aux territoires ultramarins**
8 fédérations concernées : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie et prochainement la Polynésie française
Objectifs : partager les spécificités locales, échanger sur les bonnes pratiques et relayer les enjeux au niveau national

OUTRE-MER

LE BTP DANS LA TOURMENTE, ENTRE URGENCES, BLOCAGES ET ESPOIRS DE RELANCE

À l'heure où les besoins en infrastructures, logements et équipements publics explosent dans les territoires ultramarins, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) vacille dangereusement. Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte… partout, les professionnels tirent la sonnette d'alarme. Entre baisse des investissements, retards de paiement, blocages administratifs, catastrophes naturelles ou absence de visibilité, le secteur est confronté à une crise structurelle profonde. Pourtant, le BTP reste un pilier économique et social majeur pour ces territoires.

UN SECTEUR EN CRISE SUR TOUS LES FRONTS

En **Martinique**, les acteurs du BTP évoquent un « retour aux niveaux d'activité des années 1970 ». Le secteur a perdu près de 3 500 emplois en dix ans. Les entreprises subissent des retards de paiement intolérables, un effondrement des appels d'offres et une désindustrialisation qui menace l'équilibre économique et social de l'île. En Guadeloupe, la situation est tout aussi préoccupante : les appels d'offres ne tiennent plus compte des hausses de prix post-Covid, les projets de construction sont bloqués par des lourdeurs administratives, et l'assainissement freine même l'octroi des permis de construire .

À La **Réunion**, la baisse des investissements publics a provoqué la fermeture de 580 entreprises en deux ans. La construction de logements sociaux s'est effondrée – moins de 1 000 logements livrés pour 49 000 demandes en attente. Le foncier rare, la complexité administrative et la perte de savoir-faire freinent toute reprise.

GUYANE ET MAYOTTE : ENTRE ESPOIR ET TENSION EXTRÊME

La **Guyane**, malgré ses potentialités économiques (80 % d'énergie verte produite localement), souffre d'un effondrement des mises en chantier (-21,1 % en un an) et d'une chute des autorisations de construire (-49,2 %). La dépendance à 90 % à la commande publique rend le secteur vulnérable aux aléas budgétaires.

À **Mayotte**, le cyclone Chido a agi comme un révélateur : 40 morts, des dizaines de milliers de sinistrés et un territoire paralysé. La reconstruction est titanesque. Si des lois d'exception ont été votées pour accélérer les chantiers, la logistique, le manque de matériaux, la fragilité des entreprises locales (souvent sinistrées et en grande difficulté de trésorerie) ralentissent fortement le redémarrage. Pourtant, la résilience est palpable : le tissu BTP mahorais est mobilisé, des collaborations avec La Réunion sont engagées, et des projets structurants émergent.

CHIFFRES CLÉS DU BTP ULTRAMARIN EN 2024-2025

Martinique : 5 500 emplois dans le BTP en 2023 (vs 9 000 en 2013), baisse de 40 %

Guadeloupe : Plus de 2 ans de retard dans certains appels d'offres, prix de référence non actualisés depuis 2019

La Réunion : Perte de 1 232 emplois en un an ; baisse de 18 % du chiffre d'affaires en 10 ans

Guyane : Mises en chantier -21,1 %, autorisations de construire -49,2 %, commande publique -26 %

Mayotte : 3,5 milliards d'euros estimés pour la reconstruction post-cyclone ; près de 80 % des entreprises sinistrées

UNE RÉPONSE À INVENTER : VISIBILITÉ, FINANCEMENT, FORMATION

Partout, les acteurs s'accordent : il faut relancer l'investissement public, réformer les mécanismes de financement du logement social, simplifier les procédures administratives et former les jeunes aux métiers du BTP. À la Martinique, Guadeloupe ou La Réunion, les professionnels insistent sur la nécessité d'une meilleure planification des projets, de délais de paiement respectés et d'un soutien fort aux PME locales.

Comme le souligne **Christian Surget** de la FNTP : ***« Il faut penser des projets d'intérêt général, globaux, portés par une vision territoriale claire ».*** Pour **Olivier Salleron**, président de la FFB, ***"il est urgent de relancer le logement neuf et la rénovation énergétique en Outre-mer, tout en adaptant les normes aux réalités locales."***

Le BTP ultramarin vit une période de grands bouleversements. Entre crise et résilience, la voie de la relance passera par une vision claire, des financements adaptés, et un soutien affirmé aux acteurs de terrain. Plus qu'un secteur économique, le BTP est un outil de cohésion sociale et d'aménagement du territoire. Lui redonner les moyens d'agir, c'est investir dans l'avenir des Outre-mer.

Philippe Pied ■

COTRAM BTP







COTRAM BTP : CONSTRUIRE AVEC PASSION

Chez COTRAM BTP, filiale du groupe CAIALI, nous nous engageons depuis 1993 à exceller dans le secteur du BTP, en mettant en avant notre rigueur et notre professionnalisme. Nous offrons un éventail étendu de compétences, ce qui nous permet de réaliser des projets diversifiés et remarquables. Notre expertise se manifeste à travers des projets divers et d'envergure, tels que la construction de chais de vieillissement de rhum et la mise en œuvre d'un parking silo.
Ces réalisations illustrent notre capacité à répondre aux défis techniques et architecturaux tout en respectant les normes de qualité et de sécurité, certifiées par notre accréditation MASE.

Chez COTRAM BTP, nous construisons l'avenir avec détermination et excellence, en participant activement au développement de notre région.

www.cotram.fr

Z.I DE PELLETIER AU LAMENTIN
TÉLÉPHONE : 0596 57 10 23
WWW.COTRAM.FR

MASE
AMÉLIORER LA PERFORMANCE SSE

MARTINIQUE

Crise historique dans le BTP en Martinique : Les professionnels tirent la sonnette d'alarme.

Les organisations socio-professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics de Martinique lancent un cri d'alerte face à l'effondrement sans précédent du secteur. Dans un communiqué publié ce 8 avril 2025, elles décrivent une situation d'urgence économique et sociale, appellent à des mesures immédiates et ciblées, et interpellent les collectivités, l'État et l'ensemble des décideurs. Derrière les chiffres, ce sont des milliers d'emplois, de familles et d'entreprises qui sont aujourd'hui menacés.

LE COMMUNIQUÉ

Crise sans précédent dans le secteur du BTP en Martinique : un danger imminent pour notre économie et notre société

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) en Martinique traverse une crise d'une ampleur inédite. Plus qu'un simple ralentissement conjoncturel, il s'agit d'un effondrement qui menace directement l'économie locale, l'emploi et le cadre de vie de nos concitoyens. Si des mesures urgentes ne sont pas prises, les conséquences seront dramatiques et durables pour notre territoire.

Un secteur en détresse : symptômes et causes d'une crise majeure

1.Un manque de visibilité qui paralyse l'investissement
Les entreprises du BTP font face à une incertitude croissante due à l'absence de programmation claire des projets publics et privés. Cette situation freine les investissements, limite la capacité des entreprises à anticiper leur activité et entraîne une asphyxie progressive du secteur. Sans une planification rigoureuse et transparente, aucun redémarrage durable n'est envisageable.

2.Des délais de paiement insoutenables : une menace immédiate pour les entreprises
Les retards de paiement des marchés publics et privés sont devenus la norme, étranglant la trésorerie des entreprises et mettant en péril leur existence. Pour de nombreuses PME et TPE du secteur, ces délais sont synonymes de difficultés insurmontables : impossibilité de payer les fournisseurs, accumulation des dettes sociales et fiscales, et à terme, cessation d'activité.

3.Un recul alarmant : retour aux années 1970
Le niveau d'activité du BTP en Martinique est aujourd'hui comparable à celui des années 1970, une époque où les infrastructures de notre territoire étaient encore embryonnaires. Cette régression traduit une désindustrialisation inquiétante du secteur et un abandon progressif du développement de la Martinique. La conséquence directe est une perte de compétitivité et d'expertise locale, rendant notre île toujours plus dépendante de ressources extérieures.

Des conséquences humaines et sociales dramatiques

Derrière les chiffres et les indicateurs économiques, ce sont des vies qui basculent. La crise du BTP engendre des répercussions sociales et humaines profondes :

- **Une destruction massive d'emplois**, plongeant des centaines de familles dans l'incertitude et la précarité. Au cours des dix dernières années, le BTP a perdu en Martinique près de **3 500 emplois**, passant d'environ **9 000 salariés en 2013 à 5 500** en 2023, soit une baisse de près de **40 %**. Cette hémorragie a durement touché les petites entreprises du secteur.
- **Une explosion du chômage**, particulièrement préoccupante dans un contexte où les perspectives professionnelles sont déjà limitées.



■ **Un exode contraint de nos jeunes talents**, qui, faute d'opportunités sur leur territoire, sont forcés de chercher un avenir ailleurs.

Les collectivités et les EPCI : des leviers essentiels pour la relance

Dans ce contexte alarmant, il est impératif que les collectivités locales et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) prennent la pleine mesure de leur rôle.

■ **Les communes**, dont la situation financière s'améliore progressivement, doivent réinvestir dans les infrastructures locales.
■ **Les EPCI**, qui disposent des ressources techniques et financières nécessaires, doivent accélérer la mise en œuvre de projets structurants.

Alors que les élections municipales de 2026 se profilent, il est temps que les élus se saisissent de cette question avec ambition et responsabilité. La relance du BTP ne concerne pas uniquement les entreprises du secteur : elle est la clé du développement de notre territoire et du bien-être de nos concitoyens.

Un appel à l'action : ne laissons pas la Martinique sombrer

Face à cette situation critique, nous demandons avec insistance :

■ **Une programmation claire et ambitieuse des projets publics et privés**, afin d'offrir aux entreprises une visibilité indispensable à leur survie.
■ **Le respect strict des délais de paiement**, pour éviter la faillite en cascade des entreprises et les drames humains qui en découlent.
■ **Une mobilisation urgente des collectivités et des EPCI**, pour investir massivement dans des infrastructures modernes et adaptées aux besoins de la population.

Malgré la crise actuelle et les destructions massives d'emplois, **la formation dans le secteur du BTP doit impérativement être maintenue et renforcée**.

Les besoins futurs en infrastructures, en rénovation énergétique, en transition écologique et en aménagement du territoire seront considérables dans les années à venir.

Préparer dès aujourd'hui une main-d'œuvre qualifiée, c'est anticiper la relance et éviter une pénurie de compétences locales lorsque les chantiers redémarreront. Former nos jeunes et maintenir les filières d'apprentissage actives, c'est refuser de sacrifier une génération et affirmer notre volonté de bâtir l'avenir de la Martinique.

Le BTP est bien plus qu'un secteur économique : c'est un pilier essentiel du développement et de l'aménagement de notre île.

Sauver le BTP, c'est préserver des milliers d'emplois, garantir un cadre de vie digne pour nos citoyens et offrir à notre jeunesse un avenir en Martinique.

Nous en appelons à la responsabilité de toutes les parties prenantes - État, collectivités, acteurs économiques - pour qu'elles agissent sans délai face à cette crise.

L'heure n'est plus aux constats, mais aux décisions et aux actions concrètes. ■

NE LAISSONS PAS LA MARTINIQUE S'EFFONDRER. IL EST ENCORE TEMPS D'AGIR.



MARTINIQUE - ALERTE ENVIRONNEMENT

La prolifération des carrières illicites en Martinique : Une menace pour l'environnement et l'économie locale

En Martinique, l'exploitation des matériaux de construction est une activité essentielle pour le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP). Pourtant, ces dernières années, une problématique préoccupante prend de l'ampleur : la multiplication des carrières illégales. Loin d'être anodine, cette activité clandestine engendre des impacts environnementaux majeurs, fragilise les acteurs économiques respectueux de la réglementation et expose les collectivités à des défis de gouvernance.

UN PHÉNOMÈNE EN EXPANSION

Face à la demande en granulats, certains opérateurs choisissent de contourner la législation en exploitant des carrières sans autorisation. Ces sites, souvent dissimulés en zones reculées ou sur des terrains privés, échappent aux contrôles administratifs et aux obligations environnementales. L'absence de suivi officiel rend leur recensement difficile, mais les témoignages des riverains et des professionnels du secteur attestent d'une recrudescence du phénomène.

L'exploitation illicite de carrières repose sur des motivations économiques : l'absence de fiscalité et d'investissements réglementaires permet à ces acteurs clandestins de proposer des prix bien en dessous du marché. Cette concurrence déloyale met en péril les entreprises légalement établies, qui doivent assumer des coûts liés aux études d'impact, aux taxes et aux mesures de réhabilitation des sites exploités.

UN DÉSASTRE ÉCOLOGIQUE

Les conséquences environnementales des carrières illégales sont considérables. L'extraction sauvage détruit les écosystèmes, entraîne l'érosion des sols et pollue les cours d'eau. Contrairement aux exploitations réglementées, ces sites ne font l'objet d'aucun plan de remise en état, laissant derrière eux des paysages ravagés et des risques accrus de glissements de terrain. Par ailleurs, l'absence de suivi entraîne souvent des pratiques dangereuses, comme l'excavation excessive, qui affaiblit la stabilité des sols et peut menacer les infrastructures avoisinantes. La faune et la flore locales subissent également de lourdes pertes, certaines espèces endémiques étant particulièrement vulnérables aux perturbations de leur habitat naturel.

DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Outre la pression exercée sur les entreprises respectueuses des réglementations, les carrières illicites échappent à toute contribution fiscale. L'État et les collectivités locales se trouvent ainsi privés de recettes essentielles pour financer les infrastructures et les projets d'aménagement du territoire. Cette perte de revenus affecte indirectement l'ensemble de l'économie martiniquaise, freinant les investissements nécessaires au développement durable du secteur du BTP.

Sur le plan social, les carrières clandestines exposent souvent des travailleurs à des conditions de travail précaires et dangereuses. L'absence de normes de sécurité et de protection sociale accroît les risques d'accidents et d'exploitation de la main-d'œuvre.

QUELLES SOLUTIONS POUR ENDIGUER LE PHÉNOMÈNE ?

Face à cette situation alarmante, plusieurs leviers d'action doivent être mobilisés :

- **Renforcement des contrôles et des sanctions :** Une meilleure coordination entre les services de l'État, les collectivités et les forces de l'ordre permettrait de détecter et de sanctionner plus efficacement les exploitations illégales.

- **Sensibilisation et responsabilisation des acteurs du BTP :** Les entreprises de construction, principales clientes des carrières, doivent être incitées à s'approvisionner auprès de sites réglementés. Une traçabilité plus stricte des matériaux utilisés pourrait freiner la demande pour les produits issus de l'exploitation clandestine.

- **Développement d'alternatives durables :** La valorisation des matériaux recyclés issus de la déconstruction et du réemploi représente une piste intéressante pour réduire la dépendance aux granulats naturels. En structurant davantage cette filière, il serait possible de limiter l'incitation à exploiter illégalement des carrières.

- **Accompagnement des petites**



exploitations vers la mise en conformité : Certaines carrières illégales pourraient être régularisées sous conditions, en accompagnant leurs exploitants dans une transition vers un cadre légal et respectueux de l'environnement.

UN COMBAT COLLECTIF POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

La prolifération des carrières illicites en Martinique ne peut être ignorée, tant ses répercussions sont multiples. Agir contre ce fléau nécessite une mobilisation de l'ensemble des acteurs : pouvoirs publics, entreprises du BTP, citoyens et organisations professionnelles. En adoptant une approche plus rigoureuse et en favorisant des solutions alternatives, la Martinique peut concilier son développement économique avec la préservation de son patrimoine naturel et social.



MARTINIQUE - CTM - FERNAND ODONNAT

MAÎTRISER L'EXISTANT, IMAGINER L'AVENIR

> « *Ce que nous construisons aujourd'hui, c'est la Martinique de demain* »

Récemment nommé au conseil exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) en mars 2024, Fernand Odonnat, qui succède à David Zobda, est désormais en charge d'un portefeuille particulièrement stratégique pour le développement de notre île : l'aménagement du territoire, les infrastructures, les risques majeurs, mais aussi la transition écologique, l'énergie. Avec près de quarante ans d'expérience en tant qu'ingénieur des travaux publics et une carrière politique active, il détaille ici ses missions et les enjeux majeurs auxquels il est confronté.

Il nous dévoile les coulisses de la gestion des infrastructures territoriales, les projets en cours et à venir, ainsi que les défis inhérents à la réalisation des grands travaux sur notre territoire. De l'entretien du patrimoine existant aux ambitieux projets de construction, en passant par les complexités administratives et juridiques des marchés publics, il nous éclaire un peu mieux...



Quel est votre parcours et comment cela influence-t-il votre rôle aujourd'hui à la CTM ?
Je suis ingénieur en travaux publics, diplômé à Paris. Je cumule quarante années d'expérience dans le secteur du génie civil, de l'aménagement et des grands travaux. Mon engagement politique s'est développé progressivement : conseiller municipal au Vauclin, conseiller communautaire à l'Espace Sud, puis conseiller territorial, et aujourd'hui conseiller exécutif de la CTM. Je continue par ailleurs à diriger mon propre bureau d'études, actif depuis 1993. Cette double casquette technique et politique me donne une vision pragmatique et concrète des défis liés à l'aménagement du territoire.

En quoi consiste précisément votre mission à la CTM ?
Mon portefeuille comprend deux volets principaux. D'abord, l'entretien permanent du patrimoine existant : bâtiments, collèges, lycées, infrastructures routières (routes départementales et nationales devenues territoriales), ouvrages d'art, ponts, tunnels et antennes sociales. Cela représente plusieurs milliers de mètres carrés de bâtiments et des centaines de kilomètres de routes à maintenir en état. Nous mobilisons environ 800 agents répartis sur tout le territoire. Ensuite, les grands travaux neufs programmés dans le mandat actuel : réhabilitation de collèges

Je sais que certains trouvent le temps long, mais je préfère avancer sûrement, avec rigueur et transparence, plutôt que précipitamment au risque de tout bloquer.

comme celui de Terres Sainville, construction du viaduc au carrefour Mahault pour le TCSP, et l'aménagement de voies au Lamentin vers l'hôpital avec des pistes cyclables.

Quelles sont les étapes concrètes dans la réalisation d'un projet public tel qu'un rond-point ou une infrastructure ?

Le processus est rigoureusement



encadré et long. La réalisation d'un projet d'infrastructure suit un processus bien défini, que je vais vous détailler en prenant l'exemple d'un rond-point, mais sachez que ce processus s'applique, avec des variations, à tous types de projets.

Il débute par le constat de nécessité, suivi d'un levé topographique réalisé par un géomètre. Le projet est ensuite étudié par un bureau d'études interne ou externe. Une étape importante est la négociation foncière avec les riverains, souvent complexe et longue. Après accord, un dossier précis est préparé (réseaux existants, éclairages, etc.). Ensuite viennent les appels d'offres publics pour la sélection transparente des entreprises, avec des délais réglementaires précis et une phase possible de recours judiciaires. Chaque étape est contrôlée pour éviter tout litige ultérieur. De la décision initiale jusqu'au démarrage effectif des travaux, **il faut souvent entre trois et quatre ans,** parfois davantage selon la complexité du projet.

Le secteur du BTP se plaint régulièrement de lenteurs administratives. Comment travaillez-vous avec les professionnels pour améliorer cela ?

Nous comprenons les frustrations du secteur du BTP, qui sont réelles. Nous sommes cependant soumis à des contraintes légales strictes pour garantir la transparence et éviter tout recours. Pour répondre concrètement aux préoccupations des professionnels, nous avons mis en place cinq groupes de travail avec les syndicats patronaux et salariés : l'amélioration de la commande publique, la réduction des délais de paiement (passés récemment de 90 à 60 jours, objectif 30 jours), la formation professionnelle adaptée aux besoins du secteur, l'amélioration de l'habitat (notamment pour les réhabilitations), et la programmation claire des travaux à venir pour que les entreprises puissent mieux anticiper.

Concernant les délais de paiement, pouvez-vous préciser les avancées réalisées ?

Effectivement, c'est une problématique importante. Nous étions à un délai moyen de paiement de 90 jours, ce qui pesait lourdement sur la trésorerie des entreprises du BTP. Grâce à un travail rigoureux et une réorganisation interne, nous avons réussi à réduire ce délai à 60 jours actuellement. Notre objectif clairement annoncé est d'atteindre le délai légal de 30 jours, conformément aux normes en vigueur. Cela implique notamment la suppression de certaines étapes administratives inutiles et la mise en place d'une cellule de traitement commune CTM-État pour accélérer les paiements directs aux entreprises.

Qu'en est-il précisément de l'amélioration de l'habitat, notamment en matière de réhabilitation ?

La réhabilitation est une activité complexe, souvent imprévisible. Lorsqu'on intervient sur des logements anciens, on découvre fréquemment des situations techniques inattendues (par exemple, des fondations fragiles, des installations électriques non conformes ou des défauts de structure). Ces imprévus techniques entraînent des dépassements budgétaires significatifs par rapport aux estimations initiales. Actuellement, ce secteur accumule un retard : en 2025, nous finançons encore des dossiers programmés pour 2024. Nous faisons le maximum pour résorber ce retard en accélérant les procédures administratives et en optimisant nos évaluations préalables afin de mieux anticiper les difficultés techniques et financières. L'objectif est clair : revenir à une programmation

> **L'aménagement du territoire, ce n'est pas une idée lointaine : c'est du concret pour chaque Martiniquais.**

annuelle maîtrisée, transparente et prévisible pour tous les acteurs concernés.

Les carrières illégales et les dépôts sauvages préoccupent également la population. Quelle est la position de la CTM sur ces problématiques ?

La gestion des carrières relève de l'État et de la DEAL, pas directement de la CTM. Toutefois, nous condamnons fermement ces pratiques nuisibles. Un schéma régional des carrières est actuellement en révision pour mieux encadrer cette activité. Concernant les dépôts sauvages de matériaux, des contrôles existent mais restent insuffisants, faute de moyens suffisants à l'échelle du territoire. Nous sommes conscients de ces défis et soutenons toute mesure visant à renforcer ces contrôles.

Sur la question énergétique, quels sont vos objectifs ?
Nous souhaitons réduire notre dépendance aux énergies fossiles (aujourd'hui 80 %) pour atteindre 50 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2033, grâce notamment au développement massif du photovoltaïque, de l'éolien terrestre et maritime, et de la biomasse. Le projet de biomasse au Galion s'inscrit parfaitement dans cette dynamique.

Quels autres grands chantiers attendent la CTM prochainement ?
L'agence des 50 pas géométriques sera intégrée à la CTM dès 2026, avec d'importants enjeux d'aménagement du littoral pour améliorer les conditions de vie de nombreux Martiniquais. Par ailleurs, nous avons lancé la révision très attendue du Schéma d'Aménagement Régional (SAR), inchangé depuis 1998. Ce chantier, complexe politiquement et techniquement, impliquera un dialogue large avec les communes, les EPCI, les associations environnementales et les élus territoriaux.

Comment gérez-vous cette activité intense au quotidien ?
Mes journées sont longues et organisées rigoureusement. Debout dès 4 heures, je consacre mes matinées à mon activité professionnelle privée. L'après-midi est dédié à la CTM et à mes engagements politiques locaux. Je reste sur le terrain, à l'écoute permanente des attentes de la population et des professionnels du BTP. Cette organisation intense est nécessaire pour répondre efficacement aux défis importants que nous avons à relever pour construire l'avenir de notre territoire.

Quelle est votre vision pour le développement des infrastructures en Martinique dans les années à venir ?

Ma vision s'appuie sur mes 40 années d'expérience dans les travaux publics. Je considère l'aménagement du territoire comme un levier crucial pour améliorer la qualité de vie et dynamiser l'économie martiniquaise.

Concernant les transports, le développement du TCSP reste essentiel pour résoudre les problèmes de congestion routière, notamment dans l'agglomération Fort-de-France-Lamentin. Des projets comme la voie vers l'hôpital du Lamentin illustrent cette priorité. Par ailleurs, promouvoir les mobilités douces par l'aménagement de pistes cyclables répond à des enjeux environnementaux tout en offrant des alternatives concrètes à la voiture individuelle.

La modernisation des collèges et lycées constitue une priorité pour garantir des conditions optimales aux élèves martiniquais, avec des projets emblématiques comme ceux des Terres-Sainville et du Carbet. De même, le réaménagement de la maison Aimé Césaire reflète notre volonté de valoriser notre patrimoine culturel.

Trois axes principaux guident cette vision : maintenir et moderniser l'existant pour garantir sécurité et bonne gestion financière, développer de nouvelles infrastructures adaptées aux besoins futurs, et intégrer systématiquement les enjeux environnementaux dans nos projets.

> **On ne construit pas seulement des routes ou des bâtiments, on façonne un cadre de vie pour les générations futures.**

Malgré les contraintes, je suis convaincu que nous pouvons progressivement transformer la Martinique en un territoire plus agréable, fonctionnel et respectueux de l'environnement. C'est un travail de longue haleine, mais je suis optimiste quant à notre capacité collective à relever ces défis. ■

Propos recueillis par Philippe Pied



Collectivité Territoriale de Martinique

LES GRANDS Projets

2025-2028



CONSERVATOIRE MARTINIQUAIS DE MUSIQUE ET D'ART VIVANT

*Livraison : **Août 2025***

Montant des travaux :
13 175 000 €



COLLÈGE DES TERRES-SAINVILLE

*Livraison : **4ÈME trimestre 2026***

Montant des travaux :
13 273 000 €



RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR MANGOT VULCIN AU LAMENTIN

*Livraison : **2027***

Montant des travaux :
26 500 000 €

À venir

- Ex Hôtel de police
- Lycée. V. ANICET - Internat - Logements
- Lycée R. NERIS - Hangar bateaux - Atelier Pâtisserie
- Extension du PARM
- STEA VAL D'OR - Hangar
- Collège E. GLISSANT - Vestiaires
- Ccal Perrinon - Aménagement 1er, 2ème et 3ème étage
- Immeuble DELGRES – Aménagement plateaux
- Pôle Universitaire de Santé
- Aménagement Bd Général de Gaulle
- Aménagement de pistes cyclables (Sainte-Luce, Trois-Îlets, Rivière-Salée)
- François - Modernisation et mise au norme ouvrage hydraulique
- Aménagement d'un giratoire Lycée V. ANICET
- Aménagement d'un parking Lycée V. ANICET
- Reconstruction mur DMT route de la Folie / paroi clouée
- Morne vent / WAM Rivière-Pilote - Confortement paroi clouée
- UPEP Capot Lorrain - Travaux de modernisation et mise aux normes parasismiques
- ...

Nou Fè'y épi zot !

JOSÉ GADDARKHAN - FRBTPG

LA SITUATION CRITIQUE DU BTP EN GUADELOUPE

> *"Sans chantiers rapidement lancés, le BTP en Guadeloupe va droit dans le mur."*

Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) en Guadeloupe traverse une période particulièrement difficile. Entre retards de projets, hausse des coûts, lourdeurs administratives et crise des infrastructures, les entreprises du secteur peinent à maintenir leur activité. José Gaddarkhan, président de la Fédération Régionale du Bâtiment et des Travaux Publics (FRBTP) Guadeloupe, fait le point sur les défis auxquels les entreprises sont confrontées et les perspectives pour 2025.

Quel est votre constat sur la situation actuelle du BTP en Guadeloupe ?

José GADDARKHAN : La situation ne s'est pas améliorée, bien au contraire, elle continue de se détériorer. Certes, il y a des financements qui sont mis en place, notamment à travers Action Logement et d'autres dispositifs, mais les entreprises restent en grande difficulté. Nous faisons face à des retards considérables dans le lancement des projets, liés à des blocages techniques et administratifs, ainsi qu'à des problèmes comptables.

Un des problèmes majeurs, c'est que les coûts d'objectifs des bailleurs sociaux n'ont pas été actualisés. Ces estimations datent parfois de 2019, et entre-temps, nous avons subi les impacts de la crise sanitaire, de la guerre en Ukraine et de l'augmentation générale des coûts des matériaux. Résultat : lorsque les entreprises répondent aux appels d'offres, elles se retrouvent hors budget, ce qui les empêche de décrocher des contrats.



À l'approche de 2025, êtes-vous optimiste quant à une amélioration de la situation ?

Je suis préoccupé. Nous pouvons avoir tous les financements que nous voulons, si les opérations ne démarrent pas à cause des blocages administratifs et techniques, cela ne sert à rien. Nous avons un problème fondamental d'adaptabilité des critères de financement et de gestion des délais.

Prenons l'exemple des infrastructures : en Guadeloupe, les problématiques de l'eau et de l'assainissement sont devenues des freins à la construction. Beaucoup de projets sont bloqués faute d'autorisations, ce qui retarde encore plus le démarrage des chantiers.

On nous parle d'investissements de plusieurs milliards, mais combien de temps faudra-t-il avant que ces fonds ne soient réellement injectés dans l'économie locale ? Pendant ce temps, les entreprises du BTP continuent de disparaître, faute de travail.

Comment comparez-vous la situation en Guadeloupe à celle des autres territoires d'Outre-mer ?

Nous partageons des problématiques similaires avec la Martinique. En revanche, la Guyane est dans une dynamique différente, car les besoins en construction y sont beaucoup plus élevés et les marchés y sont plus nombreux.

À La Réunion, nous constatons aussi une baisse d'activité, et pour Mayotte, la situation est particulièrement critique. Nos entreprises n'ont pas la capacité d'attendre des années pour voir des projets aboutir, et c'est un problème qui touche plusieurs territoires.

Quels sont les impacts concrets de cette situation pour les entreprises locales ?

L'impact est dramatique. Les entreprises du BTP n'ont pas les moyens d'attendre des années que les projets se concrétisent. Beaucoup de petites structures ferment leurs portes, et nous voyons disparaître des compétences précieuses dans le secteur.



Un autre problème majeur est lié aux charges sociales et fiscales. La CGSS (Caisse Générale de Sécurité Sociale) a mis en difficulté de nombreuses entreprises en les assignant directement au tribunal de commerce pour des retards de paiement, sans forcément chercher des solutions adaptées. J'ai déjà interpellé les autorités sur ce sujet, car si nous ne trouvons pas d'alternative, nous allons assister à une véritable hécatombe dans le secteur du BTP.

"Nous avons des financements annoncés, mais tant que les projets restent bloqués par des lenteurs administratives et des infrastructures insuffisantes, nos entreprises du BTP continueront à souffrir."

Les infrastructures publiques sont-elles un facteur aggravant ?

Oui, clairement. L'eau, l'assainissement et la gestion des déchets sont des problématiques majeures en Guadeloupe. Nous avons énormément de mal à obtenir des permis de construire à cause des retards dans la modernisation des infrastructures. Si vous voulez construire un immeuble et que le réseau d'assainissement ne suit pas, votre projet est immédiatement bloqué.

Nous avons aussi un problème de lenteur dans les décisions. On annonce des investissements colossaux, mais ces fonds prennent des années à être réellement injectés dans l'économie. Pendant ce temps, nos entreprises attendent et, parfois, ne survivent pas à ces délais interminables.

Quelles solutions préconisez-vous pour redynamiser le secteur du BTP en Guadeloupe ?

Il faut simplifier et accélérer les processus administratifs pour permettre aux entreprises d'accéder plus rapidement aux marchés publics et privés. Nous avons besoin de décisions concrètes et rapides. L'argent est là, mais il ne circule pas car nous restons englués dans des lourdeurs administratives qui retardent tout.

Il est également nécessaire d'actualiser les prix des appels d'offres pour qu'ils reflètent la réalité du marché. Les entreprises du BTP ne peuvent pas travailler à perte. Si les coûts des matériaux ont explosé, il faut que les donneurs d'ordres en tiennent compte pour éviter que les projets ne soient systématiquement annulés ou retardés.

> **Le décalage entre les financements annoncés et la réalité sur le terrain est insupportable: nos entreprises meurent à petit feu pendant que les projets restent bloqués.**

Enfin, il faut un accompagnement plus adapté aux petites entreprises, notamment pour leur permettre de mieux gérer leurs obligations fiscales et sociales. Sans un soutien fort de l'État et des collectivités locales, le secteur du BTP en Guadeloupe risque de s'enfoncer davantage dans la crise.

Quel message souhaitez-vous adresser aux acteurs du BTP et aux décideurs politiques ?

Il est urgent d'agir. Nos entreprises ont besoin de chantiers et de conditions de travail viables. Nous avons un rôle essentiel dans le développement du territoire, et si nous ne trouvons pas de solutions rapidement, ce sont non seulement des entreprises qui fermeront, mais aussi des milliers d'emplois qui seront menacés.

Nous devons travailler ensemble pour reconstruire un secteur solide, viable et compétitif. La Guadeloupe ne peut pas se permettre de perdre son tissu économique du BTP. Il faut accélérer la mise en œuvre des projets, revoir les méthodes de financement et surtout, écouter les professionnels du terrain qui savent où se situent les vrais problèmes.

José Gaddarkhan tire la sonnette d'alarme sur une situation critique qui touche le secteur du BTP en Guadeloupe. Retards de projets, charges sociales écrasantes, prix des appels d'offres obsolètes : autant de freins qui empêchent les entreprises de prospérer. Alors que des milliards d'euros sont annoncés pour soutenir l'activité, encore faut-il que ces fonds soient utilisés efficacement et rapidement. Sans réformes immédiates, le secteur du BTP risque de sombrer, mettant en péril l'économie locale et l'emploi. Les prochains mois seront décisifs pour l'avenir de la construction en Guadeloupe. ■

Propos recueillis par Philippe PIED

FRBTPG

117, impasse Emile Dessout

Z. I Jarry - BAIE-MAHAULT

Ligne directe : 0590 381 881

Mobile : 0690 557 616

GUYANE - FRANCK HO WEN SZE

L'AVENIR INCERTAIN DU BTP EN GUYANE : ENTRE TENSIONS ET DÉFIS

> *« En Guyane, ce ne sont pas les ressources qui manquent, mais la capacité à transformer le potentiel en chantiers concrets. »*

L'année 2024 a été marquée par des enjeux cruciaux pour le secteur du BTP en Guyane. Franck HO-WEN-SZE, président de l'Observatoire du BTP de Guyane et ancien président de la FRBTP Guyane, dresse un bilan de la situation et expose les perspectives d'avenir. Entre dépendance à la c ommande publique, manque de projets et difficultés structurelles, l'ensemble de la filière traverse une période incertaine.

Selon lui, le secteur du BTP comptait près de 5 000 salariés inscrits à la caisse des congés payés en 2024, ce qui pourrait donner l'illusion d'une bonne santé économique. Cependant, l'analyse de l'Observatoire du BTP révèle une baisse d'activité imminente. Le manque de projets structurants inquiète la profession, d'autant que la Programmation Pluriannuelle d'Investissements (PPI) de la Collectivité Territoriale de Guyane peine à être mise en œuvre. Le délai de réalisation d'un projet d'infrastructure, comme un lycée, s'étend sur cinq ans, et l'absence d'études et de concours pour les architectes préfigure un avenir incertain pour le secteur.

La situation est d'autant plus préoccupante que les chiffres de la CERC Guyane confirment un net ralentissement du secteur. Les mises en chantier ont chuté



de 21,1 % en un an, et les autorisations de construction ont diminué de 49,2 %. La construction de logements est en berne, et les locaux neufs connaissent une baisse généralisée de 34,5 %. De plus, la commande publique a reculé de 26 % en Guyane, ce qui impacte directement l'activité du BTP et l'emploi dans la filière.

Malgré un contexte favorable en termes de ressources et d'opportunités, la Guyane peine à exploiter pleinement son potentiel. Avec une démographie dynamique et une géographie avantageuse, sans cyclones ni séismes, le territoire possède des atouts majeurs. De plus, la région affiche une production énergétique verte atteignant déjà 80 %, avec l'ambition d'atteindre 100 % d'ici quatre ans. Cependant, le déficit d'infrastructures et le manque de coordination entre l'État et les collectivités entravent le développement économique.

La commande publique représente 90 % de l'activité du BTP en Guyane, ce qui rend le secteur particulièrement vulnérable aux variations budgétaires des collectivités. Une diminution de ces commandes entraîne des répercussions en cascade sur l'ensemble des acteurs économiques : transporteurs, carrières, fournisseurs de matériaux. L'Observatoire de la commande publique anticipe une chute d'activité dans les trois prochaines années, un signal d'alarme pour toute la filière. ■

Tant que la commande publique restera notre seul moteur, le BTP guyanais avancera au rythme des lenteurs administratives.

Choisissez l'efficacité pour vos APPELS D'OFFRES

GUADELOUPE & MARTINIQUE



EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE & SÉCURITÉ JURIDIQUE

ENCORE PLUS SIMPLE !

ENVOYEZ JUSTE UN MAIL AVEC VOTRE ANNONCE LÉGALE

BATISSEURS
CONSTRUCTION DURABLE - LOGEMENT - TRAVAUX PUBLICS OUTRE-MER

CONTACTEZ-NOUS :
AL@BATISSEURS-OUTREMER.COM
0696 73 26 26

www.batisseurs-outremer.com

LA RÉUNION - FRBTP-R - PHILIPPE LEBON

CRISE DU BTP À LA RÉUNION : CAUSES, ENJEUX, SOLUTIONS

> *« La relance du BTP est une urgence pour l'économie et la cohésion sociale de La Réunion »*

Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) à La Réunion traverse une crise sans précédent. Philippe Lebon, secrétaire général de la FRBTP (Fédération Réunionnaise du Bâtiment et des Travaux Publics), alerte sur les chiffres alarmants : une perte de 18 % du chiffre d'affaires en dix ans, la fermeture de 580 entreprises entre 2022 et 2023, et des milliers d'emplois supprimés (1232 à fin décembre 2024 vs 2023). Pourtant, ce secteur reste vital pour l'économie locale, employant près de 18 000 salariés et jouant un rôle clé dans le développement des infrastructures de l'île.

Dans cet entretien, Philippe Lebon détaille les causes de cette crise, les solutions envisagées, et les espoirs d'une relance durable.



Philippe Lebon, comment en est-on arrivé à une telle crise dans le secteur du BTP ?

Philippe Lebon : La situation actuelle est le résultat d'une combinaison de facteurs. Tout d'abord, il y a une baisse marquée des investissements publics depuis une dizaine d'années. Par exemple, le logement social, qui représentait autrefois un moteur important pour notre secteur, a connu un déclin dramatique. Nous sommes passés de 4 000 logements construits par an à moins de 1 000 aujourd'hui, alors même que 49 000 demandes sont en attente.

Ensuite, la hausse des coûts des matériaux a exacerbé les difficultés. En deux ans, ces coûts ont augmenté de 25 %, ce qui met une pression énorme sur les entreprises. Les budgets des marchés publics ou privés sont souvent fixés longtemps à l'avance et ne permettent pas d'absorber ces hausses.

Enfin, la crise du BTP est également liée à un manque de grands projets structurants. La deuxième tranche de la Nouvelle Route du Littoral, par exemple, a été repoussée privant le secteur d'un chantier qui aurait pu mobiliser de nombreuses entreprises et créer des emplois.

Quelles sont les conséquences sociales et économiques de cette crise?

Les conséquences sont lourdes. Rien qu'en 2023, nous avons enregistré la disparition de 313 entreprises, soit

FRBTP
BÂTIR L'ÎLE DE DEMAIN





UNE FÉDÉRATION
AU COEUR DE L'ACTION

NOUS DÉFENDONS AU QUOTIDIEN LES INTÉRÊTS DE LA FILIÈRE BTP

NOS SERVICES

- **Un accompagnement juridique et technique individualisé.**
- **L'analyse de vos besoins en formation et l'élaboration d'un plan de formation personnalisé.**
- **Un accompagnement individualisé sur toute la thématique de l'environnement et l'obtention de la mention RGE.**
- **Secrétariat de la commission BNTEC à la Réunion.**

À PROPOS

- Un syndicat qui facilite le quotidien de ses adhérents.
- Secrétariat de la Commission paritaire régionale de l'emploi et la formation
- La garantie d'un service de proximité.
- Une assistance en continu sur l'ensemble des problématiques de votre entreprise.
- Antenne Qualibat à la Réunion.
- Mobilisation des professionnels de la filière Rénovation Energétique

Appelez-nous au
02 62 41 70 87

environ 10 % du secteur. Cela s'est traduit par la suppression de 1 300 emplois, touchant majoritairement des ouvriers, des ouvriers qualifiés et des techniciens. Le chômage engendré par cette situation a des répercussions sociales majeures. Beaucoup de ces salariés peinent à retrouver un emploi dans leur domaine, car la crise est généralisée à l'ensemble du secteur. Cela crée une instabilité économique pour de nombreuses familles et fragilise encore davantage le tissu social réunionnais.

De plus, cette crise affecte directement les collectivités locales et les habitants. Moins d'investissements publics signifient moins de routes rénovées, moins d'écoles construites, et moins de logements disponibles. Cela risque d'aggraver les inégalités sociales et territoriales à La Réunion.

Quels sont les freins spécifiques à la reprise de l'activité dans le bâtiment ?

Dans le bâtiment, la situation est particulièrement critique. Plusieurs obstacles freinent la relance :

- **Le manque de foncier accessible** : Trouver des terrains constructibles dans les zones urbaines est de plus en plus difficile. Les procédures d'acquisition et d'aménagement prennent des années, ce qui ralentit les projets.
- **La lourdeur administrative** : Les démarches pour obtenir les autorisations nécessaires à la construction sont complexes et longues. Cela décourage de nombreux promoteurs et investisseurs.
- **La perte de savoir-faire** : Le vieillissement de la main-d'œuvre et le manque de formation des jeunes posent un problème de transmission des compétences. Beaucoup de salariés expérimentés quittent le secteur, et les jeunes ne sont pas suffisamment formés pour prendre le relais.



Et dans les travaux publics, quels sont les enjeux ?

Les travaux publics s'en sortent un peu mieux grâce à la commande publique, mais là aussi, les défis sont nombreux. Nous avons besoin de grands projets structurants pour maintenir l'activité. Par exemple, la deuxième tranche de la Nouvelle Route du Littoral ou la modernisation des réseaux d'eau et d'électricité sont des chantiers cruciaux qui permettraient de mobiliser de nombreuses entreprises.

Cependant, les collectivités locales manquent parfois de moyens pour financer ces projets. Les fonds européens, bien que disponibles, sont souvent sous-utilisés en raison de la complexité des dossiers à monter. Il est impératif de simplifier l'accès à ces financements pour accélérer la mise en œuvre des projets.

Quelles actions la FRBTP mène-t-elle pour soutenir le secteur ?

La FRBTP est un acteur central dans cette crise. Nous travaillons sur plusieurs fronts :

- **Plaidoyer auprès des décideurs publics** : Nous demandons un plan d'urgence pour relancer les investissements dans les infrastructures et le logement. Cela inclut des mesures pour débloquer des projets en attente et réduire les délais administratifs.
- Appui aux entreprises : Nous aidons nos adhérents à mieux anticiper les hausses de coûts et à optimiser leurs réponses aux appels d'offres.
- **Valorisation des métiers du BTP** : Nous avons lancé une plateforme d'emploi dédiée au secteur et organisons régulièrement des campagnes pour attirer les jeunes et les femmes dans nos métiers. Il est essentiel de redorer l'image du BTP et de montrer qu'il s'agit d'un secteur innovant et porteur.

> **Si nous ne relançons pas rapidement la construction de logements et les grands projets, c'est tout l'équilibre social de La Réunion qui risque de vaciller.**

Quels sont les grands projets qui pourraient relancer l'activité ?
Plusieurs projets pourraient jouer un rôle moteur dans la relance. Outre la **Nouvelle Route du Littoral,** nous avons besoin d'investir dans des infrastructures essentielles comme les **réseaux d'assainissement** ou les **équipements scolaires.**
Le **développement des énergies renouvelables** est également une opportunité. La construction de parcs éoliens ou photovoltaïques, par exemple, pourrait créer des emplois tout en répondant aux objectifs de transition énergétique.
Enfin, il est impératif de **relancer la construction de logements sociaux et intermédiaires**. Cela nécessite une meilleure collaboration entre l'État, les collectivités et les bailleurs sociaux pour lever les freins actuels.

Vous évoquez la route du littoral. Quel est l'impact des litiges sur ce projet majeur pour l'île ?
Les litiges ont eu un impact financier significatif. Certains parlent de centaines de milliers d'euros de contentieux. Nous ne sommes pas là pour quantifier les litiges mais ces conflits vont peser sur le budget de la région et retarder le projet. La deuxième phase, initialement prévue pour 2026-2027, a été repoussée de deux ans. Cela pose un problème pour les entreprises qui ont besoin de chantiers pour maintenir leur activité. Nous espérons que les choses vont se débloquer rapidement.



Quelles sont vos relations avec les autres acteurs du secteur, comme la CERBTP ?
Nous travaillons en étroite collaboration avec la CERBTP, qui est notre observatoire du BTP. Le président de la FRBTP est également président de la CERBTP, ce qui facilite la coordination.

Quelles sont vos prévisions pour les années à venir ?
Je suis partagé entre optimisme et pessimisme. D'un côté, il y a une volonté commune de relancer le secteur, notamment avec l'arrivée d'un nouveau préfet qui semble conscient des enjeux. De l'autre, nous avons perdu une partie de notre capacité à construire avec les faillites d'entreprises et le départ de salariés aigris. Pour relancer le secteur, nous avons besoin d'une part de grands projets structurants qui donnent de la visibilité aux entreprises et attirent les jeunes. Sans cela, il sera difficile de redémarrer et de relancer la construction et particulièrement la construction de logements sociaux.

En conclusion, quel message souhaitez-vous faire passer aux acteurs politiques et économiques de l'île ?
Le BTP est un secteur vital pour La Réunion. Si on ne relance pas rapidement la construction de logements sociaux et les grands chantiers, et le BTP de manière générale, nous risquons d'aggraver la pauvreté et de mettre en péril la paix sociale. Il faut que tous les acteurs, publics et privés, se mobilisent pour soutenir le secteur. Nous avons besoin de commandes publiques, de projets ambitieux et d'une vision à long terme. Le temps presse. ■

On ne peut pas bâtir l'avenir de l'île sans bâtisseurs : relancer le secteur, c'est redonner espoir à toute une génération.

LA RÉUNION - SIDELEC - MAURICE GIRONCEL

“LA RÉUNION DOIT GAGNER EN AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE »



Président du SIDELEC Réunion depuis 2014, Maurice Gironcel est un acteur clé de la gestion et de la distribution de l'électricité sur l'île. Sous son mandat, le Syndicat Intercommunal d'Électricité de La Réunion (SIDELEC) a connu une forte croissance de ses investissements, passant de 6 à 20 millions d'euros, tout en maintenant un ratio stable de 80 % d'investissement pour 20 % de fonctionnement. Dans cet entretien, il revient sur le rôle du SIDELEC, sa relation avec EDF, les défis de la distribution électrique et l'avenir énergétique de l'île.

UN SYNDICAT AU SERVICE DES COMMUNES

Vous êtes président du SIDELEC depuis 2014. Pouvez-vous expliquer le rôle exact de cette institution ?

Le SIDELEC est le Syndicat Intercommunal d'Électricité de La Réunion. Il regroupe les 24 communes de l'île et leur permet d'assurer la gestion et le développement du réseau électrique. Les communes sont propriétaires du réseau de basse et moyenne tension. Elles nous ont transféré la compétence pour gérer la distribution de l'électricité, ce qui inclut le renforcement, l'extension et la mise en sécurité du réseau, ainsi que son enfouissement dans certaines zones sensibles.

Nous travaillons en étroite collaboration avec EDF, qui détient une concession pour la distribution d'électricité sur l'ensemble du territoire. Mais il est essentiel que la population comprenne notre rôle : lorsqu'ils construisent un logement ou entreprennent un projet, ils doivent se tourner non seulement vers EDF, mais aussi vers le SIDELEC pour assurer un raccordement efficace.

Notre mission est d'assurer une distribution efficace et équitable de l'électricité sur l'ensemble du territoire, tout en veillant à préparer l'avenir énergétique de La Réunion.

Vous avez augmenté considérablement le budget d'investissement du SIDELEC. Quels ont été vos axes de développement ?

Lorsque j'ai pris la présidence en 2014, le budget d'investissement était d'environ 6 à 7 millions d'euros. Aujourd'hui, il est monté à 20 millions. Cette hausse nous a permis d'améliorer et moderniser le réseau de distribution.



› *En compagnie d'Yves Gigan, Directeur Général des Services de SIDELEC*

Nous avons notamment mis en place des infrastructures pour favoriser l'électrification des zones rurales et isolées, comme à Mafate, où nous avons développé un système énergétique autonome basé sur le solaire et le stockage d'énergie. Ce modèle pourrait être répliqué sur d'autres sites isolés à La Réunion et ailleurs.

Nous avons également renforcé la mise en sécurité du réseau face aux risques cycloniques, en investissant dans l'enfouissement des lignes électriques là où cela est techniquement viable. Toutefois, il faut savoir que l'enfouissement n'est pas toujours la meilleure solution. Dans certaines zones à risques de glissements de terrain, les réseaux aériens sont plus faciles à entretenir et à réparer en cas de problème.

LA RELATION AVEC EDF ET LE CONTRAT DE CONCESSION

Comment se passe la collaboration entre le SIDELEC et EDF ?

EDF joue un rôle clé dans la production et la distribution d'électricité. L'entreprise possède le réseau de haute tension et gère la distribution, même si nous restons propriétaires du réseau basse et moyenne tension. Nous avons confié cette gestion à EDF via une concession, ce qui signifie qu'ils sont responsables de l'entretien et de la modernisation du réseau en contrepartie d'une obligation de service public.

Nous venons de renouveler ce contrat de concession, qui court jusqu'en 2053. Ce contrat est essentiel, car il définit les engagements d'EDF en termes de qualité de service, d'investissement et d'innovation. Nous veillons à ce qu'EDF respecte ses obligations, notamment en modernisant les infrastructures et en participant à la transition énergétique de l'île.



› *La station hydrogène et les véhicules H2 du SIDELEC Réunion*

L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE DE LA RÉUNION

Quelles sont les priorités du SIDELEC pour les prochaines années ?

Notre objectif principal est de contribuer à l'autonomie énergétique de La Réunion. Aujourd'hui, l'île dépend encore largement des énergies fossiles importées. Nous devons accélérer la transition vers les énergies renouvelables en favorisant l'implantation de solutions solaires, de stockage d'énergie et de réseaux intelligents (smart grids) pour mieux gérer la production et la consommation.

Nous avons intégré ces objectifs dans la future Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), qui fixe les grandes orientations énergétiques de l'île. Nous militons pour que la population puisse consommer son énergie de manière plus intelligente et plus efficace, grâce à des dispositifs de maîtrise de l'énergie.

Un autre enjeu clé concerne



› *En compagnie d'Yves Gigan, Directeur Général des Services de SIDELEC*



› *Une réalisation solaire thermique à la cuisine centrale des Avirons*

l'intégration des producteurs d'énergie locaux. Nous devons garantir un équilibre entre la production et la demande, tout en respectant les impératifs environnementaux. Le stockage d'énergie est un élément fondamental dans cette transition, même si EDF y est parfois réticent car cela réduit sa production centralisée.

Quel est votre message aux Réunionnais concernant l'électricité et l'avenir énergétique ?

Je tiens à rappeler que le SIDELEC est au service des communes et des citoyens. Nous avons un rôle clé dans la gestion du réseau électrique et nous sommes là pour accompagner chaque projet de raccordement ou d'amélioration du service.

Par ailleurs, nous devons tous prendre conscience des défis énergétiques qui nous attendent. La transition énergétique n'est pas une option, c'est une nécessité. La Réunion a un potentiel énorme en matière d'énergies renouvelables, notamment le solaire. Il est de notre devoir d'exploiter ces ressources de manière intelligente pour réduire notre dépendance aux importations et garantir un avenir énergétique durable pour notre île. ■



› *Une installation photovoltaïque à Mafate*

sidélec
AUTORITÉ ORGANISATRICE
DE LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
LA RÉUNION

territoire d'énergie
LA RÉUNION

Siège Nord – Sainte-Suzanne :
10 Chemin Transversal du Bel air,
97441 Sainte Suzanne, La Réunion
Tél : 02 62 20 26 19

Antenne Sud – Saint-Pierre :
7 Rue P. Kichenapanaidou, ZA Vadivel
97410 Saint-Pierre, La Réunion
Tél : 02 62 92 38 38

Antenne Ouest – Saint-Gilles les hauts
37 rue Joseph Hubert,
97460 Saint-Paul, La Réunion
Tél : 02 62 20 55 75

BAMYTRUCKS
REUNION
PENSÉ POUR LES PROS

1er distributeur dans les DOM!

IVECO eDAILY



GAMME COMPLÈTE
FOURGON, CHÂSSIS-CABINE,
MINIBUS DE 3,5T À 7,2 T

100 % ÉLECTRIQUE
TEMPS DE RECHARGE
20MIN* JUSQU'À **400KM**
D'AUTONOMIE**



* TEMPS DE CHARGE MOYEN AUX 100 KM* *PLUS RAPIDE SUR LES MODÈLES À 3 OU 4 BATTERIES
** AUTONOMIE ATTENDUE EN CYCLES URBAINS. AUTONOMIE URBAINE BASÉE SUR DES SIMULATIONS AVEC LES PARAMÈTRES DU VÉHICULE ISSUS DES MESURES D'HOMOLOGATION. L'AUTONOMIE PEUT VARIER EN FONCTION DU STYLE DE CONDUITE, DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXTÉRIEURES ET D'AUTRES CONDITIONS.

bamytrucks.re

0262 150 550

BAMYTRUCKS LE PORT
3 RUE PATRICE LUMUMBA
ZA RAVINE À MARQUET 97420 LE PORT

AU QUOTIDIEN PRENEZ LES TRANSPORTS EN COMMUN. #SEDEPLACERMOINSPOLLUER

MARTINIQUE - COBATY - SERGE CAPGRAS, PRÉSIDENT

BTP : UNE CRISE PROFONDE, DES SOLUTIONS URGENTES À TROUVER

"La réponse à la crise du BTP est une urgence absolue"

Élu en novembre 2024 et officiellement en fonction depuis janvier 2025, Serge Capgras est le nouveau président du Cobaty Martinique, un réseau de professionnels engagés pour le développement du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP). L'homme n'en est pas à ses premières armes dans ce secteur ! Avec 38 ans d'expérience en tant que directeur d'un bureau d'études, il a participé à des projets emblématiques tels que le stade Pierre Aliker, la mairie du Lamentin, l'extension de l'aéroport Aimé Césaire ou encore des collèges et lycées. Aujourd'hui, en tant que président de cet organisme, il alerte sur la crise profonde qui frappe le BTP en Martinique, mettant en péril des centaines d'entreprises.



Quel est l'état actuel du BTP en Martinique ?

Le secteur traverse une **crise structurelle et durable**. Nous avons observé une **chute importante de l'activité**, notamment avec la baisse de la consommation de ciment, un indicateur clé du dynamisme du BTP. Aujourd'hui, nous sommes revenus aux **niveaux de 1988** !

Autre problème majeur : **la disparition progressive des entreprises**. Il devient **quasiment impossible de trouver des artisans spécialisés**, notamment dans la plomberie et le carrelage. Cette tendance s'explique par des charges trop lourdes, un manque de rentabilité et des délais de paiement trop longs.

S'ajoute à cela **la crise du financement des logements sociaux**. Lorsqu'un bailleur social lance un appel d'offres, les budgets alloués sont souvent trop bas pour que les entreprises puissent répondre aux consultations. Résultat : Des difficultés à pourvoir tous les corps de métiers, les chantiers restent à l'arrêt, et la situation se détériore.

Pourquoi les petites entreprises sont-elles particulièrement en difficulté ?

Les PME et artisans subissent de plein fouet **un problème de trésorerie majeur**. Beaucoup d'entre eux **n'ont pas la capacité financière d'acheter leurs matériaux en avance** pour un chantier.

Face à cela, ils se retrouvent contraints de **céder leurs créances à des tiers** : autrement dit, **le client qui leur a attribué le marché achète directement les matériaux à leur place**. Cela les prive d'une gestion indépendante et les place dans une **position de dépendance totale vis-à-vis des fournisseurs et des donneurs d'ordre**.

> **Nous sommes revenus à un niveau d'activité équivalent à celui de 1988 : c'est un signal rouge pour tout le secteur du BTP en Martinique.**

Le risque est énorme : ces entreprises deviennent fragiles, perdent en autonomie et finissent par disparaître.

Comment relancer l'activité et éviter la faillite des entreprises du BTP ?

Il est **urgent de revoir le financement du logement social**. Aujourd'hui, l'État fixe un budget via la **Ligne**

Budgétaire Unique (LBU), avec un objectif souvent irréaliste. Par exemple, avec **30 millions d'euros**, on prévoit le financement de **2000 logements**.

Ma proposition est simple : **au lieu de fixer des quotas inatteignables, il faut réduire le nombre de logements construits tout en augmentant les budgets alloués par unité**. Si l'on prévoit **1000 logements au lieu de 2000**, avec un budget plus adapté, **les entreprises pourront travailler correctement, être rémunérées à un juste prix et éviter la faillite**, prospérer, maintenir et créer des emplois.
Cela bénéficierait à toute la filière du BTP ainsi qu'à l'économie du territoire de manière générale : **entreprises, artisans, fournisseurs et salariés**.

Une proposition de loi sur l'encadrement des loyers en Outre-Mer a été déposée par la sénatrice Catherine Belim. Peut-elle améliorer la situation ?
L'encadrement des loyers peut être une bonne chose pour les locataires, mais je **ne vois pas en quoi cela aiderait directement le BTP**. La crise du secteur n'est pas liée aux loyers, mais **au manque de financements et à l'absence d'entreprises disponibles pour construire**.

La loi évoque aussi **l'adaptabilité des normes aux réalités locales**, ce qui est essentiel. Au Cobaty, nous militons avec d'autres depuis longtemps pour **l'utilisation de matériaux adaptés à notre climat et aux ressources disponibles dans notre bassin géographique**. Par exemple, pourquoi ne pas **favoriser les matériaux venant du Brésil ou de la Caraïbe**, plutôt que d'importer exclusivement depuis l'Hexagone ?
Cela dit, ces mesures sont des évolutions positives, mais **elles ne régleront pas l'urgence actuelle du BTP en Martinique**.

Que faut-il faire immédiatement pour éviter un effondrement du secteur ?
L'urgence absolue est **de stabiliser les entreprises du BTP**. Pour cela, il faut :
- **Revoir le modèle de financement des projets** en adaptant les budgets aux coûts réels de construction.
- **Raccourcir les délais de paiement**, car beaucoup d'entreprises coulent simplement faute de trésorerie.
- **Encourager l'accès des PME aux marchés publics**, en évitant de les placer sous la dépendance des grands groupes ou des fournisseurs.
- **Valoriser et relancer la formation** dans des métiers qui disparaissent en Martinique, notamment dans le second œuvre.

Si rien n'est fait rapidement, nous risquons de voir **le BTP s'effondrer totalement**, avec des conséquences désastreuses pour toute l'économie.

Pour Serge Capgras, la crise du BTP en Martinique est bien plus qu'un problème sectoriel : elle touche l'ensemble de l'économie locale. Entre la disparition des entreprises, le manque de financements et la précarité des artisans, le diagnostic est alarmant. Des solutions existent, mais elles nécessitent une réforme urgente du financement du logement social et un soutien réel aux acteurs du BTP. Le temps presse. ■

Propos recueillis par Philippe Pied



MAYOTTE

ENTRE RAVAGES ET RENOUVEAU, L'APPEL DE NIZAR ASSANI HANAFFI

> *"Le cyclone Chido a été une tragédie, mais c'est aussi une opportunité unique pour repenser l'avenir de Mayotte."*

Le cyclone Chido a dévasté Mayotte, révélant des failles structurelles et sociales profondes. Comment transformer cette tragédie en opportunité ? Nizar Assani Hanaffi, président du comité territorial Action Logement Mayotte, membre du Medef, chef d'entreprises dans l'immobilier, et Mahorais, fière d'être français, nous livre son témoignage et un appel à une action déterminée.

Entretien réalisé quelques semaines après le passage de Chido



Pouvez-vous nous présenter Action Logement et son rôle à **Mayotte ?**

Comme dans l'Hexagone et les autres territoires ultramarins, Action Logement a pour mission de faciliter l'accès au logement pour les salariés du privé. Il est financé par les entreprises de plus de 50 salariés via une contribution de 0,45 % de leur masse salariale. L'objectif est clair : permettre un logement digne pour favoriser l'emploi et la stabilité professionnelle.

Depuis 2018, avec Mohamed Ahmed Fatul, nous présidons le comité territorial d'Action Logement à Mayotte. Nous avons œuvré pour créer une véritable structure locale. Ce combat a abouti à la naissance d'Alma Action Logement, notre opérateur social, qui œuvre aujourd'hui à la construction de logements pour les salariés et participe à l'aménagement du territoire avec les partenaires publics.

Comment est née Alma Action Logement ?

À l'origine, Action Logement n'avait qu'un petit bureau de 30 m² à Mayotte. Grâce à la mobilisation des partenaires sociaux, syndicaux et patronaux, nous avons obtenu l'aval du conseil d'administration national pour créer Alma. Cette annonce a été faite en novembre 2021, lors de la première convention territoriale, en présence du président du groupe, Bruno Arcadipane.

En 2022, Alma est devenue une réalité. Nous comptons aujourd'hui plus de 15 salariés à temps plein, incluant les équipes d'ALS. Grâce au plan d'investissement volontaire (PIV) dédié aux Outre-mer, nous avons lancé de grands projets, comme la construction de 572 logements en partenariat avec la SIM, pour 76 millions d'euros. Nous avons déjà obtenu des agréments pour près de 1 000 logements, dont plusieurs sont en cours de construction.

Quels sont vos projets majeurs ?

Notre projet phare est la résidence pour jeunes actifs à Kawéni, au cœur du principal bassin d'emploi de l'île. Elle a été pensée comme un tremplin : un logement temporaire pour aider les jeunes à passer de la fin de leurs études à leur premier

emploi. Il s'agit d'un véritable levier d'insertion professionnelle, dans un contexte où le logement reste un obstacle pour de nombreux jeunes.

Quel a été l'impact du cyclone Chido sur l'île ?

Chido a été une catastrophe majeure. Il n'a épargné ni les bidonvilles ni les infrastructures modernes : écoles, hôpitaux, préfectures… tout a été touché. Ce cyclone a mis en lumière les malfaçons, le manque de planification urbaine, et la grande vulnérabilité de nos infrastructures.

Il est important de souligner que Mayotte ne se résume pas aux bidonvilles. Des salariés, des chefs d'entreprise, des étudiants ont eux aussi été durement frappés. Ce que j'ai vécu personnellement – perdre le toit de ma maison – m'a profondément marqué. Ce drame soulève une question cruciale : allons-nous reconstruire intelligemment ou répéter les erreurs du passé ?

Quel regard portez-vous sur la réaction de l'État et les récentes visites officielles ?

La venue du président Macron et celles attendues du Premier ministre et de plusieurs ministres sont des signaux importants. Mais elles doivent être suivies d'actes concrets. Lors de la visite présidentielle, j'ai perçu un manque de coordination : élus, collectifs, acteurs économiques se retrouvaient dans un échange confus, presque désorganisé. Mayotte a besoin d'une vision claire.



Nous attendons des mesures fortes : création d'une zone franche, gel des cotisations sociales, soutien massif à l'économie. Il faut dépasser le bricolage pour construire une vraie stratégie de relance. L'économie est au bord du gouffre, et sans les acteurs économiques, la crise sociale pourrait s'aggraver dangereusement.

Quelles sont les urgences prioritaires ?

L'électricité et l'eau. Le réseau électrique est obsolète et inadapté. Quant à l'eau, la crise qui dure depuis 2018 s'est encore aggravée. Il faut d'urgence rétablir l'accès à ces deux ressources vitales, indispensables au quotidien et à toute relance économique.

Et l'éducation ?

L'éducation est un pilier du redressement. Des établissements scolaires ont été détruits, privant des centaines d'élèves de cours. Il est essentiel de reconstruire rapidement, mais aussi de garantir une éducation de qualité. C'est la meilleure assurance pour l'avenir de Mayotte.

> **Ce que Mayotte attend aujourd'hui, ce ne sont pas des promesses de passage, mais des décisions de courage.**

Comment articuler urgence et reconstruction durable ?

Il faut agir sur deux fronts : répondre aux besoins immédiats – relogement, eau, électricité – tout en pensant long terme. Cela passe par des projets structurants : renforcer les infrastructures, créer de l'emploi, rendre le territoire plus résilient. Une stratégie globale est indispensable, avec un engagement fort de l'État.

Quelle place doivent occuper les entreprises locales ?

Elles sont incontournables. Mayotte compte des entrepreneurs, ingénieurs, techniciens, juristes compétents. Il faut les mobiliser en priorité. Bien sûr, la coopération avec des entreprises extérieures est possible, mais en soutien, pas en remplacement. L'équilibre entre ressources locales et expertise extérieure est la clé d'une reconstruction réussie.

Quel message souhaitez-vous transmettre ?

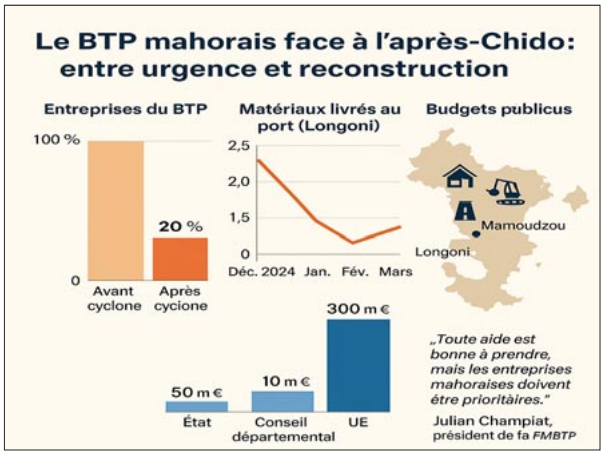
Le cyclone Chido est une tragédie, mais aussi une opportunité historique. C'est le moment d'unir nos forces pour rebâtir un territoire plus solide, plus équitable. La France doit montrer qu'elle croit en Mayotte, avec des engagements concrets. Et surtout, il faut inclure les Mahorais dans chaque étape de la reconstruction.

Nous sommes fiers d'être français. Mais cette fierté a besoin de preuves. Les actes valent plus que les discours. Ensemble, nous pouvons faire de Mayotte un modèle de résilience.

MAYOTTE

LE BTP FACE AU DÉFI D'UNE RECONSTRUCTION HORS NORME

Quatre mois après le cyclone Chido, Mayotte s'engage dans un gigantesque chantier de reconstruction. Le 101e département français, meurtri par des vents dépassant 200 km/h, compte plus de 100 000 sinistrés et des infrastructures publiques paralysées. L'État a déployé une loi d'urgence, des financements exceptionnels et une solidarité nationale, mais les obstacles logistiques et économiques demeurent nombreux.



Répondre à l'urgence, amorcer la refondation

Dès les premières semaines, l'enjeu a été de reloger les sinistrés, réparer les routes, rouvrir les écoles. Une loi spéciale, promulguée fin février, autorise l'État à prendre en charge les équipements publics essentiels jusqu'en 2027. Des dérogations aux règles d'urbanisme ont été mises en place, et des prêts à taux zéro pour les logements endommagés viennent soutenir les particuliers. Le port, les routes et les écoles font l'objet des premiers chantiers.

Des entreprises locales mobilisées mais fragilisées

La Fédération Mahoraise du BTP a répondu présente. Aucune victime n'est à déplorer dans le secteur, mais les conditions restent dégradées : manque d'électricité, pénurie de matériaux, trésoreries à sec. 80 % des entreprises du BTP ont été touchées. Faute de liquidités, les aides de l'État (activité partielle, subventions) tardent à être versées. Le soutien de La Réunion est bienvenu, mais les professionnels insistent : la priorité doit être donnée aux compétences locales.

Matériaux, réglementations : des freins persistants

Mayotte dépend presque entièrement des importations pour ses matériaux de construction. Les retards au port de Longoni ont ralenti les approvisionnements, malgré la mise en place de ponts aériens et de fret exceptionnel. Sur le plan réglementaire, des mesures ont été prises pour limiter la reconstruction anarchique, notamment en restreignant l'achat de tôles, ce qui suscite aussi des critiques sociales. La volonté de reconstruire vite doit se conjuguer avec l'exigence de durabilité.

Financements massifs, attentes fortes

3,5 milliards d'euros : c'est le montant estimé de la reconstruction. Aux aides nationales s'ajoutent des soutiens régionaux et européens. Mais les entreprises attendent que les dispositifs d'urgence deviennent réalité sur le terrain. Le Conseil départemental a augmenté son fonds d'aide aux TPE à 10 millions d'euros. L'activation du fonds de solidarité de l'UE est aussi espérée.

Une reconstruction qui engage l'avenir

Malgré la catastrophe, une dynamique de reconstruction est à l'œuvre. Des écoles rouvrent, des routes se réparent, et le port reprend du service. Le BTP local est un levier fondamental pour relancer l'économie. Mais la refondation de Mayotte ne pourra se faire sans un cap clair : mieux planifier, mieux équiper, mieux former, pour bâtir un territoire plus résilient, inclusif et durable.

CHIFFRES CLÉS DU BTP À MAYOTTE (AVRIL 2025)

- **40 morts** et plus de **100 000 sinistrés** après le cyclone Chido
- **3,5 milliards d'euros** estimés pour la reconstruction
- **80 %** des entreprises du BTP sinistrées
- **Loi d'urgence** promulguée le **25 février 2025**
- **Prêt à taux zéro jusqu'à 50 000 €** pour les logements sinistrés
- **10 M€ débloqués** par le Conseil départemental pour les PME
- **72,5 %** des foyers réalimentés en électricité au 1er janvier
- Ralentissement du port de Longoni, principal point d'entrée des matériaux

ACTUALITÉ DES BAILLEURS



LOGEMENT SOCIAL : PANORAMA 2025 DES MAÎTRES D'OUVRAGE ULTRAMARINS

DE MAYOTTE À LA RÉUNION, DE LA GUADELOUPE À LA MARTINIQUE, LES BAILLEURS SOCIAUX D'OUTRE-MER AFFRONTENT, CHACUN À LEUR ÉCHELLE, LA MÊME ÉQUATION DÉLICATE : RATTRAPER UN DÉFICIT CHRONIQUE D'OFFRES NEUVES, RÉHABILITER UN PARC PARFOIS PLUS QUE QUINQUAGÉNAIRE, RÉPONDRE À L'EXPLOSION DES DEMANDES (SOUVENT > 80 % DES MÉNAGES ÉLIGIBLES) ET TENIR LA TRAJECTOIRE CLIMATIQUE - LE TOUT DANS UN CONTEXTE DE FONCIER RARE, DE HAUSSE DES COÛTS DE CONSTRUCTION ET DE FILIÈRE BTP FRAGILISÉE.

ARMOS RÉUNION

VERS UN HABITAT DURABLE ET SOLIDAIRE : LA VISION DE VALÉRIE LENORMAND POUR LE LOGEMENT SOCIAL RÉUNIONNAIS

« Le logement social, un levier indispensable pour répondre aux besoins des Réunionnais »

Présidente de l'ARMOS Réunion (Association Régionale des Maîtres d'Ouvrage Sociaux), Valérie Lenormand défend une vision ambitieuse du logement social dans un contexte de forte demande et de défis multiples. Avec près de 82.000 logements sociaux représentant 24 % du parc immobilier réunionnais, l'ARMOS regroupe sept bailleurs sociaux qui œuvrent ensemble pour offrir des solutions adaptées à une population où 80 % des habitants sont éligibles au logement social. Dans cet entretien, elle revient sur les enjeux du secteur, les initiatives en cours, et les perspectives d'avenir.



Quel est le rôle de l'ARMOS Réunion ?

Valérie Lenormand : L'ARMOS est une fédération professionnelle qui regroupe sept bailleurs sociaux de La Réunion. Notre rôle est de représenter ces maîtres d'ouvrage auprès des élus, des collectivités et des autres acteurs du territoire. Nous partageons les bonnes pratiques, mutualisons nos ressources, et menons des actions collectives pour relever les défis du logement social.

Nous sommes également un interlocuteur privilégié pour centraliser les données liées au parc social grâce à notre partenariat avec **GEOD** une plateforme qui regroupe les demandes de logement social et fournit des analyses détaillées. Cela nous permet d'avoir une vision complète et chiffrée de la demande, des attributions, et des besoins par commune.

> **Respecter les quotas ne suffira pas : il faut des solutions adaptées aux réalités locales.**

Quelle est la place du logement social à La Réunion ?

Aujourd'hui, environ un Réunionnais sur quatre habite dans un logement social. Cela représente près de 84 000 logements sur l'ensemble de l'île, soit 24 % du parc immobilier. Mais les besoins restent immenses : au 31 décembre 2024 nous franchirons probablement la barre des 50 000 demandes actives. Parmi ces demandeurs, un tiers est déjà logé dans le parc social et attend une mutation, tandis que les deux tiers restants incluent des ménages logés dans le parc privé ou en situation précaire.

Ce chiffre est révélateur d'une pénurie structurelle. Depuis sept ans, la demande de logements sociaux a doublé. Cela s'explique notamment par la baisse de l'investissement dans le logement privé, avec la fin de certaines aides à la défiscalisation, ce qui pousse une partie des ménages à se tourner vers le parc social.

Quels sont les principaux obstacles à la production de logements sociaux ?

Le principal frein est la faiblesse de la production. En 2023, nous avons connu une année particulièrement difficile à cause de la crise du BTP. Les retards de chantier se sont accumulés en raison de la liquidation de nombreuses entreprises et de la

hausse des coûts de construction, qui ont augmenté de 25 % en deux ans. Cela a fragilisé notre modèle économique et limité notre capacité à lancer de nouveaux projets.
Autre difficulté : tous les maires ne souhaitent pas développer le logement social sur leur territoire. Certaines communes, bien qu'en déficit par rapport aux quotas imposés, restent peu volontaristes. À l'inverse, des communes comme Le Tampon sont particulièrement dynamiques et montrent qu'il est possible de rattraper ce retard.

Le respect des quotas est-il suffisant pour répondre aux besoins ?
Non, le respect des quotas ne suffira pas. Même si toutes les communes atteignaient leurs objectifs, cela ne représenterait que 12 000 ou 13 000 logements supplémentaires, bien en deçà des besoins réels. De plus, certaines zones comme Saint-Denis, malgré un taux de logements sociaux élevé (37 %), restent sous forte pression en raison de leur attractivité économique et de la concentration des services publics. Nous devons aller au-delà des quotas en développant des solutions adaptées aux spécificités locales, notamment dans les bassins d'emploi et les zones à forte demande.

Quelles initiatives l'ARMOS met-elle en place pour améliorer l'image du logement social ?
Trop souvent, le logement social souffre d'une image négative, perçu comme un lieu de concentration de problématiques sociales. Or, c'est bien plus que cela. Les logements sociaux permettent à des familles de s'épanouir, d'accéder à une stabilité, et parfois de se construire un avenir professionnel ou personnel remarquable.
Nous travaillons actuellement sur une campagne de communication pour valoriser ces parcours et mettre en lumière les réussites. Par exemple, des personnalités comme Daniel Narcisse, ancien handballeur international, ont grandi dans des logements sociaux. Ce sont des exemples concrets qui montrent que le logement social est un tremplin et non une impasse.
En mars 2025, nous organiserons un séminaire pour présenter ces initiatives et sensibiliser le grand public aux enjeux du logement social.

> **Investir dans le logement social, c'est investir dans l'avenir de La Réunion.**

Comment l'ARMOS contribue-t-elle à l'amélioration de la qualité des logements ?
La qualité de la construction est un sujet clé pour nous. Nous sommes parfois critiqués pour des malfaçons ou des infiltrations dans les bâtiments neufs, mais ces cas sont souvent exacerbés dans les médias. En réalité, le logement social à La Réunion est souvent de meilleure qualité que certains logements privés. Nous souffrons dans ce domaine de la fragilité des entreprises qui ne font plus d'autocontrôle.
Pour aller plus loin, nous avons mis en place un observatoire de la qualité de la construction en partenariat avec l'Agence Qualité Construction (AQC). Cet outil nous permet d'analyser les défauts récurrents et de travailler avec les entreprises du BTP pour améliorer leurs pratiques. Notre objectif est de tirer l'ensemble du secteur vers le haut, tout en répondant aux attentes des locataires.

Des bailleurs mobilisés pour la sensibilisation environnementale des locataires

Les bailleurs sociaux soutiennent la transition écologique en encourageant les comportements éco-responsables. Initiative de la SHLMR, la collaboration avec Neogreen a permis le développement d'une application mobile qui récompense les gestes de tri : Yougreen.



En phase avec l'économie circulaire, elle optimise le tri et lutte contre les dépôts sauvages. L'application est aujourd'hui déployée auprès de 17 000 locataires dans le Nord et l'Ouest.

SEDRE · semac · SEMADER · SHLMR Groupe ActionLogement · SIDR · SODEGIS · sodiac · BANQUE des TERRITOIRES

Nous restons vigilants pour 2025, car la baisse des financements pour le logement locatif social pourrait freiner cette dynamique.

Quelles perspectives pour 2025 et au-delà ?
En 2024, nous avons constaté une hausse significative des mises en chantier grâce à des financements supplémentaires obtenus pour compenser la hausse des coûts de construction. Cela a permis de rattraper le retard accumulé en 2023.
Cependant, nous restons vigilants pour 2025, car la baisse des financements pour le logement locatif social pourrait freiner cette dynamique. Nous misons également sur le développement du logement locatif intermédiaire, même si cette solution ne répond pas toujours aux besoins des populations les plus précaires.
Enfin, nous souhaitons renforcer notre rôle d'interlocuteur auprès des collectivités et des élus pour porter des projets ambitieux et adaptés aux spécificités de chaque territoire.

Quel message souhaitez-vous adresser aux Réunionnais ?
Le logement social est une chance pour de nombreuses familles, mais il doit être soutenu par tous. Nous avons besoin de l'engagement des collectivités, des entreprises, et des citoyens pour répondre aux défis du logement à La Réunion. Ensemble, nous pouvons construire un avenir où chacun aura accès à un habitat digne, durable et adapté à ses besoins. ■

Propos recueillis par Philippe PIED



› *Séminaire sur la tranquillité résidentielle*



Téléchargez le Guide





1991



2025



GAMME ÉLECTRIQUE

Depuis 1991.

AUTOMOBILES RÉUNION A CONSOLIDÉ SA POSITION DE LEADER SUR LE MARCHÉ DES POIDS LOURDS GRÂCE À DES ALLIANCES STRATÉGIQUES, UNE GAMME DE MODÈLES INNOVANTS ET UN ENGAGEMENT PRÉCOCE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.



SECTEUR : NORD
11, BP 6 Boulevard du Chaudron,
Saint-Denis 97408
(+262) 0262 48 30 63

SECTEUR : OUEST
Rue Charles Darwin,
Le Port 97420
(+262) 0262 42 56 55

SECTEUR : SUD
25 Av. Michel Debre,
L'Étang-Salé 97427
(+262) 0262 35 01 32

www.renault-trucks.re

RENAULT TRUCKS

RÉUNION

LA SÉDRÉ

UNE VISION DURABLE ET HUMAINE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RÉUNION

> *« Relever le défi du logement, c'est façonner des quartiers où chaque Réunionnais trouve un foyer digne, durable et porteur d'espoir. »*

Depuis plus de 50 ans, la SEDRE (Société d'Équipement et de Développement de la Réunion) joue un rôle essentiel dans la transformation du paysage urbain de l'île. Sous la direction générale de Yannick Payet-Fontaine, la SEDRE s'impose comme un acteur clé de l'aménagement durable, tout en relevant des défis sociaux et environnementaux. Focus sur cette organisation qui bâtit La Réunion de demain.



RÉPONDRE À LA CRISE DU LOGEMENT

Avec une projection de plus de 172.000 logements à produire à l'horizon 2050 La Réunion fait face à une véritable urgence. La SEDRE, forte de son expertise, relève ce défi avec des projets structurants comme la ZAC Renaissance III à Saint-Paul. Ce projet ambitieux prévoit la construction de plus de 2 000 logements, répartis entre logements aidés et logements intermédiaires, tout en préservant 30 hectares d'espaces naturels. Avec un investissement total de 114 millions d'euros, cette opération génère également des retombées économiques estimées à 500 millions d'euros.

Aménager durablement pour demain

La durabilité est au cœur de la stratégie de la SEDRE. L'opération Renaissance III illustre cet engagement à travers des mesures novatrices telles que la récupération des eaux pluviales à la parcelle, la préservation des écosystèmes naturels et la mise en place de trames vertes et bleues pour protéger la biodiversité. En parallèle, la SEDRE travaille sur l'autoconsommation énergétique en promouvant la création de communautés d'énergie, une initiative qui réduit l'empreinte carbone tout en renforçant l'autonomie des habitants.

ADAPTER L'HABITAT AUX NOUVEAUX BESOINS

La SEDRE reconnaît l'importance croissante d'un habitat adapté aux aspirations contemporaines, reflétant l'évolution des besoins des Réunionnais. La SEDRE répond à ces évolutions en proposant une offre diversifiée : des logements pour jeunes actifs, des résidences pour personnes âgées et des solutions pour les familles monoparentales. Yannick Payet-Fontaine souligne : « Construire, ce n'est pas seulement bâtir des murs, c'est créer des conditions de vie harmonieuses et durables.» Ces initiatives visent à concilier qualité de vie, mixité sociale et besoins réels des Réunionnais.

FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE

Au-delà de l'aménagement, la SEDRE s'investit dans des actions communautaires. Par exemple, la création d'une conciergerie à Saint-Paul offre un espace d'échange pour accompagner les résidents et favoriser le vivre-ensemble. En collaborant avec le tissu associatif local, la SEDRE contribue à maintenir une cohésion sociale essentielle dans les quartiers prioritaires.

CONSTRUIRE AVEC LES ACTEURS LOCAUX

La stratégie de la SEDRE repose sur le « faire ensemble ». En travaillant en partenariat avec des structures telles que la SPL Grand Ouest et en explorant des coopérations avec Mayotte, elle multiplie les synergies pour répondre efficacement aux enjeux locaux. Cette approche collaborative s'inscrit dans une vision régionale partagée, renforçant ainsi les liens entre les territoires de l'Océan Indien.

La SEDRE incarne une vision ambitieuse pour La Réunion : répondre aux besoins en logement, promouvoir un développement durable et renforcer la cohésion sociale. Avec des projets emblématiques et une stratégie basée sur l'innovation et la collaboration, elle pose les bases d'un avenir harmonieux et inclusif pour l'île. À travers ses réalisations, elle prouve qu'il est possible de conjuguer croissance et durabilité.





MAYOTTE : RELEVER LES DÉFIS D'UNE RECONSTRUCTION POST-CYCLONE

Après nous avoir présenté les initiatives et réalisations de la SEDRE, Yannick Payet-Fontaine a partagé sa vision sur la manière dont l'organisation pourrait contribuer à relever les défis spécifiques de Mayotte, laissée dans une situation difficile après le passage du cyclone Chido.

« Tout reste à faire. Forte d'une longue expérience dans le traitement de l'habitat insalubre à la Réunion, la SEDRE serait en mesure d'apporter une expertise dans le relogement des populations. Nous avons aujourd'hui une certaine expertise et un réel savoir-faire dans la mise en œuvre des opérations de type RHI. Nous disposons déjà en interne d'une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine (MOUS), c'est-à-dire une équipe pluridisciplinaire, ayant des compétences et des connaissances tant techniques que sociales. Enfin dans le cadre du futur « projet loi d'exception » que compte présenter le gouvernement prochainement, la SEDRE pourrait être aussi agile à déployer de l'ingénierie tant dans l'aménagement du territoire qu'au niveau foncier. »

En conciliant durabilité, innovation et engagement social, la SEDRE affirme son rôle d'acteur clé de l'aménagement à La Réunion et au-delà. Avec des projets ambitieux et une expertise éprouvée, elle démontre qu'il est possible de construire un avenir à la fois responsable et porteur d'espoir. ■

DELPHINE SANGODEYI, DIRECTRICE GÉNÉRALE D'ALMA À MAYOTTE

INNOVER POUR RÉPONDRE À LA CRISE DU LOGEMENT RÉVÉLÉE PAR CHIDO

L'événement Chido a mis en lumière l'ampleur de la crise du logement à Mayotte, dévoilant des conditions de vie précaires, y compris pour des salariés ayant des revenus stables. Face à cette situation alarmante, Alma Action Logement redouble d'efforts et mise sur l'innovation pour apporter des solutions concrètes. Nous avons rencontré Delphine Sangodeyi, directrice générale d'Alma Action Logement Mayotte, qui nous explique les enjeux, les défis et les stratégies mises en place.



Delphine Sangodeyi, vous êtes à la tête d'Alma Action Logement Mayotte. Pouvez-vous nous expliquer le rôle et les missions de votre organisation?
Delphine Sangodeyi : Alma Action Logement a été créée en 2022 par le groupe Action Logement pour répondre aux besoins urgents de logements pour les salariés à Mayotte. L'île fait face à une crise immobilière sans précédent, marquée par une forte demande, un manque d'infrastructures adaptées et une situation sociale alarmante. Nous avons donc un rôle clé à jouer : accélérer la production de logements abordables et améliorer les conditions de vie des travailleurs.
Notre approche repose sur l'innovation à tous les niveaux : constructif, social et technologique. Il ne s'agit pas seulement de bâtir des logements, mais de concevoir des habitats durables, adaptés aux spécificités du territoire, en exploitant les ressources locales et en intégrant des solutions bas carbone. Par ailleurs, nous développons des méthodes de construction industrialisées afin de gagner en rapidité et en efficacité.

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez sur le terrain ?
La première difficulté est structurelle. Le foncier est limité et l'urbanisation anarchique complique la mise en œuvre de grands projets immobiliers. Ensuite, il y a un déficit en main-d'œuvre qualifiée, ce qui ralentit la production. Nous avons d'excellents jeunes talents mahorais qui souhaitent revenir après des études dans l'Hexagone, mais il faut encore structurer l'offre de formation pour répondre aux besoins spécifiques du territoire.
Enfin, la précarité du logement à Mayotte est dramatique. Environ 60% de la population vit en habitat informel, souvent insalubre. Quatre sur dix sont de l'habitat précaire constituant de grands bidonvilles et six sur dix ne disposent pas de tout le confort sanitaire de base c'est-à-dire qu'il manque au moins un élément de base tel que l'eau courante, l'électricité, les WC, la douche ou le bain. Chido a impacté 70 à 80 % des logements existants avec des dommages importants notamment les toitures envolées.
Ce constat rend notre mission encore plus urgente : il ne s'agit pas simplement de construire, mais de reconstruire un cadre de vie digne et sécurisé pour des milliers de familles.

L'événement Chido a mis en lumière des réalités sociales préoccupantes. Comment Alma Action Logement a-t-elle réagi face à ce constat ?
Chido a été un véritable électrochoc pour beaucoup d'acteurs économiques et institutionnels. Il a révélé que même des salariés gagnant correctement leur vie vivaient dans des conditions de grande précarité, notamment dans des cases en tôle, faute de logements accessibles. Cet état de fait a renforcé notre détermination à agir vite et massivement.
Nous avons intensifié nos efforts pour structurer une réponse adaptée, en renforçant notre approche d'innovation et d'industrialisation de la construction. Nous devons accélérer la mise à disposition de logements de qualité tout en

maintenant des coûts accessibles pour les ménages.
La crise du logement à Mayotte n'est plus seulement une question d'aménagement, c'est une question



de dignité humaine et de stabilité sociale.

Vous parlez beaucoup d'innovation. Pouvez-vous nous donner des exemples concrets de ce que vous mettez en place ?
L'innovation est notre moteur. D'abord, nous travaillons sur des matériaux biosourcés et des techniques constructives adaptées au climat tropical, afin de garantir des logements plus performants et plus résilients. Nous utilisons également l'intelligence artificielle pour optimiser la gestion des projets et du patrimoine immobilier, en automatisant certaines tâches et en facilitant la maintenance prédictive des bâtiments.
Un autre point clé est la digitalisation du processus de construction. À Mayotte, nous avons besoin de construire vite et bien, sans négliger la qualité. Grâce aux outils numériques et à la modélisation 3D, nous pouvons réduire les délais de conception et anticiper les éventuels problèmes techniques en amont.
Enfin, nous mettons en place des solutions collaboratives avec les acteurs locaux. L'objectif est de co-construire avec les entreprises du territoire et de favoriser l'emploi local, tout en assurant une montée en compétences des travailleurs mahorais.

Le contexte social et économique de Mayotte rend-il votre mission encore plus difficile ?
Tout à fait. Nous évoluons dans un contexte tendu, où la crise du logement se double d'un défi sécuritaire et social. Beaucoup de salariés vivent dans des conditions indignes, ce qui a un impact direct sur leur bien-être et leur productivité. L'un de nos objectifs est donc d'apporter une réponse globale en intégrant nos projets dans une dynamique de développement territorial.
Ce qui est encourageant, c'est la mobilisation croissante des entreprises et des institutions. Il y a une vraie prise de conscience de l'urgence de la situation, et nous travaillons en étroite collaboration avec l'État et les collectivités locales pour accélérer la mise en œuvre des solutions.

Face à tant de défis, comment gardez-vous l'énergie et l'enthousiasme pour mener à bien vos projets ?
Bien sûr, c'est une mission exigeante et parfois éprouvante. Mais chaque projet livré, chaque famille qui accède à un logement digne, c'est une victoire. Nous sommes dans une dynamique de transformation profonde, et voir l'impact positif de notre action est une source de motivation immense.
Nous avons un objectif clair : construire 5 000 logements en dix ans. C'est un défi colossal, mais avec l'innovation et l'engagement collectif, nous savons que c'est possible. Ce qui me pousse, c'est cette certitude que nous pouvons réellement changer les choses et améliorer durablement la vie des Mahorais. ■



› *Avec Antoine Roffiaen son homologue en Martinique lors des rencontres territoriales d'Action Logement en Guadeloupe.*

LA RÉUNION - SHLMR

RÉPONDRE À LA CRISE DU LOGEMENT SOCIAL, UNE MISSION ESSENTIELLE POUR LA RÉUNION

À la tête de la SHLMR (Société d'Habitations à Loyer Modéré de La Réunion) depuis près de trois ans, Valérie Lenormand mène une politique ambitieuse pour répondre à la demande croissante de logements sociaux sur l'île. Avec un parc de 28 500 logements et 430 collaborateurs, la SHLMR est un acteur clé du territoire. Dans un contexte marqué par une crise du BTP et une pression démographique croissante, elle revient sur les défis, les innovations, et les projets d'avenir pour garantir un logement accessible à tous.

Valérie Lenormand, pourriez-vous nous présenter brièvement la SHLMR ?
Valérie Lenormand : La SHLMR est un des principaux bailleurs sociaux de La Réunion. Créée en 1971, elle dispose aujourd'hui de 28 500 logements répartis sur 23 des 24 communes de l'île, à l'exception de Cilaos. Nous sommes très présents dans les bassins d'emploi comme Saint-Denis et Le Port, où nous sommes le bailleur historique avec un parc de 3 500 logements, dont certains labellisés « architecture contemporaine remarquable » par la DRAC.
Avec 430 collaborateurs, nous avons pour mission de répondre aux besoins de logements de près de 80 % de la population réunionnaise éligible au logement social. Nos activités vont de la construction neuve à la réhabilitation, en passant par le développement de logements locatifs intermédiaires pour répondre à la demande des ménages aux revenus modestes mais dépassant les plafonds du logement très social.

Quels sont les principaux défis auxquels vous faites face aujourd'hui ?
Le principal défi est d'ordre structurel : nous avons environ 48 000 demandes actives de logements sociaux pour seulement 5 000 attributions par an à l'échelle du territoire. Cette pénurie s'explique par plusieurs facteurs. D'autre part, la rareté du foncier dans certaines zones tendues, comme Saint-Denis, complique le lancement de nouvelles constructions.
En plus la crise du BTP a entraîné des retards dans les chantiers
En parallèle, les coûts de construction ont augmenté de 25 % en deux ans, impactant directement notre capacité à maintenir une production soutenue. Nous avons dû ajuster nos objectifs : alors que nous visions la construction de 800 logements par an, nous sommes aujourd'hui autour de 500 à 600 unités.

Vous mentionnez la réhabilitation comme un axe majeur. Pourquoi cet enjeu est-il prioritaire ?
Depuis quatre ans, nous avons intensifié la réhabilitation de notre parc. Chaque année, nous réhabilitons environ 800

> **Le logement social est un levier essentiel pour garantir la cohésion sociale et économique de La Réunion.**



logements, avec des projets ciblant particulièrement l'adaptation aux seniors et aux personnes à mobilité réduite. Par exemple, nous transformons les sanitaires ou installons des ascenseurs dans certains bâtiments pour améliorer l'accessibilité.

Cette stratégie répond à deux impératifs. D'abord, offrir un cadre de vie modernisé et adapté aux besoins des locataires. Ensuite, contribuer à la transition écologique en intégrant des dispositifs visant à réduire les consommations d'énergie et à améliorer la résilience climatique de nos bâtiments, notamment face aux cyclones.





› *Avec ses confrères d'autres territoires et Bruno Arcadipane au centre*

La crise du logement social à La Réunion est structurelle. Quelles solutions envisagez-vous pour y répondre ?

La solution passe par une mobilisation collective. Les bailleurs sociaux, comme la SHLMR, ont démontré leur capacité à s'adapter et à innover, mais nous avons besoin d'un soutien renforcé des pouvoirs publics pour lever certains freins, notamment administratifs et financiers.

La SHLMR privilégie la réalisation de petites résidences intégrées dans les quartiers pour favoriser la mixité sociale et garantir la tranquillité résidentielle. Parallèlement, nous développons le logement locatif intermédiaire pour répondre à la demande des salariés aux revenus modestes, qui peinent à se loger dans le parc privé en raison des loyers élevés.

Nous travaillons également sur des politiques spécifiques, comme le logement pour les jeunes actifs, pour accompagner leur insertion professionnelle, ou des solutions adaptées au vieillissement de la population réunionnaise.

Quelles innovations portez-vous pour accompagner ces transformations ?

L'innovation est au cœur de notre action. Par exemple, nous avons développé un « pack cyclone » pour améliorer la préparation et la gestion des interventions post-cycloniques. Nous avons également remporté un trophée d'innovation pour notre « label logement des hauts », qui répond aux problématiques spécifiques des zones d'altitude, comme le climat plus froid et humide.

Sur le volet écologique, nous investissons dans des outils d'évaluations de bilan carbone, nous accompagnons une thèse sur les ilots de chaleur urbains, ou développons un plan solaire pour limiter notre empreinte carbone. Ces initiatives s'inscrivent dans notre démarche RSE, qui place la transition écologique au centre de notre stratégie.

Quel rôle joue la SHLMR dans la prévention des incivilités et des violences urbaines ?

Nous avons récemment renforcé la proximité dans nos résidences en réintroduisant des gardiens.

Innover, c'est adapter nos solutions aux besoins spécifiques des Réunionnais, aujourd'hui et demain.

Nous continuerons d'investir massivement dans la réhabilitation, avec un objectif d'environ 800 logements rénovés par an.

Par ailleurs, nous expérimentons une initiative innovante : des agents assermentés, formés pour intervenir sur les incivilités et rédiger des procès-verbaux, en lien direct avec le procureur. Ce dispositif, inspiré d'expériences métropolitaines, vise à responsabiliser les locataires et à renforcer la tranquillité résidentielle.
En parallèle, nous collaborons avec les collectivités, comme la mairie de Saint-Denis, dans le cadre de comités de prévention pour traiter les problématiques globales des quartiers : ramassage des déchets, sécurisation des espaces publics, ou encore mise en place de vidéosurveillance.

Quelles sont vos priorités pour les années à venir ?
Notre priorité reste de construire davantage pour répondre à la forte demande. Mais nous devons aussi diversifier nos offres en fonction des besoins spécifiques : logements pour jeunes actifs, logements adaptés aux seniors, ou encore logements intermédiaires pour les salariés.
Nous continuerons d'investir massivement dans la réhabilitation, avec un objectif d'environ 800 logements rénovés par an. Enfin, nous voulons renforcer nos partenariats avec les élus et les collectivités pour lever les blocages fonciers et administratifs qui freinent la construction.

Quel message souhaitez-vous adresser aux Réunionnais ?
Le logement social est un pilier essentiel pour garantir un avenir équitable à La Réunion. Face à la crise actuelle, il est crucial que tous les acteurs – bailleurs, collectivités, entreprises et citoyens – travaillent ensemble pour répondre à cette demande pressante. La SHLMR reste mobilisée pour offrir des solutions durables et adaptées aux besoins de tous.

Sous la direction de Valérie Lenormand, la SHLMR poursuit une mission essentielle : répondre aux défis croissants du logement social à La Réunion. En alliant innovation, transition écologique et dialogue avec les acteurs locaux, l'entreprise trace une voie ambitieuse pour construire un avenir plus inclusif et durable. ■



NOTRE RSE
NOTRE CAP, NOTRE CHEMIN

À travers notre stratégie RSE nous formalisons une vision, nous nous fixons des objectifs clairs et traçons un cap ambitieux. Notre stratégie RSE est aussi une réponse concrète aux **défis climatiques et sociaux.** Elle affirme notre rôle dans la **transformation durable de La Réunion** et dans notre contribution à la **décarbonation du logement en France.**

Notre RSE n'est pas une contrainte, mais une opportunité, une fierté, une vision partagée pour construire l'avenir.

SHLMR
Groupe ActionLogement


L'ACTUALITÉ DU BTP C'EST SUR...
BATISSEURS
WWW.BATISSEURS-OUTREMER.COM

SIKOA GUADELOUPE - NICOLAS GIGOT, DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉNOVATION URBAINE ET ÉCOQUARTIERS : LA FEUILLE DE ROUTE DE NICOLAS GIGOT POUR LE LOGEMENT

> *"Bâtir l'avenir du logement des guadeloupéens, entre rénovation urbaine, adaptation du patrimoine aux nouveaux besoins et développement durable"*

Filiale du Groupe Action Logement, Sikoa est engagé dans des projets structurants de transformation du logement social. Sous la direction de Nicolas Gigot, elle investit massivement pour adapter ses immeubles aux besoins contemporains, répondre aux enjeux environnementaux et redonner vie aux centres-villes de l'île. Avec pour projet phare l'écoquartier de Gabarre, Nicolas Gigot expose ici la vision de Sikoa, ses priorités et les défis qui se dressent sur le chemin d'une transformation durable et adaptée aux réalités guadeloupéennes.



Quelles sont les missions principales de SIKOA en Guadeloupe ?

Sikoa est bien plus qu'un simple « bailleur social » ; nous sommes un opérateur immobilier d'intérêt général au service de la Guadeloupe et de Saint-Martin, de leurs habitants et de leurs entreprises pour le logement de leurs salariés. Nous gérons un parc d'environ 7.500 logements, majoritairement situés dans l'agglomération de Cap Excellence, mais aussi dans les autres intercommunalités de l'île comme à Basse-

Terre au Moule ou à Petit Bourg . Adossé au Groupe Action Logement, notre mission est double : offrir des logements accessibles et de qualité aux ménages guadeloupéens, et transformer notre patrimoine pour qu'il réponde aux réalités démographiques, économiques et climatiques d'aujourd'hui. Cela représente un engagement de 400 millions d'euros sur cinq ans, alloué à la rénovation, la construction de nouveaux logements, et à la revitalisation des centres urbains, avec des projets qui s'intègrent pleinement dans la stratégie de développement durable.

Comment SIKOA adapte-t-elle son patrimoine aux besoins actuels des locataires ?

La majorité de nos logements ont été construits dans les années 1960 et 1970, une époque où les grandes familles étaient la norme. Aujourd'hui, environ 40 % des ménages en Guadeloupe sont constitués d'une seule personne. Nous engageons donc une transformation profonde de notre patrimoine, avec des logements repensés pour être plus fonctionnels et adaptés au climat. Cela inclut des équipements modernes, comme des brasseurs d'air pour une meilleure ventilation, des chauffe-eau solaires pour réduire les coûts énergétiques et la consommation d'électricité carbonée, et des installations photovoltaïques pour l'auto-consommation, permettant aux locataires de faire des économies sur leurs factures. Chaque réhabilitation inclut également une mise aux normes parasismiques, un investissement de 30 000 euros par logement qui garantit la sécurité des résidents. Au total, ces transformations coûtent en moyenne 90 000 euros par logement, un investissement substantiel mais indispensable pour offrir à nos locataires un confort et une sécurité, les meilleurs possibles.



LES TOURS DE GABARRE, UN SYMBOLE DE TRANSFORMATION

Construites dans les années 1970, les trois tours Gabarre à Pointe-à-Pitre comptaient 475 logements répartis sur 15 étages, symbolisant un modèle de logement collectif moderne pour l'époque. Avec le temps, ces bâtiments sont devenus obsolètes et inadaptés aux besoins actuels, notamment en raison de leur vétusté et de la nécessité de mise aux normes parasismiques. La démolition des tours, achevée en 2021, marque le début d'un vaste projet de renouvellement urbain piloté avec Cap Excellence et la Ville de Pointe-à-Pitre par SIKOA . Le site de trois hectares est au cœur du projet d'écoquartier de Gabarre, un espace résidentiel intégrant logements diversifiés, gestion durable des ressources et cohabitation avec l'environnement naturel.

> **Notre mission va bien au-delà de la simple gestion immobilière : nous sommes ici pour transformer et adapter le cadre de vie des Guadeloupéens, en créant des espaces durables qui répondent aux besoins d'aujourd'hui et de demain et aux attentes des entreprises pour leurs salariés.**

Vous avez mentionné l'écoquartier de Gabarre comme projet phare. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce projet de rénovation urbaine ?

Le site de Gabarre est effectivement notre projet majeur. Sur trois hectares, où se trouvaient les tours Gabarre démolies en 2021, nous allons re construire 220 logements et notre futur siège social dans un écoquartier conçu pour être durable et respectueux de l'environnement. Ce projet conduit en partenariat avec Cap Excellence, la Ville de Pointe-à-Pitre, l'Etat, l'Anru, la Région le Département et la CDC inclut des logements de hauteurs variées, orientés pour profiter au mieux des vues tout en respectant la biodiversité et en intégrant des pratiques écologiques pour la gestion de l'eau notamment. Outre les logements sociaux, nous proposerons de l'accession sociale à la propriété pour donner la possibilité aux habitants de devenir propriétaires dans un cadre de qualité. L'écoquartier de Gabarre incarne notre engagement pour un urbanisme adapté aux besoins des Guadeloupéens, avec une offre diversifiée de logements, une gestion durable des ressources naturelles et des espaces favorisant le confort de vie.

Sikoa est aussi impliquée dans la revitalisation des centres-villes. Quels sont vos projets à cet égard ?

Nous collaborons activement avec les programmes "***Action Cœur de Ville"*** de Pointe-à Pitre et de Basse-Terre en partenariat avec Terre Caraïbes pour redynamiser le Centre historique de ces villes. Ces quartiers disposent déjà des infrastructures, des commerces et des services nécessaires, donc leur revitalisation permet de limiter l'étalement urbain et de promouvoir des modes de vie basés sur la proximité. Cela inclut des réhabilitations de bâtiments anciens, la densification de parcelles inutilisées, et le développement de logements adaptés pour redonner vie aux cœurs de ville. Cette approche est autant écologique qu'économique, car elle réduit les déplacements motorisés et maximise l'utilisation des ressources existantes. Nous

avons actuellement trois à quatre projets en cours à Pointe-à-Pitre et Basse-Terre dans le cadre de ces programmes. Nous travaillons également avec Morne-à-L'Eau dans le programme « Petites Villes de Demain »

Quels défis rencontrez-vous dans la mise en œuvre de ces projets de rénovation et de construction ?

Les défis sont nombreux et le parcours des projets malheureusement de plus en plus long. L'un des obstacles principaux est l'empilement des normes administratives et la complexité des procédures, qui ralentissent le rythme des projets. Pour la démolition des tours Gabarre, par exemple, il nous a fallu neuf ans entre le relogement des habitants, la démolition et aujourd'hui la conception du projet. Cette lenteur crée des attentes prolongées pour les locataires et les demandeurs et représente un coût en termes de gestion pour Sikoa.

En parallèle, il est crucial que la filière du bâtiment se renforce en même temps que nous pour mener les opérations de plus en plus compliquées, particulièrement pour la réhabilitation en site occupé, qui nécessite des compétences spécifiques, notamment en désamiantage et en organisation de chantiers en site occupé. Cela complexifie nos projets, car nous avons besoin d'entreprises bien structurées pour réaliser les travaux dans des conditions optimales. Il est nécessaire que nous progressions ensemble. En 2025, nous nous concentrerons sur le renforcement de notre collaboration avec les entreprises locales, en encourageant leur structuration et leur regroupement pour une meilleure capacité d'intervention.

Quelle est la journée type du directeur de SIKOA ?

Ma journée est rythmée par trois grandes priorités : d'abord, la proximité avec les locataires. Une partie de mon temps est dédiée à écouter leurs préoccupations et à leur apporter des solutions concrètes, aux côtés des équipes. Ensuite, je travaille en étroite collaboration avec les cadres de l'entreprise, pour les accompagner dans leurs projets et les aider à dépasser les obstacles. Enfin, il y a la relation avec le Président Thierry ROMANOS et les administrateurs et les partenaires élus et institutionnels pour proposer et préparer les orientations et les grands projets de développement et de transformation de notre patrimoine dans lesquels SIKOA peut s'engager. Chaque journée est différente, mais cette diversité de missions reflète l'essence de Sikoa, un opérateur polyvalent au service du territoire, de ses élus, de ses entreprises et des habitants.

Quels sont les projets de SIKOA pour 2025 et les années suivantes ?

Notre projet phare, l'écoquartier de Gabarre, est bien sûr au cœur de nos priorités, car il représente un modèle de développement durable que nous souhaitons concrétiser. Nous visons également la construction de 150 nouveaux logements par an, incluant des logements locatifs sociaux, des logements en accession sociale via le PSLA (Prêt Social Location-Accession), ainsi que des logements intermédiaires pour les classes moyennes. Cela permet de diversifier notre offre et de répondre aux besoins variés de la population de Guadeloupe.

Quel est votre mot de la fin sur l'engagement de Sikoa en Guadeloupe ?

SIKOA est un organisme ancien très ancré dans les quartiers de Pointe-à-Pitre particulièrement et à Basse Terre aussi. Dans ces sites, notre travail de proximité et y compris de vecteur de lien social est fondamental. Nous sommes certes constructeurs, gestionnaires, promoteurs pour l'accession sociale mais aussi partenaires des collectivités et intervenants sociaux. SIKOA est résolument engagée pour construire un avenir durable et harmonieux pour la Guadeloupe, en travaillant main dans la main avec les collectivités, les entreprises locales et les institutions. En 2025, nous continuerons de mobiliser toutes les ressources nécessaires pour offrir aux Guadeloupéens des logements adaptés à leurs besoins et à leurs aspirations. ■

« L'écoquartier de Gabarre, c'est bien plus qu'un projet de logements ; c'est notre engagement pour un avenir où développement et respect de l'environnement coexistent. C'est un démonstrateur pour la Guadeloupe que nous voulons bâtir.

AMÉNAGEUR ET BÂTISSEUR : LE PARCOURS DE NICOLAS GIGOT

Nicolas Gigot, directeur général de Sikoa, possède une expérience riche dans l'habitat, l'aménagement et l'urbanisme. Alsacien d'origine, il a commencé sa carrière en région parisienne, puis a dirigé des projets d'aménagement urbain à Mulhouse et à La Réunion. Par la suite, il a piloté la rénovation urbaine de Garges-lès-Gonesse en région parisienne, deuxième convention de rénovation urbaine de France. Avant de rejoindre SIKOA en 2024, il a dirigé pendant 4 ans le Nouveau Logis Méridional et pendant 10 ans la SEM immobilière de l'agglomération de Chambéry. Son parcours varié et son approche pragmatique font de lui un « aménageur et bâtisseur » engagé pour le développement durable du logement social en Guadeloupe.

SIKOA CONSTRUIT POUR LA GUADELOUPE

- Logement sociaux
- Logement pour les salariés
- Logement sénior
- Logement jeune
- Cession d'actif (logement ancien)
- Accession à la propriété (neuf) : PSLA



SIKOA CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- Construction de logement abordables et de qualité
- Réhabilitation du parc ancien
- Participation à la redynamisation des centres villes - Projets Action cœur de ville
- Contribution aux projets de renouvellement urbain - NPNRU







SIKOA PLUS QU'UN SIMPLE BAILLEUR

- Favorise l'insertion et l'emploi
- Contribue à la cohésion sociale
- s'engage pour des constructions durables
- Favorise l'économie d'énergie et la décarbonation

Siège Social
Résidence Vatable – Bât E – 6ème étage BP 446 97164 POINTE-A-PITRE Cedex
0590 93 28 00 - contact@sikoa.fr - www.sikoa.fr

Sikoa

Groupe ActionLogement

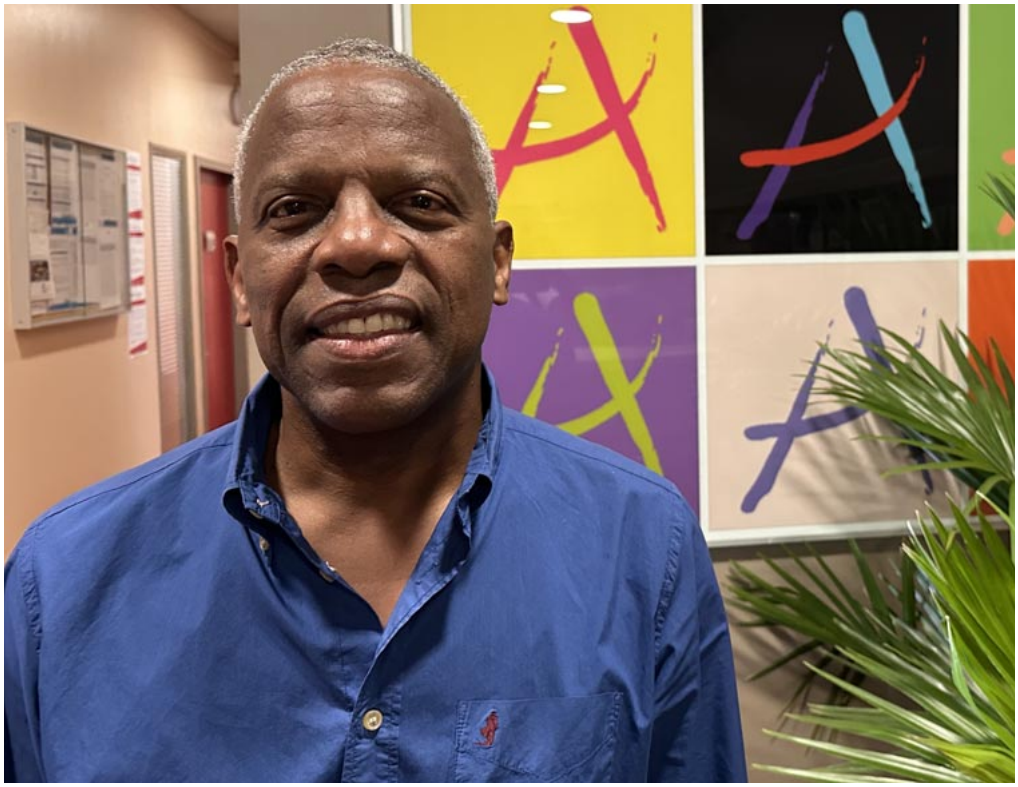
l'espace logement, espace de vie

SEMAG

HENRI LAVENTURE :

"UNE ENTREPRISE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE DE LA GUADELOUPE ET DE LA MARTINIQUE."

Directeur général de la SEMAG depuis deux ans, Henri Laventure pilote une entreprise clé de l'aménagement du territoire en Guadeloupe. Avec 37 ans d'existence, la SEMAG a su évoluer pour s'adapter aux besoins de son territoire, en diversifiant ses activités et en mettant l'accent sur des projets novateurs. Dans cet entretien détaillé, Henri Laventure revient sur les réussites, les défis et les ambitions de cette société emblématique, qui œuvre pour l'avenir des territoires de la Guadeloupe et de la Martinique.



Pourriez-vous nous parler de votre parcours et de ce qui vous a amené à prendre la direction de la SEMAG ?

Henri Laventure : Avant de rejoindre la SEMAG, j'ai passé plusieurs années dans la fonction publique territoriale, notamment en tant que directeur général des services du département de la Guadeloupe jusqu'en décembre 2022. Rejoindre la SEMAG a été pour moi une opportunité unique qui me permet, avec une équipe dynamique et compétente, de travailler au développement d'une entreprise essentielle pour nos territoires, et ce faisant de relever un défi stimulant.

Pouvez-vous nous présenter la SEMAG et ses principales activités ?

La SEMAG est une société d'économie mixte qui existe depuis 37 ans. Elle a été créée pour répondre au besoin d'aménagement des Collectivités et de développement de l'offre d'hébergement en logements sociaux de qualité des populations :

Ainsi, l'activité de la SEMAG porte sur :

La construction et la gestion de **logements sociaux** (5 113 logements en Guadeloupe et Martinique) ;

- La **promotion immobilière**, avec des projets de logements de standing pour les ménages aux revenus moyens ou élevés, afin d'enrichir le parcours résidentiel **OU** encore **l'immobilier de bureaux** pour répondre aux besoins des entreprises ;
- L'**aménagement du territoire**, avec la construction d'éco-quartiers, la Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI), des travaux portuaires, la structuration des plages publiques, le traitement de problématiques sociales ou économiques liées à l'érosion du trait de côtes ;

› *Parc d'Activités La Providence*



■ La création et/ou la gestion de **zones d'activités économiques** (ZAE) pour dynamiser l'activité économique ;
La construction et la gestion d'espaces touristiques et hôteliers.

Nous avons également de nombreux projets en cours, dont un **hôtel cinq étoiles à Saint-François**, qui représente un tournant stratégique pour notre société.

Justement, parlez-nous de ce projet hôtelier ambitieux.
L'hôtel cinq étoiles de Saint-François est un projet d'envergure qui illustre notre volonté d'investir, avec nos partenaires privés, dans un tourisme durable et de haut de gamme. Nous prévoyons de construire 80 chambres sur un site d'exception, avec un budget total de 100 millions d'euros. Ce projet créera environ 200 emplois directs et contribuera à revitaliser des espaces stratégiques de Saint-François, comme le golf, la marina et l'aérodrome. Le permis de construire a été déposé en fin d'année dernière, et nous espérons une ouverture pour début 2028.

La SEMAG est également active dans le domaine du développement durable. Comment intégrez-vous cette dimension dans vos projets ?
C'est une priorité absolue, non seulement pour répondre aux exigences réglementaires, mais aussi pour participer activement à la protection de notre environnement fragile. Dans tous nos projets, nous utilisons des matériaux durables, privilégions l'énergie solaire lorsque c'est possible, et aménageons des espaces verts. Nous travaillons également sur des projets de résidences inclusives pour personnes âgées, afin de répondre aux besoins d'une population vieillissante.
Nous prenons aussi en compte la préservation des sols, en veillant à limiter autant que possible l'artificialisation des terrains. Cela passe notamment par des solutions comme les dalles drainantes pour les parkings, l'optimisation des espaces naturels autour de nos constructions ou encore par la valorisation d'espaces déjà artificialisés.

Chaque projet de la SEMAG mêle innovation durable et ancrage local – de l'écoquartier à la résorption de l'habitat insalubre – pour bâtir un avenir solidaire en Guadeloupe et Martinique.

Allier zéro artificialisation nette des sols et développement économique est au cœur de notre stratégie pour aménager durablement la Guadeloupe et la Martinique.

La SEMAG a traversé des moments difficiles. Quelles mesures avez-vous prises pour redresser la situation ?
La SEMAG a effectivement connu des difficultés, notamment liées à une instabilité de la gouvernance et à des choix stratégiques discutables. En 2022, sous la présidence de Mme **Betty Armougon,** nous avons procédé à une réorganisation interne et une recapitalisation de 10 millions d'euros a été lancée, soutenue par nos actionnaires locaux comme le Département et la Région. Cette opération a permis de stabiliser nos finances et de poser les bases d'une stratégie claire pour les années à venir et est en cours de finalisation. Grâce aux marges de manœuvres recouvrées, et aux efforts de nos collaborateurs, nous avons renoué avec des résultats positifs en 2022 et 2023, malgré un contexte économique marqué par l'inflation et la hausse des taux d'intérêt.

Quels sont les objectifs de votre Plan Moyen Terme (PMT) ?
Notre PMT, bien que prudent, demeure ambitieux. Il s'articule autour de plusieurs axes :
Accroître de 50% notre parc de logements sociaux d'ici dix ans pour atteindre environ 8 000 unités ;
Maintenir de façon maitrisée la promotion immobilière dans un contexte économique difficile, marqué par des taux d'intérêt encore élevés ;
Développer nos activités dans l'aménagement, en travaillant étroitement avec les collectivités locales ;



Investir dans des projets porteurs comme l'immobilier de bureau, les zones d'activités économiques et les résidences seniors.

Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confronté ?
La raréfaction des financements publics, notamment la LBU (Ligne Budgétaire Unique), c'est un enjeu majeur. Par exemple, en 2024, nous n'avons pu construire qu'environ 200 logements en Guadeloupe, alors que les besoins globaux sont estimés entre 10 000 et 15 000 unités.

Nous devons également faire face à des contraintes réglementaires, comme le zéro artificialisation nette des sols. Ce qui limite notre capacité à lancer de nouveaux projets. Cela nécessite une concertation étroite avec des partenaires comme l'Établissement Public Foncier pour trouver des solutions, notamment en cœur de ville.
Il y a aussi l'inflation et le niveau des taux d'intérêt qui impactent directement nos activités donc nos marges de manœuvre.

Vous avez mentionné des collaborations avec des partenaires locaux. Pouvez-vous nous en dire plus ?
Nous collaborons étroitement avec des acteurs locaux et nationaux, comme la Banque des Territoires, Action Logement et la CEPAC, qui soutiennent certains de nos projets notamment de logement social. Nous travaillons également avec l'Établissement Public Foncier pour identifier des parcelles constructibles, en particulier dans les centres-villes, afin d'optimiser les espaces disponibles.

Quels sont les projets à venir pour la SEMAG ?
En plus de l'hôtel cinq étoiles de Saint François, nous travaillons sur plusieurs projets d'envergure :
- La réhabilitation de l'ancien hôtel Golf Village de Saint-François en EHPAD ;
- De nouveaux programmes de logement social en Guadeloupe et en Martinique ;
- De 2026 à 2031, la SEMAG se donne comme objectif de produire 200 logements par an. En parallèle, un important programme de réhabilitation de son patrimoine immobilier est engagé avec 6 résidences en travaux (400 logements) en 2024.

La SEMAG s'appuie sur ses collaborateurs pour mener à bien ces projets. Quelle est leur importance dans votre organisation ?
Nos 100 collaborateurs jouent chacun, à la place qui est la sienne, un rôle clé dans notre organisation. Leur expertise pluridisciplinaire et leur mobilisation de tous les instants permettent de répondre efficacement aux enjeux complexes de l'aménagement et de la construction.
Pour conclure, je tiens à saluer l'engagement du personnel de la SEMAG, qui, malgré les défis, continue de faire preuve de résilience et d'implication. Grâce à eux, nous transformons des idées en projets concrets qui bénéficient aux territoires. Je suis donc optimiste pour l'avenir de la SEMAG et convaincu que nous continuerons de relever les défis qui se présentent à nous.

Avec Henri Laventure à sa tête, la SEMAG se positionne comme un acteur incontournable du développement de nos territoires. Entre projets ambitieux et engagements durables, l'entreprise s'adapte aux besoins de ses donneurs d'ordre tout en anticipant les enjeux de demain. Une stratégie solide qui promet de belles réussites à venir. ■





Aménageur de territoire

Parc d'activité de Providence
ZAC de Dothémare
Les Abymes

LA SEMAG

PLUS QUE JAMAIS À VOS CÔTÉS

A la SEMAG, nous mettons nos expertises au service de nos partenaires institutionnels privés et de nos locataires pour participer de manière responsable à l'essor de nos territoires

SEMAG
AMÉNAGEUR DE TERRITOIRES



Promoteur immobilier
Les jardins de Bellevue
à Damencourt Le Moule



Gestionnaire de site touristique
Jardin botanique
de Deshaies



Résidence Les Lilas Jambette 2
Jambette - Martinique



Constructeur
Lycée général7
et technologique
Baimbridge Les Abymes

Route de Grand-Camp Rocade 97139 Les Abymes
05 90 93 23 53
crc@semag.fr

RDV SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.SEMAG.FR

OZANAM, FILIALE DU GROUPE ACTION LOGEMENT

VIEILLISSEMENT, RÉHABILITATION, TRANSITION : LES RÉPONSES D'OZANAM

« Les enjeux pour Ozanam à court et moyen termes sont essentiellement d'ordres techniques et sociaux »

Antoine ROFFIAEN, Directeur Général de la société Ozanam depuis décembre 2021, fait le point sur l'impact de la crise du BTP qui ralentit les réalisations et dresse un panorama des principaux enjeux, tant en termes de rénovation du parc existant que de production de logements neufs.
Rappelons qu'OZANAM est l'un des principaux bailleurs sociaux de l'île, avec plus de 14 000 lots en gestion principalement des logements locatifs sociaux.
La société produit en moyenne 200 logements et réalise l'entretien de son patrimoine pour un investissement total de 55 millions d'euros, chaque année.
En conséquence, OZANAM est un important donneur d'ordres en matière de marchés publics et une locomotive pour la filière notamment en termes d'innovation.
Rencontre avec Antoine ROFFIAEN...



Après trois ans d'activité au sein de l'entreprise Ozanam, et la poursuite de votre mandat en qualité de Directeur Général pour trois années supplémentaires, quelles sont vos observations relatives à la gestion du patrimoine ?

Le parc d'OZANAM est à la fois très récent pour une partie, et très ancien pour l'autre ! Il y a donc des enjeux liés à l'âge de ce patrimoine. Le premier enjeu concerne **la réhabilitation**. OZANAM a lancé un plan de réhabilitation couplé avec un plan de confortement sismique sur une dizaine d'années, des interventions sont prévues sur **plus de 6 000 logements**, pour un montant d'environ **150 millions d'euros.**

Le deuxième enjeu est **l'adaptation du patrimoine aux nouveaux besoins**. Les grands logements sont beaucoup moins demandés car ils ne correspondent plus à la composition des ménages. Il y a un report de la demande de logement sur des petites surfaces T2 et T3 (1 et 2 chambres). En parallèle, il nous faut prendre en compte le **vieillissement de la population** qui constitue un défi majeur pour toute la Martinique.

En quoi le bailleur social OZANAM est-il impacté par le vieillissement de la population ?

Autour de la question du vieillissement, il y a de nombreux enjeux liés au logement qu'on peut regrouper en 2 catégories.

- **Des besoins techniques** : l'accessibilité des résidences et des bâtiments à étages,

OZANAM

Groupe ActionLogement

PIONNIER ET ACTEUR DU LOGEMENT SOCIAL EN MARTINIQUE DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Entrepreneur de l'intérêt général au service du territoire et des habitants

Construire – Louer - Réhabiliter – Gérer - Vendre

- Prendre en compte le territoire
- Produire et gérer le patrimoine
- Innover pour agir durablement
- Rencontrer pour agir pour le logement

LE LIEN



EMPLOI



LOGEMENT



Suivre nos actualités : ozanam-hlm.fr & LinkedIn

Retrouver nos marchés : achatpublic & marchésOnline

www.ozanam-hlm.fr

l'aménagement intérieur (douche, barre d'appui) et plus largement l'explosion des demandes de logements adaptés aussi bien pour les personnes en attente d'un logement que pour celles qui sont logées ! Ces demandes concernent par exemple des logements en rez-de-chaussée ou des immeubles équipés d'ascenseur.

■ **Des besoins sociaux** : nous animons aussi une politique « séniors » à destination de nos clients locataires. Nous cherchons en place des solutions pour faire vivre le lien social, promouvoir l'accompagnement et susciter l'existence d'une offre diversifiée de logements notamment par l'hébergement en appui avec les gestionnaires locaux.

C'est une nouvelle donne logement qui se profile. **Un virage domiciliaire à considérer pour être au rendez-vous que nous donnent nos aînés**. La société OZANAM s'est engagée très tôt vis-à-vis des anciens, dès sa fondation en 1920. Elle a poursuivi cette vocation en étant partenaire pour la construction de foyers destinés aux personnes âgées, d'EHPAD et en initiant des projets visant à garantir le lien social notamment par le développement du logement intergénérationnel.



Crédit photo Drone Mutli Services

Le bailleur social doit adapter son offre aux besoins de la population, cela inclut d'avoir des produits plus accessibles mais aussi des services plus adaptés. Les canaux de communication, la formation du personnel, l'approche concertée avec les partenaires sociaux sont également essentiels. **Le vieillissement de la population nous oblige à considérer les besoins de cette tranche d'âge croissante**, tant dans le vivier des demandeurs que pour ceux qui sont logés dans notre parc.

Pour résumer, et globalement les enjeux pour Ozanam sont d'ordres techniques et sociaux. Il s'agit pour nous de réhabiliter notre parc et de contribuer à créer une communauté attentive et proactive pour répondre aux besoins de la population.

Un message pour conclure ?

Notre mission est de fournir des logements sociaux de qualité et abordables. Cela repose en grande partie sur notre capacité à travailler avec nos partenaires. Nous sommes convaincus que nous pouvons ensemble relever les défis de la production, de la rénovation et de l'entretien du logement en Martinique. Nous pourrons ainsi proposer un cadre de vie plus agréable à la population. ■

OZANAM rénove son patrimoine pour améliorer l'habitabilité, le confort et l'attractivité de ses résidences. Cette stratégie de rénovation intègre la mise à disposition d'équipements économes afin de répondre aux enjeux contemporains de gestion des transitions.

En tant que maître d'œuvre de la construction, de la production, de l'entretien et de la maintenance immobilière, OZANAM joue un rôle majeur en tant que pourvoyeur de marchés pour réaliser sa mission de service public et d'utilité sociale.

Il est indispensable pour OZANAM de travailler en concertation avec la filière du BTP afin de mener à bien ses projets immobiliers. Cette synergie permet d'améliorer la réalisation des chantiers tant en qualité qu'en délais d'exécution.

Plusieurs initiatives sont prises par le bailleur pour améliorer les réponses à ses consultations :
-des rencontres régulières avec les entrepreneurs et les représentants de la filière pour présenter les ambitions de développement, les appels d'offres programmés, et connaître les orientations stratégiques afin de faciliter l'anticipation et la structuration des professionnels particulièrement en matière de ressources humaines et de formation.
-des informations disponibles sur le site internet de la société www.ozanam-hlm.fr, rubrique « je suis fournisseur » et sur le compte Linkedin.

Le mercredi 30 avril 2025, OZANAM présentera un nouveau format pour favoriser le réseautage et le partage d'expérience entre acteurs du BTP. ■

BAMITEL
MARTINIQUE
IVECO

EN
PARTENARIAT
AVEC

Satiaconseil
Défiscalisation industrielle

4 CAMIONS MALAXEURS IVECO DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT !

AU PRIX EXCEPTIONNEL DE 136 725 €*

- IVECO XWAY 8X4
- Ralentisseur hydraulique & approche chantier
- Écran multimédia DAB & caméra de recul
- Boîte de vitesses robotisée 12 rapports
- Bétonnière portée LIEBHERR
 - Volume cuve 9 m³ en beton

*Reste à financer après apport de la SNC (sous réserve d'acceptation du dossier)

*Dans le cadre d'une opération de défiscalisation réalisée conformément aux dispositions de l'article 199 undecies B du CGI sous réserve de l'accord du monteur SATIA CONSEIL



CONTACTS

SATIA CONSEIL

Catherine FLORIMOND
0696 81 90 21
catherine.florimond@satiaconseil.com

BAMITEL

Alexis ANNETTE
0696 03 09 75
alexis.annette@gbh.fr

Jean-Christophe ARBAUT
0696 04 04 37
jean-christophe.arbaut@gbh.fr

SIMAR - MARTINIQUE - JEAN-LUC GALY, DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMAR :
CONSTRUIRE L'AVENIR EN BÂTISSANT POUR TOUS LES ÂGES

En Martinique, le logement social n'est pas qu'un impératif économique : c'est un levier de transformation urbaine, un outil de cohésion sociale, et une réponse stratégique au vieillissement démographique. Dans ce contexte, la SIMAR se positionne comme un acteur central de l'aménagement du territoire, entre réhabilitation ambitieuse, innovation sociale et anticipation des besoins à venir. Son Directeur général est Jean-Luc Galy.



Alors que la Martinique s'apprête à affronter une transition démographique majeure — avec plus de 42 % de la population composée de seniors d'ici 2050 — la SIMAR développe une politique résolument tournée vers l'adaptation de son patrimoine et la création de logements adaptés à toutes les générations. Plus qu'un bailleur social, elle affirme aujourd'hui son rôle de bâtisseur de territoires solidaires.

UNE RÉPONSE DIRECTE AUX GRANDS DÉFIS DU TERRITOIRE

La SIMAR inscrit son action dans une vision d'ensemble des enjeux sociétaux : lutte contre les inégalités, gestion de l'urbanisation, maintien des jeunes actifs sur le territoire, accompagnement de la dépendance, et développement de structures médico-sociales. Cette feuille de route répond aux défis d'un territoire confronté à la fois à la densité urbaine, à la pauvreté croissante des personnes âgées et à l'exode de la jeunesse.

Parmi les priorités identifiées :

- Le développement de logements étudiants et jeunes actifs ;
- L'adaptation du patrimoine existant pour le maintien à domicile ;
- La création de résidences autonomie et d'EHPAD ;

L'accompagnement social des locataires via des dispositifs innovants comme le bus itinérant ou la télé-assistance.

UNE POLITIQUE SENIOR STRUCTURÉE ET AMBITIEUSE

Avec 30 % de ses locataires âgés de plus de 60 ans, la SIMAR a élaboré une stratégie spécifique en lien avec le bureau d'études ALOGIA. Celle-ci articule des actions concrètes : adaptation des logements, distribution d'aides techniques, coordination médicale, formation des gardiens, et accompagnement social ciblé.
Le tout est piloté par un comité stratégique rassemblant les partenaires publics (CAP Nord, CTM, ARS, etc.), et bénéficie d'un financement de 6 millions d'euros jusqu'en 2030. Objectif : anticiper les besoins de demain tout en agissant dès aujourd'hui.

RÉSIDENCES AUTONOMIE : UNE NOUVELLE OFFRE DE PROXIMITÉ

Ducos, Trinité, Gros-Morne, Sainte-Anne… Quatre nouvelles résidences autonomie, chacune composée de 29 logements adaptés aux seniors, verront le jour dans les prochaines années.

LA SIMAR:

Une Entreprise Publique Locale au service de l'habitat Martiniquais depuis 70 ans



Créée en septembre 1955 par l'Etat et les collectivités de la Martinique, la SIMAR est le premier bailleur de l'Île. Elle se démarque par son volume de logements (12 355 logements au 31/12/2024), son implantation sur l'ensemble des communes de la Martinique, logeant ainsi plus de 26 000 personnes, et est historiquement le premier opérateur créé en Martinique, avec des quartiers d'habitat social anciens et emblématiques, particulièrement à Fort de France. Depuis décembre 2017, la SIMAR a rejoint le groupe CDC Habitat, filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts.

La SIMAR a également été le précurseur pour le territoire pour différentes politiques techniques (premier opérateur à avoir intégralement réalisé le confortement sismique de son patrimoine, premier opérateur en matière d'énergies renouvelables — et notamment de production d'électricité photovoltaïque en partenariat avec un opérateur). La SIMAR s'est positionnée comme un opérateur important pour l'accompagnement du vieillissement de la population (adaptation des logements existants au vieillissement, partenariats pour les mesures d'accompagnement dans le logement, développement d'équipements spécifiques : EHPAD, résidences autonomie). Cette politique vise à structurer une offre de logements et de services adaptés aux enjeux du vieillissement, tout en anticipant les besoins futurs des locataires seniors de la SIMAR.

La SIMAR gère un tiers du patrimoine social de la Martinique et est le premier contributeur à la programmation de logements sociaux, représentant 57% des agréments délivrés sur les trois dernières années en Martinique. Malgré un contexte économique difficile, la SIMAR réaffirme ainsi sa volonté d'accompagner le développement d'une offre de logements diversifiée afin de répondre à la demande sur le territoire martiniquais.

SIMAR
Société immobilière de la Martinique

Siège social
Petit Paradis B.P. 7214 – 97274
SCHOELCHER Tél. 05 96 59 27 00
https://www.simar.fr

cdc habitat | Caisse des Dépôts GROUPE

Ces opérations, lauréates des appels à projets de la CTM, traduisent la volonté de rapprocher les lieux de vie des services, dans des environnements pensés pour favoriser le lien social et la sécurité.

RÉINVENTER LES QUARTIERS HISTORIQUES DE FORT-DE-FRANCE

Dans les quartiers Bon Air, Dillon et Floréal, la SIMAR travaille à une profonde transformation urbaine, en partenariat avec la ville de Fort-de-France et la CTM. Ces secteurs construits dans les années 60, aujourd'hui vieillissants, font l'objet d'une requalification globale : démolitions, désenclavement, réhabilitation du bâti, sécurisation des espaces publics, équipements sportifs et développement économique.



Le projet phare de Bon Air, labellisé écoquartier, prévoit une mixité d'usages et la création de 400 logements sociaux et libres. À Dillon et Floréal, les interventions visent à réduire la densité, améliorer le cadre de vie, et intégrer les quartiers à la ville par une meilleure connectivité.

UNE VISION GLOBALE DE LA VILLE SOLIDAIRE

En adaptant son patrimoine, en créant une offre résidentielle différenciée, et en s'inscrivant dans des dynamiques de rénovation urbaine, la SIMAR démontre qu'il est possible de concilier enjeux sociaux, transition démographique, et attractivité des territoires. Plus qu'un bailleur, elle devient un acteur structurant de la ville inclusive et durable. ■



GAMME UTILITAIRE

RENAULT E-TECH ELECTRIQUE



pensez à covoiturer. #SeDéplacerMoinsPolluer

MARTINIQUE AUTOMOBILES

Renault Martinique
zone de la lézarde
le lamentin

GUADELOUPE - OLIVIER BAJARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SIG

LA SIG OU LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

« Aujourd'hui, c'est la question de l'inclusion sociale qui joue »

Première entreprise en termes de logements, la SIG (Société immobilière de la Guadeloupe) compte un parc de plus de 19 000 logements et commerces en exploitation. A travers les mots de son directeur, Olivier Bajard, la SIG est bien plus qu'un bailleur social. Elle se fait le chantre du développement humain pour redonner ses lettres de noblesse à la cité.

Le logement social n'est pas qu'un toit, c'est un terrain fertile pour tisser du lien, favoriser l'inclusion et redonner aux quartiers leur vocation de lieux de vie.



Quelles sont les missions d'un bailleur social au-delà de construire des logements ?

Le rôle fondamental du bailleur social est le développement humain. L'enjeu n'est pas tant de construire des toits que de construire une vie sociale, une intégration dans la société par le logement. De plus en plus l'enjeu est de construire si possible bien et durable mais aussi d'intégrer la vision de nos partenaires dans notre approche, les institutionnels, le monde associatif, les collectivités et évidemment les habitants. Nous devons capitaliser sur la richesse humaine pour faire en sorte que nos quartiers soient des espaces d'intégration citoyenne dans la vie de la cité. Aujourd'hui, nous ne voulons pas de zone enclavée isolée hors de la cité mais des lieux de vie parfaitement intégrés dans la cité et qui contribuent au développement de cette dernière.

Construit-on aujourd'hui comme on le faisait dans les années 1960 ?

Lorsqu'ont été créés les premiers bailleurs sociaux, il fallait décaser ou sortir de l'insalubrité sur notre territoire et dans l'Hexagone. De grands ensembles très peuplés ont donc été construits là où il y avait des espaces disponibles, pas forcément dans le cœur des villes. On a construit pour être efficaces. Aujourd'hui, il faut réfléchir le logement social non plus comme un objet de décasage mais un objet d'intégration dans la société. La question sanitaire a été abordée, il y a 60 ans, aujourd'hui, c'est la question de l'inclusion sociale qui joue. Etre bailleur social, c'est construire, faire vivre et développer l'humain dans son environnement. Pour cela, il convient de travailler avec le milieu associatif et avec les habitants mais aussi de construire à taille humaine. Avant, on pouvait construire des barres de 400 logements, à l'heure actuelle, la taille moyenne tourne autour d'une soixantaine voire une quarantaine. Le logement social n'est pas juste un endroit où l'on dort mais un endroit dans lequel on vit.

Est-ce que ces nouveaux éléments en font un lieu de mixité sociale ?

Pas forcément. L'enjeu, c'est de ramener le logement social dans des environnements qui ne le sont pas. C'est la raison pour laquelle nous travaillons

LAFARGE ANTILLES

sam
SOCIETE AUXILIAIRE DE MATERIAUX
A Lafarge company

CONSTRUIRE RESPONSABLE AVEC VOUS





La SAM, une filiale du groupe Lafarge Antilles

La Société Auxiliaire de Matériaux (SAM) s'impose comme un acteur incontournable en proposant une large **gamme de produits innovants à haute performance** tels que :

- ✓ Adjuvants
- ✓ Colorants
- ✓ Fibres synthétiques et métalliques
- ✓ Chaux
- ✓ Ciments blancs



Bénéficiez de son expertise et accompagnement pour la réalisation de :

- ✓ Bétons spéciaux
- ✓ Bétons imprimés aux allures de pavés, de pierres ou de bois...
- ✓ Bétons colorés



A MEMBER OF HOLCIM

Disponible en Guadeloupe et en Martinique-www. lafarge-antilles.com

sur les cœurs de ville ainsi que sur les dents creuses dans les bourgs. La mixité sociale n'est pas quelque chose qui se décrète, c'est quelque chose qui se construit dans le temps et sur la confiance. Dans les faits, le logement social n'est pas mixte. Dans les années 1970, on a créé des espaces où il n'y avait que du logement social. Aujourd'hui, il y a une réflexion sur le renouvellement urbain : mélanger les populations. Cela ne fonctionne que si les personnes se sentent incluses dans leur environnement et pas comme une pièce rapportée. Le logement social n'est pas une fatalité parce que l'énergie du monde de demain s'y trouve. Soit on la regarde avec méfiance et distance soit on la regarde avec proximité et considération afin de construire les bases d'une intégration sociale. C'est la réflexion que nous menons avec Pointe-à-Pitre dans le cadre de « Réinventons La Pwent ». La question est comment, avec le parc social et ses habitants, on arrive à faire cité au sens grecque du terme.

Comment faire venir le monde économique dans ces environnements ?

Nous sommes partenaires du Réseau entreprendre Guadeloupe. Si les jeunes entrepreneurs s'installent dans les quartiers, créent de l'emploi, ils permettent de fédérer les jeunes autour d'un projet de développement d'activité économique.

Comment intégrez-vous le développement durable aux logements sociaux ?

Il n'est pas facile d'intégrer le développement durable. Certaines actions sont évidentes : installer des panneaux photovoltaïques sur les toits. Nous allons essayer de faire de plus en plus de solaire parce qu'il s'agit d'énergie moins coûteuse. C'est bon pour la planète et le pouvoir d'achat des habitants. Le recyclage de l'eau est un levier sur lequel nous pouvons jouer. Avoir des citernes d'eau, des réserves d'eau pluviale, retraiter les eaux grises pour en faire de l'eau d'arrosage sont des actions qui commencent à s'installer. Il est plus compliqué d'aller chercher dans la construction des normes NF habitat, NF habitat HQE. Nous travaillons avec des organismes de certification pour que nos nouveaux programmes soient inscrits dans cette démarche.

Est-ce plus difficile de faire de la construction durable aux Antilles ?

Nous sommes dans des territoires comme la Guadeloupe ou la Martinique, des territoires contraints. A part le tuf, tout est importé. Les modes constructifs employés dans le territoire c'est majoritairement le béton. C'est inscrit dans le symposium caribéen pour les matériaux durables pour voir comment on est capables de développer des filières d'excellence sur des produits sourcés localement pour amoindrir le bilan carbone. Dans un territoire contraint, il y a toute une économie qui dépend de la commande que vous passez. Nous travaillons à une approche paysagère avec des plantes locales, des plantes endémiques, à pousse lente, qui ne requierent que peu d'entretien ou même des arbres fruitiers et des légumes pour faire un jardin partagé. Il nous faut des solutions qui soient ancrées sur notre territoire avec de plus en plus de végétalisation dans nos espaces construits. Il faut que ces solutions soient économiques également.

> **Construire du logement social, c'est avant tout bâtir des passerelles sociales pour que chaque habitant trouve sa place et participe à la vie de la cité.**

Le monde du bâtiment a-t-il traversé la crise qui le touchait ?

Non la crise n'est pas passée. Les matériaux sont toujours plus chers, la main d'œuvre toujours plus rare. Des appels d'offres restent infructueux parce les propositions du BTP sont trop chères par rapport au budget que nous nous sommes fixés. Le prix des matériaux a quasiment augmenté de 30%. Quand on produit du logement social, au delà d'un certain prix, le modèle économique ne convient pas. Nous sommes des acteurs avec un modèle économique qui est calculé pour être rentable au bout de 40 ans. Il y a de plus en plus d'entreprises fragilisées en termes de ressources ce qui cause de plus en plus de défaillances d'entreprises sur les chantiers. En moyenne, un chantier de logement social dans une économie qui va très bien dure entre 18 et 24 mois. En Guadeloupe, la moyenne se situe à 44 mois. Notre enjeu est de donner à nos partenaires du BTP de la visibilité à 10 ans sur les chantiers à venir. Il faut qu'il y ait une diversité d'acteurs. Quand il y a des gros chantiers comme celui du nouvel hôpital qui mobilise toutes les grosses entreprises, il n'y a plus personne pour répondre aux petits chantiers que peuvent représenter une trentaine de logements.

Comment la SIG se démarque des autres bailleurs sociaux ?

L'enjeu n'est pas de se démarquer. Se démarquer voudrait dire que nous sommes en concurrence. Aujourd'hui, il manque 14 000 logements sociaux en Guadeloupe. Cette année nous avons eu péniblement 300 agréments sur du logement neuf. 75% des demandeurs sont en dessous des plafonds du LLTS (logement locatif très social).
Nous avons un enjeu, non pas de concurrence mais de collaboration. Nous, bailleurs sociaux, devons avancer tous ensemble pour réussir les gros challenges de la Guadeloupe. Par exemple, le renouvellement urbain de Cap Excellence ainsi que la remise à niveau de notre parc. Il est plus marqué dans les Antilles que partout ailleurs à cause des éléments climatiques, de l'eau de mer, etc. On a commencé à se démarquer de la concurrence en étant le plus possible dans une logique de concertation et d'accompagnement social. La SIG a sa propre équipe d'action sociale de proximité avec des médiateurs, assistantes sociales pour travailler sur l'humain en tant que composante de la société civile, de la citoyenneté, de la tranquillité résidentielle. Je crois fondamentalement que si on montre aux gens qui sont dans les quartiers qu'ils ont de l'importance, un rôle à jouer, ils sont prêts à relever le défi. ■

Laurianne Nomel

LE CONCESSIONNAIRE

de référence pour les pros

CAMIONS ▪ UTILITAIRES ▪ AUTRES VÉHICULES INDUSTRIELS



Une équipe d'experts et 3 pôles à votre service à Jarry

VENTE DE VÉHICULES



ATELIER SAV/RÉPARATIONS



MAGASIN PIÈCES DE RECHANGE



Carmo PRO • Impasse Émile Dessout - ZI Jarry à Baie-Mahault
Tél. 0590 26 76 65 • **www.carmopro-guadeloupe.fr** • carmopro

Carmo PRO

CARMO SAS au capital de 1 340 000 € – RC PAP 87 B 413 SIRET : 342 452 232 00016 - APE : 4511Z.

CATERPILLAR® Haulotte IVECO MECALAC SCANIA

GUYANE - SIMKO / SIGUY - CRYSTELLE DIB-PITROLLE, DIRECTRICE GÉNÉRALE

CRYSTELLE DIB-PITROLLE : « CONSTRUIRE ENSEMBLE UN HABITAT DURABLE, ADAPTÉ ET INCLUSIF POUR LA GUYANE »

Depuis janvier 2025, Crystelle Dib-Pitrolle est la directrice générale des deux principaux bailleurs sociaux de Guyane, la SIGUY et la SIMKO. À travers cette interview dense et sans détour, elle revient sur son parcours, les enjeux spécifiques du territoire, les ambitions des deux structures qu'elle dirige, leurs projets en cours, leurs défis quotidiens, et leur vision pour l'avenir de l'habitat guyanais.



Pouvez-vous nous raconter votre parcours et ce qui vous a conduite à la direction générale de la SIGUY et de la SIMKO ?
Je travaille dans le secteur du logement social depuis plus de quinze ans. J'ai commencé comme chargée de mission, puis j'ai exercé les fonctions de directrice des services à la clientèle à la Société Martiniquaise d'HLM. Par la suite, j'ai participé à la création de la Guyanaise d'HLM, en accompagnant son développement en Guyane. C'est à partir de 2019 que j'ai commencé à me rendre régulièrement sur le territoire.
Ces premières années m'ont permis de mieux comprendre les enjeux locaux, de rencontrer les acteurs institutionnels et politiques, et de saisir les spécificités de l'habitat en Guyane, un territoire à la fois complexe et profondément attachant. C'est donc naturellement que j'ai accepté les fonctions de directrice générale confiées par les conseils d'administration de la SIGUY et de la SIMKO.

Quels sont les principales missions et spécificités de la SIGUY et de la SIMKO ?
La SIMKO a été fondée en 1967 pour loger les salariés du Centre spatial guyanais à Kourou. Elle y a développé un parc important et réalisé de nombreux aménagements.
À partir de 2010, elle s'est déployée dans d'autres communes, après la disparition de la Société d'HLM de Guyane, ce qui a marqué son extension.
La SIGUY, de son côté, a été créée en 1975 et opère sur l'ensemble du territoire, de Maripasoula à Saint-Georges de l'Oyapock, en passant par les villes de Cayenne ou Saint-Laurent du Maroni.

Depuis leur intégration dans le groupe CDC Habitat (en 2017 pour la SIMKO, en 2019 pour la SIGUY), nos sociétés œuvrent ensemble à un projet commun, qui aboutira à une fusion au 1er janvier 2026. Cette fusion vise à créer un opérateur global de l'habitat, renforcé par la mutualisation des expertises et des ressources

Quels sont les chiffres clés du groupe unifié SIGUY/SIMKO et comment se répartit leur action sur le territoire ?
La SIGUY et la SIMKO gèrent ensemble plus de 19 000 logements et foyers, ainsi que près de 700 locaux commerciaux et professionnels. 280 collaborateurs en assurent la gestion, la maintenance, la réhabilitation et la construction, dans un environnement en constante évolution.

Chaque année, nous investissons environ 200 millions d'euros à la construction, la réhabilitation et l'entretien de notre patrimoine.
Notre capacité actuelle est de 1 000 logements produits par an, avec un objectif de 1 200 à court terme, afin de répondre à la demande croissante d'un territoire jeune, en pleine croissance démographique et largement touché par l'habitat informel.

La Guyane connaît une dynamique démographique particulière. Comment cela impacte-t-il vos missions ?
La croissance démographique de la Guyane est soutenue, avec un taux annuel de 1,6 % sur dix ans, trois fois supérieure à celle de l'Hexagone. La moitié de la population a moins de 25 ans. Cette dynamique exerce une pression importante sur le logement. On estime à 37 000 le nombre de logements informels. Les activités de la SIGUY, de la SIMKO et d'autres acteurs comme la SEMSAMAR, ne permettent pas de répondre à la demande de logement social.

Quels sont aujourd'hui vos projets récents ou en cours ?
Nous avons actuellement 6 000 logements en cours de réalisation ou à différents stades de travaux. La majorité de ces opérations se trouvent à Saint-Laurent du Maroni, qui concentre environ 60 % de notre activité actuelle. Le reste se répartit entre la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral et la Communauté de Communes des Savanes.
Nous intervenons aussi en tant que mandataires pour des collectivités. Nous avons livré une école à Montsinéry-Tonnegrande, et nous construisons un lycée à Macouria en livraison pour le 2ème semestre 2025.

Quels sont les principaux défis que vous rencontrez dans vos fonctions ?
L'un des défis majeurs est l'accès au foncier aménagé, indispensable à nos projets.
L'EPFAG travaille depuis plusieurs années à la production de foncier, destiné aux bailleurs et opérateurs, à travers des OIN (opérations d'intérêt national) sur tout le territoire.
Nous devons aussi composer avec une forte saisonnalité : la saison des pluies a un impact direct sur nos chantiers.

Enfin, la révision en cours du Schéma d'Aménagement Régional, pilotée par la CTG (Collectivité Territoriale de Guyane), pourrait nous donner une vision plus structurée du développement territorial, intégrant les aspects économiques, de mobilité et de polarités régionales.

Concrètement, combien faudrait-il construire de logements chaque année pour répondre aux besoins ?
Pour répondre à la demande, il faudrait produire entre 3 000 et 4 000 logements par an.
Aujourd'hui, l'ensemble des bailleurs atteint une production annuelle de 1 500 à 1 600 logements. La SIGUY et la SIMKO visent une production de 1 200 logements, contre environ 1 000 actuellement.

Qu'en est-il des projets dans les centres-villes ?
Nous sommes confrontés à des contraintes classiques en centre-ville : terrains en indivision, parcelles enclavées ou difficilement mobilisables. Cela nous pousse à porter des projets de rénovation urbaine d'envergure, notamment dans les quartiers emblématiques de Zéphir et Mont Lucas à Cayenne, et Orchidées à Saint-Laurent du Maroni.

› *Aigue marine à Saint- laurent du Maroni - Occupé par le CHU*



Avez-vous des difficultés à mobiliser des entreprises locales pour vos chantiers ?
La filière du secteur du BTP est bien structurée en Guyane. Nous recevons des réponses à nos appels d'offres, mais il faut poursuivre l'accompagnement des entreprises locales, notamment en matière de réhabilitation en site occupé. C'est un enjeu majeur pour maintenir notre patrimoine de près de 20 000 logements et garantir sa qualité dans la durée.

Comment intégrez-vous les enjeux environnementaux dans vos projets ?
Nous avons élaboré une charte de qualité urbaine, architecturale et paysagère en collaboration avec les communes, en nous appuyant sur les retours d'expérience.
L'objectif de cette charte est de concevoir des quartiers intégrés aux communes, en harmonie avec l'environnement paysager, et pensés pour le bien-être des habitants.

Nous portons une vision collective de la ville guyanaise de demain : inclusive, concertée et durable. ■



› *Opération de renouvellement urbain du quartier de Zéphir à Cayenne*

AMS, VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE DEPUIS 25 ANS, LANCE ...

HYUNDAI
MATERIAL HANDLING

Découvrez notre toute nouvelle gamme
de chariots-élévateurs HYUNDAI, de 3 à 30 tonnes.

AMS
ANTILLES MANUTENTION SERVICES

LA PUISSANCE *en* ACTION



Jusqu'à **30** TONNES

AMS concessionnaire officiel JUNGHEINRICH, MANITOU et HYUNDAI

REJOIGNEZ L'EXCELLENCE

MARTINIQUE
Habitation Rivière Blanche
Saint Joseph
Tel. 05 96 77 09 87
amsmartinique@plissonneau.com

GUADELOUPE
Coulée Verte , Moudong
ZI Jarry
Tel. 05 90 92 44 39
amsguadeloupe@plissonneau.com

GUYANE
Angle RN1-RN3 – ZI Collery
Cayenne
Tel. 05 94 27 24 25
amsguyane@plissonneau.com

DOSSIER

LES 1eres RENCONTRES TERRITORIALES DE L'OUTRE-MER



Les 11 et 12 février derniers, la Guadeloupe a accueilli les Rencontres Territoriales Action Logement Outre-Mer. Deux journées riches en échanges, consacrées à l'avenir du logement, de l'urbanisme et du cadre de vie dans les territoires ultramarins.

LE LOGEMENT : UN ENJEU CENTRAL EN OUTRE-MER

Face à la demande croissante de logements accessibles, aux besoins de rénovation urbaine et à l'urgence d'adapter les territoires au changement climatique, ces Rencontres ont permis à Action Logement et à ses partenaires de fédérer élus, urbanistes, promoteurs et professionnels du BTP. Ensemble, ils ont partagé leurs expériences et projets pour faire émerger des solutions concrètes et durables au service des habitants.

ActionLogement
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

ACTION LOGEMENT

ACTEUR CLÉ DU LOGEMENT EN OUTRE-MER

Depuis plus de 70 ans, Action Logement s'engage en faveur du logement des salariés, en facilitant leur accès à des logements abordables et en participant activement au renouvellement urbain. Dans les territoires ultramarins, où la crise du logement est particulièrement aiguë, l'organisme paritaire joue un rôle crucial en adaptant ses dispositifs aux réalités locales et en accompagnant les acteurs publics et privés dans la construction et la rénovation de logements.

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ EN OUTRE-MER

Les territoires ultramarins font face à des défis spécifiques en matière de logement : un coût de la construction élevé, une disponibilité foncière limitée, des contraintes climatiques et environnementales, ainsi qu'une forte demande en logements sociaux. Conscient de ces enjeux,

Action Logement a intensifié depuis 2019 son action en Outre-mer, en investissant massivement dans des projets d'aménagements, en proposant des dispositifs d'aides à l'accession et en soutenant les collectivités dans leurs politiques d'habitat.

En 2024, ce sont 380 millions d'euros qui ont été mobilisés pour financer la construction et la réhabilitation de logements en Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte. Ces investissements s'inscrivent dans une démarche globale visant à favoriser le logement des salariés, améliorer la qualité de l'habitat et dynamiser les territoires ultramarins.

LA 1ÈRE RENCONTRE OUTRE-MER ACTION LOGEMENT : UN MOMENT CLÉ

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu, en février 2025, la **1ère Rencontre Outre-Mer Action Logement**, un événement majeur qui s'est déroulé sur **quatre jours en Guadeloupe**.

Cette rencontre a permis aux représentants d'Action Logement, aux élus locaux et aux professionnels du secteur de faire le point sur les avancées réalisées, d'identifier les obstacles à lever et d'élaborer des stratégies pour répondre plus efficacement aux besoins des territoires.

Au programme : **des échanges stratégiques sur les enjeux du logement ultramarin**, la présentation de projets phares et la mise en lumière d'initiatives innovantes visant à favoriser l'accès au logement et à améliorer la qualité de vie des habitants.

UN DOSSIER SPÉCIAL POUR FAIRE LE BILAN ET ENVISAGER L'AVENIR

Ce dossier, revient en détail sur l'action d'Action Logement en Outre-mer, à travers des **interviews exclusives, des reportages et des analyses approfondies**.

Nous mettons en lumière les grandes orientations du groupe, les projets emblématiques portés en Guadeloupe, Martinique, Guyane et Saint-Martin, ainsi que les perspectives d'évolution du secteur.

À travers ce focus, *Bâtisseur* souhaite offrir une vision claire et documentée du rôle fondamental joué par **Action Logement** dans les territoires ultramarins, en tant qu'acteur clé du développement de l'habitat et du soutien aux salariés.

À suivre dans ce dossier : Les initiatives locales, les témoignages des principaux acteurs et les projets qui façonneront le logement de demain en Outre-mer. ■

Philippe PIED

EN IMAGES...











BRUNO ARCADIPANE, PRÉSIDENT DU GROUPE ACTION LOGEMENT

TRANSFORMER LE LOGEMENT SOCIAL : UN ENJEU D'AMÉNAGEMENT DURABLE

« Répondre aux défis du logement, c'est bâtir un cadre de vie durable et attractif »

Président du groupe Action Logement, Bruno Arcadipane porte une vision ambitieuse du logement social et du renouvellement urbain. Nous l'avons rencontré à l'occasion d'un échange sur les enjeux de l'aménagement durable et du cadre de vie.



Nous avons récement vu un reportage sur les tours Gabart qui illustre bien les grands défis auxquels font face les bailleurs sociaux et les acteurs du logement. Pourquoi est-il aujourd'hui essentiel de prioriser l'humain dans l'aménagement urbain ?

Bruno Arcadipane : Il est fondamental de replacer l'humain au centre de nos projets. Si nous voulons « faire société », agir pour la cohésion sociale en cohérence avec les valeurs de la République, nous devons concevoir des lieux de vie confortables, agréables et surtout acceptés par tous. Cela signifie bâtir des logements qui répondent aux besoins des habitants, mais aussi des infrastructures et des espaces partagés qui favorisent le lien social.

L'exemple des tours Gabart est emblématique. À l'époque de leur conception et de leur construction, elles représentaient un modèle d'urbanisme censé accompagner le développement du territoire. Puis, au fil des ans, elles se sont révélées inadaptées aux besoins.

La démolition de ces bâtiments symbolise la nécessité d'un urbanisme repensé, où la qualité de vie des habitants prime sur le volume de construction.

Le projet de renouvellement urbain en Guadeloupe s'inscrit dans une dynamique plus large de transformation du territoire. Quelle est la philosophie derrière ces projets ?

B. A. : Nous travaillons sur un projet global qui doit permettre de renforcer l'attractivité des territoires et d'adapter l'offre de logement aux évolutions démographiques et aux besoins des salariés des entreprises. Aujourd'hui, les typologies de ménages changent, la population vieillit et les attentes en matière d'habitat évoluent. Il faut donc proposer des logements adaptés, diversifiés, et intégrés dans un cadre de vie dynamique.

Ce projet vise également à

> **Répondre aux défis du logement, ce n'est pas seulement construire, c'est penser la ville autrement pour bâtir un cadre de vie durable, attractif et adapté aux réalités locales.**

repenser l'espace urbain, en intégrant des équipements modernes et des espaces verts. L'objectif est d'offrir un environnement où il fait bon vivre, travailler et se divertir. L'une de nos priorités est de rendre ces quartiers plus attractifs, non seulement pour les habitants actuels, mais aussi pour de nouveaux arrivants qui souhaiteraient s'y installer.



Le financement de ces transformations représente un enjeu majeur. Comment Action Logement accompagne-t-il ces mutations urbaines ?

B. A. : Action Logement est un acteur clé du financement du renouvellement urbain. Nous sommes le principal financeur du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), avec une implication forte dans les territoires ultramarins. En 2024, nous avons investi 383 millions d'euros dans les départements ultra-marins- pour accompagner les salariés et améliorer l'habitat abordable.

Il est important de comprendre que notre approche repose sur un modèle partenarial. Nous travaillons main dans la main avec les collectivités, les bailleurs sociaux et les acteurs économiques pour concevoir des projets durables. Ce qui compte, ce n'est pas seulement de reconstruire, mais de bâtir une ville résiliente, capable d'anticiper les défis climatiques et sociaux de demain.

Justement, comment intégrez-vous la dimension environnementale dans ces nouveaux projets ?

B. A. : L'impact environnemental est au cœur de nos préoccupations. Le secteur du bâtiment est l'un des plus gros émetteurs de CO2, et nous avons un rôle majeur à jouer dans la transition écologique. Notre objectif est de réduire de 50 % les rejets énergétiques des logements que nous finançons. Pour cela, nous misons sur des matériaux innovants, une isolation performante et une gestion optimisée des ressources.

Nous devons aussi nous adapter aux réalités locales. En Guadeloupe, comme dans d'autres territoires ultramarins, nous travaillons sur des solutions bioclimatiques qui exploitent les vents et l'orientation des bâtiments pour limiter l'usage de la climatisation. L'enjeu est double : améliorer le confort des habitants et réduire leur facture énergétique.

Malgré ces efforts, la demande en logements sociaux reste largement supérieure à l'offre. Comment expliquer cette difficulté à répondre aux besoins ?

B. A. : La demande explose. En 2017, il y avait 1,8 million de demandeurs de logements sociaux en France. Aujourd'hui, ils sont 2,7 millions. Chaque année, nous enregistrons plus de 100 000 nouvelles demandes. Action Logement fait plus que sa part : nous avons financé 40 % des constructions neuves en 2023. Mais nous devons aller plus loin et mobiliser tous les acteurs du logement pour accélérer la production. Nous devons pour cela actionner tous les leviers, tous les dispositifs existants.

Cela passe aussi par une meilleure gestion du foncier et des outils adaptés à chaque territoire. En Guadeloupe, par exemple, nous devons développer des solutions d'accession à la propriété, comme le PSLA (Prêt Social Location-Accession), qui permet aux familles modestes de devenir propriétaires progressivement.

Quels sont, selon vous, les grands chantiers à venir pour l'avenir du logement en France?

B. A. : L'avenir du logement passe par une transformation profonde de nos approches. Il ne suffit plus de construire, il faut repenser la ville dans son ensemble. Le logement est un levier majeur pour le développement économique et social des territoires.

Comme je le dis souvent : « Répondre aux défis du logement, c'est bâtir un cadre de vie durable et attractif. » Cela demande de l'engagement, de l'innovation et une véritable coopération entre tous les acteurs du secteur. ■

> **Il est fondamental de replacer l'humain au centre de nos projets pour construire des lieux de vie acceptés par tous, confortables et propices au lien social.**

FRÉDÉRIC CARRÉ, PRÉSIDENT D'ACTION LOGEMENT IMMOBILIER

RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES DU BTP : FRÉDÉRIC CARRÉ VEUT « FAIRE LE LOGEMENT, ENSEMBLE »

Le logement est un levier essentiel pour la Martinique : en agissant avec les acteurs du BTP, nous pouvons bâtir plus, mieux, et pour les habitants.

Le 13 février 2025, Frédéric Carré, président d'Action Logement Immobilier, a rencontré les professionnels du bâtiment et des travaux publics de Martinique. Une rencontre importante pour renforcer le dialogue territorial, évoquer les enjeux de production de logements, structurer la filière et débloquer les freins qui ralentissent les projets. Dans cet entretien, Frédéric Carré revient sur cette réunion, les enseignements tirés de sa tournée ultramarine, le chantier emblématique de Maison Rouge, et les pistes d'amélioration pour construire davantage et mieux en Martinique.



Vous avez entamé une tournée dans plusieurs territoires ultramarins. Quel a été votre itinéraire et pourquoi cette démarche ?

Nous avons d'abord commencé notre parcours en Guyane, où nous sommes allés visiter notre opérateur, la SIFAG. Ensuite, nous avons poursuivi en Guadeloupe avec la visite de Sikoa. Et enfin, nous sommes arrivés ici, en Martinique, pour travailler avec la filiale Ozanam sur sa programmation. Cette tournée a un sens : elle s'inscrit dans une volonté forte de renforcer notre présence dans les Outre-mer, de mieux comprendre les réalités locales, d'écouter les partenaires, les élus, les entreprises et d'ajuster notre feuille de route pour répondre concrètement aux besoins spécifiques de chaque territoire.

> **Pour produire plus de logements en Martinique, il faut lever les freins qui ralentissent les projets : c'est ensemble, en dialoguant avec les acteurs du BTP, que nous pourrons structurer une filière forte et efficace.**

Quel était l'objectif principal de votre rencontre avec les entreprises du BTP en Martinique ?

L'objectif était clair : dialoguer. Nous voulions entendre les professionnels sur leurs difficultés, leurs attentes, leurs propositions. Nous savons que le logement est un levier central pour l'emploi et le développement durable. Aujourd'hui, Action Logement investit environ 30 millions d'euros en Martinique. Notre ambition est de passer à 40 millions, voire plus. Mais cela suppose un écosystème prêt à construire, et pour cela il faut lever certains freins : accès au foncier,

Maison Rouge illustre parfaitement notre ambition : créer du logement utile, coconstruit avec les acteurs locaux, et générateur de valeur sociale et économique pour le territoire.

réponses aux appels d'offres, simplification administrative, structuration des entreprises… C'est ensemble, en partageant les contraintes et en co-construisant les solutions, que nous pourrons produire plus de logements et irriguer l'économie locale.

Le chantier de Maison Rouge au Marin a été cité comme emblématique. Pourquoi ce projet est-il si important à vos yeux ?

Maison Rouge est bien plus qu'un chantier : c'est une démonstration de notre méthode et de notre ambition. Ce projet a vu le jour après une quinzaine d'itérations, de discussions, d'ajustements avec les élus, les techniciens et les habitants. Il répond à un vrai besoin des actifs martiniquais, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable et de montée en compétence locale. Nous avons mis l'accent sur la sous-traitance martiniquaise, sur le respect des délais et sur la qualité. Maison Rouge symbolise ce que nous voulons faire en Martinique : du logement utile, bien pensé, coconstruit, et créateur de valeur sociale et économique.

Selon vous, pourquoi n'y a-t-il pas plus d'entreprises locales qui répondent à vos marchés?

Les entreprises ne manquent pas de volonté. Mais elles rencontrent des obstacles bien connus : délais de paiement, charges trop lourdes, complexité des procédures, manque de visibilité. Nous avons entendu ces préoccupations lors de la réunion. Et notre rôle, avec Ozanam, est d'y répondre. Il faut mettre en place des conditions favorables pour que les entreprises puissent candidater plus facilement, respecter les cahiers des charges, et surtout obtenir des marchés. Si les entreprises ne peuvent pas intervenir, ce sont des logements qui ne se construisent pas, des familles qui attendent, et une économie locale qui tourne au ralenti. Ce serait du perdant-perdant. D'où notre engagement à dialoguer avec la Fédération du BTP, à accompagner les professionnels, et à ajuster nos pratiques pour plus d'efficacité.

Le secteur du BTP est en crise en France. Est-ce aussi le cas dans les Outre-mer ?

Oui, malheureusement. C'est une crise nationale, mais elle prend ici des formes parfois plus aiguës. En Martinique, comme ailleurs, nous avons constaté une baisse des permis de construire, des retards de chantiers, des tensions sur les délais de paiement. Mais en même temps, la demande en logement est ici particulièrement forte. Cela crée un paradoxe : un besoin immense et une capacité d'action entravée. Cela renforce notre conviction qu'Action Logement doit jouer un rôle d'amortisseur de crise. Injecter des fonds, accélérer les projets, sécuriser les entreprises : voilà notre contribution. Et quand ça fonctionne, oui, j'en tire une vraie satisfaction.

Concrètement, quels engagements prenez-vous pour le territoire martiniquais?

Notre engagement est clair : produire davantage, de manière responsable, et en impliquant les acteurs locaux. À court terme, nous voulons porter notre effort à 40 millions d'euros d'investissement annuel, avec un objectif de 2 000 logements supplémentaires d'ici 2028. Nous continuerons à privilégier les entreprises locales – aujourd'hui, 80 % de nos fournisseurs sont martiniquais, et la majorité sont des TPE/PME. Nous misons aussi sur la réhabilitation du parc existant, la modernisation des résidences, l'amélioration du cadre de vie, l'intégration de solutions écologiques. Nous voulons également insérer des clauses sociales dans nos marchés pour favoriser l'emploi local, notamment des jeunes sans qualification ou des personnes éloignées de l'emploi. Chaque logement construit doit avoir un impact social et environnemental positif. ■

JACQUES FAYEL, PRÉSIDENT DU COMITÉ TERRITORIAL D'ACTION LOGEMENT GUADELOUPE

L'ENGAGEMENT D'ACTION LOGEMENT POUR L'OUTRE-MER

Président du comité territorial d'Action Logement en Guadeloupe et membre de la commission innovation représentant l'Outre-mer au sein d'Action Logement, Jacques Fayel s'investit pleinement pour accompagner le développement du logement dans nos territoires. Lors de cet échange, il revient sur les enjeux majeurs de l'habitat en Guadeloupe, l'impact des politiques mises en place et les défis qui attendent les acteurs du secteur.



Action Logement est un acteur clé du développement du logement en Guadeloupe et en Martinique. Pouvez-vous nous expliquer votre rôle au sein du comité territorial ?

Je suis président du comité territorial d'Action Logement en Guadeloupe depuis bientôt deux ans. Mon rôle, aux côtés des autres membres, est d'accompagner l'expansion du groupe localement. Action Logement est un organisme paritaire qui agit au plus près du territoire, et nous, représentants locaux, nous travaillons de manière totalement bénévole pour promouvoir et développer les dispositifs qui répondent aux besoins du territoire.

Nous devons penser au futur : un logement construit aujourd'hui existera encore dans trente ans. Il est donc essentiel d'avoir une vision prospective, de se poser les bonnes questions sur la durabilité, sur l'impact environnemental et sur la manière dont nous pouvons optimiser nos constructions pour répondre aux défis climatiques et sociaux.

Le logement est un enjeu majeur en Outre-mer. Quelles sont les priorités actuelles pour répondre aux besoins des habitants ?

L'une de nos principales priorités est la transition vers une construction plus responsable. Nous devons favoriser les matériaux biosourcés, améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et intégrer les objectifs de décarbonation du groupe au niveau national tout en adaptant ces mesures aux réalités locales.

En parallèle, nous travaillons à rendre le logement plus accessible, notamment en proposant des loyers plus abordables. Cela passe par un dialogue constant avec les élus, les collectivités, les architectes et les entreprises locales, afin de co-construire des solutions adaptées à chaque territoire.

> **Nous avons les outils et les financements, mais pour avancer, il faut bâtir ensemble, en rassemblant élus, entreprises et habitants autour d'un projet commun.**

Vous participez régulièrement à des échanges avec les autres territoires ultramarins. Comment se construit la

stratégie d'Action Logement pour l'Outre-mer ?

Notre stratégie repose sur une écoute attentive des spécificités locales. Chaque territoire a ses propres contraintes et ses propres opportunités. En participant à des séminaires et en dialoguant avec les acteurs locaux, nous pouvons ajuster nos programmes en fonction des besoins réels.

Nous avons la main sur les financements des programmes que nous soutenons. Si un projet ne répond pas aux critères de durabilité ou ne s'inscrit pas dans une logique cohérente de développement territorial, nous pouvons décider de ne pas le financer. Cela nous permet d'orienter la construction vers des modèles plus vertueux.

Pouvez-vous nous parler des dispositifs mis en place pour améliorer l'habitat en Guadeloupe et en Martinique ?

Bien sûr. Nous avons plusieurs outils à notre disposition pour agir efficacement. Le programme **Action Cœur de Ville**, en partenariat avec la Banque des Territoires, en est un bon exemple. Il nous permet d'investir dans la réhabilitation des centres-villes, comme aux Abymes, à Pointe-à-Pitre et à Basse-Terre, en finançant des rénovations et en soutenant les particuliers qui souhaitent réhabiliter leur logement.

Un autre outil important est **Atrium**, notre guichet unique en Guadeloupe, qui vient en aide aux familles les plus modestes. Certaines populations n'ont pas accès au crédit bancaire, et Atrium leur permet de bénéficier d'un accompagnement pour la rénovation ou l'acquisition de leur logement. Nous avons même signé une convention avec EPF Caraïbes pour faciliter la régularisation foncière.

Action Logement ne se limite donc pas au logement social ?

Absolument ! Nous finançons tous les bailleurs sociaux, mais notre action va bien au-delà. Nous travaillons sur toute la chaîne du logement, de l'aide aux propriétaires occupants à la modernisation des centres-bourgs, en passant par les salariés des entreprises qui bénéficient d'aides spécifiques.

Pour donner une idée de notre impact, En 2024, ce sont 14M€ d'aides et services qui ont été délivrés dans les Outremer et 177 M€ pour les personnes morales. Un salarié peut nous solliciter pour un prêt à l'accession, une aide à la mobilité, un contrat de caution ou encore des aides à la rénovation. Cela représente des milliers de dossiers traités chaque année.

Quel message souhaitez-vous adresser aux acteurs du logement et aux habitants d'Outre-mer ?

Nous devons bâtir ensemble. C'est en unissant nos forces que nous parviendrons à créer des logements plus accessibles, plus durables et mieux adaptés aux besoins des habitants. Nous avons les outils, les financements et l'expertise nécessaires. Mais pour avancer plus vite et plus efficacement, il est essentiel de rassembler toutes les énergies, du secteur public au secteur privé.



Action Logement continuera de s'engager pour que les salariés des entreprises, en Guadeloupe comme en Martinique, puissent bénéficier d'un logement abordable.

Nous devons construire pour l'avenir, en mettant la population et le tissu économique local au cœur de nos préoccupations.

À travers son engagement et son expertise, Jacques Fayel incarne la volonté d'Action Logement de transformer en profondeur l'habitat en Outre-mer. Entre rénovation des centres-villes, transition écologique et amélioration de l'accès au logement, les défis sont nombreux. Mais avec une mobilisation collective et une vision claire, ces ambitions peuvent devenir une réalité durable pour les générations futures. ■

NADIA BOUYER, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU GROUPE ACTION LOGEMENT

ACTION LOGEMENT EN OUTRE-MER : BÂTIR L'AVENIR DU LOGEMENT ULTRAMARIN

« En Outre-mer, bâtir l'avenir du logement, c'est répondre aux urgences d'aujourd'hui tout en préparant durablement le cadre de vie de demain.



Nous avons rencontré Nadia Bouyer, directrice générale du groupe Action Logement, lors de la présentation du projet d'aménagement de l'îlot Gabarre, pendant les Rencontres territoriales d'Action Logement en Guadeloupe. Elle a partagé avec nous sa vision sur le projet en question, mais aussi sur les enjeux du logement en Outre-mer, les partenariats stratégiques et l'avenir de l'habitat ultramarin.

Pouvez-vous nous expliquer l'objectif de ces Rencontres territoriales ?

Nadia Bouyer : Nous sommes réunis en Guadeloupe pour ces Rencontres territoriales de l'Outre-mer, qui sont l'occasion d'échanger sur les enjeux majeurs du logement dans nos territoires. Nous avons débuté par une journée consacrée à l'innovation, durant laquelle nous avons remis les premiers trophées de l'innovation ultramarine. Aujourd'hui, nous nous concentrons sur les transitions : climatiques, démographiques et sociétales, qui sont des enjeux essentiels pour les

> **Face aux transitions climatiques et sociales, notre rôle est d'agir concrètement, avec des solutions innovantes qui améliorent durablement le cadre de vie.**

Outre-mer. Ces événements sont avant tout des moments d'échange concret, permettant d'identifier des solutions adaptées aux réalités locales. C'est sur ces constats partagés que s'inscrivent ensuite nos actions.

Nous sommes sur le site de l'îlot Gabarre à Pointe-à-Pitre de quoi s'agit-il exactement ?

NB : L'îlot Gabarre est un très beau projet de renouvellement urbain à Pointe-à-Pitre. Après la démolition des trois tours emblématiques du quartier en 2021, nous avons engagé une réflexion pour redynamiser cet espace. L'objectif est de proposer des logements modernes, durables et adaptés aux besoins actuels des habitants, tout en améliorant le cadre de vie général. SIKOA vise également pour ce projet à obtenir le label HQE Aménagement, attestant de sa haute qualité environnementale.

Quels sont les principaux défis que vous rencontrez dans le cadre de ce projet ?

N.B. : Les défis sont multiples. Il s'agit d'abord de reconstruire sur un site marqué par son histoire, en tenant compte des attentes des habitants et des spécificités locales. Nous devons également intégrer les enjeux de transition écologique, en proposant des bâtiments performants sur le plan énergétique et respectueux de l'environnement. Enfin, il est essentiel de garantir la mixité sociale et fonctionnelle du quartier, en proposant une diversité de logements et de services.



> **L'avenir du logement en Outre-mer repose sur des projets durables, coconstruits avec les territoires et adaptés aux réalités locales.**

UN TRAVAIL PARTENARIAL ET STRUCTURANT

Vous vous entourez de nombreux acteurs du logement et de l'aménagement. Est-ce une volonté stratégique ?

N.B. : Tout à fait. Action Logement est un groupe partenarial par essence. Depuis plus de 70 ans, ce sont les partenaires sociaux, issus des représentants des entreprises et des syndicats de salariés qui animent nos structures. Notre mission englobe toute la chaîne du logement : de la construction à la rénovation, en passant par l'accession à la propriété et l'accompagnement social.

Nous travaillons avec des professionnels du bâtiment, des urbanistes, des sociologues, mais aussi avec les collectivités locales, qui sont au plus proche des besoins des habitants. Notre objectif est de proposer des solutions globales et adaptées à chaque territoire. Nous faisons depuis toujours le pari de l'intelligence collective.

L'implantation d'Action Logement à Saint-Martin

Vous allez bientôt étendre votre action à Saint-Martin. Que cela signifie-t-il concrètement ?

N.B. : Jusqu''à présent, Action Logement était présent dans les départements et régions d'Outre-mer, mais pas dans les collectivités d'Outre-mer comme Saint-Martin. Nous avons décidé de répondre à la demande de la collectivité en déployant nos services sur ce territoire.

Les salariés de Saint-Martin pourront ainsi bénéficier de dispositifs comme la garantie VISALE, qui couvre gratuitement les impayés de loyers, ainsi que des aides à l'accession à la propriété ou à la rénovation de leur logement. Nous allons également produire des logements abordables sur place, pour répondre à un enjeu majeur d'attractivité et de stabilisation du territoire.

Nous continuerons à agir aux côtés des territoires pour développer un habitat ultramarin plus durable, plus inclusif et à la hauteur des attentes des habitants.

UN ENGAGEMENT CONCRET POUR LE LOGEMENT ULTRAMARIN

Quels sont les chiffres clés d'Action Logement en Outre-mer et comment accompagnez-vous ces territoires dans leurs projets de renouvellement urbain ?

N.B. : Depuis 2019, nous avons investi massivement dans l'habitat ultramarin. En quelques années, plus de 25 000 logements ont été financés, qu'il s'agisse de réhabilitations ou de nouvelles constructions. Rien que l'année dernière, nous avons mobilisé plus de 380 millions d'euros pour ces projets. Ces chiffres témoignent de notre engagement réel et de notre capacité à transformer le paysage du logement dans ces territoires.

En Guadeloupe, nous avons investi 35 millions d'euros en 2024 pour soutenir diverses initiatives, dont l'aménagement de l'îlot Gabarre. Nous apportons un soutien financier significatif, mais aussi une expertise technique pour accompagner ces projets et garantir leur réussite. Notre objectif est d'améliorer le cadre de vie des habitants et de favoriser le développement économique local.

Quels sont les autres projets phares d'Action Logement en Outre-mer ?

N.B. : Outre l'îlot Gabarre, nous avons plusieurs projets emblématiques en cours. Par exemple, la résidence Lakou Rezilians à Morne-à-l'Eau est la première opération de SIKOA, notre filiale en Guadeloupe, labellisée NF Habitat Haute Qualité Environnementale. Ce projet de 14 logements sociaux s'inscrit dans une démarche de construction durable et participe à la revitalisation du centre-bourg. De plus, nous poursuivons un programme ambitieux d'investissement pour produire et rénover des logements abordables pour les salariés sur l'ensemble des DROM et étendons nos actions à Saint-Martin..

Vous êtes optimiste quant à l'avenir du logement ultramarin ?

N.B. : Absolument. Nous sommes conscients des difficultés et de la crise du logement qui touche tous les territoires, y compris les Outre-mer.

Mais nous sommes dans l'action : nous prenons nos responsabilités et nous mettons en place des solutions concrètes. Nous continuerons à accompagner ces territoires en apportant des solutions durables et adaptées.

Comment envisagez-vous l'avenir du logement en Outre-mer ?

N.B. : Les territoires ultramarins sont confrontés à des défis spécifiques, mais ils offrent également de formidables opportunités. Nous devons innover et adapter nos solutions pour répondre aux besoins des habitants, tout en tenant compte des enjeux climatiques et environnementaux. Je suis convaincue que, grâce à une collaboration étroite entre les différents acteurs locaux et nationaux, nous pourrons développer des projets ambitieux qui répondront aux besoins des salariés des entreprises et amélioreront durablement le cadre de vie en Outre-mer. ■

Propos recueillis par Philippe Pied

EN IMAGES...

















LA RÉHABILITATION DES TOURS DE BEAUPERTHUIS : LE PARI OSÉ DE SIKOA

Sikoa frappe fort et investit gros. Plus de 20 millions d'euros sont injectés dans la réhabilitation des 251 logements des deux tours du bailleur social. En plus du confortement sismique, les T4 et les T5 vacants et peu attractifs seront rénovés en logements plus petits, bien plus attractifs selon la demande du marché de l'immobilier.



En centre-ville de Pointe-à-Pitre, des graffitis tagués dans le hall de l'immeuble, des boîtes aux lettres dégradées, des lumières hésitantes menaçant d'épilepsie.

Sur trois ascenseurs un seul est plus ou moins en fonction –cela dépend des jours-, il dessert les onze étages de l'immeuble. Située en cœur de ville de la cité pointoise, « la résidence souffre d'une image fortement impactée par la délinquance et d'une importante vacance », indique Sikoa.

« Cette insécurité génère une très forte vacance : 76 logements sont inoccupés sur les deux tours, principalement de grands logements », poursuit le bailleur social.

Le bailleur social Sikoa a fait un pari osé. S'atteler à la réhabilitation et au confortement sismique de la résidence Beauperthuis. En effet, on ne construit plus en 2025 comme en 1978, date de l'édification des tours. La cellule familiale a changé. Aujourd'hui, en Guadeloupe et plus largement dans les Antilles, le modèle parental n'est plus le même. Les familles monoparentales constituent le noyau des demandeurs de logements sociaux. Les T4 et les T5 ne sont plus vendeurs. La demande se tourne vers de plus petites surfaces. Ainsi, dans les tours de l'immeuble Beauperthuis qui abritaient de nombreux appartements de grandes surfaces de 80m2, une transformation est en cours. Pour la voir, il faut grimper les onze étages de la tour. Ce qui était il y a quelques semaines encore des T4 et des T5 ont été transformés en T2 et T1 bis, des lots plus demandés par les locataires. Mais « l'opération de réhabilitation se décline en plusieurs actions », explique Sikoa. L'étanchéité des bâtiments est revue, particulièrement celle des toitures terrasses, des loggias et des salles de bain. Sur le sujet de l'étanchéité, le bailleur social entreprend aussi l'imperméabilisation des façades et le remplacement des menuiseries extérieures. Côté confort

> **Pour produire plus de logements en Martinique, il faut lever les freins qui ralentissent les projets : c'est ensemble, en dialoguant avec les acteurs du BTP, que nous pourrons structurer une filière forte et efficace.**

thermique, des ventilateurs seront posés dans toutes les pièces de vie ainsi que l'isolation thermique de la toiture terrasse.

59 APPARTEMENTS SERONT CONVERTIS POUR ATTEINDRE UN TOTAL DE 310 LOGEMENTS

Alléger la facture des locataires, c'est aussi le but de l'opération avec l'installation de Led dans les parties communes et la pose de ballons thermodynamiques. Afin de renforcer la sécurité, des portes blindées seront posées, les étages seront privatisés grâce à des entrées avec pose d'un contrôle d'accès à chaque étage.

En tout, 59 logements en T4 et T5 seront reconvertis en plus petites unités dans les deux tours créant ainsi 118 nouveaux logements soit 50 T1 et 70 T2 portant le total à 310 logements.

Le coût global de la réhabilitation et du confortement parasismique s'élève à plus de 20 millions d'euros. 15 millions sont consacrés à la réhabilitation et 5 millions au confortement. Un projet qui se concrétise avec l'assentiment des locataires. « Le programme de réhabilitation visant à redonner une image attractive à la résidence a été soumis à l'adhésion de la majorité des locataires. Sikoa a mené durant l'année 2021 une démarche de concertation locative avec les locataires et leur association », présente le bailleur social.

Au bas des 251 logements les premiers d'une mutation sont visibles. Il ne s'agit pas uniquement d'un projet de construction matérielle, il s'agit également de reconstruire un tissu social parmi les riverains. Au rez-de-chaussée, on retrouve huit logements et 18 commerces.



› *De gauche à droite, MM. Koumaran Pajaniradja et Frédéric Carré, respectivements Directeur Général et Président d'Action Logement Immobilier,*

Juste par-derrière les immeubles, une rue transformée en fresque piétonne particulièrement bigarrée attire même les instagrameurs. A l'initiative de l'artiste graffeur Pacman, la résidence de Beauperthuis s'est embellie d'œuvres à ciel ouvert. Encadrant les jeunes habitants de Beauperthuis, le lieu se transforme en galerie d'art à ciel ouvert. « C'était un lieu où les enfants, les familles ou les promeneurs avaient peur de passer par manque d'entretien et les conflits sociaux qu'il y avait autour. Même si on est bien chez soi, au pied de son immeuble, il serait bien d'y respirer de bon cœur », explique Pacman. L'artiste guadeloupéen est d'ailleurs à l'origine de ce projet d'embellissement et d'accompagnement des jeunes riverains.

LE GRAFFEUR "PACMAN"

Pacman n'est pas le seul intervenant à animer la vie du quartier. Au pied des tours, au rez-de-chaussée les Compagnons bâtisseurs occupent les locaux mis à disposition et proposent des ateliers manuels aux habitants du quartier. Des initiatives qui contribuent au mieux vivre ensemble et à une meilleure estime de soi. Dans ces ateliers, ce sont les résidents eux-mêmes qui construisent de leurs mains les produits. Enceintes naturelles en bambou, ratières, vases suspendus, des meubles en palettes recyclées ou encore, saison oblige, des masques de carnaval. L'association permet de mettre en place des chantiers participatifs et solidaires ou des prêts d'outillage.

Le véritable lancement des travaux est prévu pour le mois d'avril pour un achèvement à l'horizon de mai 2026.■

Laurianne Nomel

"MAISON ROUGE" : UN NOUVEAU QUARTIER QUI SE DESSINE EN MARTINIQUE

Ce projet immobilier de FPB Holding, pourrait bien transformer le visage du Marin et, plus largement, celui du logement en Martinique. "Maison Rouge", ce n'est pas juste une résidence de plus : c'est la construction d'un véritable quartier, pensé pour répondre aux besoins des habitants, tout en intégrant des standards modernes d'urbanisme et d'écologie. Avec 125 logements répartis sur un vaste terrain de 52 000 m², cette opération acquise par Ozanam, filiale d'Action Logement, a bénéficié du soutient de la Banque des Territoires, de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), et de la mairie du Marin, représente un défi d'ampleur.

L'objectif ? Permettre aux jeunes actifs, aux familles, aux seniors et même aux fonctionnaires d'accéder à des logements de qualité, dans un cadre agréable et fonctionnel. En filigrane, c'est aussi une réponse aux difficultés du logement sur l'île, à la montée des prix et au manque d'offre adaptée. Retour sur un projet qui veut faire la différence.

› Jean-Philippe Nilor, Serge Letchimy, Fabrice Belliard, Frédéric Carré, José Mirande et Bastien Mérot



UN QUARTIER QUI RÉPOND AUX VRAIS BESOINS

Maison Rouge, c'est avant tout une réponse concrète aux défis que rencontre le logement en Martinique. **Frédéric Carré**, président d'Action Logement Immobilier, l'a rappelé lors de la cérémonie de lancement :

> **Maison Rouge est une véritable réflexion sur l'urbanisme d'aujourd'hui. Nous avons voulu un projet qui respecte les contraintes climatiques et sismiques, tout en intégrant une vraie qualité de vie.**
>
> Roger Pansan, l'architecte du projet.

Ce projet a donc été conçu pour offrir des **logements adaptés à tous les profils** : des appartements pour les jeunes actifs, des logements en accession à la propriété à terme, pour ceux qui souhaitent devenir propriétaires.

Il se décline en trois résidences



principales édifiées en R+4, regroupant ainsi les 125 logements selon diverses typologies : Résidence familiale (50 logements répartis sur trois bâtiments (A, B et C) en R+4), Résidence Jeunes actifs (35 logements destinés à favoriser le retour de nos jeunes au pays), et Résidence Logements intermédiaires (40 logements en location intermédiaire).

De plus, deux aires de jeux seront aménagées pour offrir des espaces de détente et de loisirs adaptés à tous les âges.

› *Frédéric Carré, président Action Logement Immobilier, en compagnie de Serge Letchimy, président de la CTM*



Un parking extérieur de 205 places est également prévu afin de faciliter l'accès au site tout en limitant l'impact sur l'environnement grâce à des aménagements intégrés au paysage.

UNE CONSTRUCTION PENSÉE POUR DURER

Construire un quartier durable, ce n'est pas seulement poser des briques. C'est aussi anticiper les évolutions de la société, intégrer des solutions intelligentes et créer un cadre agréable pour les habitants.

C'est là qu'intervient **Thierry Defrel**, ingénieur du projet, qui détaille les choix écologiques faits pour Maison Rouge :

- **Ventilation naturelle** pour limiter le recours à la climatisation.
- **Panneaux photovoltaïques** pour une consommation énergétique plus sobre.
- **Récupération des eaux pluviales** pour réduire le gaspillage.
- **Aménagements paysagers et zones ombragées** pour un confort de vie accru

« Ce chantier est une démonstration de ce que nous pouvons faire lorsque les forces locales se mobilisent. En un temps record, nous avons avancé de manière structurée pour répondre à une urgence sociale.

Serge Letchimy, président de la CTM, a souligné l'exemplarité du montage du projet

UN CHEMIN SEMÉ D'EMBÛCHES, MAIS UN PROJET QUI TIENT BON

Pour Fabrice Belliard, "Lancer un tel projet en Martinique n'a pas été un long fleuve tranquille. Entre les **demandes d'autorisations administratives, les enjeux de financement et les impératifs techniques**, il a fallu de la ténacité et beaucoup d'exigence."

Bastien Mérot, sous-préfet du Marin, rappelle l'importance de ce projet pour **la jeunesse martiniquaise et marinoise** :



MAISON ROUGE – AVRIL 2025
MARIN – MARTINIQUE
POSE 1ERE PIERRE FÉVRIER 2025



© DMS - Jean-François DELOR

« Offrir des logements abordables, c'est aussi permettre à de nombreux jeunes Martiniquais de rester sur leur île au lieu de partir faute de perspectives. »

L'IMPLICATION DE LA MAIRIE DU MARIN

Pour que ce projet puisse voir le jour, le soutien de la mairie du Marin a été fondamental. **José Mirande, maire du Marin**, a joué un rôle clé dans les discussions et l'accompagnement administratif.

Il rappelle que l'aménagement de **Maison Rouge** permettra également d'accueillir de nouveaux services et infrastructures : écoles, commerces de proximité et espaces de loisirs.

› *Frédéric Carré président d'Action Logement Immobilier, et Fabrice Belliard, président de FPB Holding*



Nous avons dû concilier les besoins en développement urbain et les attentes de nos administrés. Ce projet est une véritable opportunité pour notre commune, car il offre une mixité sociale et une dynamique économique qui profiteront à tous.

José Mirande, maire du Marin



› *Fabrice Belliard et José Mireande, Maire du Marin*

UNE PREMIÈRE PIERRE POUR UN AVENIR PROMETTEUR

Avec le lancement officiel du chantier, **Maison Rouge entre maintenant dans sa phase concrète**. **Fabrice Belliard, président de FPB Holding**, promoteur du projet, insiste sur son rôle stratégique :

« Ce quartier ne doit pas être un simple ensemble immobilier, mais un vrai pôle de vie où les habitants auront accès aux commerces, aux services et à des espaces de convivialité. »

La **Banque des Territoires**, soutien financier majeur, a également joué un rôle clé en permettant de sécuriser les investissements. Sans elle et sans l'engagement de **toutes les parties prenantes**, le projet n'aurait pu voir le jour.









UN MODÈLE POUR L'AVENIR ?

Maison Rouge est plus qu'un chantier, c'est un pari sur l'avenir. En alliant logement accessible, cadre de vie amélioré et conception durable, ce projet pourrait bien devenir **un modèle à suivre pour d'autres villes martiniquaises**.

La pose de la première pierre marque une étape symbolique, mais **le plus important reste à venir : livrer des logements qui feront réellement la différence pour les habitants**. Avec une telle mobilisation, tout laisse à penser que Maison Rouge tiendra ses promesses et participera à façonner une Martinique plus moderne et plus équilibrée. ■

Propos recueillis par Philippe Pied / Crédit Photos : DMS Jean-François Delor

EN CHIFFRES

- **150** ouvriers
- **28 000** m2 de foncier
- **15** entreprises
- **125** logements créés
- **1,3** millions d'heures d'emplois directs et indirects



RÉSIDENCE DU DOCTEUR PIERRE ALIKER

RÉALISATION FPB HOLDING

AVRIL 2025





© DMS - Jean-François DELOR

MERCI...




TROPHÉES DE L'INNOVATION
OUTRE-MER
Prix D'HONNEUR




TROPHÉES DE L'INNOVATION
OUTRE-MER
1er Prix MAYOTTE


TROPHÉES DE L'INNOVATION
OUTRE-MER
2ème Prix GUYANE


TROPHÉES DE L'INNOVATION
OUTRE-MER

PORTS D'OUTRE-MER :
Des hubs durables pour demain



À L'HEURE DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET LOGISTIQUES, LES PORTS ULTRAMARINS REPENSENT LEURS MODÈLES. EN LIEN AVEC LES TERRITOIRES, ILS INNOVENT, MODERNISENT ET S'OUVRENT ENCORE PLUS AU MONDE. ENTRE CONNECTIVITÉ, PERFORMANCE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, CES PLATEFORMES STRATÉGIQUES JOUENT UN RÔLE CLÉ DANS LA TRANSFORMATION DURABLE DE NOS ÉCONOMIES INSULAIRES.

GUADELOUPE
GUYANE
LA RÉUNION
MARTINIQUE

FOCUS SUR LEURS DÉFIS ET LEURS AMBITIONS.

GUADELOUPE

GRAND PORT MARITIME DE LA GUADELOUPE :
UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

> *« Notre ambition est de faire du Grand Port Maritime de la Guadeloupe un modèle de durabilité et d'efficacité, au service des besoins économiques de l'archipel et de la préservation de notre environnement unique. »*

À la tête du Grand Port Maritime de la Guadeloupe depuis 2020, Jean-Pierre Chalus, Président du Directoire, conduit des projets ambitieux pour faire de cet outil stratégique un modèle de modernité et de durabilité dans la région caribéenne. Lors de cet entretien, il nous a reçu en compagnie de Sita Narayanan, directrice de l'Aménagement et du Développement Durable et Yvonnick Eury, adjoint chargé de l'aménagement. Ensemble, ils ont partagé leur vision et détaillé les initiatives en cours, abordant les défis et les stratégies de transformation d'un port évoluant dans un contexte archipélagique. Découvrez une vision complète de ce port en pleine mutation, entre développement économique, engagement sociétal et préservation de la biodiversité.

La gouvernance du Grand Port Maritime de la Guadeloupe est un pilier essentiel de sa réussite. Pouvez-vous nous en dire plus ?

La gouvernance du Grand Port Maritime de la Guadeloupe s'articule autour d'un Conseil de Surveillance, composé de 17 membres, et présidé par Mme Marie-Luce Penchard. Il regroupe des représentants des collectivités locales et de l'État, des personnalités qualifiées du monde économique, ainsi qu'un collège de salariés. Ce conseil a pour rôle de définir notre stratégie sur des cycles quinquennaux, d'approuver les budgets et de valider les projets majeurs. Le Conseil de Développement, présidé par M. Nicolas de Fontenay, est une autre instance importante : il réunit des acteurs économiques locaux et des représentants des collectivités. Il nous apporte un point de vue élargi, essentiel pour adapter notre stratégie aux besoins réels de l'archipel. Cette gouvernance est complétée par le Directoire, garant du management opérationnel de l'établissement, que je préside aux côtés de deux autres directeurs. Enfin, le Conseil de Coordination Interportuaire Antilles Guyane est consacré à la mutualisation des ressources entre les autres GPM français du bassin caribéen.



PARCOURS DE JEAN-PIERRE CHALUS

Jean-Pierre Chalus, reconduit en avril 2024 comme président du directoire du Grand Port Maritime de la Guadeloupe, est également président de l'Union des Ports de France. Avec une solide expérience dans la gestion portuaire acquise notamment au Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire, il se consacre aujourd'hui à l'ancrage de l'activité portuaire guadeloupéenne dans une dynamique durable et performante.

Quelles sont les valeurs clés qui guident les missions du port ?
Nos valeurs reposent sur la solidarité, la performance et l'engagement envers notre territoire. Nous nous efforçons de les appliquer dans toutes nos actions, qu'il s'agisse de nos projets d'aménagement, de nos interactions avec les partenaires locaux ou de notre gestion des relations de travail au sein du port. Notre engagement au service du territoire se matérialise par le poids et le dynamisme du complexe industrialo-portuaire. Composé de plus de 130 entreprises, il emploie près de 2 % des salariés de l'archipel et génère environ 338 millions d'euros de valeur ajoutée chaque année (soit près de 8% du secteur marchand guadeloupéen).

Quels projets de modernisation sont en cours pour adapter le port aux nouvelles exigences du commerce maritime ?
Nous avons un vaste programme de modernisation. En premier lieu, l'extension du quai 12 qui nous permettra d'accueillir des navires de plus grande taille, grâce à un tirant d'eau de 15 mètres et l'ajout de 120 mètres de linéaire. Cette extension répond à une nécessité structurelle : la règlementation internationale impose désormais aux armateurs de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre. Ce qui induit une augmentation de la taille de leurs navires, tant pour des raisons économiques qu'écologiques, et modifie ainsi la dynamique des routes maritimes. La modernisation de nos infrastructures passe également par l'acquisition de trois nouveaux portiques. Plus adaptés, ils nous permettront d'optimiser les opérations de chargement et déchargement sur des navires plus larges. Parallèlement, des portiques e-RTG viendront compléter les outillages présents sur le terminal. Prévus pour une manutention horizontale, Ils permettront de densifier notre capacité de stockage des conteneurs sans augmenter la surface au sol.



Moderniser nos infrastructures, c'est répondre aux exigences du commerce maritime tout en prenant en compte les défis environnementaux, une responsabilité cruciale pour un territoire insulaire comme le nôtre.

La dimension écologique semble cruciale pour le port. Quelles sont les principales mesures en place pour minimiser son impact sur l'environnement ?
La préservation de notre environnement est fondamental, notamment en raison de la richesse de la faune et de la flore marines en Guadeloupe. Au-delà de nos actions environnementales « classiques », le programme de modernisation des infrastructures inclut 42 mesures afin de limiter l'impact des travaux. A titre d'exemple, nous réalisons une surveillance acoustique sous-marine afin de réduire les nuisances pour les cétacés. Nous avons installé des rideaux de bulles pour atténuer le bruit des travaux de battage des pieux, et nous réalisons également des mesures de turbidité. Ces dernières permettent de contrôler la qualité de l'eau pour protéger les herbiers marins. Tous ces efforts sont supervisés par des MMO (Marine Mammals Observers), qui sont des observateurs spécialisés, formés pour surveiller et stopper temporairement les travaux dès qu'un mammifère marin ou une tortue se trouve à proximité du chantier.

Comment se passent les travaux d'extension du terminal de Jarry, et quels sont les défis particuliers?
Nous devons maintenir une activité portuaire fluide malgré l'envergure des travaux. La logistique est essentielle : nous avons par exemple aménagé des zones de stockage

INVESTISSEMENT DANS LA MODERNISATION ?

Le programme de modernisation des infrastructures portuaires est financé à hauteur de 185 millions d'euros, avec 135 millions sous maîtrise d'ouvrage publique (GPMG) et 50 millions en fonds privés de CMA CGM pour la reconfiguration des espaces de stockage. Sur cette somme, 75 millions proviennent des fonds propres du GPMG. Des apports sont également réalisés par l'État, la Région via le FEDER, et les fonds privés de CMA CGM. Ces investissements garantissent l'extension et la réadaptation de nos infrastructures, nécessaires pour répondre aux besoins logistiques de l'archipel.

temporaires pour libérer l'espace nécessaire et réduire les perturbations pour les utilisateurs du terminal. Les travaux mobilisent une moyenne de 60 travailleurs par jour, dont environ 70 % sont issus d'entreprises locales. Nous avons aussi adapté notre organisation : la plupart des transferts de matériaux et de personnel se font par voie maritime pour minimiser les impacts sur le terminal et garantir la sécurité des usagers.

Quelle est l'implication sociale du port au niveau local ?

Nous avons à cœur de jouer un rôle actif dans la vie de l'archipel, au-delà de nos fonctions logistiques. Notre implication sociétale passe notamment par le soutien aux sports nautiques. Chaque année, nous sponsorisons le Traditour, Tour de la Guadeloupe en voile traditionnelle. Au-delà du sponsoring, nous avons également un équipage en lice dans cette course de canots emblématiques de Guadeloupe. Nous accueillons également le salon d'art contemporain « Pool Art Fair » au sein de notre terminal croisière à Pointe-à-Pitre...

En parallèle, nous collaborons étroitement avec le Rectorat pour sensibiliser les jeunes générations et les enseignants aux métiers et activités portuaires ainsi qu'aux enjeux environnementaux. Nous accueillons ainsi régulièrement des groupes scolaires et organisons des événements pour les familiariser avec nos activités.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les projets environnementaux à long terme du port ?

En plus des mesures de compensation actuelles, nous avons un programme de suivi environnemental étendu sur trente ans, avec un comité scientifique qui assure un contrôle régulier. Par exemple, les habitats de certaines espèces protégées comme la petite sterne ou le pélican brun sont régulièrement surveillés, et des initiatives spécifiques ont été mises en place pour les chauves-souris de mangrove, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels. Le GPMG, en tant que gestionnaire d'espaces naturels, a également une responsabilité de préservation : nous investissons dans la restauration des milieux côtiers et marins, avec des actions de monitoring pour mesurer les progrès réalisés et ajuster nos méthodes.

> **« En tant que premier pôle logistique de la Guadeloupe, nous devons non seulement garantir la fluidité des échanges mais aussi renforcer notre rôle social et culturel, en étant proches de la communauté guadeloupéenne.**

Comment le port travaille-t-il avec d'autres acteurs de la région pour renforcer ses actions ?

Nous faisons partie du Conseil de Coordination Interportuaire Antilles-Guyane (CCIAG), aux côtés des ports de Martinique et de Guyane. Institué par l'Etat, ce conseil nous permet de mutualiser nos ressources et de synchroniser nos stratégies pour répondre aux défis régionaux. Nous collaborons aussi avec des associations locales et des partenaires environnementaux comme le Parc National et l'ONF pour garantir que nos actions soient alignées avec les priorités de préservation locales. Sur le plan international, nous travaillons notamment avec la Caribbean Shipping Association (CSA) sur un projet de labellisation environnementale des ports caribéens, visant à promouvoir une responsabilité écologique commune entre les ports de la région. Nous avons également organisé un symposium sur l'adaptation au changement climatique, réunissant plusieurs experts internationaux de cette thématique. ■



40 ans

POUR SES 40 ANS, LA SEMSAMAR CÉLÈBRE

LA DIVERSITÉ

DE SES TALENTS
DE SES TERRITOIRES
DE SES MÉTIERS



- 1985 -
- 1992 -
- 2005 -
- 2010 -

semsamar

GUYANE

STÉPHANE TANT :
LE NOUVEAU CAPITAINE DU GRAND PORT MARITIME DE GUYANE

« Notre ambition est claire : faire du Grand Port Maritime de Guyane un levier de développement économique durable, au service de tout le territoire. »

Lors de la XVIIème Conférence de Coopération Régionale Antilles Guyane, nous avons eu l'opportunité de nous entretenir avec Stéphane Tant, le Directeur Général du Grand Port Maritime de Guyane (GPM-Guyane) depuis le 1er septembre 2023. Situé dans le bassin amazonien, entre le Brésil et le Suriname, le GPM-Guyane est le principal port de commerce européen en Amérique du Sud. Constitué des sites de Dégrad-des-Cannes (Rémire-Montjoly) et de Pariacabo (Kourou), il joue un rôle crucial dans l'économie guyanaise, avec près de 95% des biens transitant par ses installations. Dans cette entrevue, M. Tant nous a présenté son parcours, les enjeux et projets du GPM-Guyane, ainsi que ses ambitions pour le développement économique de la région.

Monsieur Tant, pouvez-vous nous parler de votre parcours avant de prendre les rênes du Grand Port Maritime de Guyane ?

Après mon école d'ingénieur et mon service national, j'ai commencé ma carrière à la direction régionale du nord des voies navigables de France, où j'ai travaillé sur la mise à grand gabarit de deux fleuves canalisés. Ensuite, j'ai rejoint la Martinique pour assurer la maîtrise d'œuvre de la construction du terminal à conteneurs de la Pointe-des-Grives à Fort-de-France. De 2003 à 2007, j'étais au Port Autonome de la Guadeloupe en tant que chef du service ingénierie et développement. Puis, j'ai intégré le siège des voies navigables de France, où je m'occupais des politiques nationales sur l'exploitation et la maintenance des voies navigables. En 2013, je suis arrivé en Guyane en tant que chef du service fleuve littoral aménagement et gestion. Enfin, avant de rejoindre le GPM-Guyane, j'étais directeur de l'ingénierie, de l'industrie et de l'environnement au Grand Port Maritime de la Martinique.

Pouvez-vous nous présenter le Grand Port Maritime de Guyane et son rôle dans l'économie locale ?

Le Grand Port Maritime de Guyane, comme les autres grands ports maritimes d'outre-mer, est un établissement public de l'État. Il gère les installations portuaires de Rémire-Montjoly (le port de Dégrad-des-Cannes) et de Kourou (le port de Pariacabo). À Dégrad-des-Cannes transitent 95% des échanges maritimes de marchandises en Guyane, représentant un peu plus d'un million de tonnes en 2024. Cela comprend des marchandises diverses conteneurisées, des vracs solides (clinker pour la fabrication de ciments), des vracs liquides (hydrocarbures), ainsi que l'activité roulière pour l'importation de véhicules et d'engins et du fret sur remorque. Pariacabo est quant à lui spécialisé dans le fret spatial pour le Centre Spatial Guyanais et les produits pétroliers.



Pouvez-vous nous présenter les principales statistiques du trafic portuaire en 2024 ?

En 2024, le trafic global du Grand Port Maritime de Guyane a atteint 1 015 000 tonnes, soit une hausse de 8.9% par rapport à l'année précédente. Le trafic des équivalents vingt pieds (EVP) s'est élevé à 75 193 EVP, dont 42 253 EVP pleins. Bien que le nombre d'EVP vides ait diminué de plus de 9%, le nombre d'EVP pleins a augmenté de plus de 6%. Toutes les catégories de fret sont en hausse, à l'exception du trafic roulier en baisse de 5%.. Les importations ont représenté 915 095 tonnes, en hausse de 10,7% par rapport à 2023.

Pouvez-vous nous parler du bilan du 2ème Projet Stratégique 2019-2023 du Grand Port Maritime de Guyane ?

Le 2ème Projet Stratégique 2019-2023 visait à renforcer la performance portuaire au bénéfice de la Guyane et de son intégration régionale dans le plateau des Guyanes et la Caraïbe. Malgré la crise du Covid-19, une grande partie des projets prévus ont été déployés, notamment la modernisation des outillages de manutention avec l'installation de deux grues de quai électriques, la construction du poste de contrôle frontalier (PCF) et les études préalables pour la reconstruction du quai 3 et du poste roulier.

Des efforts importants ont été consacrés au développement durable, avec l'obtention d'autorisations environnementales pour divers aménagements, ainsi qu'à la digitalisation avec la mise en place d'outils de pilotage opérationnel et de plateformes collaboratives.

Le Projet Stratégique a également porté sur l'amélioration de la connectivité portuaire et de l'intermodalité, avec l'étude de faisabilité d'un port industriel et commercial à Saint-Laurent du Maroni et d'une plateforme logistique à Saint-Georges de l'Oyapock. Enfin, la coopération interportuaire a été renforcée avec la mise en place d'un observatoire économique interrégional (Inter Americas Gate).

Quels sont les principaux investissements réalisés dans le cadre de ce précédent projet stratégique ?

Au total, 63 millions d'euros d'investissements ont été engagés et financés entre 2019 et fin 2023, dont 57 millions d'euros réalisés. Un budget de 6 millions d'euros en 2024 a permis de finaliser les opérations de construction des grues, du Poste de Contrôle Frontalier et des travaux portuaires. Le chiffre d'affaires du Grand Port est passé de 17,5 millions d'euros à 20,9 millions d'euros sur cette période. Il a atteint les 22 M€ en 2024.

Quels sont les principaux enjeux et projets du Grand Port Maritime de Guyane pour les années à venir ?

Le Conseil de Surveillance a approuvé en septembre 2024 le

> **Avec 95 % des biens qui transitent par Dégrad-des-Cannes, notre responsabilité est immense et notre engagement pour la modernisation est total.**

nouveau projet stratégique 2024-2028, le troisième depuis la création du Grand Port il y a 10 ans. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la modernisation et de l'amélioration de la performance des installations portuaires au service du territoire. Un des enjeux majeurs est la prise en compte de l'environnement et des objectifs de décarbonation du transport maritime. Dans ce cadre, nous allons aménager des réserves foncières pour accueillir des opérateurs économiques travaillant sur l'économie circulaire, la valorisation des ressources naturelles et les énergies renouvelables.

Les principaux investissements porteront sur la modernisation et l'augmentation de capacité des terminaux , notamment la reconstruction d'un quai pour le débarquement des marchandises en mode horizontal, afin de séparer cette activité de celle des conteneurs. Le projet est structuré en cinq volets et les volets 4 et 5, liés à l'aménagement durable, aux dessertes portuaires et à l'intermodalité, font l'objet d'une évaluation environnementale. Les sites concernés sont les installations portuaires de Dégrad-des-Cannes et de Pariacabo, ainsi que le futur site de Saint-Georges-de-l 'Oyapock. Nous avons pour ambition de promouvoir une croissance verte en établissant un modèle portuaire énergétique durable. Des indicateurs et un dispositif de suivi sont prévus pour évaluer les impacts et garantir l'efficacité des mesures environnementales.



Le futur du port passe par l'innovation, la coopération régionale et une croissance verte structurée autour d'infrastructures performantes et respectueuses de l'environnement.

Le Grand Port de Guyane est-il impliqué dans des projets de coopération régionale ?

Absolument. Nous cherchons à favoriser l'intégration économique régionale de la Guyane et les échanges avec ses voisins, notamment le Brésil. Aujourd'hui, la majorité des échanges sont orientés vers l'Europe, mais nous souhaitons développer des lignes maritimes avec le Brésil. Dans cette optique, nous avons réalisé une étude sur les flux de déchets qui pourraient être exportés vers le Brésil, afin de créer un flux de retour pour les échanges commerciaux. Cette étude a identifié des faisabilités réglementaires pour certaines filières comme les métaux triés, les papiers/cartons triés ou les déchets inertes du bâtiment.

Nous avons également développé en partenariat avec les ports de Guadeloupe, de Martinique et de Saint Martin et l'Université maritime de Jamaïque un observatoire portuaire interrégional ayant bénéficié du soutien du programme INTERREG CARAIBES : INTERAMERICAS GATE. Le développement de cet observatoire se poursuit avec les partenaires portuaires précédents rejoints par la PMAC (Port Management Association of the Caribbean) grâce au soutien renouvelé du programme INTERREG CARAIBES.

Le GPM Guyane a également organisé à Cayenne en novembre 2024 la 2ème conférence des ports du plateau des Guyanes réunissant le port de l'Ouest à Saint Laurent du Maroni, les ports du Guyana, du Suriname, et des états de l'Amapa et du Para du Brésil.

Pour conclure, quel message souhaiteriez-vous adresser aux acteurs économiques et aux collectivités de Guyane ?

L'enjeu pour le Grand Port Maritime de Guyane est d'être prêt à accompagner le développement économique du territoire et à lever les freins qui peuvent exister. Nous voulons être au service de la Guyane en permettant son meilleur développement économique et ses échanges commerciaux. Nos importants investissements, soutenus par l'État et l'Europe, témoignent de cette volonté de modernisation et de prise en compte des enjeux environnementaux dans une optique de développement durable affirmée pour la Guyane. ■



GUYANE PORT

L'Europe au carrefour des Amériques



+8,9%

PLUS D'1 MILLION DE TONNES DE MARCHANDISES TRAITÉES EN 2024

CRÉER UN MODÈLE PORTUAIRE DURABLE !

MODERNISATION PORTUAIRE

Extension des terminaux, acquisition et aménagement de foncier.
Manutention : installation de 2 grues de quai électriques flèches-fléchettes sur rails.
Sécurité énergétique, mise à niveau sûreté, digitalisation de l'offre de services portuaires.

POSTE DE CONTRÔLE FRONTALIER

Point d'Entrée Européen pleinement opérationnel depuis le 2/12/2024.
Contrôle sanitaire et phytosanitaire des végétaux et produits végétaux de toutes origines ; des produits d'origine animale (pour l'alimentation humaine et non humaine) des pays tiers (Suriname, Brésil...).



PROJET STRATÉGIQUE 2024-2028

Pour la Guyane, une plateforme portuaire performante, durable et résiliente.
Senk lannen pou nou paré.
Approuvé le 18/09/2024 - 70M€ d'investissements programmés.

COOPÉRATION INTERPORTUAIRE

Conférence des ports du Plateau des Guyanes (Guyana, Guyane, Suriname, Brésil (Amapá et Pará)).
Interamericas Gate Boost : observatoire de la data interportuaire.
Port Sec (plateforme logistique) à Saint-Georges de l'Oyapock. [projet]
Cabotage fluviomaritime du Plateau des Guyanes à la Caraïbe. [projet]



Pont sur l'Oyapock ©R.Lietar

GRAND PORT MARITIME DE LA GUYANE
Zone de Dégrad des Cannes • 97354 Rémire-Montjoly • 0594 **29 96 60**
grand-port-maritime-de-la-guyane • www.portdeguyane.fr • gpm@portdeguyane.fr

MASE ANTILLES-GUYANE
AMÉLIORER LA PERFORMANCE SSE

UNION EUROPÉENNE · l'Europe s'engage en Guyane avec le FEDER · PCIA · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité · FRANCE RELANCE · INTERAMERICAS gate · GUYANE PORT L'Europe au carrefour des Amériques

LA RÉUNION - JULIEN DUJARDIN

GRAND PORT MARITIME DE LA RÉUNION : UN ATOUT STRATÉGIQUE POUR L'ÉCONOMIE INSULAIRE ET RÉGIONALE

Depuis juillet 2024, Julien Dujardin est à la tête du Grand Port Maritime de La Réunion (GPMDLR) en tant que directeur général et président du directoire. Avec un parcours marqué par des expériences dans les grands ports de métropole comme Dunkerque et Nantes-Saint-Nazaire, il apporte une vision globale et ambitieuse pour le port réunionnais. Entre enjeux liés au transbordement, projets d'investissements stratégiques, et adaptation au changement climatique, il livre sa vision d'un port clé pour l'économie insulaire et régionale.

Julien Dujardin, pouvez-vous revenir sur votre parcours et ce qui vous a conduit à La Réunion ?
Julien Dujardin : J'ai toujours été passionné par la construction et le développement des infrastructures portuaires. Après mes études à l'École des Ponts et Chaussées, je me suis spécialisé dans l'ingénierie maritime en travaillant sur des projets comme la construction de digues et de quais. Ensuite, j'ai évolué vers des fonctions opérationnelles et stratégiques dans des ports comme Dunkerque et Le Havre, où j'ai dirigé des équipes sur des projets d'envergure liés au développement industriel et logistique.
Arriver à La Réunion est une continuité naturelle dans ma carrière. Le GPMDLR est un port aux multiples facettes, un véritable « couteau suisse » maritime. Ici, il ne s'agit pas seulement de commerce, mais aussi de transbordement, de pêche, de base navale, et d'enjeux environnementaux.

Quelle est la place du Grand Port Maritime de La Réunion parmi les ports français ?
Le GPMDLR est le quatrième terminal à conteneurs français après Marseille, Le Havre et Dunkerque, avec environ 360 000 EVP (équivalents vingt pieds) traités chaque année. Il s'agit du principal port ultramarin français, avec un trafic annuel d'environ 6 millions de tonnes.
Le port joue un rôle essentiel pour l'économie locale : 99 % des volumes de marchandises entrant et sortant de l'île passent par lui. Cela représente environ 7,5 milliards d'euros d'importations et 500 millions d'euros d'exportations. Le déséquilibre est marqué : nous importons majoritairement des conteneurs pleins et exportons principalement du sucre, du rhum, des déchets et quelques produits manufacturés.

Quels sont les grands axes du projet stratégique 2024-2028 pour le port ?
Notre projet stratégique repose sur trois piliers principaux :

■ **Un port rayonnant** : Cela consiste à maintenir et développer notre rôle de hub dans l'océan Indien. Le transbordement est un levier important, car il attire des compagnies maritimes majeures comme CMA CGM, MSC et Maersk. Ces activités permettent de garantir des connexions rapides et compétitives avec la métropole et les pays de la région.

> **La transition énergétique est une opportunité pour réinventer nos infrastructures et nos services.**



■ **Un port durable** : Nous avons une responsabilité en matière de transition énergétique. Cela passe par la décarbonation de nos infrastructures, le développement d'énergies renouvelables, et la protection des milieux marins que nous gérons.
Nous travaillons également sur des solutions pour



PORT REUNION

L'ESPRIT DE L'EUROPE, LE CŒUR DE L'OCEAN INDIEN

www.reunion.port.fr

communication@reunion.port.fr

Grand Port Maritime
De La Réunion

port_reunion

adapter nos digues aux impacts du changement climatique, un chantier qui nécessitera près de 100 millions d'euros à terme.

■ **Un port ancré à son territoire** : Nous voulons renforcer notre collaboration avec les acteurs locaux pour développer une économie bleue. Cela inclut la réparation navale, avec l'arrivée d'un dock flottant capable de lever des bateaux jusqu'à 4 600 tonnes, un investissement de 22 millions d'euros. Ce projet permettra de limiter notre dépendance à Maurice pour la maintenance des navires.

La transition énergétique est-elle un enjeu crucial pour le GPMR ?
Absolument. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une double exigence : réduire notre empreinte carbone et soutenir la transition énergétique de l'île. Par exemple, les centrales thermiques situées dans le port ont déjà été converties pour fonctionner à la biomasse liquide et aux pellets de bois importés du Canada et du Vietnam.
À l'avenir, le port jouera un rôle clé dans l'émergence de nouvelles filières comme l'éolien flottant, essentiel pour diversifier le mix énergétique de l'île. Les parcs éoliens en mer nécessitent des infrastructures portuaires pour leur construction et leur maintenance, et nous devons nous y préparer dès maintenant.

Quels investissements majeurs ont été réalisés ces dernières années ?
Sur la dernière décennie, nous avons investi environ 280 millions d'euros. Parmi les projets structurants, citons l'extension et l'approfondissement du terminal à conteneurs, avec l'installation de cinq portiques de dernière génération et d'une zone reefer modernisée pour les conteneurs réfrigérés.
Le terminal pétrolier a été repensé pour sécuriser les approvisionnements en gazole, kérosène et GPL. Nous avons également signé un bail emphytéotique avec le département pour aménager une zone arrière portuaire de 17 hectares, qui permettra d'accueillir des activités logistiques complémentaires.

Quel est l'impact du transbordement sur l'économie réunionnaise ?
Le transbordement représente environ un tiers de notre trafic en conteneurs. C'est une activité stratégique car elle nous permet d'attirer les grands opérateurs maritimes. Ces compagnies garantissent des fréquences de navires élevées et des tarifs compétitifs, essentiels pour réduire les coûts d'importation pour les Réunionnais.
Cependant, il faut rester vigilant. Le transbordement est un marché volatile, et nous ne voulons pas risquer de déséquilibrer nos infrastructures en y étant trop dépendants. **Notre priorité reste de servir l'économie locale.**

> **Construire un port durable, c'est garantir un avenir meilleur pour l'île et ses habitants.**

Quels sont vos projets pour les dix prochaines années ?
À court terme, nous allons finaliser le dock flottant et développer la zone arrière portuaire. À moyen terme, nous prévoyons des investissements dans l'adaptation au changement climatique et dans les infrastructures pour rester compétitifs face à l'évolution des navires et des carburants.
Sur le long terme, notre ambition est de faire du GPMDLR un port totalement décarboné. Cela implique de développer des solutions énergétiques locales, comme des carburants de synthèse ou de nouvelles filières industrielles autour de l'éolien flottant.

Quel message souhaitez-vous adresser aux Réunionnais ?
Le Grand Port Maritime est bien plus qu'un simple point d'entrée et de sortie pour les marchandises : il est un moteur pour l'économie locale et régionale. Nous travaillons chaque jour pour répondre aux besoins des Réunionnais tout en construisant un port durable et tourné vers l'avenir. Ensemble, nous pouvons faire du GPMDLR un modèle de résilience et d'innovation dans l'océan Indien. ■

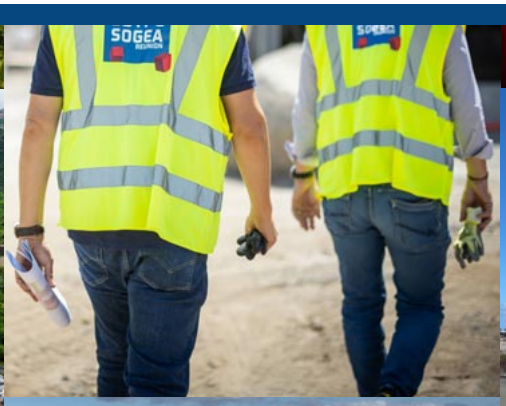
Propos recueillis par Philippe PIED



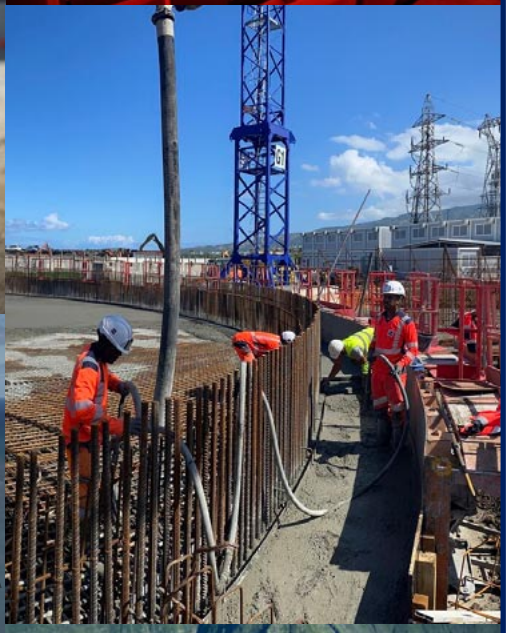
VINCI CONSTRUCTION
Outre-mer

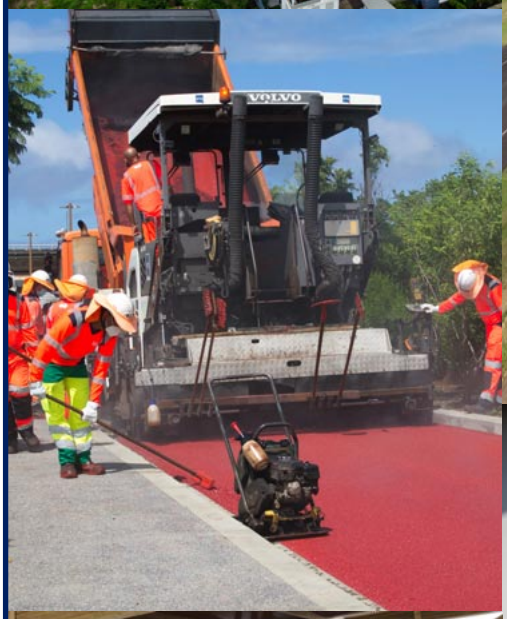
DIRECTION RÉGIONALE RÉUNION

PLUS DE 60 ANS D'ŒUVRES UTILES AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE RÉUNIONNAIS












LA DIRECTION RÉGIONALE RÉUNION À VOS CÔTÉS

SBTPC SOGEA REUNION · OCIDIM · SBTPC BÂTIMENT · SBIPB PRÉFABRICATIONS · SORETUB · S2R · SBMI MATÉRIEL · SOGEA REUNION · SBIE ENROBÉS · SBTPC ROUTES

02 62 42 45 00

sbtpc-sogea@sbtpc-sogea.fr

MARTINIQUE - **BRUNO MENCÉ**

"FAIRE DU GRAND PORT MARITIME DE LA MARTINIQUE UN HUB STRATÉGIQUE DE LA CARAÏBE"

À la tête du Grand Port Maritime de la Martinique (GPMLM) depuis 2025, Bruno Mencé n'est pas un inconnu du secteur portuaire. Ingénieur de formation, il a d'abord structuré et modernisé les opérations du port en tant que directeur d'exploitation de 2015 à 2021, avant de diriger les opérations de l'aéroport Aimé Césaire. Fort de cette double expertise, il revient avec une ambition affirmée : positionner la Martinique comme un carrefour incontournable des échanges commerciaux dans la Caraïbe. Modernisation des infrastructures, transition écologique, développement du trafic de croisière et dialogue social sont au cœur de sa stratégie pour renforcer le rôle du GPMLM dans l'économie locale et régionale.

Pouvez-vous nous retracer votre parcours professionnel avant d'arrivée à la tête du GPMLM ? Vous avez été directeur d'exploitation du GPMLM de 2015 à 2021, puis directeur des opérations à l'aéroport Aimé Césaire. Comment ces expériences vous ont-elles préparé à votre nouveau rôle ?
J'ai rejoint le port en 2015, à un moment où il fallait structurer son fonctionnement et optimiser ses performances. Nous avons alors amélioré l'efficacité des opérations et réduit les temps d'escale, aboutissant en 2022 à une reconnaissance internationale avec un classement parmi les ports les plus performants au monde par la Banque Mondiale.

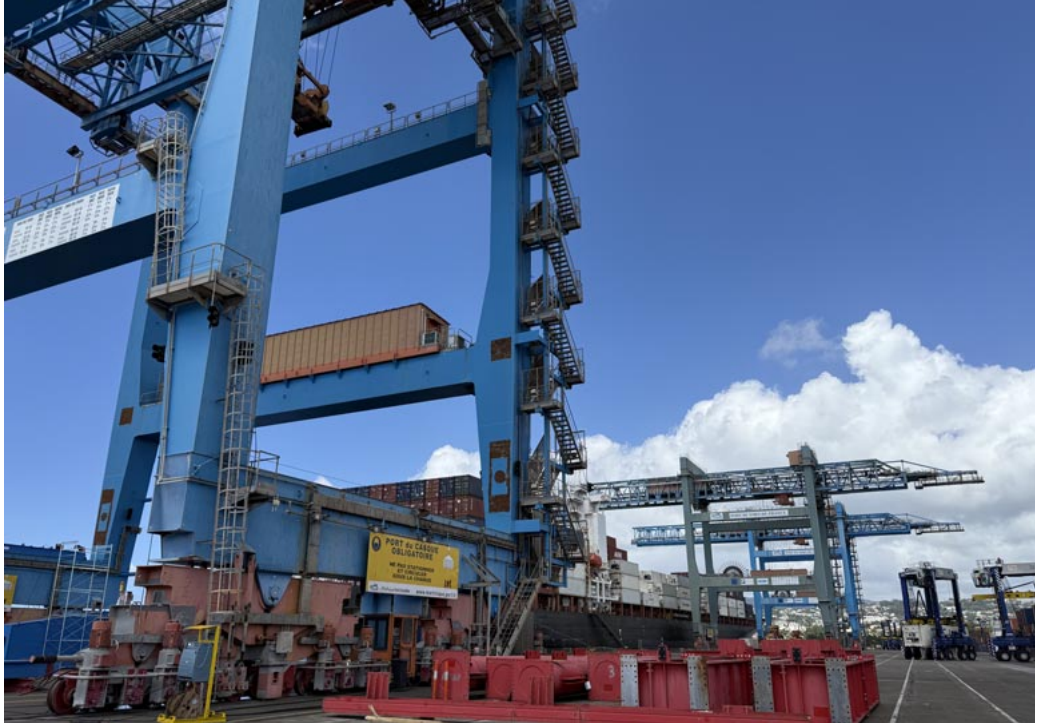
En parallèle, le secteur de la croisière a connu une transformation majeure, passant de 40 000 à près de 600 000 passagers annuels grâce à des investissements stratégiques et une coopération étroite avec le Comité Martiniquais du Tourisme.
En 2021, j'ai pris la direction des opérations de la SAMAC, où j'ai piloté des transformations sous contraintes financières et acquis une expertise précieuse sur la gestion d'infrastructures complexes.
L'aérien et le maritime partagent des enjeux communs : sécurité, régulation et continuité du service. Cette expérience me permet aujourd'hui d'aborder avec méthode les défis du Grand Port Maritime de la Martinique, avec une vision à long terme axée sur la transition écologique et le positionnement du port comme hub stratégique de la Caraïbe.

Quels sont les principaux défis auxquels le GPMLM est confronté actuellement et comment comptez-vous y faire face ?
Le Grand Port Maritime de la Martinique fait face à plusieurs défis majeurs.

■ *D'abord, la modernisation de ses infrastructures pour répondre aux évolutions du transport maritime*, notamment l'accueil de navires de plus grande taille et la création d'une zone logistique capable de dynamiser l'export. Le projet *Hub Antilles* vise à renforcer cette capacité.



Croissance économique et respect de l'environnement ne sont pas incompatibles : c'est notre ligne de conduite au Grand Port Maritime.



■ ***Ensuite, la transition écologique*** est un enjeu central, avec l'objectif de réduire l'empreinte carbone du port en développant des énergies renouvelables et en électrifiant les infrastructures (connexion des navires à quai).

■ ***Le port doit également renforcer sa compétitivité dans la zone Caraïbe*** en améliorant sa connectivité et en consolidant son rôle de hub dans la région.

■ Enfin, ***le dialogue social et la gouvernance*** sont essentiels pour garantir une mise en œuvre efficace des projets tout en assurant la stabilité des opérations.

Le Projet Hub Antilles est un investissement majeur pour le port. Pouvez-vous nous en dire plus sur son importance stratégique et son état d'avancement ?

"Hub Antilles" est un projet structurant, doté d'un budget de 122 millions d'euros, visant à moderniser le port et à renforcer son rôle de plateforme logistique pour l'Europe et la Caraïbe. Il s'agit notamment :

■ D'étendre les quais de 450 à 600 mètres,

■ D'augmenter la capacité de stockage avec 700 prises reefers. On passerait de 200 000 EVP à 300 000 EVP par an,

■ D'acquérir deux nouveaux portiques nouvelle génération,

■ D'aménager des zones logistiques pour favoriser la transformation et la réexportation de marchandises.

Ce projet répond aux nouvelles exigences du transport maritime et offre aux industriels martiniquais des opportunités de transformation locale des produits importés. Les travaux débuteront en 2025 pour une durée estimée à deux ans.



La transition écologique est un enjeu crucial pour les ports. Quels sont vos priorités en matière de décarbonation et de protection de l'environnement ?

Le Grand Port Maritime de la Martinique s'engage pleinement dans la transition écologique, en cohérence avec l'objectif de neutralité carbone fixé par l'OMI d'ici 2050.

Cet engagement se traduit par des actions concrètes visant à limiter l'impact des activités portuaires tout en préservant les écosystèmes.

Réduction des émissions carbone et développement des énergies renouvelables

Le projet SMART GRID (11 M€) prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques sur le terminal de la Pointe des Grives, réduisant de 50 % la consommation d'énergie fossile. L'électrification des quais permettra aux navires inter-îles et aux petits bateaux de croisière de limiter leur recours aux carburants polluants.

Des études sur le solaire flottant sont également en cours.

"Hub Antilles" est un projet structurant, doté d'un budget de 122 millions d'euros, visant à moderniser le port et à renforcer son rôle de plateforme logistique pour l'Europe et la Caraïbe.

Préservation des écosystèmes et des mammifères marins

■ En partenariat avec l'***ONF***, le port a lancé un projet de *reforestation* près de la zone industrielle des Mangles (Lamentin) : *490 arbres* ont été plantés sur 7 000 m² pour restaurer une forêt marécageuse, un rempart naturel contre la pollution.

■ Et aux côtés du ***Sanctuaire AGOA***, le port finance une étude sur les *cétacés et l'impact du trafic maritime*, afin d'adapter les routes maritimes et réduire les nuisances sonores.

Ces initiatives témoignent d'une volonté forte de concilier ***croissance économique et préservation des ressources naturelles***, faisant du port **un *modèle de durabilité dans la Caraïbe.***

Toutes ces initiatives traduisent la volonté du Grand Port Maritime de la Martinique de concilier développement économique et préservation des ressources naturelles. En adoptant une approche proactive, nous faisons du port un modèle de durabilité dans la Caraïbe, garantissant une activité portuaire responsable et respectueuse de l'environnement.

le tourisme de croisière irrigue l'ensemble de l'économie de la Martinique, bien au-delà des secteurs directement associés à l'activité.

Comment envisagez-vous de renforcer la position du GPMLM en tant que porte d'entrée de l'Europe dans la Caraibe ?
Le Grand Port Maritime de la Martinique se positionne comme un maillon stratégique entre l'Europe et la Caraïbe, notamment grâce à :

■ La mise en place d'un Poste de Contrôle Frontalier (PCF) pour assurer le respect des normes sanitaires et douanières européennes sur les produits en provenance de pays tiers.

■ Le développement du Hub Antilles, qui facilitera le transbordement et les échanges commerciaux avec l'Amérique du Sud et l'Europe.

■ Le renforcement des partenariats avec les acteurs régionaux comme la Port Management Association of the Caribbean (PMAC) et la Caribbean Shipping Association (CSA).

■ L'optimisation logistique via la digitalisation, notamment grâce au projet *EFTI 4 ALL*, qui vise à fluidifier les échanges et à réduire la dépendance aux documents papier.

■ L'objectif est de faire de la Martinique une plateforme logistique de référence pour la région.

Quelles sont vos ambitions pour développer l'activité croisière, qui a connu une forte croissance ces dernières années ?
La croisière demeure une activité importante du Port, maintenant une croissance depuis plusieurs années. En 2024, avec plus de 400 000 passagers, le port a accueilli des navires de plus grande capacité, tout en maintenant un nombre d'escales identique à celui de 2023.

Le développement de cette activité repose sur plusieurs facteurs clés :

■ ***La confiance des clients*** **:** il est essentiel de maintenir un climat social serein et stable sur notre territoire. En 2024, nous avons malheureusement perdu deux escales en raison des émeutes sociales.

■ ***Des conditions nautiques et opérationnelles de qualité*** **:** nous devons veiller à accroître notre niveau de services et poursuivre la modernisation de tous nos terminaux. À cet effet, le GPMLM investira 14,5 millions d'euros dans un projet « Croisière Durable » visant à améliorer les infrastructures des terminaux des Tourelles, de la Pointe Simon et de Saint-Pierre.

■ ***Développer l'activité « tête de ligne »*** **:** ce type de croisière, dont la rentabilité est quatre fois supérieure à celle du transit, est un axe de croissance stratégique.

■ ***Allonger la saison de croisières*** **:** en collaborant avec les compagnies, nous souhaitons mettre en place des circuits «Sud Caraïbes» de la fin avril à novembre.

Le secteur de la croisière génère un impact direct sur l'économie martiniquaise, principalement à travers deux leviers :

■ ***Les investissements dans les infrastructures portuaires*** **:** pour chaque euro investi dans les infrastructures portuaires, 0,7 € est généré dans l'économie locale.

■ ***Les dépenses touristiques des croisiéristes et des équipages*** **:** chaque euro dépensé par les croisiéristes et les équipages induit une valeur ajoutée de 0,5 € pour l'économie martiniquaise.

Il est évident que le tourisme de croisière irrigue l'ensemble de l'économie de la Martinique, bien au-delà des secteurs directement associés à l'activité.

De plus, les flux générés par la production et les importations liées à ce secteur devraient permettre de percevoir 1,6 million d'euros de taxes indirectes pour les administrations publiques, principalement sous forme de TVA et d'octroi de mer.

Comment comptez-vous maintenir un dialogue social de qualité tout en menant les grands projets de transformation du port ?
La transformation du port s'appuie sur un dialogue social constructif et une concertation pro-active. La stratégie adoptée repose sur plusieurs principes :

■ Associer les partenaires sociaux aux grandes décisions pour garantir une appropriation des projets et limiter les tensions,

■ Maintenir un climat social stable, en mettant en place un cadre de concertation régulier entre la direction et les représentants du personnel,

■ Favoriser la formation et l'accompagnement des salariés, afin qu'ils puissent s'adapter aux évolutions technologiques et aux nouvelles exigences du secteur,

■ Garantir la transparence des projets, notamment sur leurs impacts économiques et sociaux.

L'enjeu est de concilier modernisation du port et préservation d'un cadre de travail stable et efficace. ■

Le Grand Port Maritime de la Martinique

un port en pleine croissance, au cœur de l'innovation

Situé au carrefour des grandes routes maritimes, le Grand Port Maritime de la Martinique renforce son rôle stratégique dans le commerce international avec une croissance soutenue de ses trafics et une modernisation ambitieuse de ses infrastructures.





/// Chiffres clés

// 3,2 millions
de tonnes de marchandises traitées en 2024

// +5 %
de croissance du trafic conteneurisé

// 1663
escales enregistrées, en progression (+1 %)



/// Investissements à venir

En 2025, le GPMLM accélère sa transformation avec des investissements majeurs :

Modernisation des infrastructures
avec la réhausse des portiques et l'optimisation des terminaux

Transition écologique
avec l'intégration des énergies renouvelables et la réduction de l'empreinte carbone

Renforcement des connexions régionales
pour consolider son positionnement en tant que Hub Antilles



Martinique Hub Caraïbe
OUR FUTURE IS MARITIME

Rejoignez-nous dans cette dynamique de croissance et d'innovation.

/ Martinique Hub Caraïbe

martinique.port.fr


AU SERVICE DE VOS PROJETS !
gli-groupe.com
CONVOI EXCEPTIONNEL
LOX MANU
Manitowoc
Crane Care
VOLVO
GALIO TP
GROUPE
GLI
Grues Levages Investissements
LOX MANU
Votre spécialiste matériel en Outre-Mer

EAU & ASSAINISSEMENT dans nos territoires



À L'HEURE DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET DES RÉSEAUX VIEILLISSANTS, L'EAU ULTRAMARINE CHANGE DE PARADIGME. DES ANTILLES GUYANE À LA RÉUNION, LES "OFFICE DE L'EAU", COLLECTIVITÉS ET OPÉRATEURS ALIGNENT LEURS PRIORITÉS: MUTUALISER CERTAINES CAPTAGES, MODERNISER DES CANALISATIONS QUI FUIENT PARFOIS À PLUS DE 60 %, REMETTRE AUX NORMES DES STATIONS D'ÉPURATION, INSTAURER UN TARIF SOCIAL ET DÉPLOYER UNE VRAIE HYDRO-DIPLOMATIE RÉGIONALE. SÉCURISER L'EAU POTABLE TOUTE L'ANNÉE, DÉPOLLUER LES LITTORAUX ET FAIRE DE CE CHANTIER VITAL UN MOTEUR D'EMPLOIS ET D'INNOVATION : TEL EST LE CAP COMMUN DES OUTRE-MER.

TOUR D'HORIZON DES DÉFIS ET DES DÉCISIONS QUI DESSINERONT L'AVENIR DE CES TERRITOIRES.

MARTINIQUE - **LUCIEN SALIBER - PRÉSIDENT**

EAU, ASSAINISSEMENT, VIE CHÈRE : LE COMBAT DE LUCIEN SALIBER

L'Office De l'Eau de Martinique (ODE) est un Établissement Public Local à caractère administratif. Créé en 2002, il est chargé d'améliorer la connaissance, de fédérer, de faciliter et de financer les diverses actions d'intérêt commun dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur notre territoire. Présidé par Lucien SALIBER, l'ODE a donc pour missions l'étude et le suivi de la qualité des ressources en eau, des milieux aquatiques et littoraux et de leurs usages, l'assistance technique, la formation ainsi que l'information et la sensibilisation de la population martiniquaise. Il assure aussi le financement d'études et d'aménagements et mène des actions de coopération internationale en Caraïbe notamment. Il soutient financièrement et techniquement le développement de méthodes novatrices ou adaptées au contexte local dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

L'ODE est enfin chargé de la surveillance de la qualité des milieux aquatiques dans le cadre de la directive cadre sur l'eau (DCE) – Directive Européenne.

Rencontre avec son président Lucien SALIBER, sur la question de l'assainissement non collectif à la Martinique et des problématiques liées.

Quelles sont, selon vous, les principales problématiques que rencontre la Martinique en matière d'eau et d'assainissement ?

Actuellement, 99 % des Martiniquais bénéficient d'un accès à l'eau potable. Toutefois, le véritable enjeu réside non pas dans l'accès à cette ressource, mais dans la pérennité du service, particulièrement durant les périodes de carême. En effet, la majorité de notre approvisionnement, soit plus de 90 %, provient des cours d'eau, ce qui nous expose à une vulnérabilité croissante chaque année lorsque ces rivières viennent à s'assécher.

Par ailleurs, l'organisation de la gestion de l'eau présente des lacunes. Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ont la charge de cette gestion, mais la fragmentation des sources d'approvisionnement empêche une réelle synergie et complique le partage des responsabilités entre les différentes entités. Il est impératif de revoir cette structure afin d'assurer une gestion plus efficace et durable de notre ressource en eau, garantissant ainsi un service continu et fiable pour tous les citoyens.

En matière d'assainissement, nous constatons un nombre significatif de non-conformités. Pour l'assainissement collectif, seule une moyenne de moins de 20 % des stations est conforme. Quant à l'assainissement non collectif, seulement 10 % des fosses septiques privées respectent les normes. Ces manquements entraînent de graves problèmes de pollution dans nos milieux aquatiques, et plus particulièrement au niveau de nos littoraux.

Que faudrait-il mettre en place pour que le système d'eau et d'assainissement en Martinique fonctionne de manière optimale ?



En ce qui concerne l'eau potable, je pense qu'une mutualisation de la ressource est essentielle. Il serait bénéfique de regrouper nos outils de production d'eau sur notre petit territoire, ce qui contribue-

rait à apaiser les relations entre les différents opérateurs et à faciliter les échanges d'eau entre les territoires. Cette approche simplifierait également la compréhension de ce sujet par notre population, qui éprouve des difficultés à saisir les tensions liées à l'eau, un bien commun.

De plus, il est crucial d'améliorer le rendement des réseaux en investissant là où les infrastructures sont particulièrement défaillantes. Pour cela, il est nécessaire d'approfondir la connaissance de notre patrimoine en matière de réseaux, en nous équipant d'outils modernes et automatisés. En parallèle des investissements, il est important d'optimiser la performance de l'exploitation. Cela ne nécessite pas nécessairement d'investissements lourds, mais plutôt des méthodes de travail adaptées et une surveillance automatisée du réseau, afin de pouvoir intervenir rapidement et précisément en cas de fuite ou de rupture.

Il est à noter que notre réseau ne sera jamais totalement exempt de fuites, situation qui est comparable à celle d'autres régions du monde. Nous sommes confrontés à un climat tropical, à l'érosion, à la sismicité et à un relief accidenté, d'où la nécessité d'une maintenance et d'un pilotage continus pour préserver son bon état.

Concernant l'assainissement, des investissements sont nécessaires et des chantiers sont en cours sur l'ensemble du territoire, avec l'espoir d'une amélioration. Cependant, tout comme pour l'eau potable, l'investissement seul ne suffit pas ; il est indispensable de bien gérer l'exploitation des stations et de les entretenir. Le manque d'entretien conduit trop souvent à des problèmes de fonctionnement et, à terme, à des pollutions.

En ce qui concerne l'assainissement non collectif, je pense qu'il est essentiel de soutenir les particuliers, notamment ceux à faibles revenus, pour la réhabilitation de leurs fosses. C'est dans cette optique que nous intervenons à l'ODE avec le DFAP. Actuellement, le coût moyen de la réhabilitation d'une fosse s'élève à 12 000€, une somme que peu de ménages peuvent se permettre de dépenser.

Selon vous, combien cela coûterait-il pour régler définitivement les problèmes d'eau et d'assainissement en Martinique, et où pensez-vous que nous pourrions trouver les financements nécessaires pour y parvenir ?
Tout d'abord, vous l'avez vu précédemment, il ne s'agit pas que d'un problème de financement pour régler le problème de l'eau. Le terme « définitivement » ne semble pas non plus convenir compte tenu de ce que je disais antérieurement. Une politique de l'eau nécessite un suivi permanent. Même si nous avions un réseau parfait, il n'y aurait jamais un règlement définitif de la question de l'eau.

> **En ce qui concerne l'eau potable, je pense qu'une mutualisation de la ressource est essentielle.**

En France hexagonale par exemple, des problématiques sur l'eau sont toujours à résoudre au quotidien. Les choses sont beaucoup plus complexes que cela. Il y a de la technicité à développer, de la planification à faire, et de l'organisation de la compétence à modifier. Je ne peux donc pas vous donner de montant global.

Les politiques de l'eau sont financées par l'ODE Martinique, par l'OFB, par l'Europe, par la CTM. Beaucoup de projets sont financés à 100%. Les financements nécessaires existent. Il faut que nous soyons, cependant, en mesure de véritablement les mobiliser. Nous déplorons que certains investissements tardent trop à sortir de terre, induisant parfois une perte des financements déjà alloués.
Aujourd'hui à l'ODE, seuls les dossiers complets sont instruits et financés. Ce travail exige un niveau satisfaisant d'ingénierie pour les opérateurs et l'ODE est en mesure de leur apporter un appui efficace dans ce domaine.

La Martinique a connu une importante sécheresse récemment. Quels enseignements en tirez-vous en termes de gestion de l'eau, et quelles mesures correctives ont été mises en place suite à cet événement ?

La sécheresse de 2024 en Martinique a mis en lumière des problématiques persistantes liées à la gestion de l'eau, notamment la mauvaise continuité du service durant les périodes d'étiage et les conflits entre les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), ce qui est regrettable.

LES MESURES CORRECTIVES PROPOSÉES INCLUENT :

1. Mutualisation de la gestion de la ressource : Il est essentiel de fluidifier le partage de l'eau entre les trois territoires, garantissant ainsi un accès équitable pour tous.

2. Diversification des ressources : Le développement de forages est une piste à explorer pour ne pas dépendre uniquement des rivières pour les prélèvements d'eau.

3. Préparation aux futures sécheresses : Il est indispensable d'éduquer la population sur les

comportements à adopter en période de sécheresse. Avec le changement climatique, il est impératif que chacun soit informé et formé sur l'importance de l'économie d'eau et d'une consommation raisonnée. Lors des fortes pluies, ils doivent apprendre à stocker l'eau.

Nous prévoyons que les périodes de sécheresse seront de plus en plus sévères, il est donc primordial de s'adapter pour garantir la disponibilité de l'eau à long terme.

Quel lien faites-vous entre l'accès à l'eau, les services d'assainissement et la problématique de la vie chère en Martinique ?

L'accès à l'eau et aux services d'assainissement représente un enjeu politique majeur en Martinique, étroitement lié à la question du coût de la vie. Les Martiniquais expriment leur mécontentement face à la cherté de l'eau, une situation d'autant plus préoccupante en raison de la vulnérabilité de nombreux foyers. Ce problème dépasse le cadre économique et se présente comme un défi social nécessitant une action politique concertée.

Les disparités tarifaires entre les différentes régions de l'île mettent en évidence l'urgence d'une politique d'équité. Le coût élevé de l'eau à Vivé, conséquence des traitements nécessaires en raison de la chlordécone, contraste avec des initiatives, telles que celle de CAP Nord, qui a réussi à réduire les tarifs. Cela souligne la nécessité d'une harmonisation des politiques tarifaires à travers une gestion unifiée de l'eau, favorisée par la création d'une autorité unique de l'eau. Cette mesure permettrait d'assurer une gestion plus cohérente tout en répondant de manière efficace aux inégalités existantes.

La question du tarif social de l'eau constitue également un champ d'action politique crucial. En introduisant un tarif dégressif pour les ménages modestes, nous, en tant qu'élus, pourrions alléger le fardeau financier des factures d'eau pesant sur les familles les plus précaires. Cette politique serait une réponse directe aux réalités vécues par ces ménages, s'inscrivant parfaitement dans les missions des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) responsables de ces enjeux.

De plus, l'idée d'un chèque eau, inspiré du chèque énergie, pourrait constituer un dispositif innovant à adopter par les acteurs politiques pour soutenir les familles en difficulté. Une telle mesure démontrerait notre engagement en tant qu'élus à proposer des solutions durables et efficaces face à la précarité.

En résumé, la problématique de l'eau en Martinique appelle à une approche politique proactive et inclusive, visant à réduire les inégalités, garantir un accès équitable aux ressources et soutenir les familles les plus vulnérables dans leur quotidien.

> **La question du tarif social de l'eau constitue un champ d'action politique crucial. En introduisant un tarif dégressif pour les ménages modestes, nous, en tant qu'élus, pourrions alléger le fardeau financier des factures d'eau pesant sur les familles les plus précaires.**



Quel est votre avis sur la mise en place de l'autorité unique de l'eau en Martinique ? Quels défis cette réforme apporte-t-elle ?

Aujourd'hui, nous nous trouvons sur un petit territoire de 100 km par 60 km, où il semble difficile de sauvegarder trois entités pour une même compétence. C'est pourquoi je souhaite ardemment que nous unissions nos efforts en faveur d'une seule autorité pour l'ensemble du territoire. Cette démarche nous permettra de travailler sur un tarif unique de l'eau et de clarifier les responsabilités vis-à-vis des administrés.

Dans ce contexte, l'Assemblée de Martinique, par délibération n° 24-200-1, a formulé une demande d'habilitation législative en vue de la création d'une autorité unique en matière d'eau potable et d'assainissement en Martinique. Le défi principal auquel nous faisons face est celui de garantir la continuité de la qualité du service, c'est-à-dire d'assurer un approvisionnement en eau tout au long de l'année à un prix acceptable pour tous, sans distinction de zone géographique.

La population désire un accès à l'eau au robinet 365 jours par an, sans aucune interruption. Cela peut sembler simple, mais nous devons nous montrer capables de répondre à cette exigence en Martinique !


Assainissement responsable,
mes actions protègent l'eau et les milieux aquatiques
POUR EN SAVOIR PLUS, rendez-vous sur le site eaumartinique.fr
ODE
OFFICE DE L'EAU
MARTINIQUE
RC havas publicara 428.799.779.000.23
Publicara
Havas Publidom

Notre priorité consiste à soutenir financièrement et techniquement les porteurs de projets, afin d'améliorer le taux d'exécution des travaux liés à l'eau et à l'assainissement sur notre territoire.

Pouvez-vous nous parler des actions de coopération institutionnelle en matière d'eau ? Comment la Martinique se positionne-t-elle dans le cadre de l'hydro-diplomatie au niveau régional ou international ?
L'ODE que je préside consacre 1 % de son budget annuel dans le cadre de la loi OUDIN-SANTINI, afin d'agir concrètement en matière de coopération régionale dans les Caraïbes. Nous avons ainsi financé un projet d'approvisionnement en eau potable à Thiotte, en Haïti. Actuellement, nous collaborons avec l'Europe via le programme INTERREG sur le projet CARIBSAN, qui vise la construction de stations d'assainissement utilisant des filtres plantés de végétaux dans trois pays : Sainte-Lucie, Dominique et Cuba.

Notre position est claire : nous souhaitons partager notre expertise, en priorité avec nos partenaires caribéens qui en ont le plus besoin, et contribuer à mobiliser des financements auprès de l'AFD ou de l'Union européenne. Nos défis sont similaires, et il est essentiel d'échanger nos savoir-faire. Nous apprenons également beaucoup de nos frères caribéens, qui n'hésitent pas à innover et à expérimenter en matière d'eau et d'assainissement.

Vous avez passé en 2024 une convention avec la Chambre d'Agriculture de Martinique. Quels sont les objectifs à court et moyen terme de cette convention ? Quels impacts espérez-vous pour les agriculteurs martiniquais ?

A l'ODE nous souhaitons appuyer tous les secteurs d'activité qui ont un impact à terme sur la ressource en eau, afin de les accompagner dans des changements de pratiques.
L'Objectif principal de cette convention est la promotion de l'agroécologie et l'amélioration de la performance de l'irrigation.

Nous espérons par ce type de plan d'action encourager le maximum d'agriculteurs à se diriger vers une agriculture plus verte, utilisant moins de pesticides, une agriculture qui intègre les haies, les prairies, qui ne laisse pas les sols nus livrés à l'érosion. Ce sont là des pistes de travail très concrètes qui à terme devraient obtenir des résultats. Nous encourageons également une utilisation raisonnée de l'eau par les agriculteurs. Les agriculteurs sont à mes yeux, des acteurs incontournables sans lesquels nous ne pourrons pas travailler à une meilleure protection de la ressource en eau en Martinique en qualité et en quantité.

En tant que président de droit de l'ODE auprès de l'Assemblée de Martinique, comment percevez-vous cette mission ? Quelles sont vos priorités pour l'avenir de la gestion de l'eau et de l'assainissement sur notre île ?
En tant que président de l'Assemblée de Martinique, je tiens à souligner l'importance cruciale de la gestion de l'eau sur notre territoire. Cette mission revêt une signification particulière en raison des enjeux majeurs que représente la ressource en eau en Martinique. Elle me permet d'être au cœur de l'accompagnement des porteurs de projets liés à l'eau, en particulier les opérateurs de ce secteur, tels que les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).
Les EPCI, en tant qu'acteurs, ont la responsabilité de coordonner les efforts entre les différentes collectivités et de mobiliser les ressources nécessaires pour mener à bien des projets liés à l'eau. Leur expertise et leur implication sont aussi indispensables pour garantir une distribution équitable et durable de cette ressource vitale.

L'Office de l'Eau (ODE) est un acteur clé dans le financement des infrastructures hydrauliques en Martinique. À ce titre, en tant que président de son conseil d'administration, je participe activement à l'octroi de moyens financiers aux porteurs de projets. Grâce à ma position, je suis aussi en mesure d'établir un lien direct avec l'Assemblée de Martinique, en sensibilisant l'ensemble des élus sur des enjeux cruciaux liés à l'eau.

Notre priorité consiste à soutenir financièrement et techniquement les porteurs de projets, afin d'améliorer le taux d'exécution des travaux liés à l'eau et à l'assainissement sur notre territoire. Je fais référence en particulier aux travaux visant à optimiser les interconnexions, à renouveler et prolonger les réseaux.

Une autre priorité essentielle est de promouvoir la mutualisation des ressources en eau, en travaillant notamment à l'établissement d'une autorité unique de l'eau.

Enfin, je considère que l'éducation et la sensibilisation des populations, en particulier des jeunes, sont des éléments fondamentaux de notre action. Ces jeunes seront les futurs responsables de la protection de notre ressource en eau en Martinique, et il est de notre devoir de les préparer à cet enjeu crucial. ■

GUYANE :
LE DROIT À L'EAU SUSPENDU… ET LE BTP À L'ARRÊT

Huit ans après le lancement du Plan Eau DOM, la Guyane attend encore. Et elle attend dans la douleur : celle des coupures récurrentes, des réseaux à bout de souffle, de la logistique asphyxiée et d'une équation impossible à résoudre entre urgence sanitaire et paralysie opérationnelle.

> **En Guyane, chaque goutte d'eau manquante est le symptôme d'une promesse non tenue et d'un territoire laissé en marge de la République.**

En 2016, l'État annonçait un effort sans précédent : 2,3 milliards d'euros pour mettre fin à la crise de l'eau dans les Outre-mer. En 2024, seuls 889 millions ont été engagés. Résultat : des infrastructures toujours vétustes, des fuites qui engloutissent 25 % de l'eau en Guadeloupe, des zones entières sans raccordement à Mayotte… et en Guyane, une situation dramatique.

L'an dernier, la sécheresse a frappé de plein fouet. Les rivières, véritables artères de vie du territoire, ont vu leur niveau baisser dangereusement. Faute d'alternative, les collectivités ont distribué des packs d'eau. Leur coût ? Jusqu'à **14 euros l'unité**, soit **sept fois plus cher** que l'eau du robinet.

UN ENJEU VITAL… ET UN GÂCHIS ÉCONOMIQUE

Ce qui se joue ici dépasse largement la seule question sanitaire. L'accès à l'eau en Guyane est un **défi d'aménagement du territoire**, de **souveraineté**, d'**équité républicaine**. C'est aussi un défi économique. Car dans l'ombre de la crise, une autre catastrophe se prépare : celle de l'arrêt des chantiers.

La faiblesse de la mobilisation budgétaire a entraîné une réduction brutale des commandes publiques dans le secteur des travaux publics. Réseaux, assainissement, réhabilitation : les projets s'enlisent, les entreprises s'essoufflent. Pour la filière BTP, cela représente un **manque à gagner estimé à plus d'un milliard d'euros** depuis 2016.

DES SOLUTIONS LOCALES, DES COMPÉTENCES DISPONIBLES

Et pourtant, **les professionnels guyanais sont prêts**. Le secteur du BTP, structuré autour de la FRBTP Guyane, dispose **des savoir-faire, des solutions techniques et de l'expérience** nécessaires pour intervenir sur les réseaux, moderniser les équipements, renforcer leur résilience face au changement climatique.

Mais pour cela, il faut un changement de cap. **Plus de transparence, plus de coordination, plus de confiance**, surtout. Car on ne résoudra pas une crise de cette ampleur à coups d'annonces ou de rustines. Il faut une **stratégie d'investissement durable**, co-construite avec les acteurs locaux, et qui considère enfin l'eau non comme une charge, mais comme une **priorité stratégique**.

En Guyane, l'urgence ne se mesure pas seulement à la sécheresse ou aux fuites. Elle se lit dans l'injustice, dans l'abandon ressenti, dans la mise à l'écart de tout un pan de la population. Rétablir l'accès à l'eau, c'est restaurer un droit fondamental. C'est aussi **relancer un moteur économique**, **faire confiance aux compétences locales** et **rebâtir une promesse républicaine**. ■

GUADELOUPE - PHILIPPE AURORE - DIRECTEUR

OFFICE DE L'EAU GUADELOUPE :

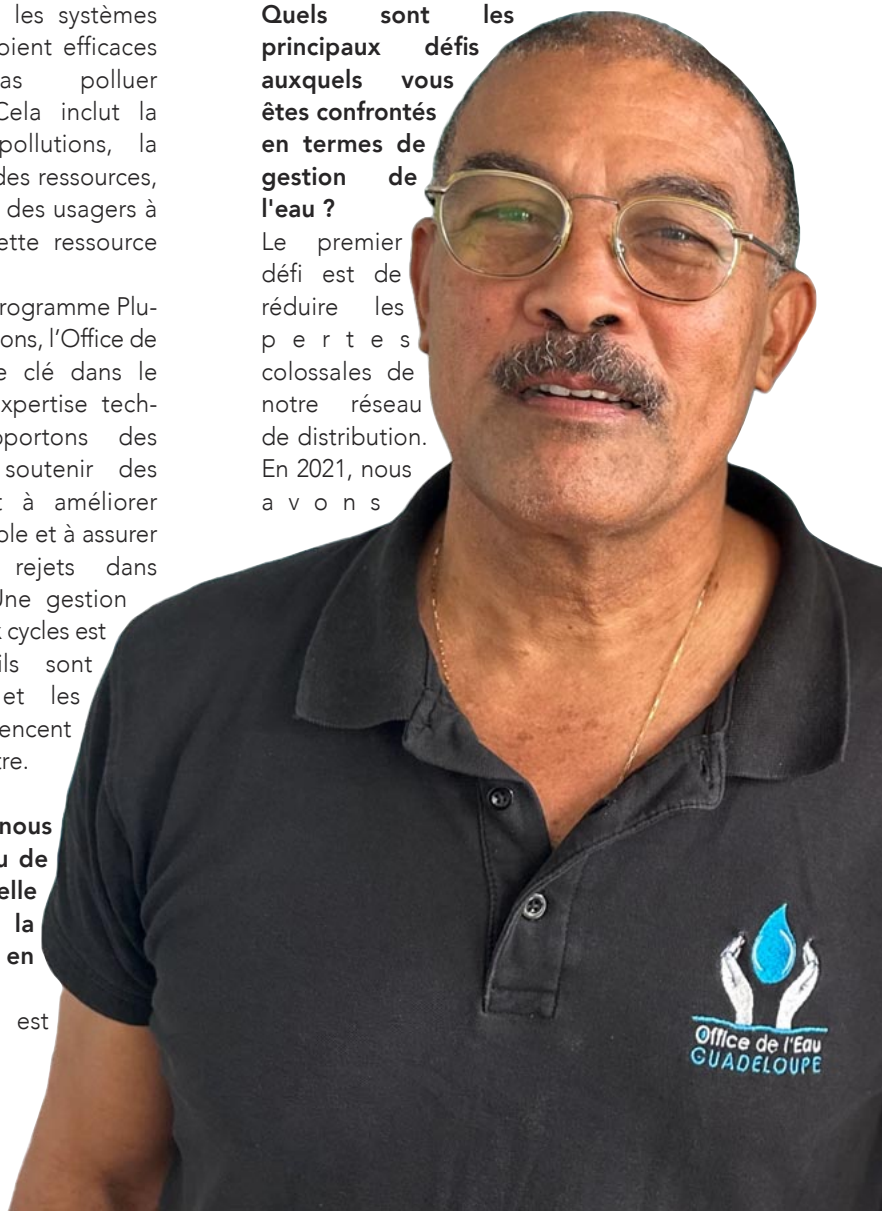
UNE GESTION DE L'EAU ADAPTÉE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

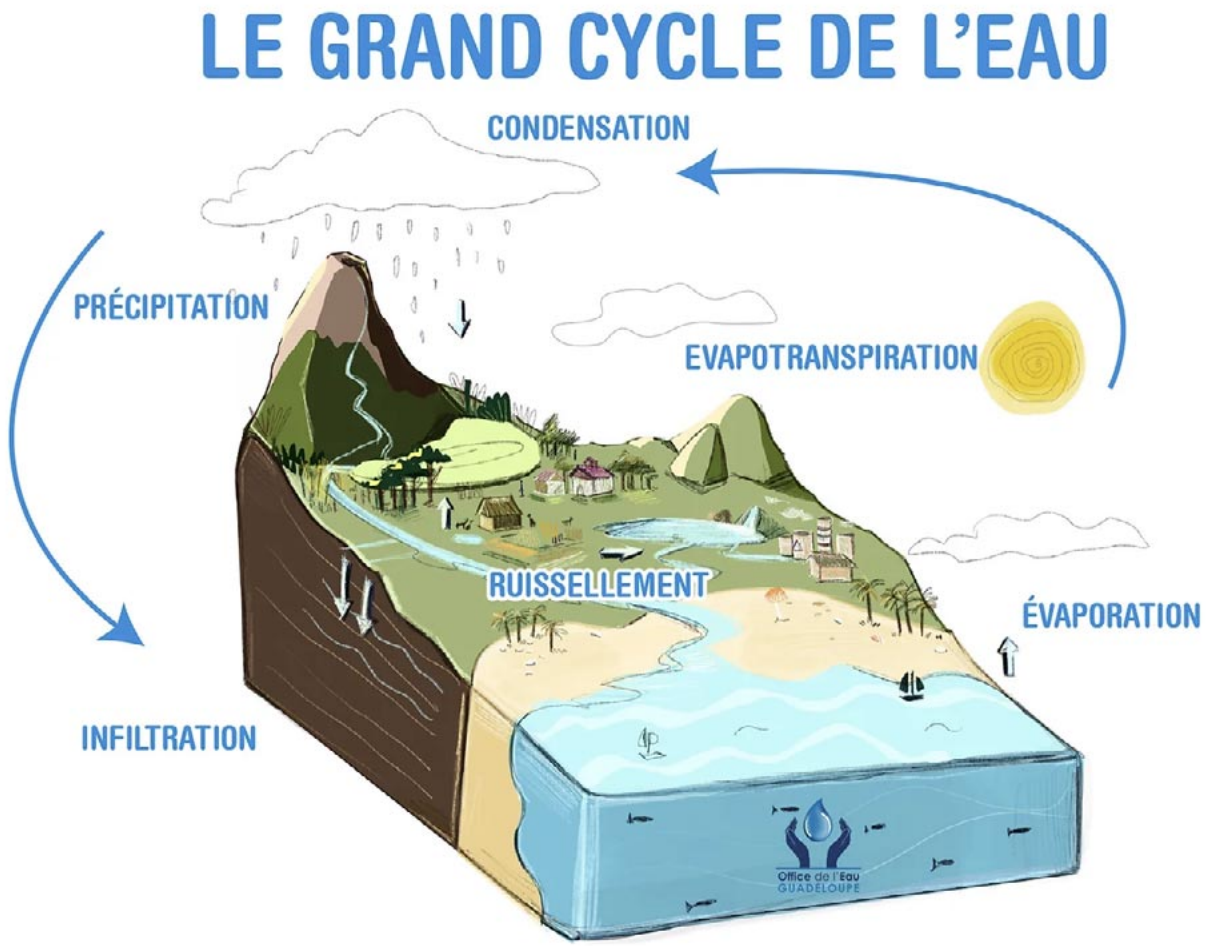
Philippe Aurore, directeur de l'Office de l'Eau Guadeloupe, et Cédric Vincent, directeur adjoint en charge du Pole Planification et Programmes, nous parlent de leurs initiatives pour protéger et gérer efficacement les ressources en eau de l'archipel. Avec des projets ambitieux pour 2025, l'Office s'engage dans une gestion durable en collaboration avec les autorités organisatrices : la Communauté de Communes de Marie-Galante (CCMG) et le Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe (SMGEAG). À travers le Plan Eau DOM, le Programme Pluriannuel d'Interventions (PPI), et des projets de réhabilitation des infrastructures, l'Office trace une feuille de route pour assurer la disponibilité et la qualité de l'eau. Cet entretien met en lumière ses efforts et priorités pour l'avenir.

Pouvez-vous rappeler les missions principales de l'Office de l'Eau et ce qu'elles impliquent en termes de cycles de l'eau ?
Notre mission est double et couvre la gestion des deux cycles de l'eau, qui sont étroitement liés. D'une part, nous devons protéger et restaurer les milieux aquatiques naturels, tels que les rivières, les nappes phréatiques, et les littoraux. Cela implique des actions pour prévenir la pollution, limiter les prélèvements excessifs, et garantir des débits suffisants pour préserver la biodiversité. Ce travail relève du grand cycle de l'eau, qui est essentiel pour maintenir l'équilibre des écosystèmes.
D'autre part, nous accompagnons les collectivités et les opérateurs dans la gestion de l'eau potable et des eaux usées, ce qui fait partie du petit cycle de l'eau. Cela signifie veiller à ce que l'eau distribuée soit de qualité et que les systèmes d'assainissement soient efficaces pour ne pas polluer l'environnement. Cela inclut la prévention des pollutions, la gestion raisonnée des ressources, et la sensibilisation des usagers à l'importance de cette ressource précieuse.
Enfin, grâce à son Programme Pluriannuel d'Interventions, l'Office de l'Eau joue un rôle clé dans le financement et l'expertise technique. Nous apportons des ressources pour soutenir des projets qui visent à améliorer l'accès à l'eau potable et à assurer la qualité des rejets dans l'environnement. Une gestion efficace de ces deux cycles est essentielle, car ils sont interdépendants, et les actions sur l'un influencent inévitablement l'autre.

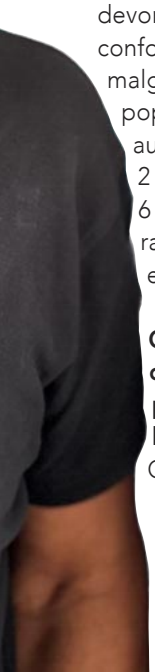
Pouvez-vous nous dresser un tableau de la situation actuelle concernant la ressource en eau en Guadeloupe ?
La situation est extrêmement préoccupante. Nous subissons une sécheresse de plus en plus marquée depuis quatre ans. En 2021, nous avons enregistré des déficits de précipitations de 20 à 30 % sur la plupart des zones de l'archipel, et jusqu'à 50 % à la Désirade. Cette année figure parmi les cinq plus sèches jamais observées depuis le début des relevés météorologiques. Pour illustrer l'ampleur du problème, il y a 30 ans, nous avions environ 10 mètres d'eau par an au niveau de la Soufrière, notre principal réservoir naturel. Aujourd'hui, ce niveau est tombé à 5-6 mètres, ce qui affecte gravement notre capacité à satisfaire les besoins en eau de la population et à maintenir nos écosystèmes en bonne santé.

Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontés en termes de gestion de l'eau ?
Le premier défi est de réduire les pertes colossales de notre réseau de distribution. En 2021, nous avons





prélevé 110,2 millions de mètres cubes d'eau, dont 88,4 millions étaient destinés à l'alimentation en eau potable. Cependant, près de 70 % de cette eau est perdue à cause des fuites. Cela signifie que pour chaque 100 litres d'eau prélevés, seuls 30 litres atteignent les consommateurs. Le deuxième défi est la protection de nos captages : au 1er janvier 2022, seuls 39 % de nos points de prélèvement avaient une autorisation d'exploitation et des périmètres de protection établis. Bien que ces captages fournissent 74,2 % de l'eau potable, nous devons accélérer la mise en conformité des autres. Enfin, malgré une baisse de la population, les prélèvements augmentent chaque année de 2 % jusqu'en 2018, et même de 6 % entre 2019 et 2021, en raison de la sécheresse accrue et des besoins en irrigation.



Comment expliquez-vous cette augmentation des prélèvements malgré la baisse de la population ?

C'est un paradoxe lié principalement aux défaillances de notre réseau d'alimentation en eau potable. Nous devons prélever davantage pour compenser les pertes, créant un cercle vicieux qui exerce une pression croissante sur nos ressources naturelles. De plus, la demande pour l'irrigation augmente : en 2021, nous avons prélevé 4,1 millions de mètres cubes d'eau de plus qu'en 2020 pour l'agriculture, afin de pallier les effets d'une sécheresse de plus en plus intense. Le changement climatique exacerbe ces défis, et nous devons absolument repenser notre gestion pour être plus résilients.

Quelles actions concrètes mettez-vous en place pour faire face à ces défis ?

Nous avons plusieurs fronts d'action. D'abord, un vaste programme de réhabilitation des réseaux est en cours. En 2023, le SMGEAG a lancé des études pour régulariser 36 points de prélèvement sur les 49 qu'il exploite et moderniser 2 usines de production d'eau potable. Ce projet représente un investissement de 3,3 millions d'euros. L'office de l'Eau accompagne financièrement ce projet à hauteur de 825000 euros.

Parallèlement, nous sensibilisons le public aux gestes simples, comme la vérification des installations pour détecter les fuites après compteur. Nous finançons aussi des études, notamment une analyse hydrologique des marais de Port-Louis, pour 201 200 euros, afin de mieux comprendre et protéger ces écosystèmes critiques.

Quels sont les projets d'assainissement en cours et leurs priorités ?

Nous avons trois grands chantiers prioritaires : les stations d'épuration de Baillif, Petit-Bourg, et Goyave. Ces stations d'épuration sont en cours de modernisation pour se conformer aux normes environnementales. Nous devons garantir que les rejets d'eaux usées n'impactent plus nos cours d'eau et nos côtes. D'ici 2025, ces stations seront capables de traiter efficacement les eaux usées pour

Simplification de la gouvernance de l'eau
Autorités organisatrices : CCMG pour Marie-Galante et SMGEAG pour le reste du territoire.



limiter la pollution. Nous travaillons également sur la réhabilitation des systèmes d'assainissement décentralisés en zone rurale (mini-stations), en partenariat avec des bailleurs sociaux et des syndicats de copropriétaires, pour des solutions adaptées à chaque contexte.

Comment l'Office de l'Eau s'assure-t-il de la durabilité des milieux naturels ?

Nous menons des projets de restauration des marais côtiers et de reboisement des berges pour renforcer la biodiversité. Par exemple, les mangroves de Port-Louis sont un projet pilote où nous réintroduisons des espèces végétales indigènes pour protéger les habitats naturels. La gestion des marais est essentielle pour réguler les eaux pluviales et filtrer naturellement les polluants. Autre élément important dans la protection et la pérennisation des zones humides: la restauration et l'aménagement des mares (une cinquantaine à Marie-Galante, et une dizaine sur la Grande Terre Nous collaborons également avec les associations locales pour sensibiliser la population à l'importance de ces milieux.

Aujourd'hui, combien d'autorités organisatrices de l'eau restent en Guadeloupe ?

Depuis la création du SMGEAG, il n'y a plus que deux autorités organisatrices sur le territoire. La CCMG sur Marie-Galante, qui gère très efficacement ses ressources, et le SMGEAG qui couvre le reste de l'archipel. Cela marque un tournant important : auparavant, la multiplicité des interlocuteurs rendait la gestion de l'eau extrêmement complexe. Le Plan Eau DOM a joué un rôle crucial en forçant cette rationalisation, mais il a fallu surmonter de nombreux obstacles pour parvenir à cette centralisation. Aujourd'hui, nous pouvons travailler plus efficacement, même s'il reste des défis à relever.

Quel impact a eu le Plan Eau DOM sur la Guadeloupe, et comment évaluez-vous son efficacité ?

Le Plan Eau DOM a permis de mobiliser des financements considérables pour moderniser nos infrastructures. Cela a porté ses fruits en partie, notamment en facilitant la création du SMGEAG, mais nous avons encore un long chemin à parcourir. Le plus gros frein à l'efficacité du plan résidait dans la multiplicité des gestionnaires, ce qui ralentissait les processus de décision. Maintenant que le SMGEAG centralise ces compétences, nous avons bon espoir d'accélérer la modernisation des réseaux et de mieux protéger nos ressources.

Avec des solutions concrètes comme la modernisation des réseaux et la réhabilitation des stations d'épuration, nous bâtissons un avenir où chaque goutte d'eau compte.

Rôle du Plan Eau DOM : Rationalisation et centralisation des compétences, permettant une meilleure gestion globale.

Quels sont les objectifs principaux de la PPI 2024-2027 du SMGEAG ?

La Programmation Pluriannuelle d'investissements Accélérée du SMGEAG est ambitieuse, avec un budget total de 213 millions d'euros. Nous visons à réduire le taux de perte d'eau de 61,7 % à 40 % d'ici 2030, ce qui nécessitera de remplacer des centaines de kilomètres de canalisations défectueuses. Nous voulons également garantir la conformité de 90 % de nos stations d'épuration et restaurer plusieurs zones humides critiques. Ce plan comprend aussi des solutions pour stocker l'eau de pluie afin de mieux gérer les sécheresses, et des campagnes de sensibilisation pour inciter à des comportements plus responsables vis-à-vis de l'eau. L'Office de l'Eau cofinance à hauteur de 19 millions la programmation du SMGEAG plus 6 millions sur des opérations hors PPI. Au final c'est plus de 25 Millions alloués par l'Office de l'Eau aux opérations du SMGEAG.

La priorité de l'Office de l'Eau est l'amélioration de l'assainissement :

Priorités de la PPI 2024-2027 du SMGEAG
Budget alloué : 213 millions d'euros.
Réduction des pertes d'eau : Objectif de passer de 61,7 % à 40 %.
Conformité des stations d'épuration : 90 % d'ici 2030.

sur les 34 millions engagés dans le cadre de la PPI du SMGEAG, l'Office de l'Eau apporte 16 millions pour réhabiliter les principales stations d'épuration du territoire : Baillif, Petit Bourg, Goyave, Capesterre Belle Eau, Gosier, sainte Anne, Sainte Rose, Saint Francois.
L'Office de l'Eau accompagne également la réalisation des schémas directeurs du SMGEAG (Eau potable, assainissement, eaux pluviales)

Quels partenariats avez-vous mis en place pour atteindre ces objectifs ?
Nous collaborons étroitement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Nous avons installé des citernes de stockage en eau potable dans des établissements sensibles, comme les hôpitaux et les écoles, pour assurer la continuité des soins et des apprentissages lors des coupures. Près de 190 écoles ont été équipées à ce jour. Nous travaillons également à développer des solutions de récupération d'eau de pluie pour des usages non domestiques. Ces initiatives réduisent la pression sur nos ressources d'eau potable et apportent des solutions temporaires mais efficaces pendant les périodes de sécheresse.
Nous travaillons aussi avec les collectivités pour sécuriser les captages d'eau et avec des associations pour des projets de protection de la faune aquatique. Le soutien de l'État et des fonds européens est également crucial pour financer nos projets.



Comment éduquez-vous la population sur l'importance de préserver l'eau ?
La sensibilisation est un pilier de notre stratégie. Nous organisons des campagnes de communication, des visites pédagogiques pour les écoles, et des ateliers sur la gestion de l'eau. Nous avons aussi lancé des initiatives communautaires pour encourager la récupération de l'eau de pluie (appels à projets). Chaque citoyen a un rôle à jouer dans la préservation de cette ressource, et nous faisons tout pour les impliquer activement.

Quels sont les plus grands défis restants ?
Outre les défis financiers, il y a une inertie administrative qui ralentit certains projets. Le manque de personnel qualifié dans certains secteurs techniques est aussi un frein. Mais nous restons optimistes, car les progrès réalisés jusqu'à présent montrent que des solutions existent. Nous devons continuer à mobiliser tous les acteurs et à accélérer nos efforts pour garantir une gestion de l'eau à la hauteur des défis environnementaux. ■

Office de l'Eau GUADELOUPE

OFFICE DE L'EAU GUADELOUPE
Jardin Botanique de Basse-Terre
Circonvallation rue Alexandre Buffon
BASSE TERRE 97100
97100 - Basse-Terre - Guadeloupe

Tél : 0590 80 99 78
Fax : 0590 80 02 21
Email : contact@oe971.fr
Site : eauguadeloupe.com

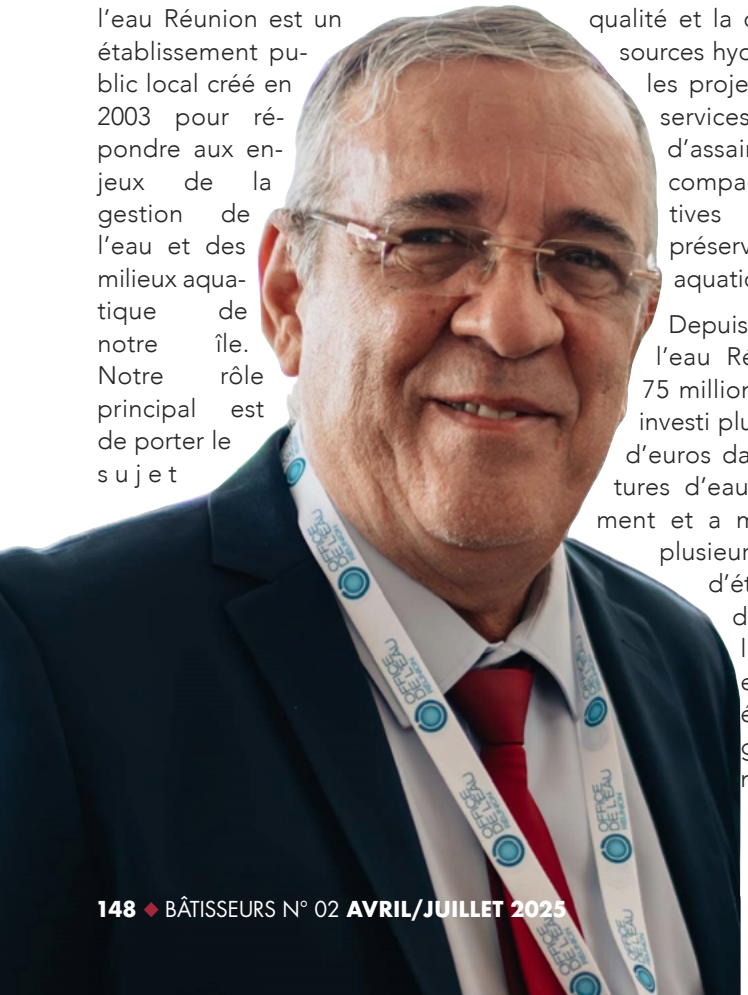
LA RÉUNION - GILLES HUBERT & FAÏÇAL BADAT, PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ ET DGS DE L'OFFICE DE L'EAU RÉUNION DGS

« PRÉSERVER L'EAU, C'EST ASSURER L'AVENIR DE LA RÉUNION »

L'eau est une richesse précieuse pour La Réunion, mais elle est également source de défis majeurs. Sous l'administration de Gilles Hubert, Président délégué de l'Office de l'eau Réunion, et Faïçal Badat, directeur général des services depuis 2023, une politique ambitieuse s'organise pour garantir une gestion durable et équitable de cette ressource vitale. Dans cet entretien croisé, ils reviennent sur les projets emblématiques comme le transfert des eaux, le programme MEREN, les défis de l'assainissement et la sensibilisation des jeunes générations.

Gilles Hubert, quel rôle joue l'Office de l'eau Réunion dans la gestion de cette ressource ?

Gilles Hubert : L'Office de l'eau Réunion est un établissement public local créé en 2003 pour répondre aux enjeux de la gestion de l'eau et des milieux aquatique de notre île. Notre rôle principal est de porter le sujet de l'eau et des milieux aquatiques dans les instances de décision, de faciliter les actions, de diffuser les connaissances. Nous surveillons la qualité et la quantité des ressources hydriques, finançons les projets portés par les services publics d'eau et d'assainissement et accompagnons les initiatives en matière de préservation des milieux aquatiques.



Depuis 2003, l'Office de l'eau Réunion capitalise 75 millions de données, a investi plus de 125 millions d'euros dans les infrastructures d'eau et d'assainissement et a mis à disposition plusieurs centaines d'études, de notes et de chroniques sur l'eau des rivières et des nappes, les étangs et les lagons de La Réunion.

Faïçal Badat, quelles sont les particularités de la gestion de l'eau à La Réunion ?

Faïçal Badat : La Réunion est un territoire d'eau avec une pluviométrie abondante mais inégale. Du fait du relief de l'île, quand l'Est reçoit souvent des excédents d'eau, l'Ouest reste à l'abri des ondées. Le climat tropical alterne une saison des pluies entre décembre et avril, marquée par le régime des dépressions et cyclones, et une saison sèche de mai à novembre, marquée par des épisodes de pénurie d'eau, voire de sécheresse. La climatologie est déséquilibrée par le changement climatique, qui provoque des périodes de sécheresse prolongées ou des épisodes de pluies intenses sur de courtes durées. L'actualité nous rappelle à cette réalité : une sécheresse extrême d'août 2024 jusqu'en janvier 2025 puis le cyclone Garance qui a déversé plus de 500 mm enregistrés pour la journée du 28 février sur les régions Nord et les Cirques.

L'eau potable à La Réunion concerne 415 000 abonnés domestiques et s'appuie sur un patrimoine de 34 unités de potabilisation, 7 000 km de tuyau, 430 réservoirs de stockage. Notre topographie montagneuse rend le service public de l'eau potable vulnérable. Par exemple, les fortes pressions exercées dans les canalisations d'eau potable accélèrent leur vieillissement. Cela entraîne des pertes

> **Réduire les pertes sur les réseaux, c'est garantir un accès durable à l'eau pour tous les Réunionnais.**

OFFICE DE L'EAU RÉUNION

ENSEMBLE POUR L'EAU ET NOTRE AVENIR



Programmation et financement d'actions et de travaux



Observation de l'eau et des milieux aquatiques



Conscientisation et diffusion de la connaissance

www.eaureunion.fr

L'OFFICE DE L'EAU RÉUNION EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL À CARACTÈRE ADMINISTRATIF RATTACHÉ AU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION



d'eau potable, en moyenne de 37 % à l'échelle de l'île et dans certaines communes ce chiffre peut atteindre 70 %. C'est pourquoi nous investissons dans la rénovation de l'infrastructure.

Le basculement des eaux d'Est en Ouest est souvent cité comme un projet emblématique. Pourquoi ?
Gilles Hubert : Porté par le Département de La Réunion, le transfert de l'eau de l'Est vers l'Ouest est structurant pour l'île. Lancé dans les années 1980 et finalisé en 2015, ce chantier titanesque, évalué à plus d'un milliard d'euros, est majeur en rendant possible l'irrigation de 16 000 hectares de terres agricoles, après interconnexion avec les périmètres du Bras de Cilaos et du Bras de la Plaine, dans l'Ouest et le Sud tout en sécurisant l'approvisionnement en eau potable des communes.

Aujourd'hui, il faut innover au bénéfice de l'Est pour répondre aux nouvelles exigences démographiques, économiques et climatiques de ce secteur. C'est l'enjeu du projet MEREN, Mobilisation de l'Eau des Régions Est et Nord, qui prévoit le déploiement de nouvelles infrastructures pour répondre aux besoins en eau des communes situées entre Saint-Denis et Saint-Benoît pour les usages agricoles, industriels et domestiques.

L'assainissement semble également être un enjeu majeur. Où en est La Réunion dans ce domaine ?
Faiçal Badat : L'assainissement est effectivement une de nos priorités. Entre 2007 et 2014, la capacité des stations d'épuration est multipliée par 2,5, ce qui permet de traiter aujourd'hui une pollution équivalente à 675 000 habitants. Il faut également noter que 47 % des Réunionnais utilisent encore des systèmes d'assainissement non collectif, beaucoup de fosses septiques toutes eaux et des systèmes compacts sur un foncier contraint ; 80 % des installations individuelles ne sont pas conformes. Cela engendre une pollution diffuse qui menace nos rivières, nos nappes et nos lagons.

En 2022, nous avons mis en place des aides pour la réhabilitation des systèmes. Dès 2025, nous renforçons cet accompagnement financier pour accélérer les travaux nécessaires de raccordement au tout-à-l'égout. Notre objectif est de garantir un assainissement moderne, capable de protéger durablement nos ressources en eau et nos écosystèmes.

> **Investir dans l'eau, c'est investir pour l'avenir des Réunionnais et des écosystèmes.**

Comment sensibilisez-vous la population, notamment les jeunes, à ces enjeux ?
Faïçal Badat : La sensibilisation est au cœur de nos actions. L'Office dispose de médiateurs qui interviennent dans les écoles pour sensibiliser les jeunes à l'importance de préserver l'eau. Nous finançons les initiatives locales comme les écoles engagées dans le dispositif des aires éducatives. En 2025, nous complétons la capacité de l'Office à accompagner les projets citoyens comme les « ambassadeurs de l'eau », qui impliquent directement les habitants dans des actions concrètes autour de l'eau.

Gilles Hubert : Les enfants sont de formidables relais de sensibilisation. Ils transmettent à leur famille ce qu'ils apprennent à l'école, et cela contribue à faire évoluer les comportements. Nous voulons que chaque Réunionnais comprenne que l'eau est une ressource limitée et que chaque geste compte.

Quel est votre message aux Réunionnais ?
Gilles Hubert : L'eau est notre bien commun, mais elle est aussi fragile. Nous avons la chance de vivre dans un environnement riche, mais cette richesse doit être préservée pour les générations futures.



Faïçal Badat : "La gestion de l'eau est un défi collectif. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer, que ce soit en consommant différemment, en signalant les incidents sur les réseaux comme les fuites ou en soutenant les initiatives locales. Ensemble, nous pouvons garantir un avenir durable pour La Réunion."

Gilles Hubert et Faïçal Badat incarnent une vision ambitieuse et pragmatique pour l'eau à La Réunion. À travers l'appui aux projets structurants, le porter à connaissance et les campagnes de sensibilisation, l'Office de l'eau Réunion pose les bases d'une gestion durable et équitable de cette ressource vitale.





Faïçal Badat,
Directeur général des services depuis 2023

JLTP

TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENT | V.R.D
DÉMOLITION | LOCATION DE MATÉRIEL

N° 11 - Zac de Manhity - Four à Chaux
97232 LAMENTIN - MARTINIQUE
Tél. **0596 42 10 90** - Fax : 0596 42 10 91
Email : **secretariat@jltp.fr**

36 ANS AU SERVICE DE LA MARTINIQUE !

JLTS

MURS EN BÉTON PROJETÉ
CONFORTEMENT PARASISMIQUE
MICROPIEUX

N° 11 - Zac de Manhity - Four à Chaux
97232 LAMENTIN - MARTINIQUE
Tél. **0596 42 10 88** - Fax : 0596 42 10 89
Email : **secretariat@jltp.fr**





SCANNEZ-MOI !

ILS BÂTISSENT DEMAIN...



À L'HEURE DES RECOMPOSITIONS CLIMATIQUES ET ÉCONOMIQUES, LE BTP ULTRAMARIN REPENSE SES FONDATIONS.

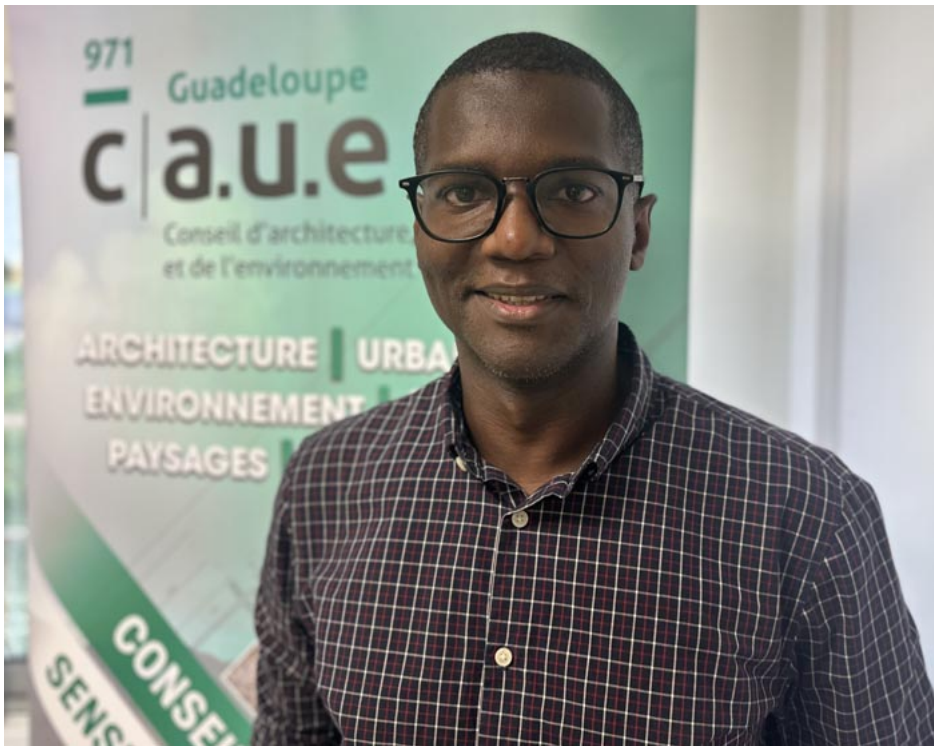
DES ATELIERS RÉUNIONNAIS AUX CHANTIERS GUYANAIS, ENTREPRENEURS, ORGANISMES DE FORMATION ET INDUSTRIELS UNISSENT LEURS FORCES : ILS DENSIFIENT SANS ARTIFICIALISER, INTÈGRENT L'ÉCOCONCEPTION, RECYCLENT MATIÈRES ET COMPÉTENCES, ET TRANSFORMENT LA CONTRAINTE INSULAIRE EN LABORATOIRE D'INNOVATIONS SOBRES. ENTRE MONTÉE EN PUISSANCE DES FILIÈRES, VALORISATION DES DÉCHETS DE CHANTIER, FORMATION « HORS LES MURS » ET GRANDS OUVRAGES MÊLANT LOGEMENT, MOBILITÉ ET ÉNERGIE, CES BÂTISSEURS PLACENT L'EMPLOI LOCAL, LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET LA COMPÉTITIVITÉ AU CENTRE DE CHAQUE PROJET.

REGARDS CROISÉS SUR LEURS DÉFIS ET LEURS AMBITIONS.

REGARDS CROISÉS SUR LEURS DÉFIS ET LEURS AMBITIONS.

CAUE GUADELOUPE : DES AMBITIONS DURABLES POUR LE TERRITOIRE

"L'architecture doit être en harmonie avec notre territoire"



Joël Paul, Directeur Général Adjoint du CAUE Guadeloupe

Depuis 2010, Joël Paul, Directeur Général Adjoint du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Guadeloupe, s'investit pleinement dans des actions concrètes visant à améliorer le cadre de vie en adéquation avec les spécificités locales. Sous la direction du Directeur Général Hubert Annerose et la présidence de Fred Goubin, le CAUE évolue vers une vision moderne qui valorise le développement durable, l'urbanisme circulaire et des partenariats stratégiques.

Vous êtes arrivé au CAUE en 2010. Qu'est-ce qui vous a attiré dans cet organisme et comment votre parcours influence-t-il votre travail aujourd'hui ?
Joël Paul : Effectivement, j'ai rejoint le CAUE après un stage en 2009, qui a été un véritable déclencheur. J'ai toujours été passionné par les questions d'énergie et d'environnement.
À l'époque, je venais de terminer mes études en énergie, thermique du bâtiment, génie civil et génie environnemental, et j'étais fasciné par la polyvalence des missions du CAUE. Nous ne faisons pas seulement de l'architecture ; nous touchons à l'urbanisme, à l'environnement, aux paysages, au patrimoine et à l'énergie. Cela exige une grande adaptabilité, car notre travail ne consiste pas à appliquer des modèles standardisés, mais à développer des solutions spécifiques et durables pour notre territoire. Ce qui me plaît, c'est que chaque projet que nous entreprenons est une occasion de faire la différence, en tenant compte des particularités de la Guadeloupe, notamment ses risques naturels et son environnement unique et remarquable.

Quelles sont les principales missions du CAUE ?
Le CAUE a principalement quatre axes d'intervention : le conseil aux particuliers, l'accompagnement des collectivités, la sensibilisation du jeune public, et l'information et la formation des professionnels. Nos architectes conseillent gratuitement les particuliers pour la construction ou la rénovation durable de leurs logements. Nous travaillons également avec les collectivités sur des projets d'aménagement du territoire, et ce, dans un

> **L'urbanisme durable, c'est créer un cadre de vie harmonieux, enraciné dans notre identité et tourné vers les générations futures.**

contexte où les risques naturels sont omniprésents. Pour les jeunes, nous avons des ateliers qui visent à les sensibiliser à l'urbanisme et à la préservation de l'environnement, car ce sont eux qui construiront la Guadeloupe de demain.



Vous mentionnez souvent l'importance de la gestion des risques naturels. Quels défis cela représente-t-il pour le CAUE et comment cela se traduit-il en pratique ?

Les risques naturels sont omniprésents en Guadeloupe, et ils impactent chaque projet que nous entreprenons. Le territoire est exposé aux cyclones, aux séismes, aux inondations, à l'érosion côtière, etc. ce qui rend la planification urbaine et les constructions particulièrement complexes. Notre mission est de nous assurer que chaque aménagement prend en compte ces réalités pour prévenir les catastrophes futures. Par exemple, nous travaillons avec des experts pour cartographier précisément les zones à risques, et nous veillons à ce que l'utilisation des terres soit réfléchie, notamment en évitant l'artificialisation excessive des sols, qui aggrave les problèmes d'érosion et d'inondation. Nous devons également composer avec des pressions économiques importantes, qui incitent à construire toujours plus. C'est pourquoi nous promouvons l'urbanisme circulaire, en densifiant les zones urbaines déjà existantes plutôt que de s'étendre de manière non contrôlée. C'est un véritable défi d'équilibrer développement et sécurité.

Pour les particuliers, notre travail consiste aussi à les conseiller sur les bonnes pratiques de construction. Nous réalisons également des visites énergie qui intègrent en plus de la rénovation énergétique, des aspects en lien avec l'amélioration de l'habitat, l'adaptation au vieillissement ou encore la lutte contre l'habitat indigne. En 2023, par exemple, nous avons mené 127 accompagnements personnalisés sur le plan énergétique et conseillé plus de 1 300 ménages dans le cadre du programme France Rénov'. L'objectif est d'aider les habitants à vivre dans des maisons plus sûres et adaptées à notre environnement complexe. Ici, la moindre erreur peut être dramatique, c'est pourquoi la rigueur est de mise dans chaque étape de nos projets.



Vous avez mentionné des projets phares pour le futur, comme le déménagement dans de nouveaux locaux. Pourquoi est-ce important, et quels sont vos autres projets ambitieux ?

Un projet clé pour le CAUE est notre déménagement dans un bâtiment de 330 m² d'ici fin 2024-début 2025* *(Article réalisé en décembre 2024)*. Ce n'est pas qu'un simple changement d'adresse ; c'est une refonte complète de notre manière de travailler. En rapprochant plusieurs services essentiels, comme l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) et France Rénov', dans un même bâtiment, nous allons créer l'équivalent

d'un guichet unique. Cela signifie que les Guadeloupéens pourront recevoir des conseils techniques, juridiques, et financiers pour tous leurs projets liés à l'habitat en un seul lieu. Ce gain de praticité est crucial pour améliorer l'expérience des usagers et offrir un service plus fluide et complet. Ce déménagement est aussi un symbole de notre engagement à moderniser notre approche et à devenir un acteur incontournable du développement durable local. Nous souhaitons montrer que nous savons évoluer avec les besoins de la population et les enjeux environnementaux. En plus, avoir tous ces services regroupés va faciliter la synergie entre nos équipes et nos partenaires, rendant nos actions plus efficaces et impactantes. Par ailleurs, nous poursuivons notre engagement envers l'urbanisme circulaire, avec des projets visant à densifier intelligemment les centres-villes tout en préservant les espaces naturels. Nous croyons fermement en une approche équilibrée qui valorise les ressources existantes, en transformant les espaces sous-utilisés en zones actives, que ce soient des espaces verts ou des logements adaptés aux besoins des habitants.

Pouvez-vous nous parler de votre collaboration avec d'autres structures ?

Nous collaborons étroitement avec plusieurs partenaires, notamment l'ADEME, l'Ordre des Architectes, la DAC, la DEAL, les communes et leurs groupements, la Région, et bien entendu le Conseil Départemental qui nous a crée. Ces partenariats sont essentiels pour coordonner les actions d'aménagement du territoire. Par exemple, nous avons des projets communs avec les services de l'État pour gérer les zones à risques et promouvoir des constructions durables. Nous intervenons également au sein



de formations de l'Université des Antilles pour que les professionnels locaux soient mieux armés face aux défis environnementaux et climatiques.

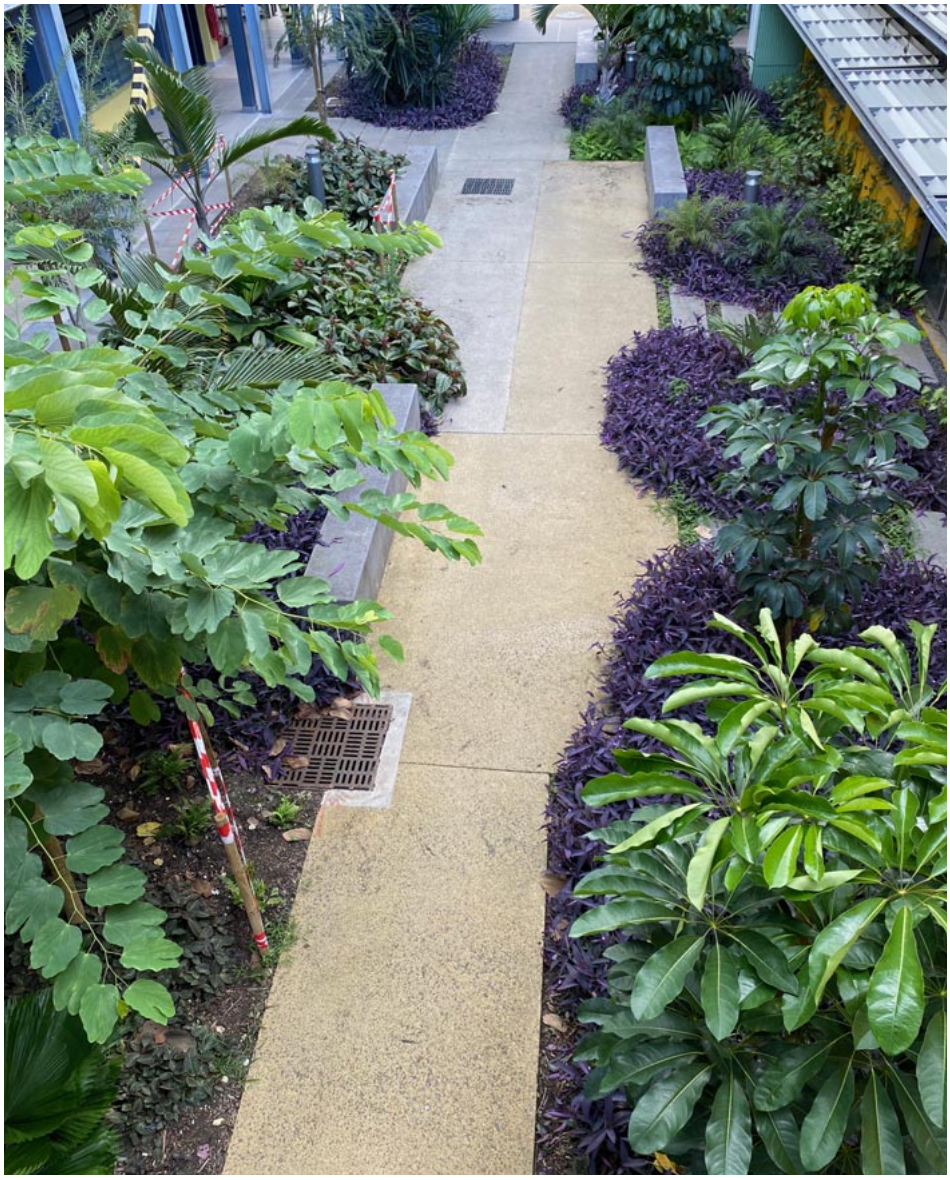
Comment abordez-vous la transition énergétique dans vos projets ?

Nous mettons un point d'honneur à promouvoir la construction bioclimatique et l'efficacité énergétique. L'année dernière, nous avons sensibilsé plus de 250 professionnels pour qu'ils adoptent des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Les bâtiments doivent être pensés pour maximiser la ventilation naturelle, minimiser l'utilisation de la climatisation, et garantir un confort thermique optimal. De plus, nous accompagnons les collectivités pour qu'elles adoptent des plans énergétiques ambitieux, et nous collaborons avec EDF pour développer des solutions en matière d'efficacité énergétique et de recours aux énergies renouvelables adaptées à notre climat.

> **Ce déménagement est aussi un symbole de notre engagement à moderniser notre approche et à devenir un acteur incontournable du développement durable local.**

Vous travaillez aussi avec les jeunes. Quels sont vos principaux programmes éducatifs ?

Nous avons des initiatives comme "Mon Quartier, Ma Ville", qui sensibilisent les jeunes à l'urbanisme et à l'aménagement durable. Les participants construisent des maquettes de villes, ce qui leur permet de comprendre les concepts de mobilité, de sécurité et de gestion des espaces verts. En 2023, nous avons touché plus de 500 jeunes à travers ces ateliers, et nous avons observé des changements dans leur perception de l'urbanisme. Ils deviennent plus sensibles aux enjeux écologiques et à la nécessité de préserver la biodiversité locale au travers d'une trame verte et bleue.



Vous parlez souvent de concertation citoyenne. Pourquoi est-ce si important ?
La concertation citoyenne est cruciale pour réussir nos projets d'urbanisme. Nous impliquons les habitants dès le début pour qu'ils puissent partager leurs idées et préoccupations. Par exemple, lors de la rénovation de certains quartiers, nous avons tenu 12 réunions publiques en 2023 pour recueillir les avis des résidents. Cela permet d'éviter les erreurs du passé, comme l'aménagement de zones inondables sans tenir compte des mémoires vivantes, ces habitants qui connaissent le territoire depuis des générations. Nous croyons fermement que les citoyens doivent être des acteurs à part entière de l'aménagement de leur cadre de vie.

En Guadeloupe, chaque projet doit être pensé comme un équilibre entre développement économique et préservation de notre environnement unique, car l'un ne peut exister sans l'autre.

Vous faites face à des défis comme l'objectif ZAN. Comment gérez-vous ces contraintes ?

L'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un enjeu majeur. Il vise à protéger les sols, mais son application est complexe pour des îles comme la nôtre, où l'espace est limité. Chaque commune a ses spécificités, et il faut trouver des solutions adaptées. Nous aidons les élus à intégrer ces objectifs dans leurs plans locaux d'urbanisme (PLU) tout en favorisant des projets de densification respectueux de l'environnement. Cela nécessite une planification minutieuse et une forte collaboration entre les différentes entités locales.

Le mot de la fin vous appartient…
Je voudrais rappeler que la Guadeloupe est un joyau naturel, mais aussi un territoire fragile.

Mon message est simple :

La Guadeloupe a besoin de solutions qui respectent ses particularités et de décisions prises avec une vision à long terme. Chaque action, qu'elle soit petite ou grande, doit contribuer à rendre notre territoire plus résilient face aux défis climatiques. J'invite chacun, des citoyens aux élus, à s'engager pour préserver et valoriser notre environnement, car le développement durable est l'affaire de tous. Ensemble, nous pouvons bâtir une Guadeloupe plus forte, plus verte, et plus harmonieuse pour les générations futures. ■

Philippe PIED

CAUE MARTINIQUE

ACTEUR CLÉ D'UN AMÉNAGEMENT DURABLE ET DÉSIRABLE

"Le CAUE de Martinique accompagne les projets locaux en promouvant des solutions durables et en sensibilisant à la transition écologique."

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Martinique, fondé en 1978, est un acteur essentiel dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme en Martinique. Didier Yokessa, directeur depuis 2022, nous éclaire sur les missions du CAUE, ses inquiétudes et stratégies pour surmonter les défis futurs de financement, et ses ambitions pour un cadre de vie de qualité pour tous les Martiniquais. Nous parlerons aussi de l'indépendance du CAUE, de ses actions en faveur de la transition écologique et de ses nombreux projets éducatifs, tout en détaillant les réformes ayant un impact direct sur son fonctionnement.



« L'accompagnement du CAUE est essentiel pour intégrer les enjeux environnementaux dès la phase de conception des projets. »

En tant que directeur du CAUE de Martinique, pouvez-vous nous expliquer le rôle précis de cet organisme ?
Didier Yokessa : Le CAUE de Martinique, créé en 1979, est une association loi 1901 ayant pour mission de conseiller, sensibiliser, accompagner et former les particuliers, collectivités et institutions sur les enjeux d'architecture, d'urbanisme et d'environnement. Cet organisme n'est pas un concepteur de projets, mais une ressource précieuse sollicitée dès le début des projets pour assurer leur qualité architecturale, urbaine et environnementale. Son rôle est essentiel pour favoriser un développement durable et harmonieux du territoire martiniquais, en tenant compte de ses spécificités. Didier Yokessa, le directeur, souligne que la Martinique, loin de subir les aléas climatiques, doit les transformer en opportunité, et que le CAUE soutient cette dynamique en accompagnant les projets de construction et d'aménagement, ainsi que la recherche universitaire.

Quels types de projets accompagnez-vous concrètement ?Le CAUE accompagne une large gamme de projets, notamment la construction et la rénovation d'habitations individuelles, de petits collectifs, de locaux d'activités, ainsi que des projets de lotissements et d'aménagement

DIDIER YOKESSA est architecte de formation passionné par le développement de la Martinique. Après avoir commencé sa carrière dans le bâtiment militaire en Martinique, puis en agence d'architecture, il a travaillé pendant douze ans à l'Agence des 50 Pas Géométriques, où il s'est investi dans l'aménagement du littoral et la régularisation foncière des quartiers d'habitat spontané.

En 2022, il est nommé directeur du CAUE de Martinique. Convaincu que l'île dispose de toutes les ressources nécessaires pour devenir un laboratoire d'innovation face aux défis climatiques, Didier Yokessa met son expertise au service du bien-être de la population martiniquaise, promouvant la co-construction de solutions architecturales durables et adaptées aux spécificités locales.

paysager. En 2023, environ 500 projets ont été conseillés, marquant une forte augmentation par rapport à l'année précédente. L'accent est mis sur l'architecture bioclimatique et la valorisation des matériaux locaux, contribuant à réduire l'empreinte écologique du bâtiment tout en soutenant l'économie locale. Avec les collectivités, le CAUE s'engage dans des projets d'aménagement en mettant l'accent sur l'acceptabilité par les usagers et la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux. Il intervient également dans des projets d'équipements publics, en veillant à leur adaptation aux défis climatiques. Enfin, le CAUE participe à la formation en accueillant des stagiaires et des classes "hors les murs", en partenariat avec des écoles prestigieuses telles que l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles..

Quel est le rôle des permanences architecturales ?

Les permanences architecturales sont un élément fondamental de notre mission de proximité. Véritable outil de proximité, elles sont organisées deux fois par mois, tant au sein des communes de l'Espace Sud. En 2023, ce sont 24 permanences architecturales, permettant aux particuliers d'obtenir des conseils gratuits et personnalisés. Ces consultations sont l'occasion de bénéficier des conseils d'un expert, de discuter de tous les aspects de leurs projets (réglementation, orientation des bâtiments, choix des matériaux, et optimisation de la performance énergétique...) afin d'optimiser la qualité et la durabilité de leurs constructions.

Vous avez évoqué la transition écologique. Comment le CAUE agit-il concrètement pour contribuer à cette dynamique en Martinique ?

Le CAUE de Martinique agit concrètement pour la transition écologique en mettant en place plusieurs initiatives adaptées aux enjeux locaux du changement climatique. La revitalisation des centres-bourgs, par exemple, permet de réutiliser et requalifier le bâti existant, tout en réduisant les déplacements automobiles et en maintenant les commerces locaux. Les collectivités s'attaquent aussi à l'optimisation des équipements publics en intégrant des critères de localisation, de mutualisation des usages et de réhabilitation. Un autre axe clé est la place de la nature en ville, avec des actions visant à préserver la biodiversité, améliorer la gestion de l'eau et encourager l'agriculture de proximité. Le CAUE, en conseillant, formant et sensibilisant, joue un rôle actif dans la promotion de nouvelles pratiques écologiques, en collaboration avec des institutions comme l'ADEME. Il se concentre également sur la formation des professionnels du bâtiment aux nouvelles normes et technologies écologiques.

Pouvez-vous nous parler du financement du CAUE et des défis liés à la collecte de la taxe d'aménagement ?

Le CAUE est principalement financé par une quote-part de la taxe d'aménagement, qui représente la quasi-totalité de notre ressource (95%). Depuis 2022, l'évolution de la méthode de collecte de cette taxe ajoute une contrainte supplémentaire à une réduction budgétaire de globale des collectivités qui se répercute immanquablement sur notre budget de fonctionnement.

Pour nous comme pour tout les 93 CAUE de France, ce décalage de trésorerie demeure un véritable défi, et nous espérons pouvoir compter sur une dotation de fonctionnement stable, qui serai le gage d'une meilleure planification de nos interventions et de continuité d'un service de qualité.

Parallèlement, nous avons développé des partenariats avec les collectivités et les institutions, qui, par de biais de convention de partenariat abondent au budget.

La réforme de la collecte de la taxe d'aménagement fragilise notre fonctionnement, mais nous restons déterminés à poursuivre nos missions en faveur des Martiniquais.

Vous avez mentionné les DSA* (Diplômes de Spécialisation et d'Approfondissement en architecture). Pouvez-vous nous en dire plus sur ce sujet ?

Avec comme préoccupation principale l'intérêt de la Martinique, c'est tout naturellement que nous nous mettons à la disposition des collectivités pour l'ensemble de leurs démarches de développement mais aussi lorsque celles-ci accueillent des unités de recherche sur leur territoire. Notre mission consiste alors fournir les informations relatives au terrain à travers notre fonds documentaire ou pas des rencontres, à accompagner ville et étudiants lors des rencontres avec les institutions Martiniquaise (facilitateur). Autres éléments de mission dans ce cadre, conseiller la collectivité, et promouvoir à chaque instant notre ingénierie endogène.

Les architectes, urbanistes et paysagistes lorsqu'ils arrivent chez nous doivent être pleinement immergés dans le contexte local, "vivre notre vie", pour mieux appréhender les réalités du terrain et s'imprégner des enjeux climatiques, culturels et sociaux spécifiques de notre île.
Le CAUE a pour ambition de jouer un rôle dans la coordination de ces projets, afin de garantir leur cohérence avec une vision durable du développement de la Martinique.

Quels sont les principaux axes stratégiques du CAUE pour les prochaines années ?

Notre stratégie pour les années à venir repose sur trois principes fondamentaux :

■ **Anticiper** : Accompagner le territoire dans une perspective durable.

■ **Élargir** : Proposer une nouvelle vision des problématiques à traiter.

■ **Agir ensemble** : Construire une culture partagée autour des projets architecturaux, urbains et paysagers.

Ces principes se déclinent en quatre axes :

■ **Révéler et valoriser les potentialités des territoires :** Le CAUE agit comme un révélateur des atouts locaux, en contribuant à définir une stratégie territoriale globale.

■ **Institutionnaliser la sobriété et la durabilité dans les projets :** Le CAUE soutient les territoires dans leur transition environnementale et sociétale en favorisant des projets sobres, pragmatiques et durables.

■ **Promouvoir le cadre de vie comme espace social :** Le CAUE favorise le dialogue nécessaire pour l'appropriation de l'architecture par les usagers et renforce le lien social.

■ **Placer l'expérimentation et l'innovation au cœur des projets :** Le CAUE encourage l'expérimentation et l'innovation dans les démarches de projet, pour anticiper les défis futurs.

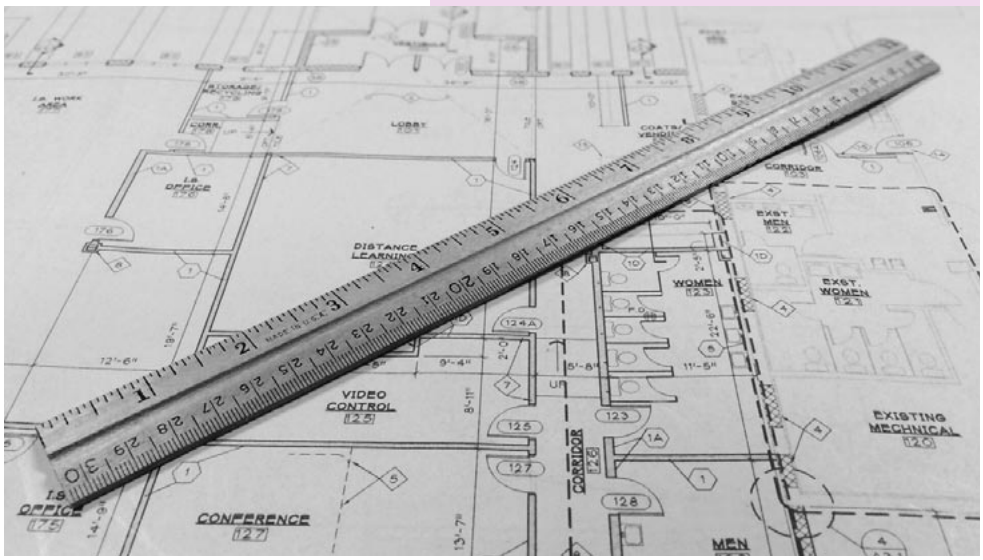
Un message pour conclure ?
Mon message aux Martiniquais est que chacun d'entre nous peut agir pour améliorer son cadre de vie. Construire, rénover, aménager, ce sont des actes qui dépassent l'intérêt individuel ; ils participent au bien-être collectif. Le CAUE est là pour vous accompagner dans ces démarches, vous offrir des conseils gratuits et personnalisés et vous aider à faire des choix éclairés et durables. La Martinique est un territoire riche, plein de ressources, et nous devons travailler ensemble pour en faire un modèle d'innovation et de résilience. Nous avons tout à gagner à bâtir un avenir qui respecte nos spécificités, notre culture et notre environnement.
C'est avec cette ambition que le CAUE continue à se mobiliser, jour après jour. ■

Propos recueillis par Philippe PIED

Sensibiliser les jeunes à leur environnement est crucial pour les inciter à participer à la construction de la Martinique de demain.

LES DSA

Les DSA sont des diplômes nationaux permettant aux architectes de suivre une formation de troisième cycle. Ils sont accessibles aux architectes diplômés d'État ou équivalent. Les spécialisations proposées sont variables selon les écoles d'architecture : architecture et risques majeurs, projet urbain, maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine, architecture et patrimoine.
D'une durée d'un an à deux ans, la formation est constituée d'un enseignement théorique et méthodologique (300h), des travaux dirigés et pratiques, d'un enseignement d'un ou plusieurs projets (200 h) et d'une mise en situation professionnelle de 4 mois minimum. ■



SODIM CARAÏBES : un acteur engagé pour le développement immobilier des Antilles

Depuis 2011, SODIM CARAÏBES s'affirme comme un partenaire incontournable de la construction et de l'aménagement aux Antilles. Intégré au groupe VINCI CONSTRUCTION, ce promoteur immobilier conjugue expertise technique, ancrage local et accompagnement global des projets, en Martinique, Guadeloupe et Saint-Martin.



Un promoteur au service des territoires

Filiale du groupe VINCI CONSTRUCTION, SODIM CARAÏBES a pour mission de porter des opérations immobilières structurantes, en s'appuyant sur les compétences d'exécution de deux entreprises générales locales : SOGEA MARTINIQUE pour la Martinique, et GTM GUADELOUPE pour la Guadeloupe et Saint-Martin.
L'entreprise intervient notamment en VEFA (Vente en l'État Futur d'Achèvement), auprès des SEM locales et d'investisseurs privés, mais aussi à travers des Contrats de Promotion Immobilière (CPI). Elle assure ainsi une gestion complète de projets immobiliers, de la conception à la livraison.

Des réalisations aux usages multiples

SODIM CARAÏBES déploie son savoir-faire sur une grande diversité de programmes :

- Logements sociaux et intermédiaires, répondant aux besoins croissants en habitat accessible ;
- Logements en accession, pour accompagner les parcours résidentiels ;
- Commerces, bureaux et hôtels, au service de la dynamisation des pôles urbains ;
- Locaux d'activités et industriels, pour soutenir le tissu économique local.



Une vision durable de la construction

Avec le soutien du groupe VINCI CONSTRUCTION, SODIM CARAÏBES intègre à chaque étape de ses projets les exigences de qualité, de sécurité et de durabilité. Son implantation locale et sa collaboration étroite avec les acteurs publics et privés du territoire lui permettent de concevoir des projets adaptés aux réalités antillaises, tout en anticipant les besoins futurs.

sodim caraïbes

VINCI CONSTRUCTION Outre-mer

Siège social
206 avenue Maurice Bishop (chez SOGEA Martinique)
97200 Fort - de - France
Mail : secretariat@sodim-caraibes.fr

GUYANE - THARA GOVINDIN

INNOVATION & COMPÉTITIVITÉ : L'INNOVATION ULTRAMARINE, MOTEUR DE COMPÉTITIVITÉ

Nous l'avons rencontrée alors qu'elle participait en tant que membre du jury au Prix de l'Innovation en Outre-mer, une initiative mettant à l'honneur des projets à fort impact social, économique ou environnemental. Présidente du MEDEF Guyane, du Comité Territorial d'Action Logement en Guyane et de la SIFAG, c'est avec sa casquette de co-présidente du Comité des Outre-mer au MEDEF que Thara GOVINDIN partage avec nous sa vision et son ambition pour ces territoires aux multiples potentiels...



L'innovation est souvent présentée comme un levier clé pour le développement économique. Quelle place occupe-t-elle réellement dans les Outre-mer ?

Thara Govindin : Les Outre-mer font face à des contraintes structurelles fortes – insularité, éloignement, coût des matières premières – qui exigent de l'adaptabilité et de la créativité. Mais loin d'être en retard, nous sommes des pionniers sur des sujets cruciaux : économie circulaire, aménagement du territoire, construction, énergies renouvelables, etc...

Nos entreprises ne cessent de réinventer des modèles économiques résilients et duplicables. C'est cette intelligence ancrée dans la diversité et l'adaptation qui fait la force de nos territoires, ce dynamisme est une richesse qu'il faut encourager et structurer pour faire des Outre-mer des moteurs d'innovation à part entière.

Vous avez récemment participé à un événement mettant en avant des porteurs de projets ultramarins. Qu'est-ce qui vous a marqué ?

Avant tout, l'audace et la détermination des porteurs de projet. Ils ne se contentent pas d'innover pour répondre à leurs besoins locaux ; ils créent des solutions qui ont une portée bien au-delà de nos territoires. Beaucoup de ces projets sont duplicables à l'échelle nationale et internationale.

Un autre point essentiel, nos territoires sont des démonstrateurs d'avenir. Ce que nous développons ici peut servir de modèle pour d'autres régions du monde confrontées à des défis similaires. En Guyane, par exemple, nous sommes à la croisée de plusieurs dynamiques – Brésil, Suriname, Guyana, Caraïbes – nous avons une carte à jouer sur la scène internationale.

> **Nos territoires ne doivent pas être perçus comme des défis à relever, mais comme des opportunités à saisir pour construire le futur.**

En quoi est-il crucial de soutenir ces innovations ultramarines ?

Soutenir l'innovation, c'est d'abord renforcer notre compétitivité. Mais c'est aussi changer le regard porté sur nos territoires. Trop souvent, les Outre-mer sont perçus comme des espaces à soutenir, alors que nous avons un potentiel considérable. Nos entreprises développent des solutions de pointe.

Il faut maintenant leur donner les moyens de se structurer et de grandir. Cela passe par un meilleur accès aux financements, un cadre réglementaire plus adapté et une meilleure intégration de nos initiatives dans les politiques nationales et européennes. L'innovation ultramarine doit être reconnue comme une richesse pour l'ensemble du pays.

Un dernier mot pour conclure ?

Oui, je voudrais insister sur une chose essentielle : les Outre-mer sont des terres d'avenir. Nous ne devons plus les voir comme des défis à relever, mais comme des opportunités à saisir, des solutions pour construire le futur. Nos territoires regorgent de talents et d'idées. Il est temps de les considérer comme des moteurs de croissance et d'innovation pour la France et au-delà.

L'enjeu est là : transformer notre potentiel en véritable levier stratégique dans un monde en pleine mutation.

Je vous résume cela en une phrase : ***Soutenir l'innovation ultramarine, c'est renforcer la compétitivité nationale, européenne et internationale.***

FORMER POUR BÂTIR : L'INNOVATION DU CFAI HORS LES MURS EN GUYANE



Entretien avec Franck Ho Wen Szé, président du CFAI Hors les Murs

Lors des rencontres territoriales Action Logement en Guadeloupe, nous avons eu l'opportunité d'échanger avec Franck Ho Wen Szé, président du CFAI Hors les Murs, un centre de formation innovant qui répond aux défis spécifiques de la Guyane. Acteur clé du secteur du BTP, il est également président de l'Observatoire du BTP et ancien président de la FR BTP en Guyane.
Il nous explique les enjeux du secteur et la révolution qu'apporte son projet.

LE BTP EN GUYANE : UN SECTEUR SOUS PRESSION

Pouvez-vous nous dresser un état des lieux du BTP en Guyane en 2024 ?
Franck Ho Wen Szé : Actuellement, nous comptons environ 5 000 salariés inscrits à la caisse des congés payés du BTP. Mais si le secteur semble bien se porter aujourd'hui, les perspectives sont préoccupantes. Nous observons une baisse d'activité qui risque de s'intensifier d'ici deux ans, faute de nouveaux projets. La Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) peine à se concrétiser. Or, dans le BTP, un projet comme la construction d'un lycée nécessite cinq ans d'études avant la première pierre. Aujourd'hui, les architectes ont peu de commandes, et cela inquiète fortement la profession.

Pourtant, la Guyane semble avoir un fort potentiel de développement…
C'est toute la contradiction ! La Guyane est un **territoire immense**, sans cyclones ni séismes, avec une **démographie dynamique**, contrairement à la Martinique ou la Guadeloupe. C'est aussi un territoire **riche en ressources**, avec **80 % de son énergie déjà verte** et une ambition d'atteindre **100 % dans les quatre prochaines années**. Mais malgré ces atouts, nous souffrons d'un manque d'infrastructures et d'une gestion inadaptée de la commande publique, qui représente **90 % de l'activité du BTP** en Guyane. Si la commande publique ralentit, c'est toute une chaîne économique qui est impactée : transporteurs, carrières, fournisseurs, etc.

CFAI HORS LES MURS : UNE RÉPONSE INNOVANTE AUX BESOINS DU BTP

Vous êtes aussi président du CFAI Hors les Murs. Pouvez-vous nous en parler ?
Ce projet est né d'un constat simple : **les pouvoirs publics ne répondaient pas aux besoins de formation des jeunes**, et il fallait agir. Nous avons donc imaginé un modèle inédit pour la Guyane : **former directement sur les chantiers**, sans obliger les jeunes à quitter leur zone de vie.
Nous avons identifié les **métiers en tension** et adapté notre formation en conséquence. Contrairement aux cursus traditionnels qui forment des électriciens même si le besoin n'existe pas, nous préparons nos apprentis **aux vrais besoins des entreprises locales**.

Qu'est-ce qui rend ce CFA unique ?
Son caractère **"hors les murs"**. Plutôt que d'imposer aux jeunes de venir en centre-ville, nous **déplaçons la formation** près des chantiers, en utilisant ces derniers comme **plateaux techniques**. Les **chefs d'entreprise, chefs de chantier et conducteurs de travaux deviennent des formateurs**, ce qui rapproche directement les jeunes de l'emploi.
Autre point clé : nous avons **mobilisé de nombreux partenaires**, notamment **Action Logement**, l'État, la CTG, la DGCOOP, les Maisons Familiales Rurales (MFR)… Tout le monde a vu la pertinence du projet et s'y est associé. C'est une **première en Outre-mer**, un véritable modèle d'innovation sociale.

UN IMPACT CONCRET POUR LA JEUNESSE GUYANAISE

Après deux ans d'existence, êtes-vous satisfait des résultats ?
Oui, même si le démarrage a été lent comme tout grand projet. Aujourd'hui, **les jeunes sont satisfaits**, certains ont déjà décroché des CDI. Nous avons aussi diversifié nos formations : si nous avons commencé par le BTP, nous explorons maintenant d'autres métiers comme la **boucherie, l'hôtellerie et la restauration**.
Nous avons aussi des projets d'expansion, avec un **bus itinérant pour la formation**, et peut-être même **une pirogue-école**, car en Guyane, certains déplacements se font sur les fleuves. L'idée est d'adapter la formation à la réalité du territoire.

Ce modèle pourrait-il être exporté ailleurs ?
Absolument ! Nous avons prouvé que l'innovation sociale peut transformer l'accès à la formation. Aujourd'hui, ce projet est un **outil de développement durable** et de lutte contre le chômage des jeunes.
L'objectif est de former des jeunes **au bon moment et dans les bons métiers**, pour qu'ils puissent s'insérer rapidement et contribuer à la croissance du territoire. C'est ça, l'avenir du CFAI Hors les Murs. ■

VINCI CONSTRUCTION OUTRE-MER RÉUNION - DAMIEN RIETSCH

BÂTIR DURABLE, INNOVER LOCAL

> *« Construire durablement pour répondre aux défis de La Réunion »*

À 43 ans, Damien Rietsch est le directeur régional de VINCI Construction Outre-mer à La Réunion depuis janvier 2024, après avoir occupé des fonctions similaires à Mayotte. Avec près de 900 salariés et un chiffre d'affaires annuel de 200 millions d'euros environ, VINCI Construction Outre-Mer est un acteur incontournable du BTP dans l'océan Indien.
À travers ses différentes filiales, l'entreprise intervient dans des projets emblématiques, allant des infrastructures routières aux bâtiments durables en passant par les ouvrages d'art. Damien Rietsh nous partage sa vision, les défis actuels du secteur, et les perspectives pour l'avenir.

Pouvez-vous nous présenter VINCI Construction Outre-mer à La Réunion ?
Damien Rietsch : VINCI Construction Outre-mer à La Réunion regroupe cinq filiales principales, chacune spécialisée dans un domaine précis. La plus importante est SBTPC SOGEA Réunion née de la fusion en 2021 de deux structures historiques, SBTPC et Sogea Réunion.
Cette filiale emploie plus de 700 salariés et couvre un large spectre d'activités : construction de bâtiments neufs, travaux publics, infrastructures, hydraulique, génie civil, ouvrages d'art, et bien d'autres.
Nous avons également S2R, dédiée à la réhabilitation de bâtiments, et deux industries : SBIPB, spécialisée dans la préfabrication béton, et SBIE qui produit des enrobés à partir de deux centrales situées à Cambaie et Pierrefonds. Enfin, OCIDIM, notre filiale de développement immobilier, se concentre sur le montage de projets immobiliers destinés à générer des travaux pour nos autres structures.
Au total, notre direction régionale emploie près de 900 personnes et génère environ 200 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Quels sont les projets récents ou emblématiques que vous avez menés ?
L'un des projets les plus ambitieux actuellement en cours est l'opération Bertel, un complexe mixte à Saint-Denis comprenant des commerces, des bureaux des restaurants et une salle de sport. Ce projet, d'une valeur d'environ 60 millions d'euros, est un exemple de notre capacité à concevoir des opérations d'envergure et à y intégrer des fonctions multiples.

Nous avons également participé à des projets majeurs dans les infrastructures routières, comme la Nouvelle Route du Littoral, et hydrauliques, tels que le basculement des eaux d'Est en Ouest. Ce dernier, véritable chantier titanesque, a permis de redistribuer l'eau de l'Est, historiquement riche en précipitations, vers l'Ouest et le Sud, plus secs.



› *Damien Rietsch, directeur régional de VINCI Construction Outre-mer à La Réunion*

Chaque chantier est une contribution concrète au développement de La Réunion.

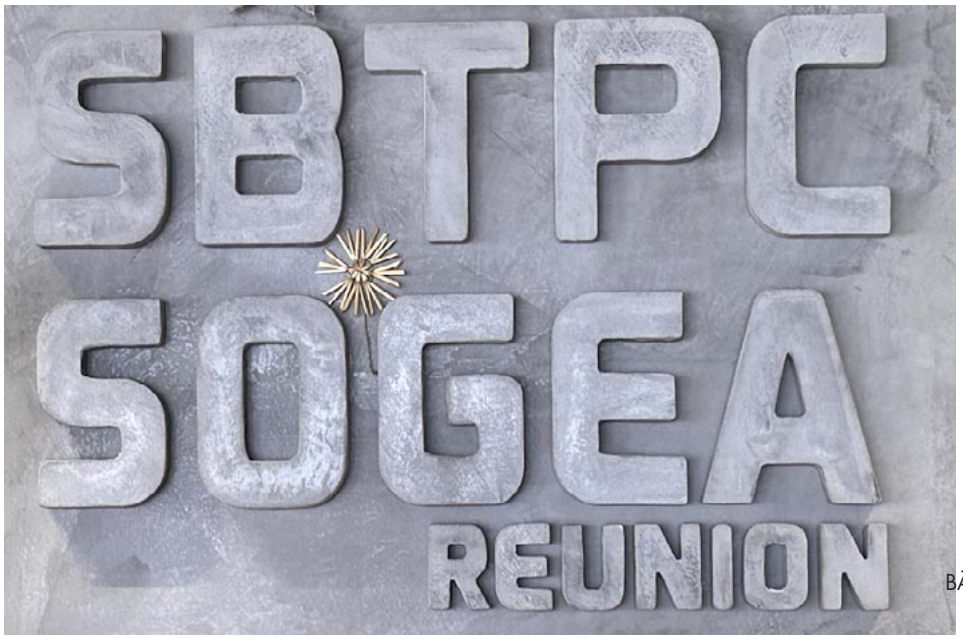
Nous avons aussi livré récemment le nouvel aérogare de l'aéroport Roland-Garros, un exemple d'architecture ouverte et ventilée, adaptée au climat tropical.

Comment se porte le secteur du BTP à La Réunion en 2024 ?
L'année 2024 a été particulièrement difficile pour le secteur du bâtiment. L'augmentation des coûts de construction, la hausse des taux d'intérêt, et la baisse des mises en chantier ont fortement impacté notre activité, notamment dans le bâtiment neuf et la réhabilitation. Nous avons dû recourir à l'activité partielle au second semestre, une situation douloureuse mais nécessaire pour préserver nos emplois et notre expertise.
Dans les travaux publics et les infrastructures, l'activité s'est mieux maintenue grâce à notre ancrage historique et à nos projets en cours. Cependant, le secteur reste dépendant à 80 % de la commande publique.
La baisse des investissements publics ces dernières années a engendré une contraction du marché, entraînant la perte de 1 300 emplois dans le BTP à La Réunion entre avril et octobre 2024.

Quelles sont les attentes du secteur vis-à-vis des pouvoirs publics ?
Une prise de conscience collective a eu lieu en 2024, notamment grâce à la mobilisation de la FRBTP (Fédération Réunionnaise du Bâtiment et des Travaux Publics) et des syndicats de salariés. Le préfet a réuni les grands donneurs d'ordre – région, département, bailleurs sociaux – pour identifier les blocages dans les projets, souvent dus à des questions administratives, environnementales ou budgétaires.
Nous espérons que ces réunions déboucheront sur une relance effective de la commande publique, notamment à travers des marchés plus accessibles et des délais de paiement plus fluides. Les collectivités locales doivent également mieux gérer les mécanismes de financement, pour éviter les retards qui paralysent les chantiers.

> **Le BTP reste un secteur où l'ascenseur social fonctionne.**

Comment VINCI Construction participe-t-elle au renouvellement des compétences dans le BTP ?
Le renouvellement de la main-d'œuvre est un défi majeur. La moyenne d'âge de nos salariés dépasse légèrement les 50 ans, et certaines filières manquent de jeunes talents. Heureusement, La Réunion dispose de structures de formation adaptées, comme le lycée Jean Hinglo au Port ou l'IUT de Saint-Pierre, qui proposent des formations en bâtiment et génie civil.



Nous participons activement aux « Coulisses du BTP », qui permettent aux jeunes de découvrir nos métiers en visitant nos chantiers. Nous intervenons également dans les établissements pour partager notre expertise et montrer que le BTP reste un secteur où l'ascenseur social fonctionne. De nombreux collaborateurs, entrés comme ouvriers, sont aujourd'hui cadres ou responsables d'activités.

Quels sont vos projets pour les années à venir ?
Nous allons continuer à diversifier nos activités et à renforcer notre position sur des projets structurants. À court terme, nos priorités incluent la finalisation de l'opération Bertel et le lancement de nouveaux projets immobiliers, y compris des logements sociaux.
Sur le plan environnemental, nous sommes engagés dans des démarches d'innovation pour réduire l'impact de nos chantiers. Par exemple, nous avons récemment protégé la digue littorale de l'aéroport Roland-Garros avec des techniques respectueuses de l'écosystème marin, un projet récompensé au Prix de l'Environnement VINCI.
Enfin, nous continuerons à moderniser les stations d'épuration et les infrastructures d'eau potable de l'île, des domaines cruciaux pour répondre aux besoins d'une population en croissance constante.

Quel message souhaitez-vous adresser aux Réunionnais ?
Le BTP est un pilier de l'économie locale et un moteur pour le développement de La Réunion. Nos métiers permettent de construire des infrastructures durables qui répondent aux besoins des générations actuelles et futures. J'encourage les jeunes à rejoindre ce secteur passionnant, où chaque projet est une occasion de laisser une empreinte concrète et positive sur notre territoire. ■

PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE : SYSTEKO, 10 ANS D'EXPERTISE AU SERVICE DES ENTREPRISES

> *"Grâce à nos équipes internes à l'entreprise, nous avons les moyens humains et techniques de maintenir un haut niveau de performance, ce qui nous rend extrêmement réactifs face aux aléas ou aux besoins de nos clients."*

Créée en 2014, SYSTEKO est un acteur local indépendant, développeur, constructeur et exploitant de centrales photovoltaïques sur toiture, spécialisé dans les installations de taille moyenne en Outre-mer. Forte d'un ancrage en Martinique, Guadeloupe et Guyane, l'entreprise a su bâtir une expertise reconnue sur des marchés insulaires exigeants.

Avec **84 MWc (mégawatts-crête, c'est-à-dire la puissance produite par les installations) de puissance installée** et **1 370 centrales construites**, SYSTEKO s'impose comme un acteur de référence. Elle a notamment développé **13 MWc de projets en autoconsommation**, un segment en pleine croissance, tout en conservant une forte activité sur les modèles en injection réseau (vente d'électricité au gestionnaire du réseau EDF), notamment via la **location de toiture.**

"Nous avons construit un modèle basé sur la complémentarité : autoconsommation et injection réseau. Chaque client dispose de la solution la plus adaptée à ses enjeux techniques, économiques ou patrimoniaux",

explique Guillaume Durand, Directeur Guadeloupe et Guyane.

QUELS OBJECTIFS POUR VOTRE ENTREPRISE ?

La première question à se poser est la suivante : quel est l'objectif recherché par l'entreprise ?

→ Réduire immédiatement ses coûts énergétiques,

→ Valoriser son patrimoine immobilier,

→ Renforcer son image RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

TROIS MODÈLES ÉCONOMIQUES, UNE TOITURE VALORISÉE

Pour répondre à ces enjeux, Systeko développe des solutions solaires sur mesure selon trois modèles éprouvés :

→ **Location de toiture :** le propriétaire perçoit un revenu annuel pendant 20 à 30 ans, sans investir ni gérer l'installation. SYSTEKO reste propriétaire de la centrale et assure toute la maintenance. En fonction des besoins spécifiques de chaque projet (travaux de réfection, projets de modernisation…), l'entreprise est également en mesure de proposer des modalités souples, comme des avances de loyers.

→ **Vente d'installation en injection réseau :** Dans le modèle en injection réseau, l'entreprise cliente acquiert une installation clé en main, générant des revenus par la vente de l'électricité à EDF, tandis que SYSTEKO en assure la maintenance. Le propriétaire du bâtiment réalise ainsi un investissement rentable et sécurisé en valorisant sa toiture.

→ **Autoconsommation :** déjà 13 MWc installés dans ce cadre ! Un modèle pertinent pour baisser sa facture énergétique et valoriser son engagement RSE, notamment dans l'industrie ou le tertiaire.

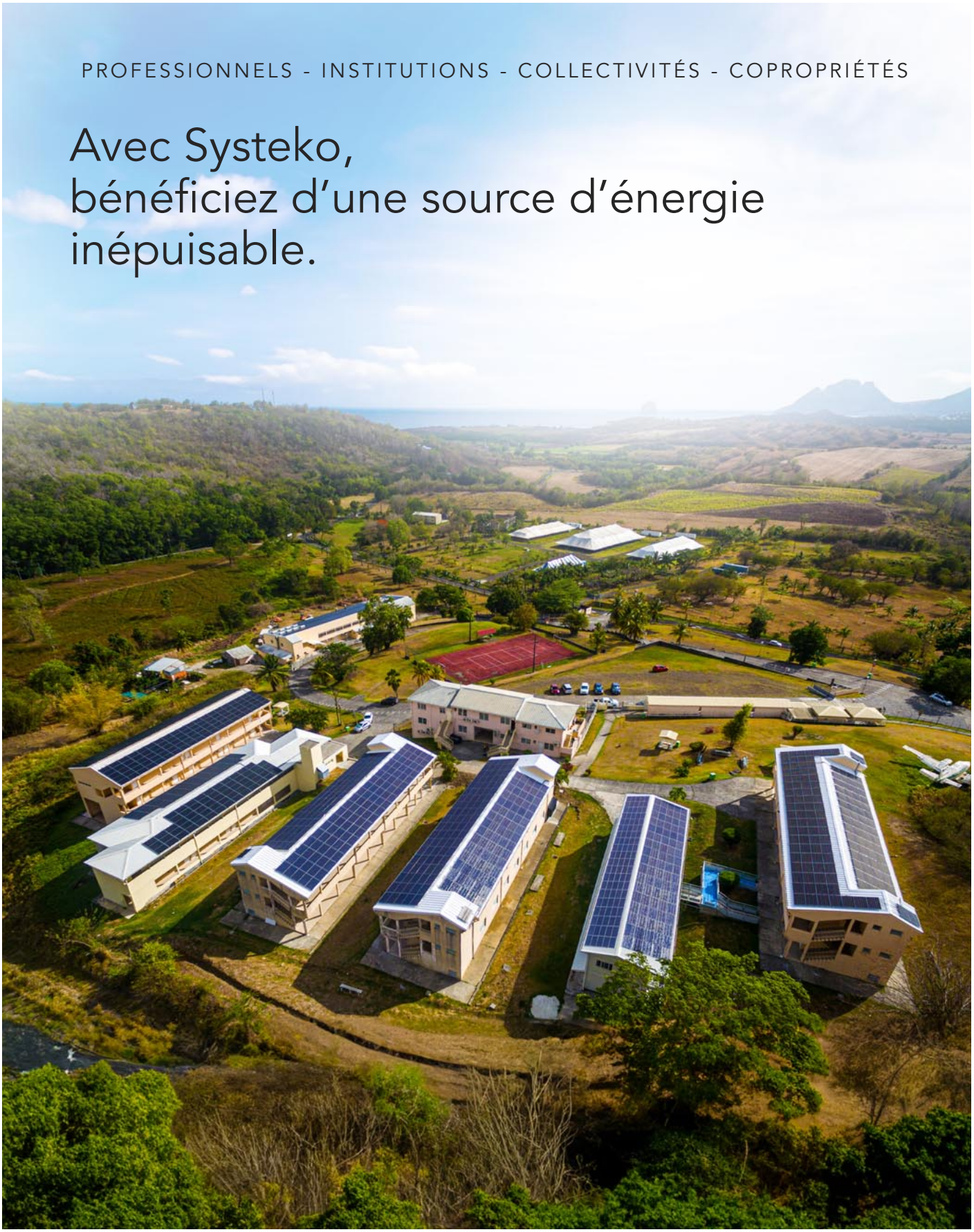
UN ACCOMPAGNEMENT DE A À Z

La force de SYSTEKO réside dans sa capacité à piloter **l'ensemble de la chaîne de valeur du solaire**, en s'appuyant sur des **équipes locales et intégrées.** Grâce à une organisation souple et structurée, l'entreprise assure la **gestion complète des projets**, de la phase d'étude à la mise en service, en passant par les démarches administratives, le pilotage des travaux et l'accompagnement des clients au financement de leur projet. Forte de ses 10 ans d'expérience, SYSTEKO possède une véritable expertise technique sur l'ensemble des étapes du projet.

Son **équipe dédiée à l'exploitation** garantit ensuite le bon fonctionnement des centrales sur la durée. Elle assure un **suivi régulier,** le maintien des installations, permettant de **maximiser le rendement** des centrales tout en assurant leur **durée de vie**. ■

PROFESSIONNELS - INSTITUTIONS - COLLECTIVITÉS - COPROPRIÉTÉS

Avec Systeko, bénéficiez d'une source d'énergie inépuisable.



MARTINIQUE
16 rue des amarreuses
ZAC de la Marie
97224 Ducos
06 96 03 68 97

GUADELOUPE
Impasse Sisyphe
Voie Verte – Jarry
97122 Baie-Mahault
06 90 96 27 91

GUYANE
Route de Rémire
Résidence Vénus
97354 Rémire-Montjoly
06 94 03 82 37

SYSTEKO
Solaire par nature

contact@systeko.fr | systeko.fr

MAYOTTE - RÉUNION

JEAN-FRANCOIS OZBOLT : RÉSISTER, REBONDIR, BÂTIR

Jean-François Ozbolt, 57 ans, est un visage emblématique de la construction dans l'océan Indien. À la tête du groupe NDA, il dirige une entreprise diversifiée employant 550 collaborateurs répartis entre La Réunion et Mayotte. Né de son expérience chez Vinci, le groupe NDA s'est forgé une place solide grâce à une stratégie basée sur l'adaptabilité, la diversification et la gestion humaine. Dans cet entretien, il revient en détail sur son parcours, ses défis, et sa vision pour l'avenir.

Jean-François Ozbolt, vous avez un parcours impressionnant dans le secteur du BTP. Pouvez-vous nous en dire plus sur vos débuts et ce qui vous a conduit à créer le groupe NDA ?
Jean-François Ozbolt :
Je suis arrivé dans l'océan Indien sur l'ile de Mayotte en mai 1998 pour la société Sogea Mayotte, après huit ans passés en Martinique où je travaillais déjà pour le groupe Vinci au sein de la société Sogéa Martinique. Après 5 années à Mayotte, le groupe Vinci m'a proposé le poste de directeur régional Vinci pour La Réunion et Mayotte des activités gérées par Sogea. Pendant cette période, j'ai appris à gérer de grandes équipes et des projets complexes.



Fin 2005, le groupe Vinci a considéré que je ne rentrais plus dans l'organisation du groupe et il a mis un terme à mon contrat de manière brutale. Avec l'aide de mon partenaire de l'époque qui était dans la promotion immobilière à Mayotte et en Nouvelle Calédonie, cela a été le déclic et le moment pour moi de construire quelque chose à ma manière dans l'océan Indien afin de ne pas partir de ce secteur géographique sur une mauvaise note.
C'est ainsi qu'est né le groupe NDA début février 2006. Le nom vient des initiales de mes enfants : Nathan, Damien et Anthony.
Au départ, notre activité était concentrée sur la réalisation de travaux en gros œuvre pur et sur le secteur privé, mais nous avons élargi nos compétences au fil du temps avec des sociétés spécialisées dans la réhabilitation, la construction bois et ensuite le génie climatique. Chaque nouvelle activité répondait à un besoin ou à une opportunité, tout en renforçant la résilience du groupe.

Votre groupe s'est imposé dans deux territoires très différents : La Réunion et Mayotte. Comment décririez-vous les spécificités de ces deux îles ?
Cela n'a pas été d'une simplicité exemplaire car nous avons dû subir de plein fouet la crise financière et immobilière qui a suivi 2008 et donc la baisse d'activité dans le domaine de la construction mais nous avons pu nous en sortir au bout de 10 années de travail acharné avec l'aide de tout mon personnel.
Pour parler des différents aspects des deux iles ou nous sommes implantés, la Réunion est un territoire plus développé sur le plan économique. Ici, nous pouvons compter sur un tissu de sous-traitants et de fournisseurs bien établi, ce qui nous permet de nous

> **La diversification de nos activités dans le monde de la construction n'est pas juste une stratégie, c'est une nécessité pour garantir la résilience et l'équilibre de notre groupe.**



concentrer sur des projets spécifiques. Les compétences sont également plus accessibles, que ce soit pour les ouvriers ou pour les cadres.
Mayotte, en revanche, c'est un défi à tous les niveaux et de tous les jours. Il y a beaucoup moins de sous-traitants, donc nous devons gérer beaucoup plus de choses en interne ce qui est aussi un bon apprentissage pour notre encadrement : la formation de la main-d'œuvre, la gestion des fournitures, du matériel et même certaines productions locales. Nous y faisons face aussi à une pénurie de foncier ce qui rend les projets coûteux et complexes. En plus, il est difficile d'attirer des cadres expérimentés sur l'île même si nous proposons des salaires plus élevés qu'à La Réunion.

Le foncier est souvent mentionné comme un problème à Mayotte. Comment cela impacte-t-il vos activités ?
Le foncier à Mayotte est très limité et très cher du fait de sa rareté. C'est une île de seulement 35 kilomètres de long sur 10 kilomètres de large et tout y est concentré. Cela complique la mise en œuvre des projets, que ce soit pour trouver des terrains ou pour loger nos collaborateurs. Par ailleurs, le coût de la vie y est plus élevé qu'à La Réunion, car la production locale est quasi inexistante. Tout doit être importé, ce qui se répercute sur les prix.

> **À Mayotte, on doit tout construire de zéro: former les équipes, gérer le matériel, et s'adapter à un environnement complexe, mais c'est aussi ce qui rend notre travail passionnant.**

Vous avez traversé des périodes de crise, notamment en 2008. Comment le groupe NDA a-t-il surmonté ces défis ?
La crise de 2008 a été un moment charnière pour nous. Nous avons dû passer par des procédures de redressement à Mayotte puis à La Réunion, ce qui était très difficile. Mais avec le recul, je peux dire que cela nous a rendus plus forts. Nous avons appris à gérer notre trésorerie avec rigueur et à nous appuyer sur nos ressources internes plutôt que sur les banques.

Cette période a également renforcé nos relations avec nos partenaires, qu'il s'agisse de maîtres d'ouvrage ou de fournisseurs. Leur soutien a été crucial. Par exemple, certains fournisseurs ont accepté des délais de paiement ou des échelonnements pour nous permettre de tenir le coup. Aujourd'hui encore, nous privilégions ces relations de confiance.

Quelle importance accordez-vous à la dimension humaine dans la gestion de votre groupe ?
Pour moi, une entreprise repose avant tout sur les personnes. Chaque employé, de l'ouvrier au directeur, joue un rôle clé. C'est grâce à eux que nous pouvons avancer. Pendant les moments difficiles, nous avons dû faire des choix, mais j'ai toujours cherché à préserver les compétences clés. Un bon technicien ou un cadre expérimenté est difficile à remplacer, et leur expertise est indispensable pour repartir du bon pied après une crise.
Je suis également convaincu que la formation est essentielle, surtout à Mayotte, où nous devons former nos propres équipes. Cela prend du temps, mais c'est un investissement indispensable pour garantir la qualité de notre production et offrir des opportunités aux personnels locaux.

Le groupe NDA s'est beaucoup diversifié. Quels sont vos projets pour l'avenir ?
La diversification a toujours été une stratégie importante pour nous et qui permet surtout de sécuriser la progression du groupe. En effet, tous les métiers ne suivent pas la même progression et quand le gros œuvre baisse, les autres corps d'états non pas le même déclin ce qui permet de pouvoir maintenir un chiffre d'affaires correct. Comme cela a été dit, nous avons commencé par le gros

œuvre, puis nous avons élargi nos activités à la réhabilitation, aux travaux de VRD, à la plomberie et à l'eau chaude solaire, à la construction bois (charpente couverture bardage) et dernièrement aux métiers de la climatisation, du froid et des cuisines industrielles. Nous avons donc 3 pôles, les métiers du Gros Œuvre pur, la Construction Bois et le Génie Climatique.

Actuellement, le groupe détient sur l'île de La Réunion les sociétés suivantes :

- **CTA Réunion** pour les constructions de gros oeuvre,
- **SBLM** qui est une société de location de matériel,
- **BioClimatik Réunion** pour les métiers de la construction en bois,
- **GCA Réunion** pour les travaux de génie climatique

Sur Mayotte, le groupe détient les sociétés suivantes :

- **GTA Mayotte** pour les constructions de gros œuvre et TCE
- **BioClimatik** Mayotte pour les métiers de la construction en bois,
- **GCA Mayotte** pour les travaux de génie climatique.

> **Une entreprise, c'est avant tout une aventure collective qui ne peut être viable que si tout le monde y met du sien car tout seul, c'est impossible.**

Aujourd'hui, nous souhaiterions si cela se présente, nous développer dans le domaine de l'électricité. L'idée générale étant de maîtriser toute la chaîne de réalisation d'un projet tout en restant dans nos domaines d'expertise.
Je pense aussi que l'avenir passe par les énergies renouvelables et la transition écologique. Nous sommes déjà impliqués dans la production d'eau chaude solaire mais nous explorons d'autres opportunités dans ce secteur.

Avec le recul, quels conseils donneriez-vous aux jeunes entrepreneurs qui souhaitent se lancer ?

D'abord, il ne faut surtout pas avoir peur de l'échec et c'est souvent ce qui freine la création d'entreprises. Les moments difficiles sont souvent ceux qui nous apprennent le plus. Ensuite, il faut fédérer des relations de confiance que ce soit avec nos employés, nos partenaires ou nos clients, c'est vital pour la survie de la société, sans oublier bien sur les banquiers qui sans eux, tout ce que je viens de dire n'est pas possible. Enfin, il faut être rigoureux dans la gestion et le suivi quotidien des affaires. Une entreprise ne se construit pas sur des bases fragiles et il faut donc des moyens financiers au démarrage et suivre de manière précise la trésorerie au jour le jour, car j'ai vu beaucoup de sociétés être liquidées car elles n'avaient plus de trésorerie alors que le carnet de commande était présent, faute de règlements des clients et de l'aide et du soutien des banquiers.



Un dernier mot ?

Je tiens à remercier tous ceux qui contribuent à notre réussite, qu'il s'agisse en priorité de tous nos employés (du manœuvre au directeur de filiale), de nos partenaires (fournisseurs et sous-traitants) et surtout de nos clients. Une entreprise, c'est avant tout une aventure collective qui ne peut être viable que si tout le monde y met du sien car tout seul, c'est impossible. J'espère que notre histoire inspirera d'autres entrepreneurs en herbe à persévérer, à innover, et à croire en leurs projets.
Le monde du BTP est un monde qui est dur et impitoyable mais qui permet tout au long d'une carrière de faire des rencontres formidables et de réaliser de beaux projets qui resteront pour des décennies. ■

Propos recueillis par Philippe PIED

Groupe nda

« BÂTIR SUR DU SOLIDE, AVANCER AVEC L'HUMAIN »

Depuis 2006, le groupe NDA accompagne le développement du secteur BTP à La Réunion et à Mayotte. Porté par la vision de son fondateur, il conjugue expertise technique, ancrage local et engagement humain.

Gros œuvre, bois, génie climatique : NDA bâtit l'avenir, métier par métier, territoire par territoire.













GCA Génie Climatique Austral Réunion · CTA Réunion · SBLM Location Matériel Bâtiment · BIOCLIMATIK Mayotte · GCA Génie Climatique Austral Mayotte · GTA Mayotte · BIOCLIMATIK Réunion

2 allée Bonnier Immeuble Europa 1
97400 Saint-Denis

Tél. : 0262 20 99 10
secretariat@groupenda.fr

LA RÉUNION - MAURICE GIRONCEL - MAIRE

SAINTE-SUZANNE, UN MODÈLE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA RÉUNION

« Lorsque l'on a une volonté politique forte, on peut transformer une commune en véritable pôle d'innovation énergétique. »



Depuis 1993, Maurice Gironcel est maire de Sainte-Suzanne, une commune qui a connu une évolution spectaculaire sous son mandat. Passée de 14 000 à 25 000 habitants, la ville s'est développée tout en préservant son identité agricole et en misant sur la transition énergétique. Entre projets éoliens, solaires et valorisation des déchets, il détaille la transformation de Sainte-Suzanne en une commune à énergie positive et partage sa vision pour l'avenir énergétique de La Réunion.

Vous êtes maire de Sainte-Suzanne depuis 1993. Pouvez-vous nous présenter brièvement la commune ?

Quand je suis devenu maire en 1993, Sainte-Suzanne comptait environ 14 000 habitants. Aujourd'hui, nous sommes à 25 000 et la croissance démographique se poursuit. C'est l'une des communes les plus dynamiques de La Réunion.

Sainte-Suzanne est une commune historiquement agricole, connue pour sa production de canne à sucre, mais aussi pour la culture de la vanille. C'est ici qu'Edmond Albius, un jeune esclave, a découvert à 12 ans la méthode de fécondation manuelle de la vanille, permettant son développement à grande échelle. Aujourd'hui, nous continuons cette tradition, tout en diversifiant nos activités agricoles.

Nous avons également un pôle commercial en plein essor, avec l'un des plus grands centres commerciaux de la région. Ce pôle économique et commercial s'est développé autour de Quartier Français pour devenir aujourd'hui un des pôles d'attraction économique du bassin Nord-Est.

« À Sainte-Suzanne, nous avons prouvé qu'avec une vision politique forte, l'autonomie énergétique n'est pas un rêve, mais une réalité concrète au service des générations futures. »

Sainte-Suzanne est aujourd'hui une commune à énergie positive. Comment cela s'est-il mis en place ?

Cette démarche découle d'une vision politique portée par le Parti Communiste Réunionnais dès 1975, avec un document intitulé *Plan de survie*, qui proposait déjà des solutions novatrices en matière d'énergie : éolien, solaire, énergie de la mer et du volcan.

En tant que maire, j'ai voulu appliquer cette vision au niveau local. Nous avons été parmi les premiers à installer des éoliennes à La Réunion, dès 2013. À l'époque, nous avons mis en place 37 éoliennes de première génération, qui ont ensuite été remplacées par 9 nouvelles, bien plus performantes.

Nous avons également mis en place un parc solaire sur notre centre d'enfouissement des déchets. Ce site, en activité depuis 1993, produit non seulement de l'électricité grâce aux panneaux solaires, mais aussi grâce au biogaz issu de la décomposition des déchets, qui alimente des turbines. Aujourd'hui,

notre commune produit deux fois plus d'énergie qu'elle n'en consomme, soit l'équivalent de la consommation de 45 000 habitants.

Comment la population a-t-elle accueilli ces projets ?
Il a fallu beaucoup de pédagogie. J'ai organisé des dizaines de réunions publiques, des *réunions café*, pour expliquer aux habitants les bienfaits de ces projets. Certaines personnes étaient sceptiques au départ, notamment avec les éoliennes, mais nous avons travaillé avec les agriculteurs pour les intégrer au paysage. Aujourd'hui, les riverains utilisent même ces terrains pour cultiver des produits locaux comme le manioc et la patate douce.
Il y a toujours des habitants qui me disent : ***« Monsieur le maire, je continue à payer ma facture d'électricité, alors à quoi bon ?»***
Je leur explique que nous bénéficions déjà de la péréquation tarifaire nationale et sans cela nous paierions notre facture 3 fois plus cher. Il s'agit aussi d'assurer notre autonomie énergétique et de limiter notre dépendance aux importations d'énergies fossiles
.

Comment cette expérience peut-elle inspirer d'autres communes de La Réunion ?
Nous montrons qu'avec une volonté politique forte, il est possible de transformer une commune en pôle d'innovation énergétique. Certains maires sont intéressés, mais beaucoup méconnaissent encore ces solutions. J'essaie de leur montrer qu'il est possible d'agir pour réduire notre dépendance énergétique.
Sur le plan fiscal, cela ne change rien directement pour la commune. Notre motivation première n'est pas financière, mais environnementale et stratégique : il s'agit de garantir une production locale d'énergie renouvelable pour préparer l'avenir de notre île.

Quels sont vos projets pour l'avenir en matière d'énergie ?
Nous poursuivons nos efforts avec de nouveaux projets, notamment un second parc éolien à cheval entre Sainte-Suzanne et Sainte-Marie, qui produira de l'énergie pour 35 000 habitants.
Nous avons également un projet innovant dans le cirque de Mafate, qui est totalement isolé et ne dispose pas de réseau électrique traditionnel. Nous y construisons un *village solaire*, avec des micro-réseaux et du stockage d'énergie. Ce projet de 20 millions d'euros permettra aux 300 familles de Mafate d'avoir accès à une électricité propre et durable, en remplacement des groupes électrogènes polluants.
Nous travaillons aussi sur le développement de l'hydrogène vert. À Sainte-Suzanne, nous avons installé un centre de production d'hydrogène à partir de l'énergie solaire. Ce projet est expérimental, mais nous avons déjà deux véhicules à hydrogène en circulation. À terme, nous espérons développer l'éolien offshore pour produire de l'hydrogène destiné aux transports en commun et aux poids lourds

Vous participez aussi aux réflexions nationales sur l'énergie en Outre-mer. Quelles sont vos attentes ?
J'ai travaillé avec le gouvernement sur la future loi *Programme Énergie Climat*, afin d'intégrer un volet spécifique aux Outre-mer. Il est essentiel de prendre en compte nos spécificités et de favoriser l'autonomie énergétique de nos territoires.
Aujourd'hui, La Réunion produit une énergie relativement propre, mais elle repose encore en partie sur des importations de biomasse, notamment des granulés de bois venus du Canada ou du Brésil. Cela pose un problème de bilan carbone. Nous devons aller plus loin en exploitant nos propres ressources : la géothermie, l'énergie marine et l'éolien offshore.
Nous travaillons aussi sur un projet de valorisation des déchets pour produire du *Combustible Solide de Récupération* (CSR), qui pourra être utilisé dans de nouvelles unités de production énergétique à Sainte-Suzanne et Saint-Pierre.

Un dernier mot pour les habitants de Sainte-Suzanne et de La Réunion ?
Je veux dire aux habitants qu'ils ont un rôle à jouer dans cette transition énergétique. La consommation responsable est essentielle. Nous devons tous prendre conscience que chaque geste compte pour assurer l'avenir énergétique de notre île.
Sainte-Suzanne est aujourd'hui une référence en matière d'innovation énergétique, mais nous ne comptons pas nous arrêter là. La transition énergétique est un combat collectif nécessaire pour rendre notre territoire plus résilient face aux effets du dérèglement climatique et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Je suis convaincu que La Réunion peut devenir un modèle pour les autres territoires d'Outre-mer et même au-delà.■

> **La transition énergétique, ce n'est pas un luxe pour demain, c'est une nécessité pour aujourd'hui – et Sainte-Suzanne en est la preuve vivante.**

MARTINIQUE - JONATHAN HENRY, DIRECTEUR DES PROGRAMMES IMMOBILIERS DE **SODIM CARAÏBES**

REVENIR POUR CONSTRUIRE...

« Nous voulons répondre aux besoins en logements tout en bâtissant des projets durables et équilibrés »

Directeur des programmes immobiliers de SODIM Caraïbes pour la Martinique et la Guadeloupe, Jonathan Henry incarne une nouvelle génération de décideurs ultramarins revenus sur leur territoire avec une expertise solide et une volonté affirmée d'agir. À la tête d'une équipe resserrée, il conduit des projets de grande ampleur, entre contraintes foncières, hausse des coûts de construction et ambitions durables. Il évoque ici les missions de SODIM Caraïbes, les spécificités du secteur, les projets en cours et les perspectives à venir.



Vous êtes rentré récemment en Martinique. Quel a été votre parcours ?

J'ai 39 ans. J'ai étudié en classes préparatoires en Martinique avant de partir dans l'Hexagone en 2005 pour un parcours en école d'ingénieur puis en école de commerce. Après plusieurs années chez un major du bâtiment à Bordeaux puis chez un promoteur immobilier à Paris, j'ai décidé de revenir en Martinique en janvier 2022 avec ma compagne par volonté de m'ancrer ici chez moi. J'ai rapidement eu une opportunité dans le groupe VINCI, et j'ai intégré SODIM Caraïbes en juillet 2022. Cela fera trois ans cet été.

Quel est le cœur d'activité de SODIM Caraïbes ?

SODIM Caraïbes est une structure de développement immobilier opérant en Martinique et en Guadeloupe, intégrée au groupe VINCI Construction.

Nous sommes promoteurs immobiliers : nous recherchons du foncier, montons les projets avec les architectes et bureaux d'études, déposons les permis, structurons l'opération financièrement. Puis, nous vendons les programmes, principalement en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) à des bailleurs sociaux ou à des investisseurs privés.

Nous proposons également des CPI (Contrats de Promotion Immobilière) : ce type de contrat permet de garantir coûts et délais des projets, sur lesquels nous sommes fermement engagés avec le Maître d'Ouvrage. Cette garantie aide aussi le Maître d'Ouvrage privé à obtenir ses financements.

Nous travaillons exclusivement avec les entreprises du groupe VINCI pour les lots principaux et nous nous appuyons sur les sociétés locales pour l'ensemble des autres corps d'état. À la Martinique, les travaux sont assurés par SOGEA Martinique et CARAIB MOTER, et en Guadeloupe par GTM Guadeloupe et GETELEC TP. Pour les lots techniques, nous faisons appel à des filiales spécialisées comme EGER pour l'électricité ou TUNZINI pour la plomberie et la climatisation. Cette orga-

SODIM Caraïbes, c'est la puissance du groupe VINCI alliée à l'agilité locale : nous garantissons à nos partenaires des projets immobiliers fiables, maîtrisés et créateurs de valeur pour nos territoires.

nisation nous permet de maîtriser la chaîne de valeur, de garantir un haut niveau d'exécution et les délais de travaux.

Quelle est votre organisation actuelle ?

Je suis **Directeur des programmes immobiliers** depuis l'an dernier. Je pilote les opérations avec deux chargées d'opérations : une basée en Guadeloupe, l'autre en Martinique. Notre force, c'est notre agilité et la fermeté de nos engagements. Nous sommes capables de structurer des projets complexes sur deux territoires, tout en bénéficiant de l'appui d'un grand groupe.

La Guyane est gérée par une entité sœur : SODIM Guyane, toujours sous la bannière VINCI, dirigée par **Pascal Rault**. Nous échangeons régulièrement, mais nos périmètres sont distincts.

Quelle est votre approche en matière de foncier ?

C'est l'un des enjeux majeurs. En Martinique comme en Guadeloupe, le foncier se raréfie, et les prix montent. Nous travaillons aussi bien avec des agences immobilières qu'avec des particuliers. Un exemple concret : un **terrain de 10 000 m²** dans l'ouest de la Guadeloupe nous a été proposé par un collaborateur. Après une phase d'études, nous avons engagé les démarches pour l'acquérir d'ici fin 2025.

Notre volonté est un équilibre gagnant / gagnant avec le vendeur du foncier : un prix juste avec la garantie pour le vendeur d'être payé.

Pour qu'un projet soit économiquement viable, **nous cherchons des terrains d'au moins 3 500 à 4 000 m²**, permettant de construire **30-35 logements pour nos plus petites opérations**. Notre modèle repose sur la recherche de densité raisonnée et le respect de l'environnement local



Quels types de difficultés rencontrez-vous dans le montage de projets ?

Les difficultés administratives mettent souvent en péril nos engagements forts sur les délais.

Il y a également la difficulté à rapprocher l'augmentation constante des coûts de construction et l'objet principal de notre mission : garantir un coût final d'opération et un délai. Malgré cela, nous nous engageons sur ces deux points : c'est l'ADN de SODIM Caraïbes.

Quels projets avez-vous livrés ou en cours ?

En **Guadeloupe**, nous avons récemment livré une belle opération de **60 logements à La Jaille, Baie-Mahault**, pour le compte de la **SIG** (Société Immobilière de Guadeloupe), projet de logements sociaux procurant un cadre de vie agréable à taille humaine.

Autre opération en cours à **Morne-à-l'Eau**, toujours en Guadeloupe : **64 logements pour la SEMAG** (Société d'Economie Mixte d'Aménagement de la Guadeloupe), dont **44 maisons individuelles**, et **20 logements collectifs** conservés dans le patrimoine du bailleur. C'est un projet mixte très réussi.

En **Martinique**, nous avons livré **103 logements à l'Étang Z'Abricots**, sur l'opération "Les Hauts de la Marina", pour une **foncière privée** (MAGENTA).

Nous avons également un **projet en cours à Sainte-Marie : 57 logements sociaux pour la SIMAR** (Société Immobilière de Martinique). Le permis est déposé et nous attendons le retour d'ici mai.

Un autre projet d'envergure à venir ?

Oui, **un projet structurant est en préparation sous la forme d'un CPI** (Contrat de Promotion Immobilière), pour la réalisation de bureaux, de commerces et d'une structure hôtelière, signe fort de notre souhait de diversification. Ce sera un chantier emblématique pour SODIM Caraïbes.

Travaillez-vous exclusivement avec des bailleurs sociaux ?

Non, même si le logement social est notre cœur de métier historique, nous **diversifions nos opérations** avec des clients privés et des projets mixtes, afin de **retrouver un équilibre financier**.

À moyen terme, notre objectif est de continuer à diversifier nos opérations tout en maintenant nos engagements. Nous envisageons également d'étendre prochainement notre présence à Saint-Martin.■

Propos recueilli par Philippe Pied

BIOMÉTAL MARTINIQUE - THOMAS MONESTIER

DIRIGER BIOMÉTAL VERS UNE INDUSTRIE PLUS DURABLE EN MARTINIQUE

Ingénieur chimiste et écologiste convaincu, Thomas Monestier est le nouveau directeur de Biométal depuis avril 2024. Avec un parcours riche et une vision audacieuse, il souhaite transformer cette entreprise martiniquaise de 40 ans en un véritable acteur de la transition écologique. Dans cette interview, il revient sur son parcours, ses motivations et ses projets pour l'avenir de Biométal.



Bâtisseurs : Vous êtes le nouveau directeur de Biométal depuis avril 2024. Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de ce qui vous a mené jusqu'à cette fonction ?

Thomas Monestier : Mon parcours est assez varié. Je suis à la base un ingénieur chimiste, diplômé de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier. Après mes études, j'ai commencé ma carrière dans le domaine de l'environnement, car la chimie m'intéressait avant tout pour son potentiel à protéger et améliorer notre cadre de vie. Mon objectif était de contribuer à la sauvegarde de la planète, et c'est ce qui m'a orienté vers le conseil en environnement, puis vers le développement durable.

> **Notre ambition est de ne pas vendre des produits jetables, mais des produits durables accompagnés de bons conseils pour une utilisation optimale.**

J'ai ensuite pris la direction d'une société de conseil en stratégie d'entreprise, ce qui m'a permis de développer une vision plus large, en intégrant non seulement l'impact environnemental, mais aussi les aspects sociaux et financiers des activités. Ça a duré six ans, et je me suis beaucoup enrichi de cette expérience. Mais mon engagement environnemental est resté intact,

C'est ainsi que j'ai pris la direction d'une entreprise martiniquaise spécialisée dans la gestion des déchets. Là-bas, nous avons transformé l'entreprise, en passant de 15 à 28 salariés et en adaptant nos activités pour privilégier la réutilisation et le recyclage des déchets.

Aujourd'hui, me voilà à la tête de Biométal, une entreprise qui existe depuis plus de 40 ans. Pour moi, c'est une nouvelle étape, une nouvelle énergie, toujours dans la lignée de ce qui me motive : l'industrie et l'environnement. Je suis convaincu que les entreprises doivent évoluer pour répondre aux enjeux de modernité et de durabilité, et c'est exactement ce que je compte faire avec Biométal en accord avec la vision Groupe.

Chaque déchet peut devenir une ressource : c'est cette conviction qui guide notre transformation vers une économie circulaire locale et utile.

Quelle est votre vision pour Biométal ? Comment envisagez-vous cette évolution ?

Biométal est une entreprise qui a une histoire riche. Quarante ans d'activité, ce n'est pas rien.

Biométal a continuellement cherché à perfectionner son outil et ses méthodes de production. Cette démarche est toujours d'actualité car elle s'inscrit dans notre engagement envers la satisfaction client et l'amélioration des conditions de travail des équipes. Mon rôle est d'accompagner cette nouvelle transition vers quelque chose de plus moderne, et bien sûr, cette modernité passe par l'écologie. C'est d'ailleurs une chance pour moi de diriger une telle structure, car il y a ici un personnel fidèle, qui aime sa société, qui est prêt à tout pour son entreprise.

Cette unité fait la force de Biométal, et c'est avec cette énergie humaine que nous pouvons aller de l'avant. La modernité, pour moi, c'est également apporter de nouvelles solutions qui respectent l'environnement, et c'est ce que nous faisons avec nos produits. Par exemple, l'un de nos produits phares, "Metal Iso", est une tôle associée à un isolant qui améliore le confort thermique et acoustique. En utilisant ce produit, nos clients peuvent réduire leur consommation énergétique et moins solliciter leurs climatiseurs grâce à une meilleure isolation de la toiture. C'est ce type d'innovations que nous voulons développer.

Nous avons aussi renforcé nos revêtements pour prolonger la durée de vie de nos produits, ce qui va dans le sens d'une économie plus durable et moins polluante. Notre ambition est de ne pas vendre des produits jetables, mais des produits durables, accompagnés de bons conseils pour une utilisation optimale. C'est ce que j'appelle le "respect total" : respecter nos clients en leur offrant des produits durables, respecter l'environnement en réduisant notre empreinte, et respecter l'économie locale en favorisant des solutions adaptées à notre territoire.

Vous parlez de projets d'avenir, notamment en lien avec l'écologie. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Absolument. Nous avons de nombreux projets en tête, certains sont concrets et prêts à être mis en place, d'autres sont encore au stade de l'idée.

Cela s'inscrit dans la continuité de la loi AGEC pour l'économie circulaire, qui impose un mètre vendu, un mètre récupéré. Mais nous voulons aller au-delà de l'obligation légale, car c'est un réel engagement environnemental pour nous. Nous contribuons au développement du programme de Valobat, un éco-organisme qui gère les déchets du BTP. Cela fait deux ans que nous sommes adhérents et que nous préparons cette évolution. Courant 2025, nous serons prêts à accueillir les déchets de nos clients et à les envoyer dans des filières de recyclage appropriées.



› *Réutilisation de nos mandrins en carton et en métal, auparavant des déchets peu valorisés, en contenants pour des cultures hors sols*

Au-delà du recyclage, notre objectif à plus long terme est la réutilisation des matériaux. Nous aimerions que ce qui est encore utilisable soit remis en circulation. Par exemple, les chutes de tôles qui n'ont jamais été utilisées ne doivent pas devenir des déchets : elles peuvent servir à d'autres projets comme la création de nouveaux produits ou de nouveaux usages. Nous travaillons sur ce concept d'écologie industrielle et territoriale, où chaque élément trouve une seconde vie dans l'économie martiniquaise. C'est ambitieux, mais nous croyons en la création d'une économie circulaire bénéfique pour tous.

Vous avez mentionné une collaboration avec une association agricole. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Oui, c'est un projet très intéressant que nous avons développé

en collaboration avec **Jonathan Leury** et son association ***"Grenn Peyi"***. L'idée est de réutiliser nos mandrins en carton et en métal, qui étaient auparavant des déchets peu valorisés. Jonathan a mis en place un projet où ces mandrins servent de contenants pour des cultures hors sols, pour réoccuper des parcelles parfois contaminées par la chlordécone. En utilisant ces mandrins, on peut isoler la culture du sol contaminé et permettre ainsi la culture de rhizomes dans de bonnes conditions. C'est une belle façon de redonner de la valeur à des déchets qui étaient destinés à l'enfouissement ou à l'incinération, tout en contribuant à la relance de l'agriculture locale.

C'est vraiment un projet dont nous sommes fiers, car il répond à un besoin environnemental tout en soutenant l'agriculture martiniquaise. Cela montre que, même avec des éléments considérés comme déchets, on peut créer de la valeur et contribuer au développement du territoire.

En conclusion, quelle est votre ambition pour Biométal dans les années à venir ?

Notre ambition est que Biométal devienne un acteur inspirant de la transition écologique en Martinique. Nous avons déjà une structure solide, un personnel engagé, et une expertise dans la métallurgie. Nous souhaitons utiliser ces atouts pour amener l'entreprise vers une économie plus durable, qui respecte à la fois l'environnement, nos clients, et nos employés.

Nous voulons être un exemple pour d'autres entreprises locales, montrer qu'il est possible de concilier performance économique et respect de l'environnement, tout en créant des emplois et en améliorant la qualité de vie de chacun. Cela passera par des projets comme la récupération et la réutilisation des déchets, mais aussi par la création de nouvelles solutions innovantes, toujours plus respectueuses de notre environnement. Je suis convaincu que l'industrie martiniquaise a un rôle à jouer dans la transition écologique, et j'ai hâte de voir ce que nous pourrons accomplir ensemble.■

> **La transition écologique n'est pas une option, c'est notre cap – et chez Biométal, nous avançons chaque jour dans cette direction, avec détermination et responsabilité.**







BIOMETAL
CONFIANCE TOTALE



METALPROTECT® ISO

ISOLATION RENFORCÉE ET CONFORT DURABLE, POUR DES FACTURES D'ÉNERGIE PLUS LÉGÈRES

METALPROTECT® ISO : LA TÔLE SPÉCIFIQUE BORD DE MER.

- ABAISSEMENT DE LA TEMPÉRATURE SOUS TÔLE JUSQU'À 9,8°C
- RÉSISTANCE AUX UV
- AFFAIBLISSEMENT ACOUSTIQUE DE 23 DB EN INTÉRIEUR
- RÉSISTANCE À LA CORROSION
- 10 ANS OU 20 ANS — GARANTIE SELON LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

DEMANDEZ CONSEIL
AUPRÈS DE VOTRE CONTACT
05 96 65 14 44

www.biometal.com

ACTEURS POUR LA PLANÈTE

LES TRAVAUX PUBLICS

Énergie

Ressources en eau

Mobilité bas carbone

Protection des territoires

Lutte contre les inondations

Reconquête urbaine

Génie écologique

Captation CO_2

Face au changement climatique, il est urgent de choisir d'investir dans les infrastructures de la transition écologique.

Contact
Fédération Nationale des Travaux Publics
3, rue de Berri
75008 PARIS
01.44.13.31.44
infos@fntp.fr

Rejoignez-nous sur

LES TRAVAUX PUBLICS FÉDÉRATION NATIONALE